

PRÉFACE

353

LE SAINT ÉVANGILE DE JÉSUS-CHRIST

SELON SAINT MATTHIEU.

Matthieu, appelé Lévi (*Matth.* 9, 9. *Marc.* 2, 13. et suiv. *Luc.* 5, 27. et suiv.), fils d'Alphée (*Marc.* 2. 14), un des douze apôtres (*Matth.* 10, 3), était, avant sa vocation à l'apostolat, un des sous-employés dans la collecte de l'impôt romain près de la mer de Tibériade. Il suivit avec docilité la vocation du Seigneur, il l'accompagna durant le temps de sa prédication, il fut témoin de ses miracles et de sa résurrection, et prêcha après son ascension la doctrine du salut dans la Judée. Afin de convaincre les Juifs que Jésus était le Messie promis, il écrivit l'Évangile que nous avons sous son nom, selon saint Irénée, pendant que les apôtres saint Pierre et saint Paul prêchaient et fondaient l'Église à Rome, entre l'an 61 et 66 après Jésus-Christ, avant même l'Évangile de saint Marc, qui écrivit en l'an 66 (*voy.* l'Introduct. à saint Marc). D'après le témoignage unanime des auteurs ecclésiastiques les plus anciens, il composa son Évangile en hébreu, c'est-à-dire en syro-chaldaïque qui était la langue alors usitée dans la Palestine. Il est hors de doute que l'Évangile de saint Matthieu fut, aussitôt après son apparition, traduit en grec en faveur des chrétiens convertis de la gentilité, parce que ceux-ci ne possédaient pas la langue des Juifs. Cette traduction fut faite soit par saint Matthieu lui-même, soit par

quelqu'autre personnage apostolique favorisé d'une assistance divine, comme on le voit, parce que dès les premiers temps la version grecque jouissait partout d'une entière autorité, et était même préférée à l'original hébreu, qui bientôt tomba dans l'oubli et fut perdu.

Pour ce qui regarde les autres circonstances de la vie de l'apôtre saint Matthieu, les historiens chrétiens, Socrate, Rufin, etc., racontent qu'il annonça l'Évangile dans l'Éthiopie, dans l'Inde et le pays de Parthes, et qu'il souffrit la mort du martyr.

ÉVANGILE DE JÉSUS-CHRIST

SELON SAINT MATTHIEU ¹

CHAPITRE PREMIER.

Généalogie et naissance de Jésus-Christ.

1. Liber generationis Jesu Christi filii David, filii Abraham.

2. Abraham genuit Isaac.

Isaac autem genuit Jacob.

Jacob autem genuit Judam, et fratres ejus.

3. Judas autem genuit Phares, et Zaram de Thamar.

Phares autem genuit Ebron.

Ebron autem genuit Aram.

4. Aram autem genuit Aminadab.

Aminadab autem genuit Naasson.

Naasson autem genuit Salmon.

1. Livre de la généalogie ² de Jésus-Christ, fils de David, fils d'Abraham ³.

2. Abraham engendra Isaac. Isaac engendra Jacob. Jacob engendra Juda et ses frères ⁴. 1. *Moys.* 21, 2 et suiv. 25, 26, 29, 30.

3. Juda engendra Pharès et Zara de Thamar ⁵. Pharès engendra Ebron. Ebron engendra Aram. 1. *Moys.* 38, 29. 1. *Par.* 2, 4. *Ruth.* 4, 18.

4. Aram engendra Aminadab. Aminadab engendra Naasson. Naasson engendra Salmon. 4. *Moys.* 7, 12.

¹ C'est-à-dire : l'heureuse nouvelle sur Jésus et de la part de Jésus, le Messie, écrite par Matthieu. Christ (en hébreu : *Maschiach*, Messie) signifie Oint, celui qui a reçu la force d'en haut (Augustin). Ce nom est donné chez les Juifs aux grands rois, aux rois et aux prophètes; mais dans la suite il fut attribué exclusivement à comme caractère distinctif au Libérateur promis (*Ps.* 2, 2. *Dan.* 9, 25). Sur Jésus voy. *ŷ.* 21.

ŷ. 1. — ² Saint Matthieu a voulu montrer aux Juifs que Jésus, qui avait paru au milieu d'eux en qualité de Messie, était en effet de la race dont, selon les Prophètes, le Messie devait sortir (Chrysost.). Comp. *Luc.* 3, 23-38.

³ D'après 1. *Moys.* 12, 3, 18, 18, le Messie devait être descendant d'Abraham, et d'après 2. *Rois.* 7, 4 et suiv. *Isaïe.* 11, 1 et suiv. *Jér.* 23, 5, 6, il devait être en même temps un rejeton de David.

ŷ. 2. — ⁴ Juda est nommé avant ses frères, parce que Jésus-Christ devait naître de sa famille (Voy. 1. *Moys.* 49, 10).

ŷ. 3. — ⁵ par un commerce illégitime.

5. Salmon engendra Booz de Rahab ⁶. Booz engendra Obed de Ruth ⁷. Obed engendra Jessé, et Jessé engendra David qui fut roi. *Ruth*, 4, 21. 22.

6. Le roi David engendra Salomon de celle qui avait été femme d'Urie. 2. *Rois*, 12, 24.

7. Salomon engendra Roboam. Roboam engendra Abias. Abias engendra Asa. 3. *Rois*, 11, 43. 14. 31. 15. 8.

8. Asa engendra Josaphat, Josaphat engendra Joram. Joram engendra Ozias ⁸.

9. Ozias engendra Joatham. Joatham engendra Achaz. Achaz engendra Ezéchias. 2. *Par.* 26, 23. 27, 9. 28, 27.

10. Ezéchias engendra Manassé. Manassé engendra Amon. Amon engendra Josias. 2. *Par.* 32, 33. 33, 20. 25.

11. Josias engendra Jéchonias et ses frères, vers le temps de la transmigration de Babylone ⁹.

12. Et depuis la transmigration de Babylone, Jéchonias engendra Salathiel ¹⁰. Salathiel engendra Zorobabel ¹¹.

13. Zorobabel engendra Abiud ¹². Abiud engendra Eliacim. Eliacim engendra Azor.

5. Salmon autem genuit Booz de Rahab.

Booz autem genuit Obed de Ruth.

Obed autem genuit Jesse.

Jesse autem genuit David regem.

6. David autem rex genuit Salomonem ex ea quæ fuit Uriæ.

7. Salomon autem genuit Roboam,

Roboam autem genuit Abiam.

Abias autem genuit Asa.

8. Asa autem genuit Josaphat.

Josaphat autem genuit Joram.

Joram autem genuit Oziam.

9. Ozias autem genuit Joatham.

Joatham autem genuit Achaz.

Achaz autem genuit Ezechiam.

10. Ezechias autem genuit Manassen.

Manasses autem genuit Amon.

Amon autem genuit Josiam.

11. Josias autem genuit Jechoniam et fratres ejus, in transmigratione Babylonis.

12. et post transmigrationem Babylonis :

Jechonias genuit Salathiel.

Salathiel autem genuit Zorobabel.

13. Zorobabel autem genuit Abiud.

Abiud autem genuit Eliacim.

Eliacim autem genuit Azor.

¶ 5. — ⁶ d'une femme qui tirait son origine de Rahab (*Jos.* 2, 1). Dans la table généalogique des ancêtres de Jésus-Christ, plusieurs membres sont omis, mais il n'y a en cela rien d'insolite (Calmet, Maldonat). Voy. *Ruth*, 4, 22. note 11,

⁷ l'étrangère, mais qui honorait le vrai Dieu (*Ruth*, 1, 16).

¶ 8. — ⁸ Proprement Joram engendra Ochozias (*4. Rois*, 8, 24). Ochozias engendra Joas (*4. Rois*, 11, 2), Joas engendra Amazias (12, 24), et ce dernier, enfin, engendra Ozias (2. *Par.* 26, 1). Saint Matthieu paraît avoir omis les membres intermédiaires pour conserver exactement quatorze membres dans cette division (Jérôme, Hil., Thom.). Ozias fut un roi qui se permit d'entreprendre sur le droit des prêtres (Comp. *pl. b.* §. 17).

¶ 11. — ⁹ Josias engendra proprement Joakim (Eliakim), et celui-ci Joachim ou Jéchonias (Voy. 2. *Par.* 39, 3. 8. note 34).

¶ 12. — ¹⁰ Proprement après la transmigration pour la captivité de Babylone, et pendant la captivité (Voy. 1. *Par.* 3, 17. *Jérém.* 22, 30. note 34).

¹¹ Proprement Phadaia, et celui-ci Zorobabel (Voy. 1. *Paral.* 3, 18. note 4).

¶ 13. — ¹² Voy. 1. *Par.* 3, 19. note 5. et chap. 1. note 2. Les noms suivants des neveux de Joseph (¶. 16) ne sont pas mentionnés dans les écrits de l'Ancien Testament. Au premier livre des *Paral.* 3, 21. il est bien fait mention de la postérité d'un Hananie, second fils de Zorobabel, mais non du premier, qui paraît avoir été aussi appelé Abiud. Tant il est certain que saint Matthieu avait une exacte connaissance de la généalogie de Jésus-Christ, car il n'aurait pas voulu s'exposer aux objections de Juifs.

14. Azor autem genuit Sadoc. Sadoc autem genuit Achim. Achim autem genuit Eliud.

15. Eliud autem genuit Eleazar. Eleazar autem genuit Mathan. Mathan autem genuit Jacob.

16. Jacob autem genuit Joseph virum Mariæ, de qua natus est Jesus, qui vocatur Christus.

17. Omnes itaque generationes ab Abraham usque ad David, generationes quatuordecim : et a David usque ad transmigrationem Babylonis, generationes quatuordecim : et a transmigratione Babylonis usque ad Christum, generationes quatuordecim.

18. Christi autem generatio sic erat : Cum esset desponsata mater ejus Maria Joseph, antequam

14. Azor engendra Sadoc. Sadoc engendra Achim. Achim engendra Eliud.

15. Eliud engendra Eléazar. Eléazar engendra Mathan. Mathan engendra Jacob.

16. Et Jacob engendra Joseph, l'époux de Marie, de laquelle est né Jésus, qui est appelé CHRIST ¹³.

17. Ainsi toutes ces générations font depuis Abraham jusqu'à David, quatorze générations ; depuis David jusqu'à la transmigration de Babylone, quatorze générations ; et depuis la transmigration de Babylone jusqu'à JÉSUS-CHRIST, quatorze générations ¹⁴.

18. Or la naissance de JÉSUS-CHRIST arriva de cette sorte : Marie, sa mère, étant fiancée ¹⁵ à Joseph, avant qu'ils eussent été en-

¶ 16. — ¹³ Saint Matthieu ne dit point ici comme des membres précédents : Joseph engendra Jésus ; mais il nomme simplement Joseph l'époux de Marie, parce que Jésus ne fut pas engendré par Joseph, mais formé d'une manière surnaturelle dans le chaste sein de Marie, par l'opération du Saint-Esprit, ainsi que saint Luc le rapporte plus au long 1, 31-35. — Mais si Jésus n'était pas fils de Joseph, dès-lors la généalogie qui précède ne peut donc pas être celle de Jésus, et Jésus ne peut donc pas être appelé fils de David et d'Abraham ? — Chez les Juifs, les fils premiers-nés, quand il y avait un père légal, portaient le nom du père légal, non celui du père effectif. Ainsi quand un homme épousait la femme de son frère mort, le premier fils qui naissait de ce mariage recevait le nom du frère décédé, comme étant le père selon la loi, et il entrait en même temps en jouissance de tous les droits de son premier-né (Voy. 5. Moys. 25, 5. 6. note 7). Pareillement Jésus hérita de son père légal (adoptif), Joseph, de son nom et de tous les autres droits d'un premier-né. Il devait donc être considéré par les Juifs comme fils de David et d'Abraham. Veut-on encore insister et objecter ultérieurement que Jésus, d'après cela, ne serait pas néanmoins véritablement fils de David selon la chair, cette difficulté est complètement levée par la généalogie de sa divine Mère. Car Marie, d'après saint Luc, 2, 4. 5, étant une fille héritière, c'est-à-dire une fille qui, à défaut de frères, entrait dans l'héritage de son père, et les filles héritières, d'autre part, ne pouvant épouser que des hommes de leur tribu et de leur famille (4. Moys. 36, 6. note 3), il s'ensuit que Marie était de la tribu et de la famille de David, puisqu'elle avait épousé Joseph, descendant de David. C'est ce que saint Luc a montré plus au long dans son ch. 3. où il donne la généalogie de la sainte Vierge. Sur Jésus voy. pl. b. ¶ 21. Sur Christ voy. ¶ 1.

¶ 17. — ¹⁴ Le nombre trois fois quatorze, six fois sept, est ici placé comme un nombre sacré, et il veut apparemment dire que la divine Providence a veillé avec un soin tout particulier sur les membres de cette race de deux mille ans. Veut-on prendre le nombre trois fois quatorze au pied de la lettre, alors il faut, dans le troisième nombre quatorze (les deux premiers n'offrent point de difficulté), commencer par Salathiel, de telle sorte que Joseph, Marie et Jésus forment les trois derniers membres. Ils peuvent bien être considérés comme aïeux, attendu que Joseph était le père légal de Jésus, que Marie représentait le père de Jésus selon la nature, Jésus ayant pris d'elle sa chair, et que Jésus est le premier père de la nouvelle race spirituelle. Dans la généalogie du Sauveur, il se trouve des personnes de toute espèce : des rois, des princes, des nobles, des gens de haute extraction, des riches, des pauvres, des prophètes, des prêtres, des Juifs, des païens, des hommes, des femmes ; — c'est une figure prophétique que tous doivent avoir part en Jésus-Christ — par une foi orthodoxe et sincère en lui.

¶ 18. — ¹⁵ étant fiancée. Il s'écoulait, chez les Juifs, entre les fiançailles et le mariage, de dix à douze mois.

semble, se trouva grosse, ayant conçu dans son sein par l'opération du Saint-Esprit ¹⁶

19. Joseph, son mari, étant juste ¹⁷, et ne voulant pas la déshonorer, résolut de la renvoyer secrètement ¹⁸.

20. Mais lorsqu'il était dans cette pensée, un ange du Seigneur lui apparut en songe ¹⁹, et lui dit : Joseph, fils de David, ne craignez point de prendre Marie votre épouse ; car ce qui est né en elle a été formé par le Saint-Esprit ²⁰ :

21. et elle enfantera un fils à qui vous donnerez le nom de Jésus, parce que ce sera lui qui sauvera son peuple en le délivrant de ses péchés ²¹.

22. Or tout cela s'est fait afin que fût accompli ce que le Seigneur avait dit par le Prophète en ces termes ²² :

23. Une vierge concevra, et enfantera un fils, à qui on donnera le nom d'EMMANUEL, c'est-à-dire Dieu avec nous ²³.

24. Joseph s'étant donc éveillé, fit ce que l'ange du Seigneur lui avait ordonné, et prit sa femme avec lui.

25. Et il ne l'avait point connue jusqu'à ce qu'elle enfantât son fils premier-né ²⁴, à qui il donna le nom de Jésus.

convenirent, inventa est in utero habens de Spiritu sancto.

19. Joseph autem vir ejus, cum esset justus, et nollet eam traducere, voluit occultè dimittere eam.

20. Hæc autem eo cogitante, ecce angelus Domini apparuit in somnis ei, dicens : Joseph, fili David, noli timere accipere Mariam conjugem tuam : quod enim in ea natum est, de Spiritu sancto est ;

21. pariet autem filium : et vocabis nomen ejus JESUM : ipse enim salvum faciet populum suum a peccatis eorum.

22. Hoc autem totum factum est, ut adimpleretur quod dictum est a Domino per prophetam dicentem :

23. Ecce virgo in utero habebit, et pariet filium : et vocabunt nomen ejus Emmanuel, quod est interpretatum : Nobiscum Deus.

24. Exurgens autem Joseph a somno, fecit sicut præcepit ei angelus Domini, et accepit conjugem suam.

25. Et non cognoscebat eam donec peperit filium suum primogenitum : et vocavit nomen ejus Jesum.

¹⁶ Dans saint Luc, 1, 35. il est dit que ce fut par la vertu de Dieu, ce qui est la même chose : car celui qui opère ici. dans la nature d'une manière surnaturelle, est Dieu le Saint-Esprit (Voy. 1. Moys. 1, 2. Ps. 103, 30. Ps. 32, 6).

§. 19. — ¹⁷ juste, par conséquent avant tout charitable, sans soupçons injurieux (Chrysost.).

¹⁸ Les fiançailles étaient considérées chez les Juifs comme un mariage accompli, et la fiancée qui aurait été trouvée enceinte d'un étranger, était punie comme adultère. La fiancée dans ce cas recevait un libelle de divorce, et était lapidée (5. Moys. 22, 23-27). Joseph voulait mettre Marie en sûreté contre cette peine, et c'est pourquoi il pensait à résilier en secret le contrat de mariage.

§. 20. — ¹⁹ en songe. Il convient d'éprouver les songes (Eccli. 34, 7), mais on ne doit pas rejeter ceux qui viennent de Dieu (Job, 33, 15). Marie demeure dans le calme, elle garde un humble silence, et a la confiance que Dieu mettra son innocence au jour ; car l'ange du Seigneur se tient à côté de ceux qui sont à lui (Ps. 33, 8).

²⁰ Marie n'habitait donc point encore avec Joseph. C'est ce que confirment les §. 18. 24.

§. 21. — ²¹ Jésus (hébr. : *Jeschouah*) signifie sauveur, libérateur.

§. 22. — ²² Selon saint Jean Chrysostôme et la plupart des Pères grecs, les §. 22. 23. sont une continuation du discours de l'ange. Les autres Pères et le plus grand nombre des interprètes les prennent pour une remarque de l'évangéliste. La prophétie suivante est rapportée, parce que l'événement qu'elle avait pour objet devait arriver, et que cet événement venait de s'accomplir avec toutes les circonstances propres à confirmer parfaitement la vérité de la prophétie. C'est ce que l'on voit par les paroles : « afin que fût accompli, etc. » La prophétie et l'événement n'ont donc pas dans un accord fortuit ; ils ont entre eux un rapport nécessaire.

§. 23. — ²³ Voy. touchant cette prophétie Isaïe, 7, 14 et les remarques. Le nom d'une chose est le signe distinctif de sa nature. Le nom « Dieu avec nous » exprime la nature divine et humaine de Jésus-Christ.

§. 25. — ²⁴ Il n'est pas dit par ces paroles, et on ne peut pas en conclure que

CHAPITRE II.

Les Mages cherchent Jésus, ils le découvrent sous les dehors d'un enfant pauvre, et ils l'adorent. Hérode fait mettre à mort les enfants de Bethléhem pour se défaire de Jésus. Jésus fuit en Egypte, et le roi meurt. Retour d'Egypte.

1. Cum ergo natus esset Jesus in Bethlehém Juda in diebus Herodis regis, ecce Magi ab oriente venerunt Jerosolymam,

1. Jésus étant donc né dans Bethléhem de Juda¹, au temps du roi Hérode², voici que des Mages vinrent d'orient à Jérusalem³,

Joseph ait cohabité avec Marie après la naissance de Jésus. Saint Matthieu veut seulement par là confirmer de plus en plus que ce qui avait été formé en elle, l'avait été par le Saint-Esprit (*Comp.* 7. 18. 20). Dans d'autres passages également, où la particule « jusqu'à ce que » est employée, l'action est considérée, d'après les circonstances données, non pas comme posée, mais comme niée. Le corbeau (1. *Moy.* 8, 7), dont il est dit qu'il ne revint pas jusqu'à ce que la terre fût desséchée, ne revint pas lorsque la terre fut sèche, mais il ne revint plus du tout dans l'arche, par la raison même que la terre était desséchée. Michol (2. *Rois*, 6, 23), qui n'eut point d'enfant jusqu'à sa mort, n'en eut point après qu'elle fut morte (Jérôme, August.). Que Marie, ainsi que Joseph, aient vécu dans un état perpétuel de virginité, c'est ce qui est constant par la tradition apostolique, et ce qui résulte avec évidence des propres paroles de Marie (*Luc*, 1, 34), qui renferment manifestement le vœu d'une perpétuelle virginité : « Je ne connais point d'hommes. » Cependant Jésus est appelé son premier-né, et dans *saint Matthieu*, 13, 55. dans *saint Marc*, 6, 3. Jacques, Joseph, Simon et Jude sont donnés comme les frères de Jésus. Premier-né signifie quelquefois la même chose que fils unique, comme Machir, fils unique de Manassés, est appelé son premier-né *Jos.* 17, 1. note 1. Les personnages désignés sous le nom de frères de Jésus étaient ses parents, qui, dans la manière de parler usitée chez les Juifs, on appelait frères (1. *Moy.* 11, 27. 13, 8). Les véritables frères de Jésus sont ceux qui croient en lui, et il est en effet le premier-né d'entre eux (*Rom.* 8, 29. *Coloss.* 1, 15. 18). Saint Jean Chrysostôme dit à ce sujet : Pourquoi Jésus en croix eût-il recommandé sa sainte mère à Jean, son disciple bien-aimé, si elle avait eu d'autres enfants qui eussent pris soin d'elle ? — Les Juifs n'avaient que deux mots pour désigner non-seulement les membres d'une même famille, mais ceux d'une même tribu, et même de leur nation, leurs concitoyens, *ach*, frère, et *reha*, ami, *socius*. Et encore le premier de ces deux mots était-il le plus usité : — belle expression, qui marquait et rappelait d'une manière touchante la commune origine de tous les enfants d'Israël.

1. Il y avait un autre Bethléhem en Galilée (*Jos.* 19, 15). Voy. dans *saint Luc*, 2, 1-7 le récit plus détaillé de la Nativité.

² surnommé le Grand, iduméen, qui avait reçu des Romains la domination sur les Juifs, et qui fut le premier roi étranger qui régna dans la Judée (Voy. la fin du second livre des *Machabées*).

³ Les sages, les mages, étaient des savants qui s'adonnaient principalement aux sciences occultes et à l'astronomie. Les saints Pères ne sont pas entièrement d'accord sur la contrée d'où ils vinrent. Généralement cependant ils tiennent pour les contrées voisines de l'Euphrate, l'Arabie, la Perse, etc. Balaam ayant habité dans ces contrées, la prophétie touchant l'étoile de Jacob, le Messie (4. *Moy.* 24, 17), y avait bien pu propager la croyance que l'apparition du Messie parmi les Juifs serait annoncée par un astre du ciel. Toujours est-il certain que l'avènement d'un grand roi qui devait s'assujettir le monde, était à cette époque une opinion fort répandue en Orient. D'après une ancienne tradition, les sages étaient des rois, ce qui rentre très-bien dans les usages de l'antiquité, où les princes, notamment les chefs des tribus de pasteurs, étaient en même temps sages et prêtres.

2. et ils demandèrent : Où est le roi des Juifs qui est né ? car nous avons vu son étoilé en orient ⁴, et nous sommes venus l'adorer.

3. Ce que le roi Hérode ayant appris, il en fut troublé, et toute la ville de Jérusalem avec lui ⁵.

4. Et ayant assemblé tous les princes des prêtres ⁶ et les scribes du peuple ⁷, il s'enquit d'eux où devait naître le CHRIST.

5. Ils lui dirent : Dans Bethléhem de Juda, selon ce qui a été écrit par le Prophète :

6. Et toi Bethléhem, terre de Juda, tu n'es pas la moindre entre les principales villes de Juda; car de toi sortira le chef qui conduira mon peuple d'Israël ⁸.

7. Alors Hérode ayant appelé les Mages en particulier, s'enquit d'eux avec grand soin du temps auquel l'étoile leur était apparue ⁹;

8. et les envoyant à Bethléhem, il leur dit : Allez, informez-vous exactement de cet enfant; et lorsque vous l'aurez trouvé, faites-le moi savoir, afin que j'aie aussi moi-même l'adorer ¹⁰.

9. Ayant entendu ces paroles du roi, ils partirent. Et en même temps l'étoile qu'ils avaient vue en orient, allait devant eux, jusqu'à ce qu'étant arrivé sur le lieu où était l'enfant, elle s'y arrêta.

2. dicentes : Ubi est qui natus est rex Judæorum? vidimus enim stellam ejus in oriente, et venimus adorare eum.

3. Audiens autem Herodes rex turbatus est, et omnis Jerosolyma cum illo.

4. Et congregans omnes principes sacerdotum et scribas populi, sciscitabatur ab eis ubi Christus nasceretur.

5. At illi dixerunt ei : In Bethlehem Judæ : sic enim scriptum est per Prophetam :

6. Et tu Bethlehem, terra Juda, nequaquam minima es in principibus Juda : ex te enim exiet dux, qui regat populum meum Israel.

7. Tunc Herodes clam vocatis Magis diligenter, didicit ab eis tempus stellæ, quæ apparuit eis :

8. et mittens illos in Bethlehem, dixit : Ite, et interrogate diligenter de puero : et cum inveneritis, renuntiate mihi, ut et ego veniens adorem eum.

9. Qui cum audissent regem, abierunt : et ecce stella quam viderant in oriente, antecedebat eos, usque dum veniens staret supra, ubi erat puer.

† 2. — ⁴ Dieu fit réellement apparaître un astre à ces mages, qui, conformément à la prophétie de Balaam (voy. la note précéd.), attendaient une étoile comme signe du Libérateur, et intérieurement sa grâce les excita à suivre l'astre qui leur apparaissait : car, dit saint Bernard, celui qui les invitait les accompagna aussi; celui qui extérieurement les appela par la clarté de l'astre, éclaira aussi intérieurement leur esprit.

† 3. — ⁵ Hérode, parce qu'il craignait de perdre son trône (voy. la dernière note sur les livres des *Machab.*); les habitants de Jérusalem, parce qu'ils appréhendaient des troubles et des désordres.

† 4. — ⁶ le grand prêtre et les chefs des vingt-quatre classes de prêtres (Comp. 1. Par. 24, 3-20 avec 2. Par. 36, 14), qui portaient aussi le titre de grands prêtres. Il y avait en outre des grands prêtres déposés.

⁷ les docteurs de la loi, qui accommodaient le procès du peuple, et qui décidaient les questions sur la loi. Dans les derniers temps ces docteurs, dont la parole était l'autorité humaine, prirent la place des prophètes, dont depuis longtemps déjà la parole divine ne se faisait plus entendre (Voy. la dernière note dans l'Ancien Testament).

† 6. — ⁸ Le prophète Michée n'a pas donné cette prophétie tout-à-fait littéralement comme les prêtres la rapportent, mais quant au sens (voy. les remarques sur *Michée*, 5, 5).

† 7. — ⁹ Hérode voulait, d'après le temps de l'apparition de l'étoile, connaître le juste l'âge du Roi nouveau-né. Si l'étoile n'eût apparu que peu de temps avant le départ des sages, Hérode pouvait être certain de comprendre le nouveau Roi parmi les morts, en faisant massacrer non-seulement les petits enfants d'un an, mais ceux de deux ans.

† 8. — ¹⁰ Quelle hypocrisie détestable ! Il flatte en paroles, et dans son cœur il médite la mort du Christ !

10. Videntes autem stellam gavisusunt gaudio magno valde.

11. Et intrantes domum, invenerunt puerum cum Maria matre ejus; et procidentibus adoraverunt eum; et apertis thesauris suis obtulerunt ei munera, aurum, thus et myrrham.

12. Et responso accepto in somnis ne redirent ad Herodem, per aliam viam reversi sunt in regionem suam.

13. Qui cum recessissent, ecce angelus Domini apparuit in somnis Joseph, dicens: Surge, et accipe puerum et matrem ejus, et fuge in Ægyptum, et esto ibi usque dum dicam tibi. Futurum est enim ut Herodes quærat puerum ad perdendum eum.

14. Qui consurgens accepit puerum et matrem ejus nocte, et secessit in Ægyptum:

15. et erat ibi usque ad obitum Herodis: ut adimpleretur quod dictum est a Domino per Prophetam dicentem: Ex Ægypto vocavi filium meum.

16. Tunc Herodes videns quoniam illusus esset a Magis, iratus est valde, et mittens occidit omnes pueros, qui erant in Bethlehém, et in omnibus finibus ejus, a bimatu et infra, secundum tempus quod exquisierat a Magis.

10. Lorsqu'ils virent l'étoile ¹¹, ils furent transportés d'une extrême joie ¹².

11. et entrant dans la maison, ils trouvèrent l'enfant avec Marie, sa mère, et se prosternant, ils l'adorèrent ¹³. Puis ouvrant leurs trésors, ils lui offrirent pour présents de l'or, de l'encens et de la myrrhe ¹⁴.

12. Et ayant reçu en songe un avertissement de n'aller point retrouver Hérode, ils s'en retournèrent en leur pays par un autre chemin.

13. Après qu'ils furent partis, un ange du Seigneur apparut en songe à Joseph et lui dit: Levez-vous, prenez l'enfant et sa mère, fuyez en Egypte, et demeurez-y jusqu'à ce que je vous le dise; car Hérode cherchera l'enfant pour le faire mourir.

14. Joseph s'étant levé, prit l'enfant et sa mère durant la nuit, et se retira en Egypte ¹⁵,

15. où il demeura jusqu'à la mort d'Hérode; afin que cette parole que le Seigneur avait dite par le Prophète fût accomplie: J'ai rappelé mon fils de l'Egypte ¹⁶.

16. Alors Hérode voyant que les Mages l'avaient trompé, entra dans une grande colère; et il envoya tuer tous les enfants qui étaient dans Bethlém et dans tous les pays d'alentour, âgés de deux ans et au-dessous, selon le temps dont il s'était enquis auprès des Mages ¹⁷.

ŷ. 10. — ¹¹ dès le grand matin, comme ils approchaient de Bethlém.

¹² Heureux celui qui a Dieu pour guide! Quand il marcherait dans les voies les plus difficiles, il ne manquera jamais d'atteindre le but vers lequel il tend.

ŷ. 11. — ¹³ Les saints Pères nous apprennent que les sages, instruits intérieurement par l'Esprit divin (*Comp.* ŷ. 12), adorèrent Dieu dans l'enfant. C'est ce que prouvent aussi leurs dons. Voyez, dit saint Fulgence, ce qu'ils offrirent, et vous saurez ce qu'ils croyaient. Notre sagesse s'incline-t-elle pareillement devant la divinité du christianisme, et ne prend-elle point scandale de sa faiblesse apparente, de sa pauvreté et de son enfance?

¹⁴ Ce sont là les offrandes que l'on faisait aux rois et à Dieu dans son temple, à Dieu en signe de pureté du cœur, de louanges et de mortification des penchants vicieux. Les présents des mages furent donc une glorification de l'enfant qui se révéla ainsi pour la première fois comme roi et comme Dieu. C'est pourquoi on peut avec raison appeler *l'Épiphanie du Seigneur* la fête établie en mémoire de cette manifestation.

ŷ. 14. — ¹⁵ La tradition désigne le lieu où Jésus séjourna avec Joseph et Marie, sous le nom de Matharea. Près de là était le temple d'Onias (*Voy. Isaïe*, 19. note 27).

ŷ. 15. — ¹⁶ *Voy. Osée*, 11, 1 et les remarques.

ŷ. 16. — ¹⁷ *Voy. pl. h.* ŷ. 7. Ce massacre était très-connu parmi le peuple (*Act.* 4, 27). L'histoire profane n'en dit rien, parce que c'était un des moindres traits de cruauté de ce tyran. — * La vérité historique du massacre des enfants de Bethlém a été mise en doute, parce que Josèphe n'en parle pas. Quoi qu'il en soit, ce massacre était peu de chose dans la longue série des crimes commis par Hérode, et l'historien a pu le passer sous silence. Dans la petite ville de Bethlém et dans

17. Alors s'accomplit ce qui avait été dit par le prophète Jérémie en ces termes :

18. Une voix a été entendue dans Rama¹⁸, les pleurs et de grands cris : Rachel¹⁹ pleurant ses enfants, et ne voulant point recevoir de consolation, parce qu'ils ne sont plus²⁰.

19. Or, Hérode étant mort, un ange du Seigneur apparut en songe à Joseph en Egypte,

20. et lui dit : Levez-vous, prenez l'enfant et sa mère, et retournez dans la terre d'Israël ; car ceux qui cherchaient l'enfant pour lui ôter la vie sont morts.

21. Joseph s'étant levé, prit l'enfant et sa mère, et s'en vint dans la terre d'Israël.

22. Mais apprenant qu'Archélaüs régnait en Judée à la place d'Hérode, son père, il appréhenda d'y aller²¹ ; et ayant reçu pendant qu'il dormait un avertissement, il se retira dans la Galilée,

23. et vint demeurer dans une ville appelée Nazareth²² ; afin que cette prédiction

17. Tunc adimpletum est quod dictum est per Jeremiam propheta dicentem :

18. Vox in Rama audita est, ploratus et ululatus multus ; Rachel plorans filios suos, et noluit consolari, quia non sunt.

19. Defuncto autem Herode, ecce angelus Domini apparuit in somnis Joseph in Ægypto,

20. dicens : Surge, et accipe puerum, et matrem ejus, et vade in terram Israel : defuncti sunt enim qui querebant animam pueri.

21. qui consurgens, accepit puerum, et matrem ejus, et venit in terram Israel.

22. Audiens autem quod Archelaus regnaret in Judæa pro Herode patre suo, timuit illo ire : et admonitus in somnis, secessit in partes Galilææ.

23. Et veniens habitavit in civitate, quæ vocatur Nazareth : ut adimpleretur quod dictum est per

ses environs, il pouvait à peine exister dix à douze enfants mâles au-dessus d'un an. On trouve une trace de ce fait dans un passage de Macrobe (*Saturn.* 11, 4), qui, par ignorance, a confondu la mort d'Antipater et le massacre des enfants en un seul fait : « Quum audisset (Augustus) inter pueros, quos in Syria Herodes rex Judæorum intra bimatum jussit interfici, filium quoque ejus occisum, ait : Melius est Herodis porcum esse quam filium. » Munk, *Hist. du peuple juif*, p. 559, note.

γ. 18. — ¹⁸ c'est-à-dire sur la hauteur. C'était sur les hauteurs que l'on exécutait les chants funèbres, afin qu'ils se répandissent plus au loin.

¹⁹ Rachel, mère de Joseph, née en Egypte, et aïeule d'une fraction notable du peuple d'Israël, est mise ici pour tout ce peuple.

²⁰ Voy. sur la nature de cette prophétie et la manière dont elle s'est accomplie Jér. 31, 15. note 21.

γ. 22. — ²¹ Après la mort d'Hérode, la Palestine, par suite de ses dernières volontés, et par l'ordre d'Auguste, empereur romain, fut divisée entre ses quatre fils. Archélaüs eut la Judée, la Samarie et l'Idumée, avec le titre de prince du peuple, parce qu'il avait la plus grande partie du peuple sous sa domination ; Hérode Antipas obtint la Galilée et la Pérée ; Philippe la Batanée, la Trachonite et l'Auranite, l'un et l'autre avec le titre de tétrarque (c'est-à-dire chef de la quatrième, et en général d'une petite partie du peuple). Archélaüs fut aussi cruel que son père. Il ne régna que neuf ans, après le laps desquels Auguste le reléguà à Vienne, dans les Gaules, et réduisit la Judée en province romaine. — Soyez prudents comme Joseph dans vos entreprises !

γ. 23. — ²² * Le mot *Nazareth*, selon quelques-uns, signifie *fleur* ; selon d'autres, *jeton*, *surgeon*. « Nous irons à Nazareth, dit saint Jérôme, et, selon l'interprétation de son nom, nous y verrons la fleur de Galilée. » Nazareth était le lieu de la demeure de la sainte famille. Elle est située à sept heures de marche d'Acre, à trois heures du Thabor, et environ à trois journées de Jérusalem. Elle est placée sur un amphithéâtre formé de collines de craie blanche, et elle n'a que de petites maisons blanches comme son sol. Il n'est point fait mention de Nazareth dans l'Ancien Testament, ni dans le Talmud. Sa population actuelle est d'environ 3,000 âmes, réparties en 500 familles, dont les deux tiers sont turques et l'autre tiers chrétiennes. Les grecs et les catholiques sont à peu près en nombre égal ; il n'y a point de juifs. — On voit à Nazareth un ancien couvent de Franciscains, où sont

Prophetas : Quoniam Nazaræus | des Prophètes fût accomplie : Il sera appelé
vocabitur. | Nazaréen ²³.

CHAPITRE III.

Jean-Baptiste prêche la pénitence. Jésus se fait baptiser parmi les pécheurs, et il est glorifié par Dieu le Saint-Esprit et par Dieu le Père.

1. In diebus autem illis venit Joannes Baptista prædicans in deserto Judææ,

2. et dicens: Pœnitentiam agite: appropinquavit enim regnum cœlorum.

3. Hic est enim, qui dictus est

1. En ce temps-là ¹ Jean-Baptiste vint prêcher au désert de Judée ²,

2. en disant : Faites pénitence; car le royaume des cieus est proche ³. *Marc*, 1, 4. *Luc*, 3, 3.

3. Car c'est lui ⁴ qui a été marqué par le

reçu avec une chrétienne hospitalité tous les pèlerins. C'est au couvent qu'appartient l'église de l'Annonciation. Après l'église du Saint-Sépulcre, c'est la plus belle de la Syrie. Sous le chœur de l'église, dans une cavité où l'on descend par dix-sept degrés, on montre, dans une grotte, le lieu de l'annonciation. Une colonne indique l'endroit où se tenait l'ange, et un autel, l'endroit où se tenait Marie. On montre, de plus, l'habitation de Joseph, la fontaine de Marie, sur laquelle a été érigée une église grecque. Une grande pierre plate porte le nom de Table de Jésus, parce que le Sauveur y aurait mangé avec ses disciples. — Des religieuses françaises, récemment établies à Nazareth, s'occupent du soin des malades et de l'éducation des filles. Les Franciscains ont aussi une école de garçons dans leur couvent.

²³ Il sera dans un état d'abjection et de mépris; car le nom d'un objet fait connaître sa nature. Tous les Galiléens étaient parmi les Juifs dans un souverain mépris, parce que plusieurs nations infidèles, réputées impures, habitaient parmi eux. Les Nazaréens, les habitants de Nazareth (proprement de Nazar ou Nazara), étaient donc peu estimés en leur qualité de Galiléens; mais à leur nom s'attachait une cause particulière de mépris, parce que leur ville était de fondation récente, et qu'il n'en est point fait mention dans l'Ancien Testament (Comp. *Jean*, 1, 46). La plupart des prophètes ne désignent pas, il est vrai, le Messie sous le nom de Nazaréen, mais ils le dépeignent comme réduit à un état d'abaissement et de mépris (*Isaïe*, 11, 1. 53. *Zach.* 3, 8. 9, 19). Saint Matthieu, ainsi que le remarque saint Jérôme, s'en réfère, dans ce passage, au sens plutôt qu'aux paroles des prophètes.

§. 1. — ¹ En ce temps-là. Les paroles ci-dessus ne se rattachent pas à ce qui précède; car toute l'histoire de la jeunesse et de la vie privée de Jésus est passée sous silence par saint Matthieu, aussi bien que, en très-grande partie, par les autres évangélistes. Ils ne se proposaient point de satisfaire notre curiosité. Selon saint Luc, ce qui suit se passa la quinzième année de César Tibère, et la vingt-huitième année de la vie de Jésus, suivant la manière ordinaire de compter (Comp. avec §. 1-12. *Marc*, 1, 2-8. *Luc*, 3, 1-18).

² dans la contrée sauvage, peu habitée, qui est entre Jéricho et le Jourdain. Saint Jean, comme le dernier des prophètes de l'ancienne Alliance et le précurseur immédiat du Sauveur, avait reçu pour mission de faire tout ce que pouvait et de fait faire la loi de Moïse : — à savoir, de faire remarquer les péchés (*Rom.* 3, 20). d'exhorter à la vertu de pénitence, de recommander les bonnes œuvres et de renvoyer au Libérateur.

§. 2. — ³ Sous le nom de royaume des cieus, les saints évangélistes entendent tantôt le règne des bienheureux dans le ciel, tantôt le royaume de Dieu sur la terre; que le Sauveur a établi pour la vertu et la piété; tantôt les sentiments intérieurs de l'âme formés par les maximes du Sauveur (*Luc*, 17, 21. Comp. *Rom.* 14, 17). Dans ce passage, il s'agit surtout du royaume de Jésus-Christ sur la terre, de l'Église.

§. 3. — ⁴ Réflexion de saint Matthieu.

prophète Isaïe, lorsqu'il dit ⁵ : La voix de celui qui crie dans le désert ⁶ : Préparez la voie du Seigneur; rendez droits ses sentiers ⁷. *Marc*, 1, 3. *Luc*, 3, 4.

4. Or Jean avait un vêtement de poils de chameau ⁸, et une ceinture de cuir autour de ses reins; et sa nourriture était des sauterelles et du miel sauvage ⁹.

5. Alors Jérusalem, toute la Judée et tout le pays des environs du Jourdain ¹⁰, venaient à lui; *Marc*, 1, 5.

6. et en confessant leurs péchés ¹¹, ils étaient baptisés par lui dans le Jourdain ¹².

7. Mais voyant plusieurs des Pharisiens et des Sadducéens ¹³ qui venaient à son baptême, il leur dit : Race de vipères ¹⁴, qui vous a appris à fuir la colère qui doit tomber sur vous ¹⁵? *Luc*, 3, 7.

8. Faites donc de dignes fruits de pénitence ¹⁶.

per Isaiam prophetam dicentem : Vox clamantis in deserto : Parate viam Domini : rectas facite semitas ejus.

4. Ipse autem Joannes habebat vestimentum de pilis camelorum et zonam pelliceam circa lumbos suos : esca autem ejus erat locustæ, et mel silvestre.

5. Tunc exhibit ad eum Jerosolyma, et omnis Judæa, et omnis regio circa Jordanem;

6. et baptizabantur ab eo in Jordane, confitentes peccata sua.

7. Videns autem multos Pharisæorum, et Sadducæorum, venientes ad baptismum suum, dixit eis : Progenies viperarum, quis demonstravit vobis fugere a ventura ira?

8. Facite ergo fructum dignum penitentiae.

⁵ Voy. *Isaïe*, 40, 3 et suiv. et les remarques.

⁶ Jean est la voix de celui qui crie dans le désert. Par ses cris, il réveille ceux qui sont plongés dans le sommeil du péché, le monde qui habite dans le désert. Il n'est point la parole de Dieu, qui rend enfants, mais seulement une voix qui réveille.

⁷ en aplanissant les montagnes (toute nature orgueilleuse), et en comblant les vallées (en déposant la fausse humilité); généralement en faisant disparaître tous les obstacles au salut, en renonçant aux mauvaises habitudes et aux penchants vicieux, etc.

⁸ d'un tissu fait des poils grossiers du chameau. C'était l'habit des gens les plus pauvres, et par conséquent des prophètes (4. *Rois*, 1, 8. *Hébr.* 11, 37).

⁹ Les sauterelles, qui, en Orient, sont très-grosses (3. *Moys.* 11, 21), et le miel des abeilles sauvages, forment la nourriture des classes les plus pauvres. Voilà quel était le Précurseur! Il foule aux pieds la mollesse et la sensualité charnelle.

¹⁰ Le concours pour entrer dans le royaume de Dieu est grand; mais c'est le petit nombre qui y entre sérieusement, et le très-petit nombre qui persévère.

¹¹ comme cela était déjà prescrit dans l'Ancien Testament (Voy. 3. *Moys.* 5, 5. note 6. 4. *Moys.* 5, 7). La reconnaissance des péchés n'est complétée que par la confession, de même que la pensée n'est complétée que par la parole.

¹² De même que les Juifs, dans les derniers temps, initiaient au judaïsme les Gentils qui voulaient se ranger parmi eux, sans que pour cela ils fussent formellement Juifs, de même saint Jean voulait initier les Juifs au règne à venir du Christ par son baptême, sans qu'il pût encore, par ce moyen, en faire des chrétiens. Saint Jean nous fait connaître lui-même (f. 11) le mérite de ce baptême.

¹³ Les Pharisiens, qui formaient une secte parmi les Juifs (Voy. la dernière remarque sur le 2^e livre des *Machabées*), tout en mettant de côté l'esprit de la loi, montraient un attachement particulier pour leur tradition et les pratiques extérieures de la religion; les Sadducéens étaient une espèce de libres-penseurs judaïsants, qui rejetaient la plus grande partie des enseignements du judaïsme. Les uns et les autres espéraient que leur doctrine s'établirait d'une manière stable dans le nouvel ordre de choses annoncé. Lorsqu'ils virent qu'ils s'étaient trompés, ils ne se firent plus baptiser (Voy. *Luc*, 7, 29. 30. *pl. b.* 21, 26).

¹⁴ Enfants d'aïeux (Grég., Jérôme) pervers, diaboliques (1. *Moys.* 3. *Apoc.* 12, 9. *Comp. pl. b.* 12, 34. 23, 33. *Jean*, 8, 44). L'expression paraît dure, mais le fond est vrai.

¹⁵ si vous persévérez dans vos dispositions. La colère à venir est le jugement de Dieu.

¹⁶ Accomplissez les œuvres de la loi (Voy. *Luc*, 3, 11).

9. et ne velitis dicere intra vos : Patrem habemus Abraham; **Nico** enim vobis quoniam potens est Deus de lapidibus istis suscitare filios Abrahæ.

10. Jam enim securis ad radicem arborum posita est. Omnis ergo arbor, quæ non facit fructum bonum, excidetur, et in ignem mittetur.

11. Ego quidem baptizo vos in aqua in poenitentiam : qui autem post me venturus est, fortior me est, cujus non sum dignus calcamenta portare : ipse vos baptizabit in Spiritu sancto, et igni.

12. Cujus ventilabrum in manu sua : et permundabit aream suam : et congregabit triticum suum in horreum, paleas autem comburet igni inextinguibili.

13. Tunc venit Jesus a Galilæa in Jordanem ad Joannem, ut baptizaretur ab eo.

14. Joannes autem prohibebat eum, dicens : Ego a te debeo baptizari, et tu venis ad me ?

15. Respondens autem Jesus,

9. Et ne pensez pas dire en vous-même : Nous avons Abraham pour père ¹⁷ ; car je vous déclare que Dieu peut faire naître de ces pierres mêmes des enfants à Abraham ¹⁸. *Jean*, 8, 32.

10. Car la cognée est déjà mise à la racine des arbres. Tout arbre donc qui ne produit point de bon fruit sera coupé et jeté au feu ¹⁹.

11. Pour moi, je vous baptise dans l'eau pour la pénitence ; mais celui qui doit venir après moi, est plus puissant que moi, et je ne suis pas digne de porter ses souliers ²⁰. C'est lui qui vous baptisera dans le Saint-Esprit et dans le feu ²¹. *Marc*, 1, 8. *Luc*, 3, 16. *Jean*, 1, 26. 27.

12. Il a le van en sa main, et il nettoiera parfaitement son aire ²² : il amassera son grain dans le grenier ; mais il brûlera la paille dans un feu qui ne s'éteindra jamais ²³.

13. Alors Jésus vint de Galilée au Jourdain trouver Jean, pour être baptisé par lui ²⁴.

14. Mais Jean s'en défendait, en disant : C'est moi qui dois être baptisé par vous, et vous venez à moi ?

15. Et Jésus lui répondit : Laissez-moi

ŷ. 9. — ¹⁷ Ne vous faites pas un mérite de la préférence extérieure que vous avez obtenue, de ce que vous descendez d'Abraham.

¹⁸ il peut en former des hommes et en faire des enfants spirituels d'Abraham (*Voy. Rom.* 9, 7. *Gal.* 3, 7).

ŷ. 10. — ¹⁹ Dieu est tout prêt à vous priver de son royaume en ce monde et en l'autre, et à vous précipiter dans l'enfer (*Pl. b.* 25, 41. 46. *Apoc.* 20). Comp. *Luc*, 13, 7.

ŷ. 11. — ²⁰ je ne suis pas digne de lui rendre les plus vils services que rendent les esclaves. Les souliers consistaient en des sandales qui s'attachaient aux pieds avec des courroies. Les attacher, les détacher et les porter à la main à l'entrée des appartements, était un service réservé aux esclaves.

²¹ Le baptême de saint Jean n'était qu'une cérémonie symbolique d'initiation à la vertu de pénitence, et il n'avait en lui-même aucune vertu efficace d'en haut, d'où il suit qu'il ne pouvait effacer les péchés. Le baptême de Jésus-Christ est joint à l'esprit de la grâce céleste, et il opère par lui-même avec une vertu régénératrice, en purifiant l'âme de ses péchés, en la sanctifiant et en l'embrasant de l'amour divin (Jérôme).

ŷ. 12. — ²² Il séparera les bons des méchants. En Orient, lorsque le blé est battu, on le jette au vent avec une pelle ; le bon grain retombe à terre, et la paille est emportée plus loin par le vent.

²³ Les bons seront reçus dans les demeures du Seigneur ; les méchants seront précipités dans un feu qui ne s'éteindra jamais (Comp. *Marc*, 9, 43. 45. *Matth.* 25, 46).

ŷ. 13. — ²⁴ Comp. *Marc*, 1, 9-11. *Luc*, 3, 21-23. *Jean*, 1, 32-34. Jésus se soumit à toute la loi (*Gal.* 4, 4), jusqu'à ce que, par sa mort sur la croix, il eût fait disparaître l'état de préparation, et que, par la grâce qu'il mérita aux hommes, il eût rendu inutiles les symboles et les cérémonies de l'ancienne Alliance ; c'est pour cela qu'il ne dédaigna pas de s'assujettir au baptême de saint Jean, qui était dans les vues de Dieu (Jérôme). Il voulut aussi, par cette démarche, se mettre au nombre des pécheurs, parce qu'il prenait leur place, et qu'il devait souffrir la punition qu'ils méritaient (Hil.).

faire pour cette heure; car c'est ainsi qu'il faut que nous accomplissions toute justice²⁵. Alors Jean ne lui résista plus.

16. Or Jésus ayant été baptisé, sortit aussitôt hors de l'eau, et en même temps les yeux lui furent ouverts, et il²⁶ vit l'Esprit de Dieu qui descendit en forme de colombe, et qui vint sur lui. *Luc*, 3, 22. 9, 35. 2. *Pier.* 1, 17.

17. Et au même instant une voix se fit entendre du ciel, qui disait : Celui-ci est mon Fils bien-aimé, en qui j'ai mis toutes mes complaisances²⁷.

dixit ei : Sine modo : sic enim decet nos implere omnem justitiam. Tunc dimisit eum.

16. Baptizatus autem Jesus, confestim ascendit de aqua; et ecce aperti sunt ei caeli : et vidit Spiritum Dei descendentem sicut columbam, et venientem super se.

17. Et ecce vox de caelis dicens : Hic est Filius meus dilectus, in quo mihi complacui.

CHAPITRE IV.

Jeûne de Jésus; il est tenté par le diable, il surmonte la tentation, il commence, après que Jean a été mis en prison, à prêcher dans la Galilée, il appelle quatre apôtres, et opère différents prodiges.

1. Alors Jésus fut conduit par l'Esprit¹ dans le désert² pour y être tenté par le diable³. *Marc*, 1, 12.

1. Tunc Jesus ductus est in desertum a Spiritu, ut tentaretur a diabolo.

1. 15. — ²⁵ Le mot *justice* est mis pour préceptes divins (Comme 5. *Moy.* 4, 5. 27, 10).

1. 16. — ²⁶ Jésus.

1. 17. — ²⁷ Aussitôt après le baptême de Jésus, Jean (*Jean*, 1, 32) et vraisemblablement plusieurs autres qui étaient présents, virent l'apparition dont il est ici parlé, et entendirent la voix descendue du ciel. C'était le témoignage de la divinité que le Saint-Esprit et le Père céleste rendaient au Fils de Dieu, comme pour l'accréditer sur la terre; c'était sa mission céleste (*Luc*, 4, 18. 21). De plus, c'était le baptême par l'Esprit et par le feu, qui en ce moment s'accomplissait sous une forme visible dans le premier homme de la race nouvelle, comme il devait s'accomplir par une opération invisible dans ses frères, ceux qui seraient régénérés en lui; car, quoique l'Esprit-Saint ne répande pas dans eux toute la plénitude incommensurable de ses grâces, et que le Père ne déclare pas mettre en eux ses complaisances comme dans son Fils, qui lui est semblable en tout, tous ceux qui sont régénérés ne laissent pas d'être justifiés par la grâce du Saint-Esprit, et ils deviennent véritablement, par la justification, les objets de la complaisance du Père. — Le Saint-Esprit apparut sous la forme corporelle d'une colombe, comme symbole de pureté et de douceur.

1. 1. — ¹ par le Saint-Esprit, dont il avait reçu immédiatement auparavant la plénitude dans son baptême (*Luc*, 4, 1).

² dans l'horrible désert de la Quarantaine, entre Jéricho et Jérusalem, ainsi que le rapporte la tradition.

³ pour se fortifier et se préparer dans la solitude et le silence, par le jeûne et la prière, à sa future mission, et pour souffrir les tentations de satan. C'est avec une convenance qui est dans la nature des choses, que dans ce chapitre la mission divine de Jésus-Christ est suivie de sa victoire sur la tentation de satan. De même que le premier homme fut tenté par satan, Jésus, le premier homme de la seconde race, voulut aussi être exposé à une tentation analogue, afin de nous servir d'exemple et de nous apprendre comment nous pourrions triompher des séductions de satan par la grâce, la prière et la parole de Dieu (Chrysost., Hil.).

2. Et cum jejunasset quadraginta diebus, et quadraginta noctibus, postea esurivit.

3. Et accedens tentator dixit ei : Si Filius Dei es, dic ut lapides isti panes fiant.

4. Qui respondens dixit : Scriptum est : Non in solo pane vivit homo, sed in omni verbo, quod procedit de ore Dei.

5. Tunc assumpsit eum diabolus in sanctam civitatem, et statuit eum super pinnaculum templi,

6. et dixit ei : Si Filius Dei es, mitte te deorsum. Scriptum est enim : Quia angelis suis mandavit de te, et in manibus tollent te, ne forte offendas ad lapidem pedem tuum.

2. Et ayant jeûné quarante jours et quarante nuits ⁴, il eut faim ensuite ⁵.

3. Et le tentateur s'approchant, lui dit : Si vous êtes le Fils de Dieu ⁶, dites que ces pierres deviennent des pains ⁷.

4. Jésus lui répondit : Il est écrit ⁸ : L'homme ne vit pas seulement de pain, mais de toute parole qui sort de la bouche de Dieu ⁹. *Luc*, 4, 4.

5. Le diable alors le transporta dans la ville sainte, et le mettant sur le haut du temple ¹⁰,

6. il lui dit : Si vous êtes le Fils de Dieu, jetez-vous en bas ; car il est écrit : Il a ordonné à ses anges d'*avoir soin* de vous, et ils vous soutiendront de leurs mains, de peur que vous ne heurtiez le pied contre quelque pierre ¹¹.

† 2. — ⁴ Moïse (5. *Moys.* 9, 9, 18) et Elie (3. *Rois*, 19, 8) jeûnèrent le même espace de temps ; Israël, comme figure de l'humanité coupable, demeura quarante ans dans le désert (*Ps.* 94, 10). Pendant ces quarante jours, Jésus, selon *saint Luc*, 4, 2, ne prit absolument aucune nourriture. Plusieurs saints personnages se sont depuis abstenus de tout aliment pendant un temps considérable.

⁵ Le rassasiement surnaturel, par la méditation et la prière, fit taire absolument pendant tout ce temps-là, durant les quarante jours mentionnés, le sentiment naturel de la faim, jusqu'à ce que, par la volonté de Dieu, après ce laps de temps, ce sentiment se fit de nouveau sentir. L'histoire des saints nous fournit à cet égard des exemples vraiment surprenants.

† 3. — ⁶ On ne doit pas être étonné que satan eût cette connaissance, puisque Jean-Baptiste avait rendu à la dignité de Jésus un témoignage public (*Jean*, 1, 34). Cependant le Sauveur n'ayant rien dans son extérieur que de bas et d'humble, satan hésitait encore. Ce fut afin de lever ce doute qu'il voulut éprouver et tenter Jésus (Ambr.).

⁷ Faites servir votre puissance divine à vous procurer du pain pour apaiser votre faim, et généralement pour satisfaire vos besoins personnels. Jésus, avec une charité pleine d'abnégation, ne servit toute sa vie que Dieu et les hommes. Il est vraisemblable que pendant son jeûne il avait offert de nouveau ce sacrifice à son Père céleste ; c'est pourquoi satan s'efforçait de le porter à la recherche de lui-même.

† 4. — ⁸ Le Sauveur repousse chaque tentation avec la parole divine. — Agissez de même (Comp. *Ephés.* 6, 17).

⁹ Voy. 5. *Moys.* 8, 3. L'homme ne vit pas seulement des aliments ordinaires, mais de la parole de Dieu, par laquelle tout a été fait et tout est conservé (*Ps.* 32, 6). Cette parole peut encore faire servir à la nourriture d'autres choses, comme, par exemple, la manne parmi les Israélites, la prière et la méditation (Hil.). Plusieurs saints n'ont vécu, pendant de longues années, qu'à la participation au très-saint Sacrement de l'Autel. — Tout dépend de la bénédiction de Dieu ; Dieu n'est astreint à aucun moyen particulier.

† 5. — ¹⁰ Il le transporta au milieu des airs, et le plaça sur l'un des toits des bâtiments du temple (Jérôme, Grégoire, Thomas, etc.). On entend ordinairement le toit de cette colonnade près de laquelle était située la profonde vallée de la montagne sur laquelle le temple était bâti. Nous ne devons pas être surpris que le Seigneur ait permis que cela lui arrivât : n'a-t-il pas permis que les instruments du satan l'attachassent à la croix ? En le transportant ainsi par les airs, satan espérait peut-être inspirer à Jésus une présomption qui le porterait à se précipiter, selon ses désirs, du haut du pinnacule du temple.

† 6. — ¹¹ Voy. *Ps.* 90, 11. Satan tenta d'abord le Sauveur de sensualité ; maintenant il le tente d'orgueil (de témérité).

7. Jésus lui répondit : Il est aussi écrit : Vous ne tenterez point le Seigneur votre Dieu ¹².

8. Le diable le transporta encore sur une montagne fort haute; et lui montrant tous les royaumes du monde et la gloire qui les accompagne,

9. il lui dit : Je vous donnerai toutes ces choses, si en vous prosternant vous m'adorez ¹³.

10. Mais Jésus lui répondit : Retire-toi, Satan; car il est écrit : Vous adorez le Seigneur votre Dieu, et vous servirez lui seul ¹⁴.

11. Alors le diable le laissa; et on même temps des anges s'approchèrent, et ils le servaient ¹⁵.

12. Or Jésus ayant entendu dire que Jean avait été mis en prison ¹⁶, se retira dans la Galilée ¹⁷; Marc, 1, 14. Luc, 4, 14. Jean, 4, 43.

13. et quittant la ville de Nazareth, il vint demeurer à Capharnaüm, ville maritime ¹⁸, sur les confins de Zabulon et de Nephthali ¹⁹,

14. afin que cette parole du prophète Isaïe fût accomplie ²⁰ :

15. La terre de Zabulon et la terre de Nephthali, le chemin de la mer au-delà du Jourdain ²¹, la Galilée des nations ²²,

16. ce peuple, qui était assis dans les ténèbres, a vu une grande lumière : et la lumière s'est levée sur ceux qui étaient assis dans la région de l'ombre de la mort ²³.

17. Depuis ce temps-là, Jésus commença à prêcher, en disant : Faites pénitence, car

7. Ait illi Jesus : Rursum scriptum est : Non tentabis Dominum Deum tuum.

8. Iterum assumpsit eum diabolus in montem excelsum valde : et ostendit ei omnia regna mundi, et gloriam eorum,

9. et dixit ei : Hæc omnia tibi dabo, si cadens adoraveris me.

10. Tunc dixit ei Jesus : Vade, Satana : scriptum est enim : Dominum Deum tuum adorabis, et illi soli servies.

11. Tunc reliquit eum diabolus : et ecce angeli accesserunt, et ministrabant ei.

12. Cum autem audisset Jesus quod Joannes traditus esset, secessit in Galileam

13. et, relicta civitate Nazareth, venit, et habitavit in Capharnaum maritima, in finibus Zabulon et Nephtholim :

14. ut adimpleretur quod dictum est per Isaiam prophetam :

15. Terra Zabulon, et terra Nephtholim, via maris trans Jordanem, Galilæa gentium,

16. populus qui sedebat in tenebris, vidit lucem magnam : et sedentibus in regione umbræ mortis, lux orta est eis.

17. Exinde cepit Jesus prædicare, et dicere : Pœnitentiam

7. 7. — ¹² Voy. 5. Moys. 6, 16.

7. 9. — ¹³ Le prince de ce monde (Jean, 12, 31. 14, 30. 16, 11) le transporta de dessus le pinacle au sommet d'une haute montagne; il lui montra tous les royaumes de la terre vers les quatre régions du monde; il traça le tableau de leur gloire, et il ajouta qu'il lui donnerait tout, s'il voulait l'adorer. C'est là le dernier vœu de satan, se mettre à la place de Dieu. Sa dernière tentation fut aussi la plus séduisante et la plus dangereuse : celle d'avoir, de posséder — la volupté des yeux.

7. 10. — ¹⁴ Voy. 5. Moys. 6, 13.

7. 11. — ¹⁵ lui apportèrent ce dont son humanité sainte avait besoin, et l'adorèrent. — Celui qui triomphe de satan est récompensé par la société et les consolations des anges.

7. 12. — ¹⁶ Voy. pl. b. chap. 14

¹⁷ pour ne pas éprouver le même sort. Son heure n'était pas encore venue.

7. 13. — ¹⁸ près du lac de Génésareth, la mer de Galilée.

¹⁹ Les territoires des tribus de Zabulon et de Nephthali confinèrent à cette mer, l'un du côté du nord, l'autre du côté du sud.

7. 14. — ²⁰ Voy. Isaïe, 9, 1. 2. et les notes.

7. 15. — ²¹ Quelques-uns entendent par cette voie celle de Zabulon et de Nephthali; d'autres, la rive orientale de la mer.

²² la Galilée, où beaucoup de païens habitaient parmi les Juifs.

7. 16. — ²³ Les expressions « Ténèbres et ombres de la mort » sont des figures de l'ignorance des Galiléens qui vivaient parmi les Gentils.

agite : appropinquavit enim regnum cœlorum.

18. Ambulans autem Jesus juxta mare Galilææ, vidit duos fratres, Simonem, qui vocatur Petrus, et Andream fratrem ejus, mittentes rete in mare (erant enim piscatores),

19. et ait illis : Venite post me, et faciam vos fieri piscatores hominum.

20. At illi continuo relictis retibus secuti sunt eum.

21. Et procedens inde, vidit alios duos fratres, Jacobum Zebedæi, et Joannem fratrem ejus in navi cum Zebedæo patre eorum, reficientes retia sua : et vocavit eos.

22. Illi autem, statim relictis retibus et patre, secuti sunt eum.

23. Et circuibat Jesus totam Galilæam, docens in synagogis eorum, et prædicans Evangelium regni : et sanans omnem languorem, et omnem infirmitatem in populo.

24. Et abiit opinio ejus in totam Syriam, et obtulerunt ei omnes male habentes, variis languoribus et tormentis comprehensos, et qui

le royaume des cieus est proche ²⁶. *Marc*, 1, 14-21. *Luc*, 5, 2-11.

18. Or Jésus marchant le long de la mer de Galilée, vit deux frères, Simon appelé Pierre ²⁵, et André, son frère, qui jetaient leurs filets dans la mer (car ils étaient pêcheurs);

19. et il leur dit : Suivez-moi, et je vous ferai devenir pêcheurs d'hommes ²⁶.

20. Eux aussitôt, laissant là leurs filets, le suivirent ²⁷.

21. De là, s'avançant, il vit deux autres frères, Jacques, fils de Zébédée ²⁸, et Jean, son frère, dans une barque avec Zébédée, leur père, qui raccommodaient leurs filets; et il les appela.

22. En même temps ils quittèrent leurs filets ²⁹ et leur père, et ils le suivirent ³⁰.

23. Et Jésus parcourait toute la Galilée, enseignant dans leurs synagogues ³¹, prêchant l'Évangile du royaume ³², et guérissant toutes les langueurs et toutes les infirmités parmi le peuple ³³.

24. De sorte que sa réputation se répandit par toute la Syrie, et on lui présenta tous ceux qui étaient malades et affligés de diverses sortes de maux et de douleurs, des possédés ³⁴,

γ. 17. — ²⁴ Voy. *pl. h. 3*, 2. Jésus rattache sa prédication à celle de son précurseur, et il parut sur la scène du monde après que celui-ci l'eut quittée, comme le soleil paraît après l'aurore. — La pénitence et la foi, c'est là le texte de toute prédication.

γ. 18. — ²⁵ Simon était fils de Jonas, de Bethsaïde, près de la mer de Galilée. Il avait déjà auparavant reçu le nom de Pierre dans la Judée, lorsque Jésus le vit pour la première fois (Voy. *Jean*, 1, note 44).

γ. 19. — ²⁶ pour soustraire les hommes à la perte du monde, et les gagner pour le ciel (Comp. *Jér.* 16, 16. *Ezéch.* 37, 10). Un docteur doit avoir une vocation divine.

γ. 20. — ²⁷ Quiconque veut servir Jésus-Christ dans les fonctions de docteur ou autrement doit dire adieu au monde, en y renonçant par les dispositions de son cœur.

γ. 21. — ²⁸ Jacques, dont il est ici parlé, est appelé l'Ancien, pour le distinguer de l'apôtre Jacques, fils d'Alphée.

γ. 22. — ²⁹ Dans le grec : leur barque.

³⁰ Les devoirs qu'impose la nature ne cessent jamais d'obliger, mais ils doivent céder à l'attrait de la grâce (Hil.). Le Seigneur fit choix, pour ses apôtres, de pêcheurs ignorants, afin qu'on n'attribuât point la propagation de la foi à la science ni à l'éloquence (Jérôme).

γ. 23. — ³¹ dans les lieux de prière et de réunion.

³² l'heureuse nouvelle de l'avènement du royaume de Dieu (Voy. *pl. h. 3*, 2).

³³ Tout mal vient du péché; celui qui doit faire disparaître le péché guérit aussi les corps.

γ. 24. — ³⁴ ceux en qui habitaient des démons; c'est par là qu'ils se distinguent de ceux qui étaient simplement obsédés du démon. Les possédés ne sont pas de simples malades (épileptiques, hypocondriaques, mélancoliques), comme le montre l'histoire des pourceux (*Pl. h. 3*, 31. 32); car les maladies ne demandent point

des lunatiques ³⁶, des paralytiques ³⁶, et il les guérit.

25. Et une grande multitude de peuple le suivit de Galilée, de Décapolis ³⁷, de Jérusalem, de Judée, et d'au-delà du Jourdain. *Marc*, 3, 7. *Luc*, 6, 17.

daemonia habebant, et lunaticos, et paralyticos, et curavit eos :

25. et secuta sunt eum turbæ multæ de Galilæa, et Decapoli, et de Jerosolymis, et de Judæa, et de trans Jordanem.

CHAPITRE V.

SERMON SUR LA MONTAGNE.

Quels sont les heureux. Les apôtres lumière et sel de la terre. Éternité de la loi. Enseigner et faire. La nouvelle justice. Charité et pardon des injures. Adultère dans le cœur. S'arracher l'œil. Indissolubilité du mariage. Jurements. Patience dans les souffrances. Amour des ennemis. La perfection.

1. Jésus voyant le peuple, monta sur une montagne ¹; et s'étant assis, ses disciples s'approchèrent de lui ²;

2. et ouvrant sa bouche, il les enseignait, en disant ³ :

3. Bienheureux les pauvres d'esprit; parce que le royaume des cieux est à eux ⁴. *Luc*, 6, 20.

1. Videns autem Jesus turbas, ascendit in montem, et cum sedisset, accesserunt ad eum discipuli ejus;

2. et aperiens os suum docebat eos, dicens :

3. Beati pauperes spiritu : quoniam ipsorum est regnum cælorum.

qu'il leur soit permis d'entrer dans des pourceaux, et bien moins encore l'imagination d'un malade peut-elle précipiter un troupeau de pourceaux dans la mer. Le diable (celui qui pique un talon, qui s'efforce par ses artifices de nuire à Dieu et à son Eglise (1. *Moys.* 3, 15), lorsqu'une fois il fut certain de l'avènement du Fils de Dieu, se leva avec toute sa puissance pour soutenir son règne, fondé par le péché sur la terre. De là le grand nombre de possédés du temps de Jésus-Christ, et la fureur diabolique des Juifs contre le Sauveur. Il cherchait à annihiler le Christ, et ses efforts tendaient, avec une violence toujours croissante, à détruire son royaume; mais il n'atteignit point son but, et sa malice tourna à sa propre perte.

³⁶ c'est-à-dire ceux qui étaient atteints d'épilepsie.

³⁶ c'est-à-dire ceux que la paralysie ou l'apoplexie avait privés en tout, ou en partie, de l'usage de leurs membres.

γ. 25. — ³⁷ A l'orient de la mer de Galilée était un district comprenant dix villes, qui étaient en très-grande partie peuplées de Gentils.

γ. 1. — ¹ Comp. *Luc*, 6, 17-40. D'après saint Luc, le Sauveur descendit de la montagne. On peut concilier les deux récits en supposant que Jésus, après avoir fait sa prière sur la montagne, descendit pour annoncer la parole divine au peuple rassemblé au pied, mais qu'ensuite, la foule allant toujours croissant, il gagna de nouveau la hauteur, afin de pouvoir mieux s'en faire entendre. Encore aujourd'hui on montre dans le voisinage de Génésareth cette montagne, qui est appelée montagne des Béatitudes.

² les apôtres dont il avait fait choix. Ils se tenaient auprès de lui par distinction, et ils servaient aussi à refouler les flots tumultueux du peuple.

γ. 2. — ³ Le discours qui suit ne fut pas prononcé au commencement même de la prédication de Jésus-Christ, mais plus tard. Saint Matthieu le donne en cet endroit pour apprendre sans délai à ses lecteurs, sortis du milieu des Juifs, ce qu'ils devaient attendre de la nouvelle loi, et en quoi elle se distinguait de l'ancienne. Tout le discours est comme une vaste porte par laquelle le saint évangéliste nous initie à l'esprit propre de l'Évangile.

γ. 3. — ⁴ Heureux sont (en ce monde et en l'autre) ceux dont le cœur n'est point

4. Beati mites : quoniam ipsi possidebunt terrain.

5. Beati, qui lugent : quoniam ipsi consolabuntur.

6. Beati, qui esuriunt, et sitiunt iustitiam : quoniam ipsi saturabuntur.

7. Beati misericordes : quoniam ipsi misericordiam consequentur.

8. Beati mundo corde : quoniam ipsi Deum videbunt.

9. Beati pacifici : quoniam filii Dei vocabuntur.

4. Bienheureux ceux qui sont doux ⁶; parce qu'ils posséderont la terre ⁶. *Ps.* 36, 11.

5. Bienheureux ceux qui pleurent ⁷; parce qu'ils seront consolés ⁸. *Isaïe*, 61, 1. 3.

6. Bienheureux ceux qui sont affamés et altérés de la justice ⁹; parce qu'ils seront rassasiés.

7. Bienheureux ceux qui sont miséricordieux ¹⁰; parce qu'ils obtiendront eux-mêmes miséricorde.

8. Bienheureux ceux qui ont le cœur pur ¹¹; parce qu'ils verront Dieu ¹². *Ps.* 23, 4.

9. Bienheureux les pacifiques ¹³; parce qu'ils seront appelés enfants de Dieu ¹⁴.

attaché aux biens de la terre, qui en supportent la privation avec patience, et qui, dans la possession de ses biens, tendent par leurs désirs vers les biens du ciel avec autant d'ardeur que s'ils ne les possédaient point (1. *Cor.* 7, 29. 30); ils portent en eux-mêmes le ciel dans leur cœur chrétien, et ils le posséderont aussi dans l'autre monde (*Voy. pl. h.* 3, 2). Au contraire, ceux qui ne sont point dans ces dispositions, sont au nombre de ces riches que le Seigneur frappe de sa malédiction (*Luc*, 6, 24. Jérôme, Basil., Bern.). Les biens de la terre comprennent tout ce qu'il y a en nous de terrestre, tout ce que nous avons et tout ce que nous pouvons. Celui qui sous tous les rapports est pauvre, peut aussi être appelé humble. C'est pourquoi plusieurs saints Pères (Hil., Aug., Chrys., Ambr.) par les pauvres d'esprit entendent les humbles. Le monde dit : Combien sont heureux les riches, ceux qui possèdent l'argent et toutes sortes de biens.

γ. 4. — ⁶ ceux qui ne s'irritent point, qui ne se querellent point, qui ne se disputent point, mais qui aiment mieux souffrir et se taire (Aug., Thom.). Le monde dit : O combien sont heureux ceux qui peuvent triompher de tout, surmonter tous les obstacles et prendre partout la haute main !

⁶ partout ils vivront dans la paix et dans le repos (Chrys.) de plus ils posséderont l'héritage à venir (August.). Sous le nom de richesses de la terre, les prophètes désignent souvent, par figure, le ciel. Dans le grec, la seconde béatitude est mise à la place de la troisième, et réciproquement.

γ. 5. — ⁷ qui gémissent en ce monde sur leur misère propre et sur celle d'autrui, sur le péché, les souffrances, etc.

⁸ déjà ici-bas, par les consolations de l'Évangile, par la consolation d'appartenir à Dieu comme souffrant dans de saintes dispositions; au-delà de la vie, par les récompenses éternelles. Le monde dit : O combien sont heureux ceux qui peuvent toujours être dans la joie et toujours rire !

γ. 6. — ⁹ ceux qui éprouvent un ardent désir de la vertu et du bonheur céleste (Jérôme). D'après *saint Luc*, 6, 21. le sens pourrait être encore : Heureux sont ceux qui avec un cœur droit ont faim et soif, soit parce qu'ils s'abstiennent d'eux-mêmes de nourriture, soit parce qu'ils sont dans le besoin; ils seront rassasiés d'une autre manière en ce monde et en l'autre. Le monde dit : Combien heureux sont ceux qui voient toujours accomplis les vœux qu'ils forment pour les biens de cette vie, qui sont toujours rassasiés !

γ. 7. — ¹⁰ ceux qui compaissent aux maux de leurs semblables, et qui leur portent, autant qu'il est en eux, un secours efficace.

γ. 8. — ¹¹ ceux qui ont un cœur chaste, exempt de péché, pur de toute affection aux choses de la terre, un cœur angélique enfin (Jérôme, Grégoire de Nisse, Aug.).

¹² car il n'y a qu'un cœur pur qui puisse voir Dieu. Même ici-bas, nous ne pouvons voir Dieu, sa vérité, qu'à proportion que nous conservons la pureté de cœur.

γ. 9. — ¹³ ceux qui conservent une paix constante avec eux-mêmes et avec leurs semblables. La paix est en nous quand l'ordre de la justice, que le péché a détruit, est rétabli, quand le corps est soumis à l'esprit, et l'esprit à Dieu (Aug.). C'est là l'état de perfection, de consommation, et c'est pourquoi il est dès ce monde même récompensé par le sentiment divin de la paix, par l'avant-goût de la félicité éternelle (*Jean*, 14, 27).

¹⁴ c'est-à-dire, parce qu'ils sont les enfants de Dieu (être appelés est la même

10. Bienheureux ceux qui souffrent persécution pour la justice ¹⁵; parce que le royaume des cieux est à eux. *1. Pier.* 2, 19. 8, 14. 4, 14.

11. Vous serez bienheureux, lorsque les hommes vous chargeront de malédictions, qu'ils vous persécuteront, et qu'ils diront faussement toute sorte de mal contre vous à cause de moi.

12. Réjouissez-vous, et tressaillez de joie; parce qu'une grande récompense vous est réservée dans les cieux: car c'est ainsi qu'ils ont persécuté les prophètes qui ont été avant vous ¹⁶.

13. Vous êtes le sel de la terre; que si le sel perd sa force, avec quoi le salera-t-on? Il n'est plus bon à rien qu'à être jeté dehors, et à être foulé aux pieds par les hommes ¹⁷. *Marc.* 9, 49. *Luc.* 14, 34.

14. Vous êtes la lumière du monde ¹⁸; une ville située sur une montagne ne peut être cachée ¹⁹:

15. et on n'allume point une lampe pour la mettre sous le boisseau ²⁰, mais on la met sur le chandelier, afin qu'elle éclaire tous ceux qui sont dans la maison. *Marc.* 4, 21. *Luc.* 8, 16. et 11, 33.

16. Ainsi que votre lumière luise devant les hommes, afin qu'ils voient vos bonnes

10. Beati, qui persecutionem patiuntur propter justitiam: quoniam ipsorum est regnum celorum.

11. Beati estis cum maledixerint vobis, et persecuti vos fuerint, et dixerint omne malum adversum vos mentientes, propter me:

12. gaudete, et exultate, quoniam merces vestra copiosa est in caelis; sic enim persecuti sunt prophetas, qui fuerant ante vos.

13. Vos estis sal terrae. Quod si sal evanuerit, in quo salietur? Ad nihilum valet ultra, nisi ut mittatur foras, et conculcetur ab hominibus.

14. Vos estis lux mundi. Non potest civitas abscondi supra montem posita;

15. neque accendunt lucernam, et ponunt eam sub modio, sed super candelabrum, ut luceat omnibus qui in domo sunt.

16. Sic luceat lux vestra coram hominibus, ut videant opera ves-

chose qu'être; car le nom désigne la nature d'une chose). Ils sont revêtus de la qualité d'enfants de Dieu, ils sont rentrés dans les rapports primitifs qui les unissaient à Dieu, en rétablissant en eux-mêmes l'ordre qui les a conduits à la perfection (*voy. note précéd.*); ils sont devenus semblables à Jésus-Christ, l'homme de la paix, qui possède et qui donne la paix, qui est le restaurateur de tout ordre (*Ephés.* 2, 4 et suiv.); ils deviennent ainsi, en qualité d'enfants, les héritiers de Dieu.

ŷ. 10. — ¹⁵ même jusqu'à la mort, à cause de ma doctrine. Les huit béatitudes forment dans leur ensemble les trois degrés qui nous élèvent à Dieu: la purgation (par l'humilité, la douceur, la pénitence, ŷ. 3. 4. 5), la sanctification (par le désir et l'acquisition de toutes les vertus, surtout par l'amour, ŷ. 6. 7), l'union avec Dieu (par une entière pureté de cœur, par la paix et par les souffrances supportées en vue de Dieu, ŷ. 8. 9. 10). Saint Augustin dit admirablement à ce sujet: A quel prix achète-t-on le royaume de Dieu? Au prix de l'humilité, la domination; au prix de la douleur, la joie; au prix du travail, le repos; au prix de l'anéantissement, la gloire: au prix de la mort, la vie. — A la suite des maximes sur la béatitude, lesquelles renferment en peu de mots l'esprit de la doctrine chrétienne, vient une instruction, ŷ. 11-17, qui regarde principalement les apôtres.

ŷ. 12. — ¹⁶ *Voy. pl. b. 21, 33.*

ŷ. 13. — ¹⁷ Comme le sel, vous avez aussi la destination particulière de préserver les hommes sur la terre de la corruption (de la dépravation des mœurs, de la régénération intérieure *voy. note 13*), et de les rendre de bon goût, agréables à Dieu; que les persécutions ne vous empêchent point de remplir votre destination. Que si vous manquez de force pour y correspondre, bien plus si vous êtes fades, animés de sentiments terrestres, quel usage pourra-t-on faire de vous? On vous jettera comme quelque chose d'inutile.

ŷ. 14. — ¹⁸ Vous êtes destinés à éclairer le monde, à l'instruire par vos enseignements.

¹⁹ Marchez donc en toute liberté, sans crainte des persécutions.

ŷ. 15. — ²⁰ car elle s'y éteint. Ainsi ne craignez pas; car la crainte éteindrait votre lumière.

tra bona, et glorificent Patrem vestrum, qui in caelis est.

17. Nolite putare quoniam veni solvere legem, aut prophetas : non veni solvere, sed adimplere.

18. Amen quippe dico vobis, donec transeat caelum et terra, iota unum, aut unus apex non præteribit a lege, donec omnia fiant.

19. Qui ergo solverit unum de mandatis istis minimis, et docuerit sic homines, minimus vocabitur in regno caelorum : qui autem fecerit et docuerit, hic magnus vocabitur in regno caelorum.

20. Dico enim vobis, quia nisi abundaverit justitia vestra plus quam Scribarum et Phariseorum, non intrabitis in regnum caelorum.

21. Audistis quia dictum est antiquis : Non occides : qui autem occiderit, reus erit iudicio.

œuvres, et qu'ils glorifient votre Père qui est dans les cieux. 1. *Pier.* 2, 12.

17. Ne pensez pas que je sois venu détruire la loi ou les prophètes : je ne suis pas venu les détruire, mais les accomplir²¹.

18. Car, je vous le dis en vérité, le ciel et la terre ne passeront point que tout ce qui est dans la loi ne soit accompli parfaitement, jusqu'à un seul iota et à un seul point²². *Luc.* 16, 17.

19. Celui donc qui violera l'un de ces moindres commandements, et qui apprendra aux hommes à les violer, sera appelé²³ le dernier dans le royaume des cieux²⁴ ; mais celui qui fera et enseignera, sera grand dans le royaume des cieux²⁵. *Jac.* 2, 10.

20. Car je vous dis que si votre justice n'est pas plus abondante que celle des Scribes et des Pharisiens²⁶, vous n'entrerez point dans le royaume des cieux. *Luc.* 11, 39.

21. Vous avez appris qu'il a été dit aux anciens : Vous ne tuerez point ; et quiconque tuera méritera d'être condamné par le jugement²⁷. 2. *Moy.* 20, 13. 5. *Moy.* 6, 17.

§. 17. — ²¹ Vous devez d'autant moins craindre de vous conduire avec courage, que je ne suis point venu pour détruire les prescriptions de la religion mosaïque, mais pour les perfectionner et les rétablir dans un sens plus élevé. Selon les saints Pères, Jésus-Christ accomplit la loi en se conformant avec les dispositions les plus parfaites à tout ce que la loi morale prescrivait, et en le faisant observer par ses disciples ; ensuite, comme vous le montre ce qui suit, en apprenant à entendre la loi morale dans son véritable esprit, et en donnant la grâce pour l'accomplir ; enfin non-seulement en suivant la loi cérémonielle avec exactitude, mais encore en la renouvelant d'une manière plus élevée, dans l'esprit et la vérité.

§. 18. — ²² Je vous donne l'assurance que la plus petite partie de ce qu'il y a de substantiel dans la loi, ne demeurera point sans accomplissement (dans le sens de la note 21), jusqu'au temps où le monde passera, jusqu'à ce que se transformant, pour ainsi dire, il se change dans le royaume du ciel (*Comp.* 13, 39. 2. *Pier.* 3, 7. *Apoc.* 21, 1).

§. 19. — ²³ c'est-à-dire, sera.

²⁴ Les pharisiens regardaient comme très-petits, c'est-à-dire ne regardaient pas comme des commandements obligatoires, les préceptes qui régissent les pensées et les désirs des hommes (2. *Moy.* 20, 17. voy. aussi ce qui suit), et ils se contentaient de se conformer à la lettre de la loi, sans se mettre en peine d'en suivre l'esprit. Au contraire, Jésus-Christ, dont la nouvelle religion consiste dans la conversion du cœur, dans la sanctification radicale de tout l'homme intérieur, dit : Quiconque ne tient pas compte des préceptes qui tendent à la sanctification du cœur, seul moyen d'accomplir parfaitement la loi, et qui propage cet enseignement, ne peut appartenir au royaume du ciel, être un de ses membres vivants, soit en ce monde soit en l'autre (Aug., Jérôme, Chrys.).

²⁵ celui-là appartiendra au royaume céleste, où il n'y a que des grands, des rois du ciel, des enfants de Dieu, des co-héritiers de Jésus-Christ (Aug.).

§. 20. — ²⁶ lesquels n'observent la loi que selon la lettre, et non selon l'esprit, et qui, par conséquent, ne l'accomplissent pas ; qui s'en tenant aux œuvres extérieures de la justice, ne se mettent point en peine d'acquiescer la sainteté du cœur, voie unique pour arriver à une parfaite justice.

§. 21. — ²⁷ Ces dernières paroles étaient une maxime nouvelle des docteurs juifs dans l'interprétation des Ecritures. Dans les plus anciens temps, les Juifs ont eu deux sortes de lieux où se rendait la justice : le tribunal (le jugement), qui était

22. Mais moi je vous dis, que quiconque se mettra en colère ²⁹ contre son frère, méritera d'être condamné par le jugement; que celui qui dira à son frère : Raca ³⁰, méritera d'être condamné par le conseil ³¹; et que celui qui lui dira : Vous êtes un fou ³¹, méritera d'être condamné au feu de l'enfer ³².

23. Si donc lorsque vous présentez votre offrande à l'autel, vous vous souvenez que votre frère a quelque chose contre vous,

24. laissez-là votre offrande devant l'autel, et allez vous réconcilier auparavant avec votre frère; et puis vous reviendrez offrir votre offrande ³³.

25. Accordez-vous promptement avec votre adversaire, pendant que vous êtes en chemin avec lui, de peur que votre adversaire ne vous livre au juge, et que le juge ne vous livre au ministre, et que vous ne soyez mis en prison. *Luc*, 12, 58.

26. Je vous le dis en vérité, vous ne sor-

22. Ego autem dico vobis; quia omnis, qui irascitur fratri suo, reus erit iudicio. Qui autem dixerit fratri suo: Raca, reus erit concilio. Qui autem dixerit: Fatue, reus erit gehennæ ignis.

23. Si ergo offers munus tuum ad altare, et ibi recordatus fueris quia frater tuus habet aliquid adversum te:

24. relinque ibi munus tuum ante altare, et vade prius reconciliari fratri tuo: et tunc veniens offers munus tuum.

25. Esto consentiens adversario tuo cito dum es in via cum eo: ne forte tradat te adversarius iudici, et iudex tradat te ministro: et in carcerem mittaris.

26. Amen dico tibi, non exies

établi dans chaque ville, et qui se composait des prêtres et des chefs de familles, et le haut tribunal (le haut conseil, le sanhédrin), composé de soixante-douze membres, qui siégeait à Jérusalem, et auquel appartenait la décision des procès, et des affaires d'une importance majeure. — * D'autres pensent que le sanhédrin, tel qu'il existait du temps de notre Seigneur, est beaucoup moins ancien (*Voy. D. Calmet, Dict. de la Bible*).

† 22. — ²⁹ sous-entendez: sans (une juste) raison, et sans charité; car il y a des cas où une sorte de colère, de mécontentement, devient chose permise, pourvu que d'ailleurs il procède de la charité, et qu'il ait pour fin la gloire de Dieu et le salut du prochain.

²⁹ Vaurien.

³⁰ par le haut conseil (*Voy. note 27*).

³¹ c'est-à-dire un impie, un scélérat (*Voy. Ps. 13, 1*).

³² Le sens des verset 21, 22 est: Vos pères ont reçu dans le désert ce commandement: Vous ne tuerez point. Vos lecteurs n'en font l'application qu'au meurtre réel, et ils livrent le meurtrier à la justice. Moi, au contraire, je vous dis que ce précepte défend aussi les fautes contre la charité, par colère et par contumélie, et que celui qui, par défaut de charité, s'irrite contre son frère, est déjà condamné à mon tribunal, spécialement, s'il manifeste le ressentiment qu'il nourrit en lui-même, par des signes extérieurs d'outrage, mais surtout s'il blesse d'une manière considérable l'honneur de son prochain; dans ce cas il encourt même la condamnation éternelle (*Aug., Hil., Chrys.*). Il ne faut pas prendre dans le verset 22 le jugement et le conseil, dans un sens littéral; cela veut dire seulement, qu'une légère faute contre la charité sera punie d'une peine légère, et qu'une faute grave sera punie de la damnation (*Aug.*). Les deux mots outrageants *raca* et *fou*, sont mis en général pour une atteinte plus ou moins grave portée à la charité. Il est dit généralement à la fin: Il sera passible comme du feu de la Géhenne. La Géhenne était une vallée près de Jérusalem, où l'on brûlait les victimes offertes au dieu Moloch (*1. Rois, 23, 10*), et où l'on faisait consumer par le feu, comme dans une voirie, tout ce qui était impur. C'est pour cela que dans la suite la Géhenne fut le nom de l'enfer, de l'étang de feu, où est jeté tout ce qu'il y a de corrompu, du cloaque moral de la terre.

† 24. — ³³ L'exemption de tout sentiment contraire à la charité († 22.) et la réconciliation, en cas qu'on ait quelque ressentiment, sont d'une telle nécessité, que, sans cela, aucune pratique extérieure de religion, telle que, par exemple, l'oblation d'un sacrifice, n'est agréable à Dieu.

inde, donec reddas novissimum quadrantem.

27. Audistis quia dictum est antiquis : Non mœchaberis.

28. Ego autem dico vobis : quia omnis qui viderit mulierem ad concupiscendum eam, jam mœchatus est eam in corde suo.

29. Quod si oculus tuus dexter scandalizat te, erue eum, et projice abs te : expedit enim tibi ut pereat unum membrorum tuorum, quam totum corpus tuum mittatur in gehennam.

30. Et si dextra manus tua scandalizat te, abscide eam, et projice abs te : expedit enim tibi ut pereat unum membrorum tuorum, quam totum corpus tuum eat in gehennam.

31. Dictum est autem : Quicumque dimiserit uxorem suam, det ei libellum repudii.

32. Ego autem dico vobis : Quia omnis qui dimiserit uxorem suam, excepta fornicationis causa, facit eam mœchari ; et qui dimissam duxerit, adulterat.

33. Iterum audistis quia dictum est antiquis : Non perjurabis : reddes autem Domino juramenta tua.

34. Ego autem dico vobis, non

tirez point de là, que vous n'avez payé jusqu'à la dernière obole ³⁴.

27. Vous avez appris qu'il a été dit aux anciens : Vous ne commettrez point d'adultère. 2. *Moys.* 20, 14.

28. Mais moi je vous dis, que quiconque aura regardé une femme avec désir pour elle, a déjà commis l'adultère dans son cœur ³⁵.

29. Que si votre œil droit vous scandalise, arrachez-le et jetez-le loin de vous ; car il vaut mieux pour vous qu'un de vos membres périsse, que si tout votre corps était jeté dans l'enfer. *Pl. b.* 18, 9. *Marc.* 9, 46.

30. Et si votre main droite vous scandalise, coupez-la, et la jetez loin de vous ; car il vaut mieux pour vous qu'un de vos membres périsse, que si tout votre corps était jeté dans l'enfer ³⁶.

31. Il a été dit encore : Quiconque veut renvoyer sa femme, qu'il lui donne un libelle de divorce. 5. *Moys.* 24, 1. *Pl. b.* 19, 7.

32. Et moi, je vous dis que quiconque aura renvoyé sa femme, si ce n'est en cas d'adultère ³⁷, la fait devenir adultère, et que quiconque épouse celle que son mari aura quittée, commet un adultère ³⁸. *Marc.* 10, 12. *Luc.* 16, 18. 1. *Cor.* 7, 10.

33. Vous avez encore appris qu'il a été dit aux anciens : Vous ne vous parjurez point ; mais vous vous acquitterez envers le Seigneur des serments que vous aurez faits. 2. *Moys.* 20, 7. 3. *Moys.* 19, 12. 5. *Moys.* 5, 11.

34. Et moi je vous dis de ne point jurer

¶ 26. — ³⁴ Le Seigneur parle par comparaison : De même que vous agissez avec plus de prudence, si vous vous arrangez avec votre créancier avant qu'il vous traduise devant le tribunal, de même réconciliez-vous sans retard avec celui que vous avez offensé, pendant que vous vivez encore avec lui sur la terre, de peur que lui-même, ou plutôt l'injustice que vous lui avez faite, ne vous accuse devant le juge sévère, qui ne vous laissera point sortir du lieu de la punition jusqu'à ce que l'injustice soit expiée, ou qui ne vous en laissera point sortir du tout, si la faute ne peut être expiée (Jérôme, Hil., Amb.). Le Seigneur parle de la peine temporelle et de la peine éternelle (du purgatoire et de l'enfer), selon que la faute contre la charité est légère ou grave (Jérôme, Orig., Amb.).

¶ 28. — ³⁵ Vos docteurs de la loi n'entendent le sixième commandement que de l'adultère réel et consommé ; pour moi, je vous dis que, par ce commandement, est prohibé le désir même de l'adultère, le fait en esprit.

¶ 30. — ³⁶ ¶ 29. 30. : Si quelque chose de ce que vous aimez à l'égal même de votre œil droit et de votre main droite se change pour vous en une tentation capable de vous porter à l'impureté ou, en général, au péché, séparez-vous-en, quel effort qu'il faille faire ; car il vaut mieux vous priver des biens temporels, que de vous voir damnés éternellement (Aug., Chrys.).

¶ 32. — ³⁷ Littéralement, pour cause de fornication, mais la fornication est dans ce cas un adultère (1. *Cor.* 6, 16-18. *Jean.* 8, 41).

³⁸ Voy. l'éclaircissement des versets 31. 32. au chap. 19, 9.

du tout, ni par le ciel, parce que c'est le trône de Dieu;

35. ni par la terre, parce qu'elle sert d'escabeau à ses pieds; ni par Jérusalem, parce que c'est la ville du grand Roi. *Jac.* 5, 12.

36. Vous ne jurerez pas non plus par votre tête, parce que vous n'en pouvez rendre un seul cheveu blanc ou noir.

37. Mais contentez-vous de dire : Cela est, cela est; ou : Cela n'est pas, cela n'est pas; car ce qui est de plus vient du mal ³⁹.

38. Vous avez appris qu'il a été dit : OEil pour œil, et dent pour dent. 3. *Moy.* 24, 20.

39. Et moi je vous dis de ne point résister au mal ⁴⁰; mais si quelqu'un vous frappe sur la joue droite, présentez-lui encore l'autre ⁴¹. *Luc.* 6, 29.

jurare omnino, neque per coelum, quia thronus Dei est :

35. neque per terram, quia scabellum est pedum ejus : neque per Jerosolymam, quia civitas est magni Regis :

36. neque per caput tuum juraveris, quia non potes unum capillum album facere, aut nigrum.

37. Sit autem sermo vester : est, est : non, non : quod autem his abundantius est, a malo est.

38. Audistis quia dictum est : Oculum pro oculo, et dentem pro dente.

39. Ego autem dico vobis, non resistere malo : sed si quis te percusserit in dexteram maxillam tuam, præbe illi et alteram :

§. 37. — ³⁹ Il est défendu dans la loi de prêter de faux serments. Vos docteurs ont appliqué cette défense seulement au parjure, comme si par là il n'était défendu que de violer son serment; et ils se sont figuré en outre qu'il n'y a d'obligatoires que les serments qui sont prêtés au nom de Dieu même, et non ceux que l'on fait par le ciel, par la terre, par la ville de Jérusalem et par sa propre tête; pour moi, je vous dis au contraire : Tout ce que vous avancez en vue de confirmer votre parole, au-delà des expressions, oui, non, procède du mal : vous ne devez, en conséquence, point jurer du tout, ni par Dieu, ni par les choses qui lui appartiennent. Vous ne devez point jurer par ces choses-là, parce qu'elles sont à Dieu, et que jurer par elles est la même chose que jurer par Dieu. — Mais tous les serments sont-ils donc défendus? Si tous les hommes étaient, comme ils devraient l'être, de parfaits chrétiens, tous les serments seraient superflus, et, par là même, l'invocation de Dieu comme confirmation, illicite; mais le monde étant plongé dans le mal, le cœur des uns étant rempli de défiance et d'une créance difficile, celui des autres étant enclin à la tromperie et à la dissimulation, l'invocation du nom de Dieu, comme confirmation, à raison de cette dureté de cœur, devient, dans les cas d'une extrême nécessité, et dans les choses d'une grande importance, notamment devant les tribunaux, non-seulement permise, mais en quelque sorte nécessaire. C'est par rapport à ces relations imparfaites qui unissent les hommes, et dont on ne peut faire abstraction, que le Sauveur déclare que tout ce qui est ajouté à oui, et à non, est, non pas précisément mal, mais procède du mal, c'est-à-dire de l'imperfection de l'état présent, et est comme attaché à cet état. Ce n'est que de cette manière que l'on explique comment Dieu lui-même et les apôtres ont pu permettre le jurement (*Ps.* 109, 4. *Rom.* 1, 9. *Phil.* 1, 8), et comment l'Eglise, dans tous les siècles, a autorisé le serment dans les limites ci-dessus fixées, et condamné comme erronée la doctrine contraire.

§. 39. — ⁴⁰ Dans votre loi le droit du talion est en outre accordé, de sorte qu'il est permis à vos juges de traiter le coupable de la même manière qu'il a lui-même traité les autres (2. *Moy.* 21, 24. 5. *Moy.* 19, 21). Vos docteurs de la loi ont abusé de cette loi pour ouvrir la voie à la vengeance privée la plus injuste et la plus arbitraire. Moi, au contraire, je vous dis que l'on ne doit point, d'autorité privée et arbitrairement, rendre le mal pour le mal. — Par là il n'est pas défendu à un chrétien de se préserver de l'injustice, ou même de la repousser par une défense qui n'excède point les limites, ou enfin d'en laisser la vengeance à la justice, mais seulement de se venger lui-même d'une manière arbitraire et d'autorité privée. Si quelqu'un voulait renoncer à toute résistance, cela ne serait plus dans les bornes du devoir, mais ce serait une conduite d'un plus haut degré de perfection, et qui, en général, n'est point commandée. De là les moralistes distinguent entre le précepte et le conseil; et c'est à la conscience de chacun et au confesseur à décider dans quels cas il y a seulement conseil.

⁴¹ Il n'est point, par ces paroles, ordonné de faire en réalité ce qui y est marqué; c'est un exemple qui nous est donné pour nous apprendre que nous devons plutôt supporter les plus grandes injures que de rendre le mal pour le mal, et de

40. et ei, qui vult tecum iudicio contendere, et tunicam tuam tollere, dimitte ei et pallium;

41. et quicumque te angariaverit mille passus, vade cum illo et alia duo.

42. Qui petit a te, da ei : et videnti mutuari a te, ne avertaris.

43. Audistis quia dictum est : Diliges proximum tuum, et odio habebis inimicum tuum.

44. Ego autem dico vobis : Diligite inimicos vestros, benefacite his qui oderunt vos : et orate pro persecutibus et calumniantibus vos :

45. ut sitis filii Patris vestri, qui in caelis est : qui solem suum oriri facit super bonos et malos : et pluit super justos et injustos.

46. Si enim diligitis eos, qui vos diligunt, quam mercedem habebitis ? nonne et publicani hoc faciunt ?

47. Et si salutaveritis fratres vestros tantum, quid amplius facitis ? nonne et ethnici hoc faciunt ?

40. Si quelqu'un veut plaider contre vous pour vous prendre votre robe, abandonnez-lui encore votre manteau ⁴².

41. Et si quelqu'un veut vous contraindre de faire mille pas avec lui, faites-en encore deux mille autres ⁴³. 1. Cor. 6, 7.

42. Donnez à celui qui vous demande, et ne rejetez point celui qui veut emprunter de vous ⁴⁴.

43. Vous avez appris qu'il a été dit : Vous aimerez votre prochain, et vous haïrez votre ennemi ⁴⁵.

44. Et moi je vous dis : Aimez vos ennemis, faites du bien à ceux qui vous haïssent, et priez pour ceux qui vous persécutent et qui vous calomnient ⁴⁶; Luc, 6, 27. Rom. 12, 20. Luc, 23, 34. Act. 7, 59.

45. afin que vous soyez les enfants de votre Père qui est dans les cieux, qui fait lever son soleil sur les bons et sur les méchants, et qui fait pleuvoir sur les justes et sur les injustes.

46. Car si vous n'aimez que ceux qui vous aiment, quelle récompense aurez-vous ⁴⁷ ? les publicains mêmes ne le font-ils pas ⁴⁸ ?

47. Et si vous ne saluez que vos frères, que faites-vous en cela de plus ⁴⁹ ? les païens ne le font-ils pas aussi ?

nous venger nous-mêmes. Jésus-Christ lui-même, quand un serviteur lui frappa sur une joue (Jean, 18, 23), ne présenta pas l'autre, mais il était disposé à souffrir de nouveau le même outrage plutôt que de se venger lui-même. Dans ce passage, dit saint Augustin, nous apprenons, non pas ce que nous devons faire corporellement, mais ce à quoi nous devons être intérieurement disposés. C'est ainsi que les exemples qui suivent veulent dire également : Il faut tout souffrir et tout sacrifier plutôt que de blesser la charité par une vengeance personnelle et arbitraire.

¶ 40. — ⁴² Même devant les tribunaux, faites plutôt tous les sacrifices, que de blesser la charité par une vengeance privée.

¶ 41. — ⁴³ Dans le grec : Allez avec lui l'espace de deux milles, — pour lui montrer le chemin, ou pour porter ses bagages. Quoi qu'il puisse vous arriver, supportez-le, et faites en outre tous les sacrifices, s'il n'en peut être autrement sans que la charité soit blessée. — Quant à la conduite qu'il convient de tenir dans les cas particuliers, et jusqu'à quel point une plus haute perfection peut, au-delà du devoir, nous être conseillée, c'est ce qu'apprend une charité éclairée. Aimez, dit saint Augustin, et faites ce que vous voudrez.

¶ 42. — ⁴⁴ Ne rejetez la prière de qui que ce soit qui vous a offensé, et encore moins des autres, lorsqu'ils vous prient de leur prêter ou de leur donner quelque objet, quand cela est en votre pouvoir, et peut contribuer au salut de celui qui vous adresse cette prière, car à l'impossible et au mal, nul n'est tenu.

¶ 43. — ⁴⁵ La première prescription était un commandement de Dieu (3. Moys. 19, 18), la seconde, une fausse conséquence déduite par les docteurs de la loi.

¶ 44. — ⁴⁶ D'autres traduisent le grec : Qui se rendent à votre égard coupables d'injustice.

¶ 45. — ⁴⁷ que faites-vous en cela de méritoire ?

⁴⁸ Les hommes animés des plus bas sentiments, les hommes les plus vulgaires, les publicains au cœur dur, tout remplis d'eux-mêmes, et qui ne recherchent que leur propre intérêt, en font autant. C'était ordinairement des Juifs de cette espèce qui louaient des Romains la charge de collecteurs des impôts.

¶ 47. — ⁴⁹ Dans le grec : que faites-vous en cela de plus parfait ?

48. Soyez donc, vous autres, parfaits ⁵⁰,
comme votre Père céleste est parfait.

48. Estote ergo vos perfecti,
sicut et pater vester cœlestis perfectus est.

CHAPITRE VI.

CONTINUATION DU SERMON SUR LA MONTAGNE.

Aumône, prière, jeûne. Trésor dans le ciel. Simplicité de l'œil. Service de Dieu. Déposer tout soin superflu pour les biens de ce monde. Confiance en la Providence.

1. Prenez garde de ne faire pas votre justice ¹ devant les hommes pour en être considérés : autrement vous n'en recevrez point la récompense de votre Père qui est dans les cieux ².

2. Lors donc que vous donnez l'aumône, ne faites point sonner la trompette devant vous, comme font les hypocrites dans les synagogues et dans les rues, pour être honorés des hommes ³. Je vous le dis en vérité, ils ont reçu leur récompense ⁴.

3. Mais lorsque vous faites l'aumône, que votre main gauche ne sache point ce que fait votre main droite ⁵,

4. afin que votre aumône soit dans le secret; et votre Père qui voit dans le secret, vous en rendra la récompense ⁶.

5. De même, lorsque vous priez, ne ressembliez point aux hypocrites, qui affectent de prier en se tenant debout dans les synagogues et aux coins des rues pour être vus

1. Attendite ne justitiam vestram faciatis coram hominibus, ut videamini ab eis : alioquin mercedem non habebitis apud patrem vestrum, qui in cœlis est.

2. Cum ergo facis eleemosynam, noli tuba canere ante te, sicut hypocritæ faciunt in synagogis, et in vicis, ut honorificentur ab hominibus : Amen dico vobis, receperunt mercedem suam.

3. Te autem faciente eleemosynam, nesciat sinistra tua quid faciat dextera tua :

4. ut sit eleemosyna tua in abscondito, et pater tuus, qui videt in abscondito, reddet tibi.

5. Et cum oratis, non eritis sicut hypocritæ, qui amant in synagogis, et in angulis platearum stantes orare, ut videantur ab

¶ 48. — ⁵⁰ par la pratique de cette noble et généreuse charité, telle qu'elle vous a été enseignée dans ce que je viens de vous dire.

¶ 1. — ¹ vos bonnes œuvres.

² autrement vos œuvres sont perdues pour l'éternité. Il n'y a que les œuvres éternelles qui soient éternellement récompensées. Or les œuvres éternelles sont celles seulement qui sont faites en vue de Dieu, à cause de Dieu et avec Dieu, qui est l'Éternel. Le chrétien vit en Dieu, et par là même dans la vérité; vivre dans les biens de la terre et selon les apparences, est par conséquent directement opposé au chrétien.

¶ 2. — ³ Quand vous donnez l'aumône, ne cherchez point à vous faire remarquer, comme les hommes vains et futiles, lesquels donnent dans des lieux publics, pour être vus et loués de la multitude.

⁴ Dieu ne laisse rien sans récompense; les actions terrestres sont récompensées par des biens terrestres, périssables, — par les louanges des hommes, etc., en général, par ce que l'on recherche.

¶ 3. — ⁵ Vous-même soyez comme si vous ne le saviez point, et gardez-vous en conséquence d'une vaine complaisance, de vous croire vous-même digne d'éloges.

¶ 4. — ⁶ Dans le grec : la récompensera publiquement — plus tard, au jour du jugement (*Luc*, 14, 14. 1. *Cor.* 4, 5). L'aumône, pour être récompensée éternellement, doit être faite en vue de Dieu.

hominibus : amen dico vobis, ceperunt mercedem suam.

6. Tu autem, cum oraveris, intra in cubiculum tuum et clauso ostio, ora patrem tuum in abscondito : et pater tuus qui videt in abscondito, reddet tibi.

7. Orantes autem, nolite multum loqui sicut ethnici ; putant enim quod in multiloquio suo exaudiantur.

8. Nolite ergo assimilari eis ; scit enim pater vester, quid opus sit vobis, antequam petatis eum.

9. Sic ergo vos orabitis : Pater noster, qui es in cœlis : sanctificetur nomen tuum.

10. Adveniat regnum tuum. Fiat voluntas tua, sicut in cœlo et in terra.

des hommes. Je vous le dis en vérité, ils ont reçu leur récompense.

6. Mais vous, lorsque vous voudrez prier, entrez dans votre chambre ; et la porte en étant fermée, priez votre Père dans le secret : et votre Père qui voit dans le secret, vous en rendra la récompense ⁷.

7. Or, en priant, n'affectez pas de parler beaucoup, comme les païens, qui s'imaginent qu'à force de paroles ils seront exaucés ⁸.

8. Ne vous rendez donc pas semblables à eux ; car votre père sait de quoi vous avez besoin, avant que vous le lui demandiez ⁹.

9. Voici donc comme vous prierez ¹⁰ : Notre père, qui êtes dans les cieux ¹¹, que votre nom soit sanctifié ¹². *Luc. 11, 2.*

10. Que votre règne arrive ¹³. Que votre volonté soit faite en la terre comme au ciel ¹⁴.

7. 6. — ⁷ Dans le grec : vous récompensera publiquement. — La prière est donc quelque chose de méritoire. Comment en serait-il autrement, puisque c'est l'aspiration de la vie d'en haut, et qu'elle procède de l'amour pour Dieu et le prochain ? Il ne faudrait pas trop légèrement se figurer que les âmes qui font de la prière la fin et le point capital de leur vie sont inutiles pour le monde. Les plus grands événements, les faits de l'histoire les plus féconds en heureux résultats sont-ils décidés plus par le glaive d'un guerrier et par la sagesse d'un homme d'Etat, que par les soupirs des âmes qui prient dans le secret de leur retraite ? c'est ce que nous apprendra le grand jour du jugement du monde !

7. 7. — ⁸ Les païens avaient coutume de chanter à la gloire de leurs dieux de longues hymnes, et d'exposer leurs besoins dans des discours diffus (Comp. 3. *Rois*, 18, 26. *Act.* 19, 34. 35). Ils fondaient l'efficacité de la prière sur les paroles dont elle était composée. Mais ce n'est point des paroles de telle ou telle prière que dépend son efficacité, mais bien de l'excellence des dispositions de celui qui prie ; car Dieu ne peut donner son assentiment qu'à de bonnes dispositions.

7. 8. — ⁹ Votre père n'a pas besoin que, par une exposition verbeuse, vous le rendiez attentif à ce qui vous manque. — Mais alors à quoi bon prier ? Nous prions, dit saint Augustin, non à cause de Dieu, mais à cause de nous-mêmes, parce que par nos soupirs après le bien que nous demandons, nous montrons que nous avons un véritable désir du bien que Dieu est toujours disposé à nous donner, et que nous en sommes dignes. Car, continue saint Augustin, Dieu est toujours prêt à répandre sa lumière dans notre intelligence et dans notre esprit, mais nous, nous ne sommes pas toujours disposés à la recevoir. La prière nous y dispose. On peut aussi fort bien, selon saint Chrysostôme, faire des prières prolongées en termes qui n'ont point la même signification ; car on peut prier longuement, sans pour cela se servir de vaines paroles. Saint Paul et Jésus-Christ lui-même ont adressé à Dieu de longues prières (Voy. *pi. b.* 14, 13. *Luc.* 6, 12. *Rom.* 1, 9 et suiv.).

7. 9. — ¹⁰ Jésus nous donne le modèle d'une prière qui, sans beaucoup de mots renferme les dispositions requises pour prier. En effet, les trois premières demandes de cette prière se rapportent à la dilatation de la gloire de Dieu, et les quatre dernières à notre propre salut et à celui du prochain (August.) ; ce qui comprend tout ce à quoi le chrétien est obligé.

¹¹ Cela est le préambule, et inspire à celui qui prie une confiance toute filiale, en lui apprenant à reconnaître Dieu comme un père plein de bonté.

¹² Faites, ô Seigneur, que tous les hommes vous confessent, vous honorent et vous aiment comme le Saint par excellence. Le nom de Dieu est mis pour sa nature, pour Dieu lui-même (2. *Moy.* 23, 21).

7. 10. — ¹³ Faites que votre Eglise se répande sur toute la terre, et que votre grâce règne dans tous les cœurs !

¹⁴ avec autant de ponctualité, de droiture et de promptitude de la part des hommes, que de la part des saints anges dans le ciel.

11. Donnez-nous aujourd'hui notre pain qui est au-dessus de toute substance ¹⁵.

12. Et remettez-nous nos dettes, comme nous les remettons à ceux qui nous doivent.

13. Et ne nous abandonnez point à la tentation ¹⁶, mais délivrez-nous du mal ¹⁷. Ainsi soit-il.

14. Car si vous pardonnez aux hommes les fautes qu'ils font, votre père céleste vous pardonnera aussi vos péchés ¹⁸. *Eccli.* 28, 3. 4. 5.

15. Mais si vous ne pardonnez point aux hommes, votre père ne vous pardonnera point non plus vos péchés. *Pl. b.* 18, 35. *Marc.* 11, 25.

16. Lorsque vous jeûnez ¹⁹, ne soyez point tristes comme des hypocrites : car ils affectent de paraître avec un visage défiguré ²⁰, pour faire voir aux hommes qu'ils jeûnent. Je vous dis en vérité qu'ils ont reçu leur récompense ²¹.

17. Mais vous, lorsque vous jeûnez, parfumez votre tête, et lavez votre visage ²²,

18. afin de ne pas faire paraître aux hommes que vous jeûnez, mais à votre père qui est présent à ce qu'il y a de plus secret, et votre père qui est dans le secret, vous en rendra la récompense ²³.

19. Ne vous faites point de trésors dans la terre, où la rouille et les vers les consomment, et où les voleurs les déterrèrent et les dérobent.

11. Panem nostrum supersubstantialem da nobis hodie.

12. Et dimitte nobis debita nostra, sicut et nos dimittimus debitoribus nostris.

13. Et ne nos inducas in tentationem, sed libera nos a malo. Amen.

14. Si enim dimiseritis hominibus peccata eorum : dimittet et vobis pater vester cœlestis delicta vestra.

15. Si autem non dimiseritis hominibus : nec pater vester dimittet vobis peccata vestra.

16. Cum autem jejunatis, nolite fieri sicut hypocritæ tristes : exterminant enim facies suas, ut appareant hominibus, jejunantes. Amen dico vobis, quia receperunt mercedem suam.

17. Tu autem, cum jejunas, unge caput tuum, et faciem tuam lava,

18. ne videaris hominibus jejunans, sed patri tuo, qui est in abscondito : et pater tuus qui videt in abscondito, reddet tibi.

19. Nolite thesaurizare vobis thesauros in terra : ubi ærogo et tinea demolitur : et ubi fures effodiunt, et furantur.

¶ 11. — ¹⁵ Littéralement : notre pain nécessaire pour notre subsistance (pour les besoins de la nature) ; c'est le pain qui suffit à chaque jour. Par ce pain il faut entendre tout ce qui est nécessaire pour la nourriture de l'âme et du corps, — la parole de Dieu, le corps du Seigneur, les aliments de chaque jour (Chrys., Théoph., August., Cypr.).

¶ 13. — ¹⁶ Ne permettez pas que nous nous trouvions dans des circonstances, des relations, des occasions telles, qu'elles soient capables, à raison de notre faiblesse, de nous faire tomber dans le péché.

¹⁷ du péché qui est la source de tous les maux. Dans quelques éditions grecques on trouve à la fin du verset ces mots : Car à vous appartient la royauté, et la puissance et la gloire durant l'éternité. Amen. — Ces paroles ne sont pas authentiques ; les plus anciens manuscrits grecs et les Pères ne les ont point, et on ne les trouve point non plus dans *Luc*, 11, 4. Elles ne se rencontrent que dans quelques anciens livres liturgiques des Grecs, desquels elles ont passé comme parenthèse dans un petit nombre de manuscrits récents. Amen signifie : Ainsi soit-il !

¶ 14. — ¹⁸ Car il n'y a que le cœur qui pardonne qui puisse recevoir de Dieu le pardon de ses péchés.

¶ 16. — ¹⁹ Le Seigneur vient de nouveau à la recommandation de ne rechercher en tout ce que la vérité, et non les apparences.

²⁰ ils ne se lavent point, et ils font en sorte que leur visage soit défectueux.

²¹ Voy. note 2.

¶ 17. — ²² Purifiez-vous comme à l'ordinaire ; faites en sorte qu'on ne s'aperçoive point que vous jeûnez par ce qu'il y aurait d'extraordinaire en vous. L'usage des parfums était commun en Orient (Voy. 2. Rois, 12, 20. *Eccli.* 9, 8).

¶ 18. — ²³ Voy. note 6.

20. *Thesaurizate autem vobis thesauros in celo : ubi neque ærugo, neque tinea demolitur; et ubi fures non effodiunt, nec furantur.*

21. *Ubi enim est thesaurus tuus, ibi est et cor tuum.*

22. *Lucerna corporis tui est oculus tuus. Si oculus tuus fuerit simplex : totum corpus tuum lucidum erit.*

23. *Si autem oculus tuus fuerit nequam : totum corpus tuum tenebrosum erit. Si ergo lumen, quod in te est, tenebræ sunt : ipsæ tenebræ quantæ erunt?*

24. *Nemo potest duobus dominis servire : aut enim unum odio habebit, et alterum diliget : aut unum sustinebit, et alterum contemnet. Non potestis Deo servire et mammonæ,*

25. *Ideo dico vobis, ne solliciti sitis animæ vestræ quid manducetis, neque corpori vestro quid induamini. Nonne anima plus est*

20. Mais faites-vous des trésors dans le ciel, où ni la rouille ni les vers ne les consomment, et où il n'y a point de voleurs qui les déterrent, et les dérobent ²⁵. *Luc, 12, 33. 1. Tim. 6, 19.*

21. car où est votre trésor, là est aussi votre cœur ²⁶.

22. Votre œil est la lampe de votre corps : si votre œil est simple, tout votre corps sera lumineux. *Luc, 11, 34.*

23. Mais si votre œil est mauvais, tout votre corps sera ténébreux. Si donc la lumière qui est en vous est ténèbres, combien seront grandes les ténèbres mêmes ²⁷?

24. Nul ne peut servir ²⁸ deux maîtres ; car, ou il haïra l'un, et aimera l'autre, ou il se soumettra à l'un ²⁹ et méprisera l'autre : vous ne pouvez servir Dieu et l'argent ³⁰. *Luc, 16, 13.*

25. C'est pourquoi je vous dis : Ne vous inquiétez point où vous trouverez de quoi manger ³¹ pour votre vie ³², ni d'où vous aurez des vêtements pour couvrir votre corps.

¶ 20. — ²⁵ Le Seigneur attaque un autre genre de vanité, les biens de la terre, qui semblent être des biens, mais qui dans la réalité, sans les biens célestes, ne sont pas des biens, mais une perte ; et comme dans tout ce chapitre il commande de diriger les sentiments du cœur vers ce qu'il y a de vrai et de céleste, il ordonne également ici de ne rechercher que les richesses du ciel, qui ne peuvent être dérobées, et qui ne passent point. Par les richesses de la terre, le Sauveur entend tout ce qui peut satisfaire l'avarice et l'ambition des hommes. Les trésors célestes sont toute espèce de bonnes œuvres.

¶ 21. — ²⁶ Selon une autre leçon du texte grec : Votre trésor, votre cœur. Car où est votre trésor, ce que vous avez de plus cher, là se dirigent tous vos désirs, toutes vos pensées et vos actions ; votre trésor est-il sur la terre, tous vos désirs sont pour les choses de la terre, et passent avec elles ; votre trésor est-il dans le ciel, toutes vos pensées et vos actions tendent vers les biens du ciel, et demeurent éternellement.

¶ 22. — ²⁷ De même que l'œil simple et qui voit clair maintient toujours tout le corps dans une bonne direction, et qu'un œil double (qui voit les objets doubles) ou qui est comme toujours malade, ne découvre sur sa voie que des ténèbres, et expose à des chutes sans nombre : ainsi un cœur pur dont les intentions ne se dirigent que vers Dieu, imprime une bonne direction à toutes les pensées, à tous les désirs, à toutes les démarches, tandis qu'un cœur multiple, qui s'attache aux différents biens de ce monde, un cœur aveugle à l'égard de Dieu, corrompt et rend vicieuses toutes les pensées, tous les désirs et toutes les actions (Aug., Grég.). Combien épaisses doivent être de semblables ténèbres!

¶ 23. — ²⁸ Que votre œil ne soit pas louche, qu'il ne cherche point tout à la fois son trésor dans Dieu et dans le monde ; il ne le pourrait proprement en aucune sorte.

²⁹ qui ordonnent des choses contraires (Chrys.).

³⁰ Dans le grec : il s'attachera à l'un, etc.

³¹ Litt. : et Mammon, c'est-à-dire les richesses. Il faut comprendre en même temps tous les autres biens du monde.

¶ 24. — ³² Dans le grec : de quoi manger et boire.

³³ Le Sauveur défend cette sollicitude de peu de foi (¶ 30), qui en cherchant à se procurer les choses nécessaires au soutien de la vie, ne tient aucun compte de Dieu, ni de sa grâce. On doit, dit saint Jérôme, se mettre à l'œuvre et travailler,

La vie n'est-elle pas plus que la nourriture, et le corps plus que le vêtement ³³? *Ps.* 54, 23. *Luc.* 12, 22. *Philipp.* 4, 6. 1. *Tim.* 6, 7.

26. Considérez les oiseaux du ciel : ils ne sèment point, ils ne moissonnent point, et ils n'amassent rien dans les greniers : mais votre père céleste les nourrit. N'êtes-vous pas beaucoup plus qu'eux ?

27. Et qui est celui d'entre vous qui puisse, avec tous ses soins, ajouter à sa taille la hauteur d'une coudée ³⁴ ?

28. Et pourquoi vous inquiétez-vous pour le vêtement ? Considérez comment croissent les lis des champs ; ils ne travaillent point, ils ne filent point ³⁵ :

29. et cependant je vous déclare que Salomon même dans toute sa gloire n'a jamais été vêtu comme l'un d'eux ³⁶.

30. Si donc Dieu a soin de vêtir de cette sorte une herbe des champs, qui est aujourd'hui et qui sera demain jetée dans le four ³⁷ ; combien aura-t-il plus de soin de vous vêtir. Ô hommes de peu de foi !

31. Ne vous inquiétez donc point, en disant : Que mangerons-nous, ou que boirons-nous, ou de quoi nous vêtirons-nous ?

32. Comme font les païens qui recherchent toutes ces choses ³⁸ : car votre père sait ³⁹ que vous en avez besoin.

33. Cherchez donc premièrement le royaume de Dieu et sa justice : et toutes ces choses vous seront données par surcroît ⁴⁰.

34. C'est pourquoi ne vous inquiétez point pour le lendemain ; car le lendemain aura

quam esca : et corpus plus quam vestimentum ?

26. Respicite volatilia cœli, quoniam non serunt, neque metunt, neque congregant in horrea : et pater vester cœlestis pascit illa. Nonne vos magis pluris estis illis ?

27. Quis autem vestrum cogitans potest adjicere ad staturam suam cubitum unum ?

28. et de vestimento quid solliciti estis ? Considerate lilia agri quomodo crescunt : non laborant, neque nent.

29. Dico autem vobis, quoniam nec Salomon in omni gloria sua coopertus est sicut unum ex istis.

30. Si autem fœnum agri quod hodie est, et cras in clibanum mittitur, Deus sic vestit : quanto magis vos, modicæ fidei ?

31. Nolite ergo solliciti esse, dicentes : Quid manducabimus, aut quid bibemus, aut quo operiemur ?

32. Hæc enim omnia gentes inquirunt : scit enim pater vester, quia his omnibus indigetis.

33. Quærite ergo primum regnum Dei, et justitiam ejus : et hæc omnia adjicientur vobis.

34. Nolite ergo solliciti esse in crastinum. Crastinus enim dies sol-

mais il faut laisser de côté la sollicitude inquiète. Travaillez, dit un proverbe, comme si Dieu ne faisait rien, mais en même temps ayez confiance comme si Dieu faisait tout.

³³ Dieu vous a donné la vie et le corps, ne prendra-t-il pas soin de votre subsistance ?

‡ 27. — ³⁴ L'homme, sans Dieu, est entièrement impuissant. Il ne peut rien changer, même dans sa personne ; à quoi bon donc les soucis qui font oublier Dieu ?

‡ 28. — ³⁵ ils attirent bien à eux le suc de la terre, et, sous ce rapport, ils travaillent et filent, d'une façon analogue à leur nature, leurs charmant vêtements, mais ils ne sont point inquiets si leur travail atteindra son but.

‡ 29. — ³⁶ et toutefois leur vêtement est plus resplendissant que celui du mozarque le plus glorieux.

‡ 30. — ³⁷ Les tiges des plantes, les racines et autres choses semblables servent communément, en Palestine, à cause du manque de bois, à alimenter le feu pour cuire.

‡ 32. — ³⁸ avec une inquiète sollicitude.

³⁹ Dans le grec : votre Père céleste sait, etc.

‡ 33. — ⁴⁰ Aspirez à devenir de dignes membres de mon Eglise, que ce soit le premier de tous vos soucis, et efforcez-vous en même temps de vivre dans la justice (dans la pureté et dans la sainteté), comme cela est prescrit. Alors la récompense éternelle vous sera donnée, et, par surcroît, les choses nécessaires aux besoins de la vie de ce monde (Aug., Chrys.).

licitus erit sibi ipsi ; sufficit diei | soin de lui-même : à chaque jour suffit son
malitia sua. | mal ⁴¹.

CHAPITRE VII.

CONTINUATION DU SERMON SUR LA MONTAGNE.

Eviter les jugements téméraires. Préserver les choses saintes de la profanation. Demander, chercher et frapper. Charité. La voie étroite. Les faux prophètes. Les fruits de même nature que l'arbre. Dieu souverain juge. Bâtir sur un fondement solide.

1. Nolite judicare, ut non judicemini.

2. In quo enim judicio judicaveritis, judicabimini : et in qua mensura mensi fueritis, remetietur vobis.

3. Quid autem vides festucam in oculo fratris tui : et trabem in oculo tuo non vides ?

4. Aut quomodo dicis fratri tuo : Sine ejciam festucam de oculo tuo : et ecce trabs est in oculo tuo ?

5. Hypocrita, ejice primum trabem de oculo tuo, et tunc videbis ejicere festucam de oculo fratris tui.

6. Nolite dare sanctum canibus : neque mittatis margaritas vestras

1. Ne jugez point, afin que vous ne soyez point jugés ¹. *Luc*, 6, 37. *Rom.* 2, 1.

2. Car vous serez jugés selon que vous aurez jugé les autres ², et on se servira envers vous de la même mesure dont vous vous serez servis. *Marc*, 4, 24.

3. Pourquoi voyez-vous une paille dans l'œil de votre frère, tandis que vous ne voyez pas une poutre dans votre œil ³ ?

4. Ou comment dites-vous à votre frère : Laissez-moi tirer la paille de votre œil, pendant que vous avez une poutre dans le vôtre ?

5. Hypocrite, ôtez premièrement la poutre de votre œil, et alors vous verrez comment vous pourrez tirer la paille de l'œil de votre frère ⁴.

6. Gardez-vous bien de donner les choses saintes aux chiens, et ne jetez point vos

¶ 34. — ⁴¹ N'ayez point d'inquiétude en ce qui concerne vos besoins pour l'avenir ; car chaque jour de la vie amène sans cela ses soucis, notamment par la lutte qu'il faut soutenir contre le mal en vous et autour de vous ; il n'est point à propos d'élargir les plaies que le mal nous fait par des soins superflus.

¶ 1. — ¹ Jésus-Christ ne défend point les jugements devant les tribunaux, mais les jugements que l'on porte dans le commerce quotidien de la vie, quand on dit vulgare sans charité, comme repréhensibles et dignes de punition, les fautes du prochain. Il y a des actions mauvaises, dit saint Augustin, qui peuvent être faites sans mauvaise intention ; qui peut prononcer là-dessus, si ce n'est Dieu seul ? — Le chrétien ne doit avoir devant les yeux que ses propres fautes, non celles du prochain, à moins qu'en qualité de supérieur il n'ait une vocation spéciale pour s'occuper des fautes d'autrui (*Rom.* 14, 4-10. 1. *Cor.* 13).

¶ 2. — ² Ces hommes que vous jugez sévèrement, vous jugeront eux-mêmes avec la même sévérité, et Dieu un jour, lorsqu'il vous jugera, ne sera, à votre égard, d'aucune miséricorde, si vous jugez sans miséricorde votre frère (*Voy. pl. h. 6, 14. 15*). Quand vous condamnez votre frère, dit saint Chrysostôme, vous vous condamnez vous-mêmes ; vous érigez contre vous un tribunal rigoureux, et vous provoquez le juge à vous traiter avec rigueur.

¶ 3. — ³ Vous apercevez les moindres défauts de votre prochain, et les vôtres, quelque grands qu'ils soient, vous ne les voyez point.

¶ 5. — ⁴ Commencez par vous corriger de vos propres défauts, alors vous pourrez penser à reprendre votre frère.

perles devant les pourceaux, de peur qu'ils ne les foulent sous leurs pieds, et que se tournant, ils ne vous déchirent⁸.

7. Demandez, et on vous donnera; cherchez, et vous trouverez; frappez, et on vous ouvrira⁹. *Pl. b. 21, 22. Marc, 11, 24. Luc, 11, 9. Jean, 14, 13. Jac. 1, 6.*

8. Car quiconque demande⁷, reçoit; et celui qui cherche, trouve; et l'on ouvrira à celui qui frappe.

9. Aussi qui est l'homme d'entre vous qui donne une pierre à son fils, lorsqu'il lui demande du pain? *Luc, 11, 11.*

10. Ou s'il demande un poisson, lui donnera-t-il un serpent⁹?

11. Si donc vous, tout méchants que vous êtes⁹, vous savez donner de bonnes choses à vos enfants, à combien plus forte raison votre père qui est dans les cieux, donnera-t-il les biens à ceux qui les lui demandent¹⁰!

12. Faites donc aux hommes tout ce que

ante porcos, ne forte conculcent eas pedibus suis, et conversi dirumpant vos.

7. Petite, et dabitur vobis: quærite, et invenietis: pulsate, e aperietur vobis.

8. Omnis enim qui petit, accipit: et qui quærit, invenit: et pulsanti aperietur.

9. Aut quis est ex vobis homo, quem si petierit filius suus panem, numquid lapidem porriget ei?

10. Aut si piscem petierit, numquid serpentem porriget ei?

11. Si ergo vos, cum sitis mali, nostis bona data dare filiis vestris: quanto magis pater vester, qui in cælis est, dabit bona petentibus se!

12. Omnia ergo quæcumque

¶ 6. —⁸ Dans les versets qui précèdent, il est dit quels sont ceux qui, sans une vocation spéciale, peuvent juger et instruire, et quels sont ceux qui ne le peuvent pas; ceux-là seulement peuvent juger et reprendre les autres, qui auparavant se sont jugés et corrigés eux-mêmes; maintenant nous apprenons quels sont ceux qui doivent être jugés et instruits, et quels sont ceux qui ne le doivent pas. Cela ne doit pas avoir lieu à l'égard des hommes ouvertement endurcis, semblables aux chiens et aux pourceaux; c'est-à-dire à l'égard de ces hommes au cœur dur, qui tournant la religion en dérision, aboient et déchirent, comme des chiens, à belles dents, et salissent de leur bave toutes les vérités surnaturelles qui s'élèvent au-dessus des sens; non plus qu'à l'égard de ces hommes absolument plongés, sans espoir de remède, dans les voluptés animales. Devant de tels hommes, il ne faut point jeter les perles de la vérité d'en haut et de la divine charité; car n'ayant point de sens pour les goûter, les uns deviennent furieux, et voudraient déchirer le prédicateur de la foi; les autres préfèrent la fange, qui est leur élément aux perles jetées devant eux, et ils les foulent aux pieds sans y faire aucune attention.

¶ 7. —⁹ Maintenant suivent dans ce chapitre plusieurs maximes de sagesse, qui ne sont unies entre elles par aucune liaison bien étroite. Ici, depuis le ¶ 7-13, il est parlé de la persévérance dans la prière, nécessaire pour qu'elle soit exaucée. Les expressions: demander, chercher et frapper, signifient que la prière doit être persévérante. Toute prière qui a pour fin un vrai besoin, est exaucée de Dieu; car Dieu veut que nous ayons ce dont nous avons besoin. Une telle prière n'est autre chose que l'expression de la volonté de Dieu dans la bouche de l'homme, et la volonté de Dieu doit s'accomplir. C'est l'Esprit-Saint lui-même (*Rom. 8, 26*) qui, avec des soupirs inénarrables, demande en nous et pour nous l'accomplissement de la volonté de Dieu; et ce que l'Esprit-Saint demande ne peut ne pas être accordé. La volonté de Dieu est donc la mesure suivant laquelle nos prières sont exaucées (*Voy. pl. b. 26, 42. Pl. h. 6, 10*).

¶ 8. —⁷ un bien (nécessaire au corps ou à l'âme). ¶ 11.

¶ 10. —⁹ Un père de la terre, lorsque son fils lui demande quelque chose de nécessaire, le laissera-t-il dans le besoin, et, par son refus, cherchera-t-il à lui nuire? La nourriture des gens les plus pauvres, le pain et les poissons, est mise comme figure de la nécessité. La pierre et le serpent figurent le manque du nécessaire et les funestes effets qui en sont la suite.

¶ 11. —⁹ vous qui n'êtes pas sans péché.

¹⁰ Si vous, pères sujets au péché, vous donnez à vos enfants les choses nécessaires qu'ils vous demandent, et si vous ne permettez pas qu'ils tombent dans le besoin, et qu'ils en souffrent, à combien plus forte raison votre Père qui est dans le ciel, donnera-t-il à ceux qui le prient ce que réclame la nécessité.

vultis ut faciant vobis homines, et vos facite illis. Hæc est enim lex, et prophetæ.

13. Intrate per angustam portam : quia lata porta, et spatiosa via est, quæ ducit ad perditionem, et multi sunt qui intrant per eam.

14. Quam angusta porta, et arcta via est, quæ ducit ad vitam : et pauci sunt, qui inveniunt eam !

15. Attendite a falsis prophetis, qui veniunt ad vos in vestimentis ovium, intrinsecus autem sunt lupi rapaces :

16. a fructibus eorum cognoscetis eos. Numquid colligunt de spinis uvas, aut de tribulis ficus ?

17. Sic omnis arbor bona fructus bonos facit : mala autem arbor malos fructus facit.

18. Non potest arbor bona malos fructus facere : neque arbor mala bonos fructus facere.

19. Omnis arbor, quæ non facit fructum bonum, excidetur, et in ignem mittetur.

20. Igitur ex fructibus eorum cognoscetis eos.

21. Non omnis qui dicit mihi : Domine, Domine, intrabit in regnum cœlorum : sed qui facit voluntatem Patris mei, qui in cœlis

vous voulez qu'ils vous fassent¹¹ : car c'est là la loi et les prophètes¹². *Luc, 6, 31.*

13. Entrez par la porte étroite ; parce que la porte large et la voie spacieuse est celle qui conduit à la perdition, et il y en a beaucoup qui y entrent. *Luc, 13, 24.*

14. Que la porte de la vie est petite ! et que la voie qui y mène est étroite, et qu'il y en a peu qui la trouvent¹³ !

15. Gardez-vous des faux prophètes¹⁴ qui viennent à vous couverts de peaux de brebis, et qui au-dedans sont des loups ravissants¹⁵.

16. Vous les reconnaîtrez par leurs fruits¹⁶. Peut-on cueillir des raisins sur des épines, ou des figues sur des ronces ? *Luc, 6, 44.*

17. Ainsi tout arbre qui est bon, produit de bons fruits ; et tout arbre qui est mauvais, produit de mauvais fruits.

18. Un bon arbre ne peut produire de mauvais fruits ; et un mauvais arbre n'en peut produire de bons.

19. Tout arbre qui ne produit point de bon fruit, sera coupé et jeté au feu¹⁷.

20. Vous les reconnaîtrez donc par leurs fruits.

21. Tous ceux qui me disent : Seigneur, Seigneur, n'entreront pas dans le royaume des cieux : mais celui-là y entrera qui fait la volonté de mon Père qui est dans

¶ 12. — ¹¹ Nous devons nous mettre par la pensée à la place du prochain, et nous demander ce que, dans telle et telle position fâcheuse, nous souhaiterions. C'est là ce que nous devons faire à l'égard du prochain.

¹² car cela était déjà commandé dans l'Ancien Testament (Voy. *Tob. 4, 16*).

¶ 14. — ¹³ La porte étroite et la voie resserrée par lesquelles on arrive à la vie, c'est-à-dire à la béatitude éternelle, sont les commandements de Dieu (Comp. *Fr. 26, 11. 118, 32*). Il est dit qu'ils sont étroits et resserrés, parce qu'ils ne laissent aux mauvaises passions aucune latitude, et qu'il faut les observer strictement. La porte large et la voie spacieuse, qui conduisent à la perdition, c'est-à-dire à la damnation éternelle, désignent la concupiscence sans frein (Aug.). Comp. *pl. b. 20, 16*. On doit considérer, dit saint Jean de la Croix, que la porte même est étroite, pour marquer que l'âme, dès qu'elle commence à entrer dans la voie, doit se faire violence et se dépouiller, par un amour de Dieu au-dessus de toutes choses, de toute affection aux objets sensibles et temporels. Par la voie resserrée, il veut nous donner à entendre que nous devons non-seulement nous séparer des choses sensibles, mais encore renoncer à toute recherche de nous-mêmes dans les choses spirituelles. Nous pouvons donc rapporter la porte étroite à la partie sensuelle, et la voie resserrée à la partie spirituelle de l'homme.

¶ 15. — ¹⁴ des faux docteurs, particulièrement les docteurs de la loi de cette époque, qui se substituaient aux prophètes.

¹⁵ qui savent élégamment discourir et dont les discours paraissent fondés, mais qui, par leur doctrine, laissent aux passions et à la fausse liberté toute latitude, préparent votre perte.

¶ 16. — ¹⁶ à leurs œuvres. Même le plus grand hypocrite laisse enfin apercevoir le pied du bouc.

¶ 19. — ¹⁷ Voy. *pl. h. 4, 10*.

les cieux ¹⁸. *Pl. b.* 25, 41. *Luc.* 6, 46.

22. Plusieurs me diront en ce jour-là ¹⁹ : Seigneur, Seigneur, n'avons-nous pas prophétisé en votre nom ²⁰? n'avons-nous pas chassé les démons en votre nom? et n'avons-nous pas fait plusieurs miracles en votre nom ²¹? *Act.* 19, 13.

23. Et alors je leur dirai hautement : Je ne vous ai jamais connus ²² : Retirez-vous de moi, vous qui faites des œuvres d'iniquité. *Ps.* 6, 9. *Pl. b.* 25, 41. *Luc.* 13, 27.

24. Quiconque entend donc ces paroles que je dis, et les pratique, sera comparé à un homme sage ²³, qui a bâti sa maison sur la pierre. *Luc.* 6, 48. *Rom.* 2, 13. *Jac.* 1, 22.

25. Et la pluie est tombée, et les fleuves se sont débordés, et les vents ont soufflé, et sont venus fondre sur cette maison : et elle n'est point tombée, parce qu'elle était fondée sur la pierre ²⁴.

26. Mais quiconque entend ces paroles que je dis, et ne les pratique point, sera semblable à un homme insensé, qui a bâti sa maison sur le sable.

27. Et la pluie est tombée, et les fleuves se sont débordés, et les vents ont soufflé et sont venus fondre sur cette maison : et elle a été renversée, et la ruine en a été grande ²⁵.

28. Or Jésus ayant achevé ces discours :

est, ipse intrabit in regnum cœlorum.

22. Multi dicent mihi in illa die : Domine, Domine, nonne in nomine tuo prophetavimus, et in nomine tuo dæmonia ejecimus, et in nomine tuo virtutes multas fecimus?

23. Et tunc confitebor illis : Quia nunquam novi vos : discedite a me, qui operamini iniquitatem.

24. Omnis ergo, qui audit verba mea hæc, et facit ea, assimilabitur viro sapienti, qui ædificavit domum suam supra petram :

25. et descendit pluvia, et venerunt flumina, et flaverunt venti, et irruerunt in domum illam, et non cecidit : fundata enim erat super petram.

26. Et omnis, qui audit verba mea hæc, et non facit ea, similis erit viro stulto, qui ædificavit domum suam super arenam :

27. et descendit pluvia, et venerunt flumina, et flaverunt venti, et irruerunt in domum illam, et cecidit, et fuit ruina illius magna.

28. Et factum est, cum con-

¶ 21. — ¹⁸ Ce n'est pas celui qui fait profession extérieure de ma doctrine, qui se dit chrétien et m'invoque sous le nom de Christ ou de Seigneur, mais celui qui accomplit les commandements de Dieu, et qui se montre ainsi, par le fait, dépendant de moi, comme mon serviteur, qui un jour jouira de la béatitude des saints.

¶ 22. — ¹⁹ au jour du jugement.

²⁰ à votre place et dans votre vertu. Prophétiser signifie non-seulement parler sous l'influence de l'inspiration divine, et prédire les choses à venir, mais encore en général instruire (*Voy. pl. h. ¶. 15. 1. Cor.* 14, 1. 2. *Pier.* 1, 21).

²¹ Dans l'ordre établi de Dieu sur la terre pour le salut des hommes, il arrive que, même des hommes indignes, qui, par une vocation extérieure et par la permission de Dieu, sont ses ministres, opèrent les œuvres divines du salut. C'est ainsi que l'indigne Caïphe (*Jean*, 11, 49-52) et le vicieux Balaam (4. *Moys.* 24, 3) prophétisèrent. Ces œuvres divines toutefois ne peuvent, par la seule raison que ce sont les œuvres de Dieu, être méritoires pour ceux qui les font. Il y a plus, elles étaient, sinon dans l'expression, du moins en réalité, contre leur volonté, en tant que leur volonté était opposée à Dieu, viciée par l'impiété. Quel exemple capable de faire impression pour tous les ministres du Seigneur! Avec quel soin ne doivent-ils pas s'efforcer de conformer de fait leur volonté à la volonté de Dieu dans les œuvres qu'ils font pour Dieu! (*Comp. 1. Cor.* 13, 2.)

¶ 23. — ²² Avouer, connaître quelque chose, veut dire reconnaître que cela est ce qu'il doit être, ce qui ne peut avoir lieu dans ses ministres, parce qu'ils sont ministres du Seigneur *contre leur volonté* (*Voy. note précédente*).

¶ 24. — ²³ Dans le grec : « Quiconque, je le comparerai, etc. »

¶ 25. — ²⁴ Ainsi le rocher qui résiste à toutes les tempêtes et à tous les assauts, à toutes les tentations du monde, de satan, de la chair, et à toutes les tribulations, à l'effroi de la mort et aux rigueurs du jugement (¶ 22), c'est la foi opérant les œuvres de la divine charité.

¶ 27. — ²⁵ Le malheur de cet homme sera immense.

summasset Jesus verba hæc, admirabantur turbæ super doctrina ejus.

29. Erat enim docens eos sicut potestatem habens, et non sicut Scribæ eorum, et Pharisæi.

les peuples étaient dans l'admiration ²⁶ de sa doctrine.

29. Car il les enseignait comme ayant autorité ²⁷, et non pas comme leurs Scribes et les Phariséens ²⁸. *Marc, 1, 22. Luc, 4, 32.*

CHAPITRE VIII.

Jésus-Christ guérit un lépreux, ainsi que le serviteur d'un centurion et la belle-mère de saint Pierre. Ce qu'il faut pour suivre Jésus-Christ. Jésus-Christ calme la mer, chasse des démons et leur permet d'entrer dans des pourceaux.

1. Cum autem descendisset de monte, secutæ sunt eum turbæ multæ :

2. et ecce leprosus veniens, adorabat eum, dicens : Domine, si vis, potes me mundare.

3. Et extendens Jesus manum, tetigit eum, dicens : Volo : Mundare. Et confestim mundata est lepra ejus.

4. Et ait illi Jesus : Vide, nemini dixeris : sed vade, ostende te sacerdoti, et offer munus, quod

1. Jésus étant descendu de la montagne, une grande foule de peuple le suivit.

2. Et voici qu'un lépreux venant à lui ¹, l'adorait, en lui disant : Seigneur, si vous voulez, vous pouvez me guérir ². *Marc, 1, 40. Luc, 5, 12.*

3. Jésus étendant la main, le toucha ³, et lui dit : Je le veux : Soyez guéri ⁴. Et à l'instant sa lèpre fut guérie.

4. Et Jésus lui dit : Gardez-vous bien de parler de ceci à personne ⁵; mais allez vous montrer au prêtre, et offrez le don prescrit

† 28. — ²⁶ Ils en étaient intérieurement tout pénétrés.

† 29. — ²⁷ faisant pénétrer la vérité jusqu'au fond des cœurs, les excitant et les changeant radicalement, donnant de plus à la vérité toute sa force par sa vie (Grég.).

²⁸ lesquels prêchaient rarement la vérité, et ne la prêchaient point avec pureté d'intention, et, par conséquent, ne la prêchaient point avec l'assistance et l'autorité de Dieu. Dans le grec, il y a simplement : et non comme les Scribes : — * Καὶ οὐκ ἄς οἱ γραμματεῖς.

† 2. — ¹ Sur la lèpre voy. 3. *Moys. 14.*

² Par là il faisait connaître, dit saint Chrysostôme, quelle était la grandeur de sa foi. Il ne dit pas : Si vous priez Dieu pour moi; il dit : Si vous voulez, vous pouvez me guérir. Celui qui implore la volonté, ne doute point de la puissance.

† 3. — ³ Jésus opérait ordinairement ses guérisons par des moyens extérieurs, quoique sa parole ou même sa pensée aurait pu suffire; il en usait ainsi, vraisemblablement, suivant que ceux qu'il s'agissait de guérir avaient plus ou moins de foi, et pour marquer que la sanctification intérieure de l'homme, dont la guérison des maladies et des infirmités n'était qu'une figure, devait s'opérer dans son royaume par les sacrements, c'est-à-dire par les signes extérieurs d'une grâce qui opère intérieurement.

⁴ La réponse du Seigneur correspond exactement à la prière; car la foi est la mesure selon laquelle la prière est exaucée (Jérôme).

† 4. — ⁵ Jésus-Christ fit cette défense pour nous apprendre que nous devons cacher nos bonnes œuvres (Chrys.). Dieu les fera bien connaître contre notre volonté, quand cela sera nécessaire pour sa gloire et pour le salut du prochain. Dans d'autres circonstances, Jésus fit la même défense pour différentes autres raisons, afin de prévenir le concours du peuple, ou d'éviter l'envie, la jalousie, etc.

par Moïse⁶, afin que cela leur serve de témoignage⁷.

5. Jésus étant entré dans Capharnaüm, un centenier⁸ vint le trouver, et lui fit cette prière : *Luc*, 7, 1.

6. Seigneur, mon serviteur est couché et malade de paralysie dans ma maison, et il souffre extrêmement.

7. Jésus lui dit : J'irai, et je le guérirai.

8. Mais le centenier lui répondit : Seigneur, je ne suis pas digne que vous entriez dans ma maison; mais dites seulement une parole, et mon serviteur sera guéri⁹. *Luc*, 7, 6.

9. Car quoique je ne sois moi-même qu'un homme soumis au pouvoir, ayant des soldats sous moi, je dis à l'un : Allez, et il va; et à l'autre : Venez, et il vient; et à mon serviteur : Faites cela, et il le fait¹⁰.

10. Jésus entendant ces paroles en fut dans l'admiration, et dit à ceux qui le suivaient : Je vous le dis en vérité, je n'ai point trouvé une si grande foi dans Israël¹¹.

11. Aussi je vous déclare que plusieurs viendront d'orient et d'occident, et auront place dans le royaume des cieux avec Abraham, Isaac et Jacob¹²; *Malach.* 1, 11.

præcepit Moyses, in testimonium illis.

5. Cum autem introisset Capharnaum, accessit ad eum centurio, rogans eum,

6. et dicens : Domine, puer meus jacet in domo paralyticus, et male torquetur.

7. Et ait illi Jesus : Ego veniam, et curabo eum.

8. Et respondens centurio, ait : Domine, non sum dignus ut intres sub tectum meum : sed tantum dic verbo, et sanabitur puer meus.

9. Nam et ego homo sum sub potestate constitutus, habens sub me milites, et dico huic : Vade, et vadit : et alio : Veni, et venit : et servo meo : Fac hoc, et facit.

10. Audiens autem Jesus miratus est, et sequentibus se dixit : Amen dico vobis, non inveni tantam fidem in Israel.

11. Dico autem vobis, quod multi ab oriente et occidente venient, et recumbent cum Abraham, et Isaac, et Jacob in regno celorum :

⁶ Les lépreux guéris devaient se présenter au prêtre, afin qu'il pût constater la guérison, et pour offrir ensuite un sacrifice (Voy. 3. *Moys.* 14, 2 et suiv.). Jésus-Christ n'avait point encore accompli son œuvre; c'est pourquoi il renvoie encore aux pratiques du culte mosaïque. Son œuvre achevée, la religion de Moïse fut transformée en une religion d'un ordre supérieur, dans la religion chrétienne, et en ce sens elle fut abrogée. Un lépreux ne pouvait être reconnu pur que par la déclaration du prêtre. Sous ce rapport aussi la lèpre était une figure du péché (3. *Moys.* 13. note 5), dont l'absolution seule, donnée par le prêtre, peut purifier le pécheur.

⁷ afin qu'ils rendent témoignage à ma puissance devant tout le peuple. D'autres traduisent : afin qu'ils y voient un témoignage, une preuve que toute puissance m'a été donnée, et que je suis venu, non pour faire cesser la loi, mais pour l'accomplir.

ŷ. 5. — ⁸ un officier qui commandait cent soldats, vraisemblablement au service du tétrarque de la Galilée, Hérode Antipas. D'après *saint Luc*, 7, 5, il était Gentil mais dévoué aux Juifs, auxquels il avait fait bâtir une synagogue. Il était sans doute du nombre de ces hommes pieux qui reconnaissaient le vrai Dieu. Selon *saint Luc* (7, 1 et suiv.) le centenier n'adressa pas sa prière par lui-même, mais par quelques amis juifs, qui parlaient en son nom.

ŷ. 8. — ⁹ Quelle humilité! dit saint Augustin; celui qui se sent indigne que Jésus entre dans sa maison, se rend par là même digne que Jésus entre dans son âme.

ŷ. 9. — ¹⁰ De même que moi, j'ai sous mon autorité des serviteurs auxquels je puis d'un seul mot donner mes ordres, de même vous, vous avez en votre puissance toutes les forces de la nature, et vous n'avez qu'à ordonner par une seule parole; à l'instant même ce qui était malade sera guéri. Le centurion reconnaissait ainsi le pouvoir divin qui était dans le Sauveur, et il y avait confiance.

ŷ. 10. — ¹¹ Dans le grec : même dans Israël. L'admiration que Jésus témoigna ne provenait pas de ce que la foi du centurion lui était inconnue; mais il s'exprima en termes d'admiration pour faire remarquer la grandeur de sa foi au peuple qui l'accompagnait (Aug.).

ŷ. 11. — ¹² Litt. : ils seront assis à la même table avec Abraham, etc. La félicité

12. filii autem regni ejicientur in tenebras exteriores : ibi erit fletus, et stridor dentium.

13. Et dixit Jesus centurioni : Vade, et sicut credidisti, fiat tibi. Et sanatus est puer in illa hora.

14. Et cum venisset Jesus in domum Petri, vidit socrum ejus jacentem, et febricitantem :

15. et tetigit manum ejus, et dimisit eam febris, et surrexit, et ministrabat eis.

16. Vespere autem facto, obtulerunt ei multos daemonia habentes : et ejiciebat spiritus verbo : et omnes male habentes curavit :

17. ut adimpleretur quod dictum est per Isaiam prophetam dicentem : Ipse infirmitates nostras accepit : et ægrotationes nostras portavit.

18. Videns autem Jesus turbas multas circum se, jussit ire trans fretum.

19. Et accedens unus scriba, ait illi : Magister, sequar te, quocumque ieris.

20. Et dicit ei Jesus : Vulpes foveas habent, et volucres cæli nidus : filius autem hominis non habet ubi caput reclinet.

12. mais que les enfants du royaume seront jetés dans les ténèbres extérieures ¹² : c'est là qu'il y aura des pleurs et des grincements de dents ¹⁴.

13. Alors Jésus dit au centenier : Allez, et qu'il vous soit fait selon que vous avez cru. Et son serviteur fut guéri à l'heure même.

14. Jésus étant venu en la maison de Pierre ¹⁵, vit sa belle-mère qui était au lit, et qui avait la fièvre ;

15. et lui ayant touché la main, la fièvre la quitta ; elle se leva, et elle les servait ¹⁶.

16. Sur le soir ¹⁷, on lui présenta plusieurs possédés ¹⁸, et il chassa les esprits par sa parole, et guérit tous ceux qui étaient malades ; *Marc*, 1, 32.

17. afin que cette parole du prophète Isaïe fût accomplie : Il a pris lui-même nos infirmités, et il s'est chargé de nos maladies ¹⁹. *Isaïe*, 53, 4. 1. *Pier.* 2, 24.

18. Or Jésus voyant une grande foule de peuple autour de lui, ordonna de passer à l'autre bord ²⁰.

19. Et un docteur de la loi s'approchant, lui dit : Maître, je vous suivrai en quelque lieu que vous alliez ²¹.

20. Et Jésus lui répondit : Les renards ont des tanières, et les oiseaux du ciel ont des nids ; mais le fils de l'homme n'a pas où reposer sa tête ²². *Luc*, 9, 58.

éternelle est communément comparée à un festin (*Pl. b.* 22, 30. *Luc*, 13, 29. 22, 11 et suiv.), parce qu'elle apporte à l'homme le repos, la joie et le rassasiement (*Ps.* 16, 15. 35, 9).

γ. 12. — ¹² Ceux qui auparavant étaient dans la maison et qui participaient au royaume, les Juifs, seront jetés dans les ténèbres, qui sont hors du royaume des ciels. Les ténèbres sont la figure du malheur (*Isaïe*, 42, 7) ; le contraire est figuré par l'éternelle lumière auprès de Dieu.

¹⁴ de la douleur et de la rage, à cause du malheur éternel.

γ. 14. — ¹⁵ Voy. *Marc*, 1, 29-34. *Luc*, 4, 38-41.

γ. 15. — ¹⁶ elle leur prépara à manger.

γ. 16. — ¹⁷ à la fraîcheur du soir.

¹⁸ Voy. *pl. h.* 4, 24.

γ. 17. — ¹⁹ Voy. l'explication dans *Isaïe*, 53, 4. et suiv.

γ. 18. — ²⁰ sur le rivage opposé de la mer, pour se retirer dans la solitude ; selon saint Chrysostôme, pour se soustraire à de vains témoignages d'honneur (*Voy. Marc*, 4, 35 et suiv. *Luc*, 8, 22 et suiv.).

γ. 19. — ²¹ Je serai votre fidèle disciple, et je ne vous abandonnerai jamais.

γ. 20. — ²² et ceux qui me suivent n'ont pas un meilleur sort à attendre. C'en fut assez pour ôter à ce scribe qui, ainsi que tous les autres docteurs de la loi, menait dans l'éclat une vie commode, l'envie de s'adjoindre à Jésus. Jésus-Christ était pauvre et dépourvu de tout. Tant que dura sa vie publique et sa prédication, il n'eut point de lieu fixe pour s'y retirer durant la nuit. Il passait le plus souvent les nuits en prière, exposé à toutes les injures de l'air, et il n'accordait à la nature que le repos dont elle ne pouvait se passer. Le chrétien, par une conséquence nécessaire, doit donc aussi, au moins en désir, se dépouiller de tout. Le serviteur de

21. Un autre de ses disciples ²³ lui dit : Seigneur, permettez-moi auparavant d'aller ensevelir mon père.

22. Mais Jésus lui dit : Suivez-moi, et laissez aux morts le soin d'ensevelir leurs morts ²⁴.

23. Et il entra dans la barque, suivi de ses disciples. *Marc*, 4, 36. *Luc*, 8, 22.

24. Et aussitôt il s'éleva sur la mer une si grande tempête, que la barque était couverte de flots; et lui cependant dormait.

25. Alors ses disciples s'approchèrent de lui, et l'éveillèrent en disant : Seigneur, sauvez-nous, nous périssons.

26. Et Jésus leur répondit : Pourquoi êtes-vous timides, hommes de peu de foi? Et se levant en même temps, il commanda aux vents et à la mer, et il se fit un grand calme ²⁵.

27. Or, ceux qui étaient présents ²⁶ furent dans l'admiration, et ils disaient : Quel est celui à qui les vents et la mer obéissent?

28. Et étant passés à l'autre bord du lac, dans le pays des Geraséniens ²⁷, deux pos-

21. Alius autem de discipulis ejus ait illi : Domine, permitte me primum ire, et sepelire patrem meum.

22. Jesus autem ait illi : Sequere me et dimitte mortuos sepelire mortuos suos.

23. Et ascendente eo in naviculam, secuti sunt eum discipuli ejus :

24. et ecce motus magnus factus est in mari, ita ut navicula operiretur fluctibus, ipse vero dormiebat.

25. Et accesserunt ad eum discipuli ejus, et suscitaverunt eum, dicentes : Domine, salva nos, perimus.

26. et dicit eis Jesus : Quid timidi estis, modicæ fidei? Tunc surgens, imperavit ventis et mari, et facta est tranquillitas magna.

27. Porro homines mirati sunt, dicentes : Qualis est hic, quia venti et mare obediunt ei?

28. Et cum venisset trans fretum in regionem Gerasenorum,

Jésus-Christ, dit saint Jérôme, ne possède plus que Jésus-Christ. Si Jésus s'appelle le fils de l'homme, Daniel l'avait prédit longtemps d'avance (*Dan.* 7. 13). Il se nomme lui-même ainsi, parce que l'œuvre de la rédemption qu'il venait accomplir roule tout entière sur l'incarnation, et que l'incarnation de Jésus est la racine de notre salut. L'expression montre d'ailleurs que Jésus était quelque chose de plus pur qu'un homme. N'eût-il été que cela, ce nom aurait été ridicule, puisqu'il s'entendait de lui-même.

ŷ. 21. — ²³ D'après une tradition que saint Clément d'Alexandrie a conservée, c'était l'apôtre saint Philippe.

ŷ. 22. — ²⁴ Les parents du disciple étaient morts, c'est-à-dire que c'étaient des hommes morts pour la vie de l'esprit, de la grâce, pour la vertu et la piété. Le disciple ne devait plus retourner parmi de tels hommes; car ils auraient pu le détourner de suivre Jésus; ils devaient laisser les morts ensevelir leurs morts. Jésus ne défend point par ces paroles de rendre aux parents les derniers devoirs; il voulait seulement nous apprendre que l'affaire du salut doit passer avant tout, et que nous devons éviter tout ce qui peut devenir pour nous un obstacle à notre sanctification (Ambr.).

ŷ. 26. — ²⁵ Le divin Prince de la paix (*Isaïe.* 9, 6.) apaise tout ce qui trouble le calme dans la nature et dans l'homme. Les apôtres avaient peu de foi : car ils croyaient bien à la puissance du Sauveur, mais ils ne croyaient pas qu'il pût s'apercevoir du danger et les sauver même durant son sommeil (Chrys.). Êtes-vous battu par la tempête des contradictions, des souffrances et des tentations, et Jésus paraît-il comme endormi; ne laissez pas de croire qu'il s'occupe de vous, et qu'il a le pouvoir de vous délivrer. Quand le monde se mettrait en fureur, quand satan montrerait sa rage, quand la chair ferait sentir ses révoltes, dit saint Bernard, je ne laisserai pas d'espérer en vous; car quel est celui qui a espéré en vous et qui n'a été confondu? Il y a dans le grec : il menaça les vents, etc. Peut-être cela peut-il avoir rapport aux puissances spirituelles, qui avaient suscité cette tourmente; en effet, c'est une doctrine constante des Écritures (*Ephés.* 6, 12), que le prince de ce monde avec ses anges habite dans les éléments (dans les airs).

ŷ. 27. — ²⁶ Il y avait plusieurs barques (*Voy. Marc*, 4, 36).

ŷ. 28. — ²⁷ Quelques manuscrits grecs portent Gadaréniens, d'autres Gergésé-

occurrerunt ei duo habentes dæmonia, de monumentis exeuntes, sævi nimis, ita ut nemo posset transire per viam illam.

29. Et ecce clamaverunt, dicentes : Quid nobis, et tibi, Jesu Fili Dei ? Venisti huc ante tempus torquere nos ?

30. Erat autem non longe ab illis grex multorum porcorum pasceus.

31. Dæmones autem rogabant eum, dicentes : Si ejicis nos hinc, mitte nos in gregem porcorum.

32. Et ait illis : Ite. At illi exeuntes abierunt in porcos, et ecce impetu abiit totus grex per præcepit in mare : et mortui sunt in aquis.

sédés²⁹, qui étaient si furieux que personne n'osait passer par ce chemin-là, sortirent des sépulcres, et vinrent au-devant de lui²⁹; *Marc, 5, 1. Luc, 8, 26.*

29. ils se mirent en même temps à crier, en disant : Jésus Fils de Dieu, qu'y a-t-il entre vous et nous³⁰ ? Etes-vous venu ici pour nous tourmenter avant le temps³¹ ?

30. Or il y avait en un lieu peu éloigné d'eux³², un grand troupeau de pourceaux qui paissaient³³. *Marc, 11. Luc, 8, 32.*

31. Et les démons le priaient, en lui disant : Si vous nous chassez d'ici, envoyez-nous dans ce troupeau de pourceaux³⁴.

32. Il leur répondit : Allez³⁵. Et étant sortis, ils entrèrent dans ces pourceaux : et aussitôt tout le troupeau courut avec impétuosité se précipiter dans la mer, et ils moururent dans les eaux.

néens. Les villes de Gérasa, de Gadara, et de Gergésa étaient situées dans un même district, non loin de la mer de Galilée; il était facile de les prendre l'une pour l'autre; l'opinion la plus vraisemblable est celle qui tient pour Gadara, située au sud-est de la mer dont il a été question.

²⁹ Saint Marc et saint Luc ne parlent que d'un possédé. On croit qu'ils n'avaient en vue que l'un des deux, celui d'entre eux qui était le plus furieux. D'autres pensent que saint Matthieu réunit ici deux histoires de deux possédés. Touchant les possédés comp. *pl. h. 4, 24.*

³⁰ Que les possessions de satan puissent produire des effets extraordinaires, même sur le corps des possédés, c'est ce qui est manifeste, ne fût-ce qu'à raison de l'étroite union du corps et de l'âme; qu'elles soient d'ordinaire accompagnées de fureur, de folie et d'épilepsie, c'est ce qui devient facile à comprendre par les suites habituelles des maladies nerveuses, caractère que doit prendre tout de suite la possession, le système nerveux étant dans la plus intime union avec l'esprit. Que les possédés dont il est fait mention eussent leur retraite hors de la ville, dans les tombeaux, c'est-à-dire dans les cavernes qui servaient de tombeau aux Juifs, cela avait lieu, d'après *saint Luc, 8, 29*, parce qu'ils y étaient poussés par les mauvais esprits.

¶ 29. — ³⁰ Laissez-nous en repos ! Les paroles : « Jésus, Fils de Dieu » (*voy. pl. b. 14, 33.*) montrent évidemment qu'un esprit d'une autre espèce parlait par ces hommes; car les possédés ne pouvaient savoir ni que Jésus se trouvait parmi ceux qui avaient quitté la barque, ni qu'il était le Fils de Dieu; bien moins encore fallait-il attendre une semblable confession de la part de quelqu'un en proie à la rage.

³¹ Les malins esprits sont tourmentés depuis le moment de leur chute, et ils sont en proie aux tourments même hors de l'enfer; car le feu de l'enfer brûle même hors de ses brasiers; mais tant que satan sera le prince de ce monde, et qu'il aura le besoin de tenter les hommes et de leur nuire, les esprits pervers trouveront dans cette liberté qui leur est donnée un adoucissement à leur sort, liberté qui cessera entièrement, quand à la fin des temps Jésus-Christ aura pris sur la terre possession de tous les cœurs, et que commencera le dernier jugement, après lequel ils seront pour jamais renfermés dans les abîmes. Ce jugement, ils croyaient que le Seigneur voulait dès-lors le rendre, avant que le temps fût arrivé.

¶ 30. — ³² Dans le grec : loin d'eux.

³³ Gadara était en très-grande partie habitée par des païens, et il en était de même des autres villes du district; or rien n'empêchait les païens de manger de la chair de porc.

¶ 31. — ³⁴ Ne vous renfermez pas dans les abîmes de l'enfer (*Luc, 8, 31*), laissez-nous sur la terre. Les esprits malins pouvaient faire choix des pourceaux dans l'intention de nuire aux Geraséniens, et de les soulever contre Jésus.

¶ 32. — ³⁵ Comment, disent quelques-uns, Jésus-Christ a-t-il donc pu se rendre coupable d'une injustice qui occasionna à ces gens-là la perte de deux mille pourceaux (*Marc, 5, 13*) ? Cette question ne diffère en rien de cette autre, toute imper-

33. Alors ceux qui les gardaient s'enfèrent; et étant venus à la ville ils racontèrent tout ceci, et ce qui était arrivé aux possédés des mauvais esprits ³⁶.

34. Aussitôt toute la ville sortit au-devant de Jésus; et l'ayant vu, ils le supplièrent de se retirer de leurs confins ³⁷. *Marc*, 5, 17. *Luc*, 8, 37.

33. Pastores autem fugerunt: et venientes in civitatem, nuntiaverunt omnia, et de eis, qui demonia, habuerant.

34. Et ecce tota civitas exiit obviam Jesu: et viso eo rogabant, ut transiret a finibus eorum.

CHAPITRE IX.

Guérison d'un paralytique. Vocation de saint Matthieu. Jésus enseigne la future régénération, il guérit une femme qui touche seulement le bord de sa robe: il est tourné en dérision, et il ressuscite une jeune fille; il rend la vue à deux aveugles et la parole à un muet. Le troupeau est grand, les pasteurs sont en petit nombre; la moisson est abondante, les moissonneurs peu nombreux.

1. Jésus étant monté dans une barque, repassa le lac, et vint en sa ville ¹.

2. Et voilà qu'on lui présentait un paralytique couché dans un lit ². Et Jésus voyant leur foi ³, dit au paralytique: *Mon fils, ayez confiance, vos péchés vous sont remis* ⁴. *Marc*, 2, 3. *Luc*, 5, 18.

1. Et ascendens in naviculam, transfretavit, et venit in civitatem suam.

2. Et ecce offerebant ei paralyticum jacentem in lecto. Et videns Jesus fidem illorum, dixit paralytico: Confide fili, remittuntur tibi peccata tua.

énante qu'elle est: Comment Dieu peut-il être assez injuste pour laisser se propager tantôt dans un lieu tantôt dans un autre, des maladies qui attaquent les animaux? La réponse toute simple, c'est que là où les animaux meurent, les hommes recouvreront la vie, et ils élèveront leur cœur vers le ciel, et y iront chercher leur consolation.

γ. 33. — ³⁶ Voy. *Marc*, 5, 15. *Luc*, 8, 35-37.

γ. 34. — ³⁷ Cet homme si extraordinaire et si redouté aurait pu autrement leur causer des dommages plus grands encore. Figure de ce qui arrive tous les jours, quand on est attaché aux choses de la terre, et qu'on les préfère à Jésus-Christ. Alors on n'hésite pas à prier le Libérateur de s'éloigner avec ses bénédictions sur-naturelles, parce qu'on ne peut souffrir qu'il nous prive d'un bien périssable et qui ne mérite que le mépris, mais qui flatte les sens.

γ. 1. — ¹ à Capharnaüm, où il faisait sa résidence ordinaire.

γ. 2. — ² Saint Marc et saint Luc nous font connaître plus en détail en quel lieu Jésus était, et de quelle manière on lui présenta le paralytique. L'évangéliste saint Matthieu n'a le plus souvent en vue que le gros des événements, et il se met peu en peine de les raconter avec leurs circonstances particulières et dans l'ordre des temps. Les autres évangélistes ne sont pas non plus sous ce rapport toujours exacts. Aussi la parole de Dieu apparaît-elle dans un état d'imperfection extérieure, de même que le Verbe divin a apparu sur la terre revêtu des faiblesses de la chair, le péché excepté. — Loin de nous être un sujet de scandale, cette condescendance de la part de Dieu, qui se proportionne, pour ainsi dire, à la pauvreté de l'homme, doit fortifier notre foi.

³ La foi aux révélations divines et aux promesses de Dieu, et surtout à la rédemption par Jésus-Christ, est la préparation à la justification. C'est cette foi que, d'après le saint concile de Trente (*sess. 6. chap. 6*), il faut ici entendre.

⁴ Ces paroles sont une preuve que le paralytique n'attendait pas seulement de Jésus-Christ la délivrance de ses infirmités corporelles, mais encore celle de ses

3. Et ecce quidam de Scribis dixerunt intra se : Hic blasphemat.

4. Et cum vidisset Jesus cogitationes eorum, dixit : Ut quid cogitatis mala in cordibus vestris ?

5. Quid est facilius dicere : Dimittuntur tibi peccata tua : an dicere : Surge, et ambula ?

6. Ut autem sciatis, quia Filius hominis habet potestatem in terra dimittendi peccata, tunc ait paralytico : Surge, tolle lectum tuum, et vade in domum tuam.

7. Et surrexit, et abiit in domum suam.

8. Videntes autem turbæ timeverunt, et glorificaverunt Deum, qui dedit potestatem talem hominibus.

9. Et cum transiret inde Jesus, vidit hominem sedentem in telonio, Matthæum nomine. Et ait illi : Sequere me. Et surgens secutus est eum.

10. Et factum est discumbente eo in domo, ecce multi publicani et peccatores venientes, discum-

3. Aussitôt quelques-uns des Scribes dirent en eux-mêmes : Cet homme blasphème⁵.

4. Mais Jésus ayant connu ce qu'ils pensaient, leur dit : Pourquoi pensez-vous du mal dans vos cœurs ?

5. Lequel est le plus aisé, de dire : Vos péchés vous sont remis, ou de dire : Levez-vous et marchez⁶ ?

6. Or, afin que vous sachiez que le Fils de l'homme a le pouvoir sur la terre de remettre les péchés : Levez-vous, dit-il alors au paralytique, emportez votre lit, et vous en allez en votre maison.

7. Et il se leva, et s'en alla en sa maison.

8. Et le peuple voyant cela, fut rempli de crainte⁷, et rendit gloire à Dieu de ce qu'il avait donné une telle puissance aux hommes⁸.

9. Jésus sortant de là, vit en passant un homme assis au bureau des impôts⁹, nommé Matthieu¹⁰, et il lui dit : Suivez-moi¹¹. Et se levant, il le suivit. *Marc, 2, 14. Luc, 5, 27.*

10. Et il arriva que comme Jésus était à table dans la maison de cet homme, il y vint beaucoup de publicains et de pécheurs¹²,

péchés. Que la plupart du temps ceux qui souffrent unissent ensemble ces deux choses, c'est ce que rend très-probable la doctrine des Pharisiens, qui enseignaient aux Juifs que leurs infirmités étaient toujours une suite de leurs fautes personnelles (comp. *Jean, 9, 2*). Doctrine qui est vraie, si l'on entend que le mal en général a sa cause dans le péché, mais qui est fautive et contraire à la charité, si l'on prétend que les infirmités de tous ceux qui souffrent doivent être considérées comme une punition de leurs propres péchés.

7. 3. — ⁵ Car personne, si ce n'est Dieu, ne peut remettre les péchés; il se fait donc semblable à Dieu, et il le blasphème et l'outrage.

7. 5. — ⁶ Il est également impossible pour les hommes impuissants, de faire soit l'une soit l'autre de ces deux choses; mais il devait paraître plus difficile aux Phariséens de procurer par une seule parole la guérison à un malade, parce qu'il ne pouvait y avoir en cela aucune illusion. Jésus voulait aussi leur montrer, en opérant des œuvres qui leur semblaient être difficiles, qu'il était à plus forte raison en son pouvoir d'en opérer qui leur paraissaient offrir moins de difficulté — de remettre les péchés. Dans le grec : Car quel est le plus facile, etc.

7. 8. — ⁷ Dans le grec : en fut dans l'admiration. Le merveilleux rapproche de Dieu, que nous craignons, tant que nous sommes pécheurs.

⁸ c'est-à-dire, qui avait donné à un homme une telle puissance. La plupart considéraient Jésus comme un prophète doué du pouvoir de faire des miracles.

7. 9. — ⁹ Voy. l'Introduit. à cet Evangile.

¹⁰ Saint Marc et saint Luc le nomment Lévi. Les Juifs avaient souvent deux noms. Matthieu est la même chose que Théodore, c'est-à-dire : don de Dieu.

¹¹ Sous-entendez : Suivez-moi de corps et d'esprit. Saint Matthieu invita ensuite Jésus à sa table, comme le rapporte saint Luc. Inviter à sa table les pauvres, du nombre desquels étaient Jésus et ses disciples, était chez les Juifs un devoir particulier de religion (5. *Moy. 26, 12*).

7. 10. — ¹² c'est-à-dire : plusieurs publicains que l'on considérait comme des pécheurs. Ces publicains étaient les subordonnés de saint Matthieu. Tous les publicains, parce qu'ils levaient pour les païens, c'est-à-dire les Romains, les droits odieux de la douane, et qu'ils se permettaient souvent des injustices dans l'exercice de leur emploi, étaient détestés comme pécheurs, et tenus pour impurs, aussi bien que les impurs Gentils.

qui se mirent à table avec Jésus et ses disciples.

11. Ce que voyant, les Pharisiens dirent à ses disciples : Pourquoi votre Maître mange-t-il avec des publicains et des pécheurs ?

12. Mais Jésus les ayant entendus, leur dit ¹² : Ce ne sont pas ceux qui se portent bien, mais les malades, qui ont besoin de médecin.

13. Allez donc, et apprenez ce que veut dire cette parole : J'aime mieux la miséricorde que le sacrifice ¹⁴ ; car je ne suis pas venu appeler les justes ¹⁵, mais les pécheurs ¹⁶. *Os. 6, 6. Pl. b. 12, 7.*

14. Alors les disciples de Jean ¹⁷ le vinrent trouver, et lui dirent : Pourquoi les Pharisiens et nous jeûnons-nous souvent, tandis que vos disciples ne jeûnent point ¹⁸ ? *Marc, 2, 18. Luc, 5, 33.*

15. Et Jésus leur répondit : Les amis de l'époux ¹⁹ peuvent-ils être dans le deuil pendant que l'époux est avec eux ? mais un jour viendra que l'époux leur sera ôté : et alors ils jeûneront ²⁰.

16. Personne ne met une pièce de drap neuf à un vieux vêtement ; car le neuf em-

bebant cum Jesu, et discipulis ejus.

11. Et videntes Pharisæi, dicebant discipulis ejus : Quare cum publicanis et peccatoribus manducat Magister vester ?

12. At Jesus audiens, ait : Non est opus valentibus medicus, sed male habentibus.

13. Euntes autem discite quid est : Misericordiam volo, et non sacrificium. Non enim veni vocare justos, sed peccatores.

14. Tunc accesserunt ad eum discipuli Joannis, dicentes : Quare nos, et Pharisæi, jejunamus frequenter : discipuli autem tui non jejunant ?

15. Et ait illis Jesus : Numquid possunt filii sponsi Ingere quandiu cum illis est sponsus ? Venient autem dies cum auferetur ab eis sponsus : et tunc jejunabunt.

16. Nemo autem immittit commissuram panni rudis in vesti-

‡ 12. — ¹² il dit à ses disciples, qui lui avaient fait part de la remarque des Pharisiens.

‡ 13. — ¹³ Ces paroles, d'après l'usage de la langue hébraïque, signifient : Je préfère les œuvres de charité envers le prochain aux pratiques purement extérieures de religion (Voy. de plus ampl. éclaircis., *Jér. 7.* note 24). Jésus veut dire : Dieu préférant les œuvres de charité aux pratiques extérieures de religion, je m'intéresse volontiers au sort des pécheurs. Que du reste Jésus ne dédaignât point les devoirs extérieurs de la religion, c'est ce que montre la fidélité avec laquelle il se soumettait lui-même en tout à la loi de Moïse.

¹⁵ ceux qui se regardent comme justes, tels que les Pharisiens (Hil., Jérôme, Bède).

¹⁶ Où en serions-nous si Jésus-Christ n'avait pas conservé jusque dans le ciel les sentiments qu'il montra sur la terre ?

‡ 14. — ¹⁴ Voy. *pl. h. 3.* D'après saint Marc il y avait des Pharisiens parmi eux.

¹⁸ Outre les jeûnes communs à tous, les Pharisiens avaient encore deux jours de jeûne dans la semaine (Voy. *Luc, 18, 12*). Saint Jean avait enseigné à ses disciples la pénitence qui était accompagnée du jeûne. Ce ne devait être là d'ailleurs qu'une préparation à la prédication du Messie. Cependant, hélas ! quelques-uns des disciples de saint Jean prirent son enseignement, non comme une doctrine préparatoire mais comme une doctrine qui devait toujours subsister, et ils formèrent une secte particulière dont les adeptes furent dans la suite connus sous le nom de chrétiens joannistes, lesquels enseignaient des choses entièrement ridicules touchant saint Jean-Baptiste.

‡ 15. — ¹⁵ Littéralement : les fils de l'époux. Dans le grec : les fils des époux mâles, c'est-à-dire les compagnons de l'époux.

²⁰ Jésus-Christ s'appelle l'époux de son Eglise, qu'il a rachetée au prix de sa vie (*Ephés. 5, 25. 26. 27*). Les Apôtres sont appelés ses compagnons, parce que, à l'ertu du pouvoir sacerdotal dont ils sont revêtus, ils travaillent en lui et avec lui à édifier l'Eglise, et engendrent des enfants pour la vie éternelle. Après sa mort ils seront dans le deuil. Dès les premiers siècles de l'Eglise, les chrétiens jeûnèrent le jour où l'Époux leur avait été enlevé, le vendredi, plusieurs même jeûnaient le samedi.

mentum vetus : tollit enim plenitudinem ejus a vestimento : et pejor scissura fit.

17. Neque mittunt vinum novum in utres veteres : alioquin rumpuntur utres, et vinum effunditur, et utres pereunt. Sed vinum novum in utres novos mittunt : et ambo conservantur.

18. Hæc illo loquente ad eos, ecce princeps unus accessit, et adorabat eum, dicens : Domine, filia mea modo defuncta est : sed veni, impone manum tuam super eam, et vivet.

19. Et surgens Jesus, sequebatur eum, et discipuli ejus.

20. Et ecce mulier, quæ sanguinis fluxum patiebatur duodecim annis, accessit retro, et tetigit fimbriam vestimenti ejus.

21. Dicebat enim intra se : Si tetigero tantum vestimentum ejus, salva ero.

22. At Jesus conversus, et videns eam, dixit : Confide filia, fides

porte une partie du vieux, et le déchire encore davantage ²¹.

17. Et l'on ne met point non plus de vin nouveau dans de vieux vaisseaux ; autrement les vaisseaux se rompent, et le vin se répand, et les vaisseaux sont perdus : mais on met le vin nouveau dans des vaisseaux neufs ; et ainsi le vin et les vaisseaux se conservent ²².

18. Comme il leur parlait de la sorte, un chef ²³ s'approcha, et l'adorait en disant : Seigneur, ma fille vient de mourir ²⁴ ; mais venez lui imposer les mains et elle vivra ²⁵. *Marc, 5, 22. Luc. 8, 41.*

19. Alors Jésus se levant, le suivit avec ses disciples.

20. En même temps une femme, qui depuis douze ans était affligée d'une perte de sang, s'approcha par derrière, et toucha la frange de son vêtement ²⁶. *Marc, 5, 25. Luc, 8, 43.*

21. Car elle disait en elle-même : Si je puis seulement toucher son vêtement, je serai guérie ²⁷.

22. Jésus se retournant alors, et la voyant, lui dit : *Ma* fille, ayez confiance, votre foi

¶ 16. — ²¹ car la pièce neuve ne tient point attachée à un habit usé, mais elle l'emporte avec elle, et la déchirure devient pire.

¶ 17. — ²² Ces deux comparaisons veulent dire : Le neuf ne convient pas au vieux ; si on les mêle, le résultat ne peut être que mauvais. De même à l'égard de mes disciples, tant qu'ils n'auront pas été renouvelés, régénérés par le Saint-Esprit, les fruits du nouvel esprit, les jeûnes, les afflictions et les privations, ne leur conviennent pas ; ils ne produiraient sur eux que des effets pernicieux en les décourageant, ou même en les faisant apostasier. Saint Chrysostôme fait à ce sujet cette réflexion : Nous ne devons pas exiger dès le principe toute la perfection de chacun des fidèles, mais seulement ce que chacun est capable de faire. Allez donc vous-mêmes, et conduisez les autres du plus bas au plus élevé, et ne prévenez pas l'avancement graduel qui est dans la nature.

¶ 18. — ²³ un président de synagogue de Capharnaüm, un des officiers chargés de veiller au maintien de l'ordre pendant le culte de Dieu. — * Les chefs de la synagogue présidaient sur le peuple, lorsqu'il s'assemblait pour assister à la lecture des livres saints, aux instructions publiques, etc., et ils étaient établis pour empêcher le tumulte dans ces assemblées, et pour y faire observer toutes choses selon la loi (De Sacy) *Ibid.*

²⁴ est aux dernières extrémités, d'après *saint Marc, 5, 23* ; mais un esclave étant survenu à l'instant (*Luc, 8, 49. Marc, 5, 35*), et ayant annoncé au père que sa fille venait de mourir, *saint Matthieu* a mis qu'elle était morte.

²⁵ Il regardait l'imposition des mains comme nécessaire. C'est ainsi qu'il y a divers degrés de foi et de confiance.

¶ 20. — ²⁶ car elle était retenue par la honte, elle se considérait comme impure, et elle croyait, etc. (*Voy. la suite*).

¶ 21. — ²⁷ Elle le croyait, et il lui fut fait comme elle croyait. — Ne condamnez donc point la foi des petits ; ils ont confiance en une vertu qui émane pour eux des reliques, mais ils rapportent cette vertu à l'acteur du salut et de la vie. Dieu a égard à la foi naïve qui anime leur cœur. Les Hébreux, d'après *4. Moys. 15, 38*. devaient porter quatre houpes aux quatre coins de leur habit de dessus, afin qu'elles leur rappelaient toujours le souvenir des commandements de Dieu.

vous a guérie. Et cette femme fut guérie depuis cette heure-là.

23. Lorsque Jésus fut arrivé en la maison du chef, et qu'il eut vu les joueurs de flûte, et une troupe qui faisait grand bruit²³, il leur dit :

24. Retirez-vous; car cette fille n'est pas morte, mais elle n'est qu'endormie²⁴. Et ils se moquaient de lui.

25. Et après qu'on eut fait sortir tout ce monde²⁵, il entra, et lui prit la main : et la petite fille se leva.

26. Et le bruit s'en répandit dans tout le pays.

27. Comme Jésus sortait de ce lieu-là, deux aveugles le suivirent, en criant et en disant : Fils de David²⁷, ayez pitié de nous²⁸.

28. Et lorsqu'il fut venu en la maison, ces aveugles s'approchèrent de lui, et Jésus leur dit : Croyez-vous que je puisse faire ce que vous me demandez? Ils lui répondirent : Oui, Seigneur.

29. Alors il toucha leurs yeux²⁹, en disant : Qu'il vous soit fait selon votre foi.

30. Aussitôt leurs yeux furent ouverts. Et Jésus leur défendit fortement d'en parler, en disant : Prenez bien garde que qui que ce soit ne le sache³⁰.

31. Mais eux s'en étant allés, répandirent sa réputation dans tout ce pays.

32. Après qu'ils furent sortis, on lui présenta un homme muet, possédé du démon³². *Pl. b. 12, 22. Luc, 11, 14.*

33. Et le démon ayant été chassé, le muet parla, et le peuple en fut dans l'admiration, et ils disaient : On n'a jamais rien vu de semblable en Israël.

tua te salvam fecit. Et salva facta est mulier ex illa hora.

23. Et cum venisset Jesus in domum principis, et vidisset tibicines et turbam tumultuantem, dicebat :

24. Recedite : non est enim mortua puella, sed dormit. Et deridebant eum.

25. Et cum ejecta esset turba, intravit : et tenuit manum ejus. Et surrexit puella.

26. Et exiit fama hæc in universam terram illam.

27. Et transeunte inde Jesu, secuti sunt eum duo cæci, clamantes, et dicentes : Miserere nostri, fili David.

28. Cum autem venisset domum, accesserunt ad eum cæci. Et dicit eis Jesus : Creditis quia hoc possum facere vobis? Dicunt ei : Utique, Domine.

29. Tunc tetigit oculos eorum, dicens : Secundum fidem vestram fiat vobis.

30. Et aperti sunt oculi eorum : et comminatus est illis Jesus, dicens : Videte ne quis sciat.

31. Illi autem exeuntes, diffamaverunt eum in tota terra illa.

32. Egressis autem illis, ecce obtulerunt ei hominem mutum, dæmonium habentem.

33. Et ejecto dæmonio, locutus est mutus, et miratæ sunt turbæ, dicentes : Numquam apparuit sic in Israël.

γ. 23. — ²³ Aussitôt après que quelqu'un était mort, on faisait venir des joueurs de flûte et des pleureuses, afin de témoigner par le son des instruments et par les cris et les chants funèbres, la douleur qu'on éprouvait de la perte qu'on venait de faire (Voy. Jér. 9, 17).

γ. 24. — ²⁴ car je vais la réveiller de la mort, de manière que sa mort n'aura été qu'un sommeil. La mort de tous les chrétiens n'est qu'un sommeil; car le Seigneur les ressuscitera au jour de la vie, quand ce temps de ténèbres sera passé (Voy. 1. Thess. 4, 13 et suiv.). Il n'y a de véritable mort que la mort spirituelle.

γ. 25. — ²⁵ parce qu'ils étaient indignes d'être témoins de la puissance de Jésus-Christ.

γ. 27. — ²⁷ O vous qui êtes le Messie, le Sauveur (Voy. pl. h. 1, 1. pl. b. 12, 23)!

γ. 29. — ²⁹ Jésus ne répondit pas pendant tout le trajet, afin d'éprouver leur foi et leur persévérance.

γ. 30. — ³⁰ Il le leur défendit sévèrement et avec instance, afin de montrer à quel point il était opposé à la vaine gloire, et combien nous devons nous-mêmes la détester.

γ. 32. — ³² dont le mutisme n'était pas occasionné par une cause naturelle ou le vice des organes, mais était produit par un mauvais esprit (Chrys.).

34. Pharisei autem dicebant : In principe dæmoniorum eiecit dæmones.

35. Et circuibat Jesus omnes civitates, et castella, docens in synagogis eorum, et prædicans evangelium regni, et curans omnem languorem, et omnem infirmitatem.

36. Videns autem turbas, misertus est eis : quia erant vexati, et jacentes sicut oves non habentes pastorem.

37. Tunc dicit discipulis suis : Messis quidem multa, operarii autem pauci.

38. Rogate ergo Dominum messis, ut mittat operarios in messem suam.

34. Mais les Pharisiens disaient : C'est par le prince des démons qu'il chasse les démons³⁴.

35. Or Jésus parcourait toutes les villes et les bourgades, enseignant dans leurs synagogues, prêchant l'évangile du royaume³⁵, et guérissant toutes les langueurs et toutes les infirmités.

36. En voyant ces troupes, il en eut compassion, parce qu'ils étaient fatigués³⁶ et couchés çà et là, comme des brebis qui n'ont point de pasteur³⁶.

37. Alors il dit à ses disciples : La moisson est grande, mais il y a peu d'ouvriers³⁷.

38. Priez donc le Maître de la moisson qu'il envoie des ouvriers en sa moisson³⁸.

CHAPITRE X.

Jésus-Christ envoie les douze apôtres, il les instruit sur leur vocation, il leur donne un pouvoir particulier, il leur recommande le désintéressement, la prudence, la patience, la confiance dans les divisions qui s'élèveront parmi les hommes; il leur prédit ce qu'ils auront à souffrir, et leur promet protection et récompense.

1. Et convocatis duodecim discipulis suis, dedit illis potestatem spirituum immundorum, ut ejicerent eos, et curarent omnem languorem, et omnem infirmitatem.

1. Et Jésus ayant appelé ses douze disciples¹, leur donna puissance sur les esprits impurs², pour les chasser, et pour guérir toutes les langueurs et toutes les infirmités³.
Marc, 3, 13. Luc, 6, 13. et 9, 1.

ŷ. 34. — ³⁶ Voy. *pl. b.* 12, 14 et suiv.

ŷ. 35. — ³⁷ du royaume de Dieu (*Voy. pl. h.* 4, 23).

ŷ. 36. — ³⁸ accablés de différentes sortes de misères, de la misère corporelle et de la misère spirituelle.

³⁹ Voy. *Zachar.* 10, 2 et les remarques.

ŷ. 37. — ⁴⁰ Le peuple soupire après le salut, l'instruction et la délivrance de ses misères; mais les prédicateurs et les dispensateurs manquent. Il n'y avait alors qui prêchassent que Jésus-Christ et Jean-Baptiste : les docteurs de la loi ne vivaient que pour eux, et, de plus, ils conduisaient le peuple dans les voies de l'erreur.

ŷ. 38. — ⁴¹ Ainsi le Seigneur fait en partie dépendre de la prière des fidèles l'envoi de bons pasteurs. C'est pourquoi l'Eglise catholique a déterminé quatre époques de l'année, appelées Quatre-temps, auxquelles les fidèles doivent demander cette grâce à Dieu par la pénitence, le jeûne, la prière et les œuvres de charité.

ŷ. 1. — ¹ Comp. *Marc, 6, 7-13. Luc, 9, 1-6.* Les douze Apôtres forment un corps correspondant aux douze tribus d'Israël, auxquelles ils furent d'abord envoyés (ŷ. 6).

² les démons.

³ Le don d'opérer des miracles, nécessaire pour l'établissement de l'Eglise, était le pouvoir distinctif des Apôtres; c'est pourquoi il en est fait ici une mention par-

2. Or voici les noms des douze apôtres ⁴ : Le premier, Simon ⁵, qui est appelé Pierre ⁶, et André, son frère ⁷ ;

3. Jacques, fils de Zébédée ⁸, et Jean, son frère ⁹ ; Philippe ¹⁰ et Barthélemi ¹¹ ; Thomas ¹² et Matthieu le publicain ; Jacques, fils d'Alphée ¹³, et Thaddée ¹⁴.

4. Simon Chananéen ¹⁵, et Judas Iscariote ¹⁶, qui est celui qui le trahit ¹⁷.

5. Jésus envoya ces douze, après leur avoir donné les instructions suivantes : N'allez point dans les terres des Gentils, et n'entrez point dans les villes des Samaritains ¹⁸ :

2. Duodecim autem apostolorum nomina sunt hæc : Primus, Simon, qui dicitur Petrus, et Andreas frater ejus.

3. Jacobus Zebedæi, et Joannes frater ejus, Philippus, et Bartholomæus, Thomas et Matthæus publicanus, Jacobus Alphæi, et Thaddæus,

4. Simon Chananæus, et Judas Iscariotes, qui et tradidit eum.

5. Hos duodecim misit Jesus : præcipiens eis, dicens : In viam gentium ne abieritis, et in civitates Samaritanorum ne intraveritis :

ticulière. Sous les autres rapports ils avaient pour la conduite de l'Eglise une fois fondée, les mêmes pouvoirs que les évêques et les prêtres ont encore.

¶ 2. — ⁴ c'est-à-dire des envoyés. Ils étaient dans un sens rigoureux les plénipotentiaires, les foudés de pouvoir du Seigneur, doués du don des miracles.

⁵ Simon est nommé en premier lieu par tous les évangélistes, quoique d'ailleurs ils ne suivent pas le même ordre en désignant les autres Apôtres (Comp. *Marc*, 3, 14-19. *Luc*, 6, 13-16), et qu'André, son frère, eût été appelé avant lui par Jésus (*Jean*, 1, 47-42). Il est ici nommé le premier par rapport à la prééminence que Jésus-Christ lui donna d'après le chap. 16, 18. sur les autres Apôtres. Il n'est donc point ici le premier quant au nombre seulement, car les autres ne sont pas non plus distingués par le nombre, mais à cause de sa dignité, ou, comme dit saint Jean Chrysostôme, parce qu'il est le coryphée, c'est-à-dire celui qui marche en avant, le guide, le chef de tout le corps.

⁶ Dans le langage de la Bible, être appelé a communément le même sens qu'être ; par conséquent c'est comme s'il y avait : Qui est Pierre, l'homme — rocher, — qui est la pierre fondamentale.

⁷ Les Apôtres sont cités deux à deux, parce que Jésus-Christ les envoya deux à deux prêcher l'Evangile (*Marc*, 6, 8. *Voy. pl. h.* 4, 18).

¶ 3. — ⁸ *Voy. pl. h.* 4, 21.

⁹ l'Evangéliste.

¹⁰ *Voy. Jean*, 1, 44.

¹¹ C'est celui qui, dans saint Jean, 1, 45. 21, 2. est appelé Nathanaël.

¹² *Voy. Jean*, 11, 16. 14, 5. 20, 24-29.

¹³ le parent du Seigneur, Jacques le Mineur (*Act.* 15, 13 et suiv.).

¹⁴ Dans le grec : Labbéus, avec surnom de Thaddée. Il est ordinairement appelé Jude, frère de Jacques le Mineur, et par conséquent parent de Jésus.

¶ 4. — ¹⁵ c'est-à-dire le zéléteur.

¹⁶ c'est-à-dire l'homme de Cariote, une ville dans la tribu de Juda (*Jos.* 15, 25).

¹⁷ Le saint Evangéliste raconte les choses comme elles sont, sans expression ni d'animosité ni de haine (Chrysost.). Quelle belle occasion et quel moyen puissant avait Judas dans la sainte familiarité du Seigneur de changer les sentiments pervers de son cœur en des sentiments plus nobles, et de se convertir ! C'est ainsi que Dieu permet que le mal existe au milieu du bien, et que même il l'y accueille, afin que le mal se laisse vaincre par le bien. Que si le mal se réalise, il ne détruit pas pour cela le bien, mais il contribue et aide à sa réalisation ; car quoique Judas attache le Sauveur à la croix, il ne laisse pas de seconder par sa perfidie même l'accomplissement de l'œuvre de la Rédemption.

¶ 5. — ¹⁸ Ne prêchez présentement ni aux Gentils ni aux Samaritains. Les Samaritains étaient les habitants d'un district entre la Judée et la Galilée, et descendaient de ce petit nombre d'Israélites que Salmanassar, roi d'Assyrie, avait laissés dans le pays après la transmigration du peuple d'Israël, et qu'il avait mêlés à des peuples païens. Ils faisaient profession de la loi de Moïse, mais ils étaient en même temps adonnés au culte des idoles, que cependant ils abandonnèrent dans la suite. Ils étaient un objet de haine profonde pour les Juifs, que, de leur côté, ils ne haïssaient pas moins (Comp. 4. *Rois*, 17 et les remarques).

6. sed potius ite ad oves, quæ perierunt domus Israel.

7. Eunte autem prædicate, dicentes : Quia appropinquavit regnum cælorum.

8. Infirmos curate, mortuos suscite, leprosos mundate, dæmones ejicite : gratis accepistis, gratis date.

9. Nolite possidere aurum, neque argentum, neque pecuniam in zonis vestris :

10. non peram in via, neque duas tunicas, neque calcamenta, neque virgam : dignus enim est operarius cibo suo.

11. In quamcumque autem civitatem, aut castellum intraveritis, interrogate, quis in ea dignus sit : et ibi manete donec exeatis.

12. Intrans autem in domum, salutate eam, dicentes : Pax huic domui.

13. Et si ovidem fuerit domus

6. mais allez plutôt aux brebis perdues de la maison d'Israël¹⁹. Act. 13, 46.

7. Or, allez et prêchez, en disant que le royaume des cieux est proche²⁰.

8. Rendez la santé aux malades, ressuscitez les morts, guérissez les lépreux, chassez les démons²¹ : vous avez reçu gratuitement, donnez gratuitement²².

9. N'ayez ni or, ni argent, ni monnaie dans vos bourses²³; Luc, 9, 3. 10, 4.

10. ni sac pour le chemin, ni deux habits, ni souliers²⁴, ni bâton²⁵; car celui qui travaille, mérite qu'on le nourrisse²⁶.

11. En quelque ville, ou en quelque village que vous entriez, informez-vous qui y est digne²⁷; et demeurez chez lui jusqu'à ce que vous vous en alliez.

12. En entrant dans la maison, saluez-la en disant : Que la paix soit dans cette maison²⁸.

13. Et si cette maison en est digne, votre

ŷ. 6. —¹⁹ Tous les prophètes avaient promis aux Juifs que le Messie paraîtrait parmi eux; il convenait donc qu'ils fussent en premier lieu invités au salut. Ils en avaient du reste un plus grand besoin que les Gentils et les Samaritains; car leurs faux pasteurs les retenaient captifs par leurs maximes humaines et ils ne laissaient point se manifester dans eux le désir du Libérateur. Les Gentils et les Samaritains étaient mieux disposés qu'eux à le recevoir, ainsi que la suite le fit voir, lorsque les Apôtres, après qu'Israël eut rejeté le salut, eurent reçu l'ordre de l'annoncer aux Gentils.

ŷ. 7. —²⁰ Voy. pl. h. 4, 23, 3, 2.

ŷ. 8. —²¹ Voy. ŷ. 1.

²² Les Apôtres ne devaient recevoir aucune rétribution terrestre pour les miracles qu'ils opéraient. Il faut distinguer de cette rétribution le salaire des ouvriers qui travaillent à la vigne du Seigneur (Luc, 10, 7).

ŷ. 9. —²³ dans vos ceintures. Chez les anciens les ceintures creuses et larges servaient de bourses.

ŷ. 10. —²⁴ pour provision ou pour changer (Voy. Marc, 6, 9).

²⁵ Ils pouvaient avoir un bâton, mais ils ne devaient pas se mettre trop en peine pour le cas où ils viendraient à le perdre (Voy. Marc, 6, 8).

²⁶ Quand vous irez désormais prêcher en quelque lieu, ne portez avec vous dans la route ni argent, ni besace pour mettre vos provisions, ni des habits de rechange, car le peuple auquel vous annoncez l'Evangile et que vous servez, est tenu de vous nourrir et de vous fournir le nécessaire. — Ceux qui étaient riches en biens spirituels devaient être pauvres quant aux biens temporels. Il était donc permis aux Apôtres de recevoir des aumônes et de les conserver pour leurs besoins. Ce qui leur était défendu était de trop s'inquiéter pour l'avenir en ce qui concerne les choses dont il s'agit. Une autre preuve évidente que Jésus permettait de conserver les aumônes pour subvenir aux besoins de chaque jour, c'est ce que nous lisons dans saint Jean, 12, 6. Plus tard, lorsqu'ils vécurent parmi les nations infidèles, et qu'ils furent exposés à toutes sortes de persécutions, cette précaution devint une mesure absolument nécessaire pour l'entretien des missions apostoliques.

ŷ. 11. —²⁷ Quel est celui qui, comme dit saint Jérôme, croit plus recevoir (par votre enseignement spirituel), qu'il ne vous donne (en subvenant à vos besoins temporels).

ŷ. 12. —²⁸ C'est ainsi que les Juifs saluaient. Dans la bouche de Jésus-Christ et des Apôtres, qui portaient avec eux la parole de paix, de la réconciliation avec Dieu et avec les hommes, ce n'était point là une vaine formule, mais ces paroles faisaient connaître les bienfaits qu'ils souhaitaient procurer.

paix viendra sur elle; et si elle n'en est pas digne, votre paix reviendra à vous ²².

14. Lorsque quelqu'un ne voudra point vous recevoir, ni écouter vos paroles, en sortant de cette maison ou de cette ville, secouez la poussière de vos pieds ³⁰.

15. Je vous le dis en vérité, au jour du jugement, Sodome et Gomorre seront traitées moins rigoureusement que cette ville-là ³¹.

16. Voici que je vous envoie comme des brebis au milieu des loups ³². Soyez donc prudents comme des serpents, et simples comme des colombes ³³. *Luc*, 10, 3.

17. Mais gardez-vous des hommes; car ils vous feront comparaître dans leurs assemblées, et ils vous feront fouetter dans leurs synagogues ³⁴ : *Luc*, 12, 11.

18. et vous serez présentés à cause de moi aux gouverneurs et aux rois, pour leur servir de témoignage ³⁵ devant eux et devant les Gentils.

19. Lors donc qu'on vous livrera, ne vous mettez point en peine comment vous leur parlerez, ni de ce que vous leur direz : car ce que vous devez dire vous sera donné à l'heure même; *Luc*, 12, 11.

20. parce que ce n'est pas vous qui parlez mais c'est l'Esprit de votre Père qui parle en vous ³⁶.

21. Or le frère livrera le frère à la mort, et le père le fils; les enfants se soulèveront

illa digna, veniet pax vestra super eam : si autem non fuerit digna, pax vestra revertetur ad vos.

14. Et quicumque non receperit vos, neque audierit sermones vestros : exeunte foras de domo, vel civitate, excutite pulverem de pedibus vestris.

15. Amen dico vobis : Tolerabilis erit terra Sodomorum et Gomorrhæorum in die iudicii, quam illi civitati.

16. Ecce ego mitto vos sicut oves in medio luporum. Estote ergo prudentes sicut serpentes, et simplices sicut columbæ.

17. Cavete autem ab hominibus. Tradent enim vos in conciliis, et in synagogis suis flagellabunt vos :

18. et ad præsides, et ad reges ducemini propter me in testimonium illis, et gentibus.

19. Cum autem tradent vos, nolite cogitare quomodo, aut quid loquamini, sed Spiritus Patris vestri, qui loquitur in vobis in illa hora, quid loquamini;

20. non enim vos estis qui loquimini, sed Spiritus Patris vestri, qui loquitur in vobis.

21. Tradet autem frater fratrem in mortem, et pater filium : et in-

ÿ. 13. — ²⁹ votre prédication vous sera utile à vous-mêmes (Aug.).

ÿ. 14. — ³⁰ afin de montrer par là que vous ne voulez rien avoir de commun avec eux, puisqu'ils rejettent loin d'eux la grâce de Dieu, et qu'ils attirent sur eux sa colère.

ÿ. 15. — ³¹ car des messagers divins n'avaient pas été envoyés à ces hommes coupables de péchés contre nature.

ÿ. 16. — ³² sans autres armes que la douceur et la patience.

³³ Le serpent est prévoyant, circonspect, et dans le danger tout son soin est de veiller sur sa tête; il l'environne d'un cercle formé des replis de son corps, afin de la couvrir et de la garantir des coups qui pourraient lui donner la mort. La colombe est le type d'un caractère sans ruse ni artifice, d'un cœur simple et ingénu, d'une âme douce et innocente. Les qualités de ces deux animaux devaient se trouver réunies dans les Apôtres. Ennemis de la ruse et de l'artifice, doux et pacifiques, n'ayant en vue que les choses célestes, ils devaient vivre en rapport avec le prochain, même avec leurs ennemis les plus artificieux, toujours sur leur garde, ne donnant aucun scandale, prévoyant tous les dangers, mais abandonnant tout quand le péril était inévitable, pour conserver et sauver l'unique chose nécessaire — une conscience pure.

ÿ. 17. — ³⁴ La flagellation était parmi les Juifs de cette époque une punition très-ordinaire pour la violation de la loi de Moïse : elle était donnée dans les synagogues et accompagnée de malédictions.

ÿ. 18. — ³⁵ que ma doctrine est divine, et que leur opposition ne peut pas être justifiée (Hil., Théoph.).

ÿ. 20. — ³⁶ l'Esprit de mon Père, qui est aussi mon Esprit (*Gal.* 4, 6), vous inspirera la sagesse et le courage.

• surgent filii in parentes, et morte eos afficient :

22. et eritis odio omnibus propter nomen meum : qui autem perseveraverit usque in finem, hic salvus erit.

23. Cum autem persequentur vos in civitate ista, fugite in aliam. Amen dico vobis, non consummabitur civitates Israel, donec veniat Filius hominis.

24. Non est discipulus super magistrum, nec servus super dominum suum.

25. Sufficit discipulo, ut sit sicut magister ejus : et servo, sicut dominus ejus. Si patrem familias Beelzebub vocaverunt : quanto magis domesticos ejus ?

contre leurs pères et leurs mères, et les feront mourir ³⁷.

22. Et vous serez haïs de tous à cause de mon nom ³⁸ : mais celui-là sera sauvé, qui persévérera jusqu'à la fin ³⁹.

23. Lors donc qu'ils vous persécuteront dans une ville, fuyez dans une autre. Je vous le dis en vérité, vous n'aurez pas achevé toutes les villes d'Israël, que le Fils de l'homme viendra ⁴⁰.

24. Le disciple n'est point au-dessus du maître, ni l'esclave au-dessus de son seigneur ⁴¹. *Luc*, 6, 40. *Jean*, 13, 16. 15, 20.

25. Il suffit au disciple d'être comme son maître, et à l'esclave comme son seigneur. S'ils ont appelé le père de famille Béalzébub, à combien plus forte raison ses domestiques ⁴².

† 21. — ³⁷ Jésus-Christ a apporté la division parmi le genre humain, l'homme de la paix a apporté le glaive jusqu'au sein des familles ; car il attire à lui les cœurs bien disposés, et il provoque la haine des autres. Les sentiments chrétiens et la conduite chrétienne ont en effet quelque chose de poignant, et ils provoquent les esprits qui ne sont disposés ni à recevoir la correction ni à s'améliorer, et cette haine passe par dessus tous les liens personnels de parenté, parce que l'homme se sent saisi dans ce qu'il y a de plus intime en lui, dans ce qu'il recherche et ce qu'il aime davantage. La prédiction que l'on voit ici touchant la division apportée par le Christ, ne reçut son accomplissement que lorsque les Apôtres furent, pour la seconde fois, envoyés parmi les nations. De même en effet que les prophètes de l'Ancien Testament représentaient ordinairement sous une même image les événements à venir qui avaient entre eux des analogies, quoique sous le rapport du temps ils fussent souvent très-éloignés les uns des autres ; de même Jésus-Christ, dans ce passage, réunit, à cause de leur ressemblance, des temps les uns plus rapprochés, les autres plus éloignés. Ce qui est marqué ci-dessus trouve d'ailleurs une entière vérification dans l'histoire des martyrs des temps postérieurs. Sainte Barbe et sainte Christine furent livrées à la mort par leur père, et sainte Lucie, par son propre fils.

† 22. — ³⁸ parce que vous êtes chrétiens. Le nom indique encore ici la qualité. Le monde vous haïra, parce que vous possédez une vertu surnaturelle, une vertu qui est un reproche pour les consciences. Les vertus naturelles, la bonté du cœur, la bienfaisance à l'égard du prochain, qui en découle, le monde peut bien les estimer et les aimer ; il sent que ce sont là des fruits qui naissent de son sol ; mais les vertus proprement chrétiennes, l'abnégation, la pénitence, l'union à Dieu et l'assiduité à la prière, il les haït ; car il sent que là est sa mort (*Jacq.* 4, 4).

³⁹ dans la patience à supporter la haine du monde, et, par suite, dans les dispositions chrétiennes qu'occasionnait cette haine, ce qui toutefois ne peut être qu'un don de Dieu, ainsi que l'enseigne le saint concile de Trente (sess. 6. chap. 13).

† 23. — ⁴⁰ Les villes d'Israël sont mises ici, comme cela est ordinaire (*Prov.* 14, 11. 29, 8. *Eccli.* 31, 29. 36, 15), pour les Israélites. Le sens est donc : En vérité, je vous le dis (et à vos successeurs) : Vous n'aurez pas encore converti tous les Israélites quand je viendrai dans mon second avènement pour le dernier jugement. La conversion générale des Juifs ne doit avoir lieu qu'à la fin des temps (*Rom.* 11, 25. 26) ; encore alors plusieurs rejeteront-ils le salut loin d'eux (*Voy. Zach.* et les remarques). *Comp.* Corneil. de Lap.

† 24. — ⁴¹ Vous ne pouvez pas prétendre à un meilleur sort que le mien.

† 25. — ⁴² La plupart des manuscrits grecs portent Béalzébub. c'est-à-dire, Seigneur de l'habitation (de l'enfer), le chef des démons (*Pl. b.* 12, 24). Béalzébub est une idole des Philistins, qui, d'après la croyance de ses superstitieux adorateurs, délivrait des mouches et des autres fléaux (*Voy. 4, Rois*, 1. note 3). Il semble que Béalzébub est mis pour Béalzébub, soit à cause de la consonnance des termes, soit par mépris. Il y a d'ailleurs au fond unité de nature entre eux, puisque l'idolâtrie

26. Ne les craignez donc point; car il n'y a rien de caché qui ne doive être découvert, ni de secret qui ne doive être connu ⁴³. *Marc, 4, 22. Luc, 8, 17. 12, 2.*

27. Dites dans la lumière ce que je vous dis dans l'obscurité, et prêchez sur le haut des maisons ce qu'on vous dit à l'oreille ⁴⁴.

28. Et ne craignez point ceux qui tuent le corps, et qui ne peuvent tuer l'âme; mais craignez plutôt celui qui peut perdre et l'âme et le corps dans l'enfer ⁴⁵.

29. N'est-il pas vrai que deux passereaux ne se vendent qu'une obole? et néanmoins il n'en tombe aucun sur la terre sans votre père ⁴⁶.

30. Pour vous, les cheveux mêmes de votre tête sont tous comptés ⁴⁷. *2. Rois, 14, 11. Act. 27, 34.*

31. Ne craignez donc point; vous valez beaucoup mieux qu'un grand nombre de passereaux.

32. Quiconque donc me confessera devant les hommes, je le confesserai aussi moi-même devant mon Père qui est dans les cieux; *Marc, 8, 38. Luc, 9, 26. 12, 8. 2. Tim. 2, 12.*

33. et quiconque me renoncera devant les hommes, je le renoncerai aussi moi-même devant mon Père qui est dans les cieux ⁴⁸.

26. Ne ergo timueritis eos: nihil enim est opertum, quod non revelabitur, et occultum, quod non scietur.

27. Quod dico vobis in tenebris, dicite in lumine: et quod in aure auditis, prædicate super tecta.

28. Et nolite timere eos, qui occidunt corpus, animam autem non possunt occidere: sed potius timete eum, qui potest et animam, et corpus perdere in gehennam.

29. Nonne duo passeræ assè vendunt: et unus ex illis non cadet super terram sine patre vestro?

30. Vestri autem capilli capitis omnes numerati sunt.

31. Nolite ergo timere: multis passeribus meliores estis vos.

32. Omnis ergo qui confitebitur me coram hominibus, confitebor et ego eum coram Patre meo, qui in cælis est:

33. qui autem negaverit me coram hominibus, negabo et ego eum coram Patre meo, qui in cælis est.

était l'ouvrage de satan, et que c'était lui qui sous les diverses idoles se faisait rendre les honneurs divins (Voy. Ps. 95, 5). — Le monde appelle le bien, mal, et le mal, bien (*Isaï. 5, 20*); car pour lui il n'y a de bien que ce qui satisfait ses passions.

ŷ. 26. — ⁴³ Mais parce qu'ils vous méconnaîtront et vous poursuivront, vous ne devez pas pour cela les redouter; votre innocence et la vérité de ma doctrine ne laisseront pas de paraître au grand jour, et de remporter sur eux, à la face du monde, une éclatante victoire (Chrys.).

ŷ. 27. — ⁴⁴ La doctrine que je vous ai enseignée en présence d'un petit nombre de témoins, vous l'annoncerez ouvertement à tous les hommes. — Les toits des maisons en Orient sont plats. Il est assez ordinaire que l'on fasse du haut des toits des publications destinées à se répandre beaucoup: toutefois ce qui est ici marqué, c'est que les apôtres devaient annoncer au grand jour la doctrine de Jésus-Christ, afin que dans la suite elle parvint à être reconnue à la face du monde.

ŷ. 28. — ⁴⁵ Craignez avant tout d'offenser Dieu, qui peut vous punir dans l'enfer.

ŷ. 29. — ⁴⁶ Afin de les prémunir contre la crainte, Jésus renvoie ses disciples à la providence de Dieu, pour le royaume duquel ils travaillaient. Celui qui nourrit les passereaux, qui sont de si peu de prix, et qui connaît le nombre des cheveux de notre tête, comment ne prendrait-il pas soin de ceux qui croient en lui, et spécialement de ses ministres, et comment ne leur conserverait-il pas leur vie véritable, alors même qu'il permettrait que leur corps fût mis à mort?

ŷ. 30. — ⁴⁷ Même les choses les plus minimes sont sous la conduite de la providence de Dieu; car les plus petites choses, non moins que les plus grandes, appartiennent au tout. C'est pourquoi les soins du Seigneur s'étendent même à ce qu'il y a de plus petit (*Comp. pl. b. 14, 20. Jean, 20, 5*). Le Seigneur a les yeux ouverts sur les moindres circonstances de notre vie; soyez donc fidèle jusque dans les plus petites choses (*Pl. b. 25, 21*).

ŷ. 33. — ⁴⁸ Puisque vous êtes sous la protection de Dieu, vous n'avez aucun mo-

34. Nolite arbitrari quia pacem verferim mittere in terram : non veni pacem mittere, sed gladium ;

35. veni enim separare hominem adversus patrem suum, et filiam adversus matrem suam, et nurum adversus socrum suam :

36. et inimici hominis, domestici ejus.

37. Qui amat patrem, aut matrem plus quam me, non est me dignus ; et qui amat filium aut filiam super me, non est me dignus.

38. Et qui non accipit crucem suam, et sequitur me, non est me dignus.

39. Qui invenit animam suam, perdet illam : et qui perdidit animam suam propter me, inveniet eam.

40. Qui recipit vos, me recipit : et qui me recipit, recipit eum qui me misit.

34. Ne pensez pas que je sois venu apporter la paix sur la terre : je ne suis pas venu apporter la paix, mais l'épée⁴⁹. *Luc*, 12, 51.

35. Car je suis venu séparer l'homme d'avec son père, la fille d'avec sa mère, et la belle-fille d'avec sa belle-mère :

36. et l'homme aura pour ennemis ceux de sa propre maison⁵⁰. *Mich.* 7, 6.

37. Celui qui aime son père ou sa mère plus que moi, n'est pas digne de moi ; et celui qui aime son fils ou sa fille plus que moi, n'est pas digne de moi⁵¹. *Luc*, 14, 26.

38. Celui qui ne prend pas sa croix, et ne me suit pas, n'est pas digne de moi⁵². *Pl. b.* 16, 24. *Marc*, 8, 34. *Luc*, 9, 23. 14, 27.

39. Celui qui aime sa vie, la perdra ; et celui qui aura perdu sa vie pour l'amour de moi, la retrouvera⁵³. *Luc*, 9, 24. 17, 33. *Jean*, 12, 25.

40. Celui qui vous reçoit, me reçoit ; et celui qui me reçoit, reçoit celui qui m'a envoyé⁵⁴. *Luc*, 10, 16. *Jean*, 13, 20.

tif de craindre de faire profession ouverte d'être mes disciples : cependant celui qui me renonce, je ne le reconnaitrai point non plus devant mon Père (Comp. *pl. h.* 7, 33, et *Rom.* 10, 10).

§. 34. — ⁴⁹ Ne croyez pas que la doctrine que vous annoncerez en mon nom soit reçue pacifiquement, sans contradiction. Elle ne vous attirera point la paix, mais des contradictions qui iront jusqu'à la mort (Comp. *pl. h.* §. 21).

§. 36. — ⁵⁰ Dans la même maison, où quelques-uns deviendront mes fidèles adeptes, d'autres s'endurciront dans leur infidélité, et se changeront à votre égard en persécuteurs.

§. 37. — ⁵¹ *Voy.* §. 21.

§. 38. — ⁵² Quiconque ne prend point sur lui les épreuves, quelque grandes qu'elles soient, que le monde (ainsi que satan et la chair) lui susciteront dans mon service, n'est pas digne de l'honneur d'être mon disciple et de la récompense qui lui serait réservée en cette qualité. — La croix que les malfaiteurs portaient eux-mêmes au lieu du supplice, est mise ici comme figure de toutes les tribulations.

§. 39. — ⁵³ Celui qui conserve la vie et les biens de ce monde, en reniant mon nom, et en me refusant l'honneur qui m'est dû, perdra la véritable vie, la vie de l'éternité, et il mourra de la mort éternelle dans l'enfer : celui au contraire qui perd la vie et les biens présents, en confessant mon nom et ma doctrine, trouvera en échange l'éternelle félicité. — Ces paroles peuvent bien se rapporter immédiatement aux premiers temps du christianisme, qui furent des temps de rudes épreuves, mais elles conviennent aussi à tous les temps ; car dans tous les temps la religion de Jésus-Christ sera exposée aux dangers et aux attaques, et toujours, dans une certaine mesure, il exigera de nous, sinon la mort du corps, au moins celle de l'esprit. Sous ce dernier rapport, le sens du verset est : Quiconque conserve son âme (la convoitise du cœur, l'homme charnel) dans sa force et dans sa vie, quiconque ne la tue pas, conduit à la mort sa vie la plus noble ; quiconque au contraire perd l'âme, siège de la convoitise, l'homme charnel, conservera pour la vie éternelle son âme dans la partie la plus élevée. Il faut remarquer les paroles « à cause de moi. » Toute mortification, toute abnégation doit avoir pour fin Jésus, c'est-à-dire notre sanctification, la gloire de Dieu et le salut du prochain. Les païens aussi pratiquaient souvent de grandes privations, et s'infirmaient de cruelles pénitences ; mais cette abnégation d'eux-mêmes n'avait pas la fin nécessaire, et elle était insensée, sans utilité pour eux.

§. 40. — ⁵⁴ Le sens par rapport au contexte est : Cependant plusieurs vous recevront volontiers, vous prêteront appui, et couvriront leur esprit à vos paroles : ceux-là me reçoivent aussi, moi et mon Père. Ce n'est pas là est une figure vaine,

41. Celui qui reçoit un prophète en qualité de prophète, recevra la récompense du prophète; et celui qui reçoit un juste en qualité de juste, recevra la récompense du juste.

42. Et quiconque aura donné seulement à boire un verre d'eau froide à l'un de ces plus petits, comme étant de mes disciples, je vous le dis en vérité, il ne perdra point sa récompense ⁵⁵. *Marc*, 9, 40.

41. Qui recipit prophetam in nomine prophetæ, mercedem prophetæ accipiet: et qui recipit justum in nomine justî, mercedem justî accipiet.

42. Et quicumque potum dederit uni ex minimis istis calicem aquæ frigidæ tantum in nomine discipuli: amen dico vobis, non perdet mercedem suam.

CHAPITRE XI.

Jean-Baptiste fait interroger Jésus. Jésus fait connaître quelle est la vocation de Jean. Jean et Jésus sont l'un et l'autre rejetés des Juifs. Malheur aux villes impénitentes. Les sages sont aveugles: les petits sont instruits de Dieu. Le joug de Jésus est doux et son fardeau léger.

1. Après que Jésus eut achevé de donner ces instructions à ses douze disciples, il partit de là pour aller enseigner et prêcher dans leurs villes.

2. Or Jean ayant appris dans la prison ¹ les œuvres de Jésus-Christ, envoya deux de ses disciples, *Luc*, 7, 18.

3. lui dire: Etes-vous celui qui doit venir, ou devons-nous en attendre un autre ²?

4. Et Jésus leur répondit: Allez, rappor-

1. Et factum est, cum consummasset Jesus, præcipiens duodecim discipulis suis, transiit inde ut doceret, et prædicaret in civitatibus eorum.

2. Joannes autem cum audisset in vinculis opera Christi, mittens duos de discipulis suis,

3. ait illi: Tu es, qui venturus es, an alium expectamus?

4. Et respondens Jesus ait illis:

mais la vérité; car Jésus-Christ et son Père vivent avec leur esprit dans les vrais chrétiens (*Jean*, 17, 22. 23. 2. *Picr.* 1, 4).

§. 42. — ⁵⁵ Voici le sens de ces deux versets: Celui qui accueille un prédicateur de la foi, qui lui donne l'hospitalité, et qui écoute ses paroles, parce que c'est un prédicateur de la foi, celui-là recevra la récompense d'un prédicateur de la foi, non-seulement parce qu'en recevant sa doctrine, il se place lui-même au rang de prédicateur de la foi, mais parce que par la protection qu'il lui accorde, il participe à ses œuvres. Celui qui reçoit un juste de la même manière, parce qu'il voit en lui un adepte du Seigneur, recevra la récompense de ce juste, d'abord parce que, par l'imitation de ses vertus, il se place au même rang que lui, et ensuite parce qu'il a part aux œuvres que ce juste, guidé par de sages conseils et par de bons exemples, fait sous sa protection. Celui qui fait même au plus petit (au plus pauvre, au plus misérable) de mes disciples un don, quelque petit qu'il soit, parce qu'il est mon disciple, en sera récompensé éternellement; car il se range ainsi lui-même au nombre de mes disciples.

§. 2. — ¹ Voy. *pl. h.* 4, 12.

§. 3. — ² Saint Jean-Baptiste était parfaitement instruit de l'éminente dignité de Libérateur, comme on le voit par *Matth.* 3, 17 et par sa propre déclaration (*Jean*, 1, 29. 34. 3, 30-36): il n'en doutait point non plus dans la prison; c'est ce que montre suffisamment la parole de Jésus-Christ (§. 7), qu'il n'était pas un roseau agité çà et là par le vent; mais plusieurs de ses disciples étaient encore dans le doute au sujet de Jésus, c'est ce que l'Écriture dit expressément (*Pl. h.* 9, 14), et ce qui résulte de l'histoire de la défection où ils tombèrent. Jean pouvait par conséquent adresser ces questions seulement à cause de ces disciples qui doutaient,

Et tunc renuntiavit Joanni quæ audistis, et vidistis.

5. Cæci vident, claudi ambulantes, leprosi mundantur, surdi audiunt, mortui resurgunt, pauperes evangelizantur :

6. et beatus est, qui non fuerit scandalizatus in me.

7. Illis autem abeuntibus, cepit Jesus dicere ad turbas de Joanne : Quid existis in deserto videre? arundinem vento agitatam?

8. Sed quid existis videre? hominem mollibus vestitum? Ecce qui mollibus vestiuntur, in domibus regum sunt.

9. Sed quid existis videre? prophetam? Etiam dico vobis, et plus quam prophetam.

10. Hic est enim de quo scrip-

tez à Jean ce que vous avez entendu ³ et ce que vous avez vu ⁴.

5. Les aveugles voient, les boiteux marchent, les lépreux sont guéris, les sourds entendent, les morts ressuscitent, l'Évangile est annoncé aux pauvres ⁵ : *Isaïe*, 35, 5. 61, 5.

6. et heureux est celui qui ne prendra point de moi un sujet de scandale ⁶.

7. Lorsqu'ils s'en furent allés, Jésus commença à parler de Jean aux peuples en cette sorte ⁷ : Qu'êtes-vous allés voir dans le désert? un roseau agité du vent ⁸? *Luc*, 7, 24.

8. Qu'êtes-vous allés voir? un homme vêtu avec mollesse? Vous savez que ceux qui s'habillent de cette sorte sont dans les maisons des rois ⁹.

9. Qu'êtes-vous donc allés voir? un prophète? Oui, je vous le dis, et plus qu'un prophète ¹⁰.

10. Car c'est de lui qu'il a été écrit : Voici

afin que Jésus eût une occasion de se manifester lui-même à eux, et de fortifier leur foi (Hil., Chrys., Cyril., Théophil.).

ŷ. 4. — ³ des autres.

⁴ car Jésus opéra plusieurs miracles à l'heure même (*Luc*, 7, 21).

ŷ. 5. — ⁵ Que les faits disent qui je suis, — à savoir, le Sauveur de tous les hommes, par destination, mais en réalité seulement pour les pauvres, les aveugles d'esprit, les paralytiques, les lépreux, les sourds, les morts, qui soupirent après leur délivrance.

ŷ. 6. — ⁶ Reproches et avis qui s'adressaient aux disciples dont la foi chancelait (Chrysost.). Ils espéraient apparemment avoir dans Jésus un roi de la terre, mais ayant apparu dans un état de pauvreté et d'abjection, ils en furent scandalisés, et ils doutèrent. — Heureux celui qui ne se scandalise de rien de ce qui a rapport à l'adorable personne de Jésus, à sa doctrine, à sa vie, à sa mort, à ses sentiments, à sa vertu. Un chrétien ainsi disposé n'écoute ni la voix de la chair et du sang, ni sa raison trompeuse : il n'écoute que la voix de la foi, il ne pense et ne juge qu'à la lumière de la foi.

ŷ. 7. — ⁷ Le peuple, à l'occasion des questions adressées à Jésus, aurait pu concevoir une mauvaise opinion de Jean; afin de prévenir cette méprise, Jésus rend témoignage à l'éminente vertu, à la dignité et à la mission du grand Précurseur. On peut concevoir ainsi la suite du discours de Jésus (ŷ. 7-14) : Qui est Jean? C'est un homme qui poursuit son but avec persévérance (7), mort à lui-même (8), le Précurseur (10) qui me prépare les voies (9). Aucun des enfants des hommes n'est plus grand que lui, mais il est plus petit que ceux qui sont en participation de la plénitude des grâces du royaume de Dieu (11). Il est celui qui annonce le royaume de Dieu, et qui, en qualité de prédicateur de la pénitence, en a fait connaître la puissance (12); car tous les prophètes, jusqu'à lui, n'ont pas annoncé l'avènement réel du royaume de Dieu, ils l'ont seulement prédit comme futur (13); quant à Jean, il est venu en qualité de précurseur du Seigneur dans la vertu d'Elie (14).

⁸ Jean est un homme qui tend à son but avec une persévérance soutenue; ce n'est point un homme qui varie dans ses pensées, ni qui répète sans cesse ce qu'il a dit une fois (Chrys.). La mission de Jean était de préparer les voies à Jésus. Et comme la préparation au salut, c'est la pénitence, il vint comme pénitent; et parce que la première disposition requise dans un pénitent est le courage et la persévérance pour surmonter tous les obstacles, c'est sa constance qui est ici avant tout louée.

ŷ. 8. — ⁹ Ou bien Jean serait-il peut-être un homme efféminé? Ces hommes-là sont dans les cours des rois. Non, c'était un homme mortifié, mort aux plaisirs et aux commodités de cette vie.

ŷ. 9. — ¹⁰ Jean était plus qu'un prophète, parce qu'il montra le Christ présent, et qu'il fraya immédiatement la voie à son royaume par la pénitence.

que j'envoie devant vous mon ange, qui vous préparera la voie par où vous devez marcher ¹¹. *Marc*, 1, 2. *Luc*, 7, 27.

11. Je vous le dis en vérité, entre ceux qui sont nés des femmes, il n'y en a point eu de plus grand que Jean-Baptiste; mais celui qui est le plus petit dans le royaume des cieux, est plus grand que lui ¹².

12. Or depuis le temps de Jean-Baptiste jusqu'à présent ¹³, le royaume des cieux souffre violence, et les violents l'emportent ¹⁴.

13. Car jusqu'à Jean tous les prophètes, aussi bien que la loi, ont prophétisé ¹⁵ :

14. et si vous voulez le comprendre, lui-même est cet Elie ¹⁶ qui doit venir ¹⁷. *Mal*. 4, 5.

15. Que celui-là entende, qui a des oreilles pour entendre ¹⁸.

16. Mais à qui dirai-je que ce peuple-ci est semblable? Il est semblable à ces enfants

tum est: Ecce ego mitto angelum meum ante faciem tuam, qui præparabit viam tuam ante te.

11. Amen dico vobis, non surrexit inter natos mulierum major Joanne Baptista: qui autem minor est in regno cælorum, major est illo.

12. A diebus autem Joannis Baptistæ usque nunc, regnum cælorum vim patitur, et violenti rapiunt illud.

13. Omnes enim prophetæ, et lex usque ad Joannem prophetaverunt:

14. et si vultis recipere, ipse est Elias, qui venturus est.

15. Qui habet aures audiendi, audiat.

16. Cui autem similem æstimabo generationem istam? Similis est

§. 10. — ¹¹ *Voy. Malac.* 3, 1 et les notes.

§. 11. — ¹² De tous les hommes qui sont nés jusqu'ici, et qui sont restés en dehors des conditions de salut que je viens établir, il n'en est aucun de plus grand que Jean-Baptiste; mais un citoyen quelconque du royaume des cieux, qui a reçu dans sa plénitude la grâce de la sanctification, comme elle y est communiquée, est dans un rang plus élevé que lui (Maldonat, Cyril., Isidore de Péluse). Jean s'arrêta sur le degré de la préparation, dans la vie de pénitence, comme s'y arrêtaient en général tous les saints de l'Ancien Testament; et quoiqu'il eût été justifié dès le sein de sa mère (*Luc*, 1, 41), il ne fut pas proprement disciple du Seigneur, et, par conséquent, il ne fut ni entièrement éclairé de la lumière de sa doctrine, ni brûlant du feu de sa charité. Ce privilège était réservé aux petits du royaume des cieux, qui, pour cette raison, sont plus grands que Jean, durant sa carrière immortelle. Car naturellement il n'est point ici question du rang qu'il occupe depuis auprès de Dieu. On donne des paroles ci-dessus une autre explication moins naturelle, qui est celle-ci: Parmi tous ceux qui sont nés jusqu'à ce jour, il n'en est point de plus grand que Jean; mais le plus petit dans le royaume du ciel (celui qui est plus jeune que lui — à savoir, moi), est plus que lui. Jésus-Christ se serait ainsi comparé à Jean, et aurait fait allusion à lui. *Jean*, 1, 15.

§. 12. — ¹³ et pareillement dans la suite, c'est-à-dire toujours, car dans la manière de parler de la Bible, la particule « jusqu'à ce que » renferme ordinairement l'avenir (*Voy. pl. h.* 1, 25).

¹⁴ Depuis Jean, qui prêcha la pénitence, jusqu'à présent, et depuis ce moment jusque dans la suite des siècles, il est besoin d'employer la violence de la pénitence (d'éloigner violemment les obstacles au salut), pour arriver au royaume du ciel en ce monde et en l'autre.

§. 13. — ¹⁵ Pour la liaison de ce verset avec le contexte *voy.* note 7.

§. 14. — ¹⁶ et l'on peut avancer qu'il est Elie; car il prêcha la pénitence comme Elie la prêchera (*Luc*, 1, 17. *Matth.* 17, 12).

¹⁷ à la fin des temps (*Voy. Mal.* 4, 5. 6). Les événements au premier et au dernier avènement du Seigneur, ont la plus grande analogie. A son premier avènement, Jean parut dans la vertu d'Elie; à son dernier, Elie lui-même apparut pour convertir les Juifs au Seigneur; à son premier avènement, la justice divine éclata sur Jérusalem; à son dernier, arrivera le jugement général. Et c'est pourquoi les prophètes et Jésus-Christ lui-même rapprochent souvent et réunissent ensemble les circonstances de son premier et de son dernier avènement (*Comp. pl. b.* chap. 24).

§. 15. — ¹⁸ que celui-là réfléchisse que Jean est le prédicateur de la pénitence, et qu'il se convertisse. Mais hélas! ils n'écoutent ni Jean ni moi (*Voy.* la suite).

pueris sedentibus in foro : qui clamantes coequalibus,

17. dicunt : Cecinimus vobis, et non saltastis : lamentavimus, et non plaxistis.

18. Venit enim Joannes neque manducans, neque bibens, et dicunt : Dæmonium habet.

19. Venit Filius hominis manducans, et bibens, et dicunt : Ecce homo vorax, et potator vini, publicanorum, et peccatorum amicus. Et justificata est sapientia a filiis suis.

20. Tunc cœpit exprobrare civitatibus, in quibus factæ sunt plurimæ virtutes ejus, quia non egissent pœnitentiam.

21. Væ tibi Corozain, væ tibi Bethsaida : quia, si in Tyro et Sidone factæ essent virtutes, quæ factæ sunt in vobis olim in cilicio et cinere pœnitentiam egissent.

22. Verumtamen dico vobis : Tyro et Sidoni remissius erit in die judicii, quam vobis.

qui sont assis dans la place, et qui crient à leurs compagnons,

17. leur disent : Nous avons chanté pour vous, et vous n'avez point dansé; nous avons chanté des airs lugubres¹⁹, et vous n'avez point témoigné de tristesse²⁰.

18. Car Jean est venu ne mangeant ni ne buvant²¹, et ils disent : Il est possédé du démon²².

19. Le Fils de l'homme est venu mangeant et buvant²³, et ils disent : Voilà un homme de bonne chère et qui aime à boire du vin : il est ami des publicains et des pêcheurs²⁴. Mais la sagesse a été justifiée par ses enfants²⁵.

20. Alors il commença à faire des reproches aux villes dans lesquelles il avait fait beaucoup de miracles, de ce qu'elles n'avaient point fait pénitence.

21. Malheur à toi, Corozain, malheur à toi, Bethsaïde²⁶! parce que si les miracles qui ont été faits au milieu de vous avaient été faits dans Tyr et dans Sidon²⁷, il y a longtemps qu'elles auraient fait pénitence dans le sac et dans la cendre²⁸. *Luc*, 10, 13.

22. C'est pourquoi je vous déclare qu'au jour du jugement Tyr et Sidon seront traitées moins rigoureusement que vous²⁹.

ÿ. 17. — ¹⁹ Dans le grec : Nous avons chanté des chants funèbres, etc.

²⁰ La génération présente ressemble à des enfants qui jouent et qui voudraient que leurs camarades prissent part aux jeux qu'ils aiment, mais qui leur font des reproches quand ils ne veulent point le faire. De la même manière les Juifs de ce temps-ci et leurs maîtres, les docteurs de la loi, veulent que la doctrine que nous leur enseignons touchant le royaume à venir, se plie à leurs bons plaisirs, et ils nous méprisent tous les deux et nous adressent des reproches, parce que nous ne le faisons pas. — Combien n'y a-t-il pas malheureusement de paroisses qui ne trouvent bons que les prédicateurs et les pasteurs des âmes qui, pour ainsi parler, dansent au son de leur flûte, satisfont leurs caprices, et s'accrochent à leurs plaintes, quoiqu'elles soient en flagrante contradiction avec la vérité et la charité. Les autres pasteurs, qui ne sont pas de leur goût, ne sont propres à rien, quoi qu'ils puissent faire.

ÿ. 18. — ²¹ à la manière des autres hommes.

²² Le diable l'a rendu fou (*Voy. Jean*, 10, 20).

ÿ. 19. — ²³ comme les autres.

²⁴ *Voy. pl. h.* 9, 11. Ni Jean ni moi nous ne pouvons les satisfaire. Parce que notre doctrine ne s'accorde point avec leurs caprices, ils trouvent dans notre manière de vivre un prétexte pour nous rabaisser et nous mépriser.

²⁵ Mais la sagesse, telle qu'elle a paru dans Jean et dans moi, sera reconnue comme vraie par ses adhérents, mes disciples.

ÿ. 21. — ²⁶ Ce sont deux villes sur le rivage à l'ouest de la mer de Génésareth, dans le voisinage de Capharnaüm, lieu de la résidence de Jésus; elles sont ici mentionnées comme ayant été le principal théâtre de son enseignement et de ses actions merveilleuses.

²⁷ dans les deux villes païennes où régnait le plus grand luxe, mais qui n'entendirent pas la prédication de l'Évangile (*Comp. Isaïe*, 23).

²⁸ elles se seraient revêtues du rude cilice de la pénitence, elles auraient couvert leur tête de cendre en signe de deuil et de repentir, et cherché à expier leurs péchés par des œuvres satisfactoires.

ÿ. 22. — ²⁹ car au jour du jugement, le juge aura moins égard aux actions qu'aux intentions et au degré d'instruction.

23. Et toi, Capharnaüm, l'élèveras-tu jusqu'au ciel³⁰? Tu seras abaissée jusqu'au fond de l'enfer; parce que si les miracles qui ont été faits au milieu de toi avaient été faits dans Sodome, elle subsisterait peut-être encore aujourd'hui³¹.

24. C'est pourquoi je vous déclare qu'au jour du jugement, le pays de Sodome sera traité moins rigoureusement que toi.

25. Alors Jésus dit ces paroles³²: Je vous rends gloire, mon Père, Seigneur du ciel et de la terre, de ce que vous avez caché ces choses aux sages et aux prudents, et que vous les avez révélées aux petits³³.

26. Oui, mon Père, parce qu'il vous a ainsi plu³⁴.

27. Mon Père m'a mis toutes choses entre les mains; et nul ne connaît le Fils que le Père, comme nul ne connaît le Père que le Fils, et celui à qui le Fils aura voulu le révéler³⁵, Jean, 6, 46. 7, 28. 8, 19. 10, 15.

23. Et tu Capharnaüm, numquid usque in cœlum exaltaberis? usque in infernum descendes; quia, si in Sodomis factæ fuissent virtutes, quæ factæ sunt in te, forte mansissent usque in hanc diem.

24. Veruntamen dico vobis, quia terræ Sodomorum remissius erit in die iudicii, quam tibi.

25. In illo tempore respondens Jesus dixit: Confiteor tibi, Pater, Domine cœli et terræ, quia abscondisti hæc a sapientibus et prudentibus, et revelasti ea parvulis.

26. Ita Pater: quoniam sic fuit placitum ante te.

27. Omnia mihi tradita sunt a Patre meo. Et nemo novit filium, nisi Pater: neque Patrem quis novit, nisi Filius, et cui voluerit Filius revelare.

ÿ. 23. — ³⁰ au jour du jugement? Dans le grec: et toi, Capharnaüm, qui t'es élevée jusqu'aux cieux (par la raison que tu as été le lieu de l'habitation du Messie, et le théâtre de tant de prodiges).

³¹ Dans le grec: car si les merveilles qui ont été opérées au milieu de toi, avaient été opérées parmi les Sodomites, ils seraient restés jusqu'à ce jour.

ÿ. 25. — ³² Jésus fit la prière qui suit lorsque les soixante et dix disciples revinrent de leur mission, et qu'il eut appris les heureux succès de leurs travaux (Voy. Luc. 10, 17-21).

³³ O Père tout-puissant, je vous loue et vous rends grâces de ce que les vérités du salut, que ceux qui sont sages et prudents à leurs yeux ont rejetées, vous avez intérieurement excité et fortifié pour les recevoir les ignorants et ceux qui désirent connaître la science du salut. — Cacher est mis pour permettre qu'elles demeurent cachées; et les actions de grâces sont seulement rendues à Dieu parce qu'il révèle, non parce qu'il cache la vérité, ce qui n'est qu'une suite de l'orgueil de ces sages, et de l'opposition que la grâce trouve dans leurs cœurs. Saint Augustin et saint Grégoire tirent de ce passage cette conséquence, que si quelques-uns croient à la prédication de l'Évangile, et si d'autres n'y croient pas, c'est un effet de la grâce et de la justice de Dieu; car ceux qui croient, sont éclairés intérieurement par la grâce de telle sorte qu'ils croient: ceux qui ne croient point, par un juste jugement de Dieu à cause de leur orgueil et de leurs autres péchés, ne sont pas éclairés de sorte qu'ils croient en effet, bien qu'ils pourraient croire et qu'ils croiraient effectivement, s'ils voulaient coopérer aux lumières que Dieu leur donne à un degré suffisant.

ÿ. 26. — ³⁴ Oui, mon Père, telle est votre volonté, c'est qu'il n'y ait que les petits qui me comprennent, de même que votre volonté a été que je fusse moi-même petit, petit par la forme et la nature de l'homme dont je me suis revêtu. Le choix de Dieu est entièrement opposé à l'esprit du monde. Le monde choisit et aime les riches, les sages, les puissants; Dieu fait choix des pauvres, des ignorants, des faibles, et il les rend riches, sages et puissants en esprit. Pourquoi? afin que personne ne se glorifie devant lui, mais que celui qui se glorifie, se glorifie dans le Seigneur (Voy. 1. Cor. 1, 31).

ÿ. 27. — ³⁵ Dans ce verset nous avons une explication plus précise de la manière dont le Père se révèle aux petits. C'est par le Fils, dit Jésus (Jean, 6, 40), c'est-à-dire par la prédication du Fils et des petits dont il a fait choix (comp. 1. Cor. 1, 17-21), comme aussi par son Esprit (Jean, 14, 26. Galat. 4, 6). Le Fils en effet a la puissance et la vertu de communiquer la sagesse céleste; c'est une prérogative de sa toute-puissance (comp. Matth. 28, 18) et une conséquence de ses rapports inti-

28. Venite ad me omnes, qui laboratis, et onerati estis, et ego reficiam vos.

29. Tollite jugum meum super vos, et discite a me, quia mitis sum, et humilis corde : et invenietis requiem animabus vestris.

30. Jugum enim meum suave est, et onus meum leve.

28. Venez à moi, vous tous qui êtes fatigués et qui êtes chargés³⁶, et je vous soulagerai³⁷.

29. Prenez mon joug sur vous³⁸, et apprenez de moi³⁹ que je suis doux et humble de cœur⁴⁰; et vous trouverez le repos de vos âmes⁴¹ : *Jérém.* 6, 16.

30. car mon joug est doux, et mon fardeau léger⁴².

CHAPITRE XII.

Jésus prend la défense de ses disciples qui broient des épis le jour du sabbat ; il guérit le même jour une main desséchée, et il déclare qu'il est le maître du sabbat. Il opère sans bruit. Il chasse les démons par la puissance de Dieu. Pêché contre le Saint-Esprit. Signe de Jonas. Le malin esprit qui rentre dans le cœur. Les parents de Jésus.

1. In illo tempore abiit Jesus per sata sabbato : discipuli autem ejus esurientes cœperunt vellere spicas, et manducare.

2. Pharisei autem videntes, dixerunt ei : Ecce discipuli tui faciunt quod non licet facere sabbatis.

1. En ce temps-là¹ Jésus passait le long des blés un jour de sabbat ; et ses disciples ayant faim, se mirent à rompre des épis et à manger². *Marc.* 2, 23. *Luc.* 6, 1.

2. Ce que les Pharisiens voyant, ils lui dirent : Voilà vos disciples qui font ce qu'il n'est point permis de faire aux jours de sabbat³.

mes avec le Père, rapports qui consistent dans leur connaissance mutuelle, et dans la vision intuitive, comme il est marqué dans la première partie du verset.

γ. 28. —³⁶ soit par vos péchés (Chrys., Jérôm., August.), soit par le fardeau des maximes pharisaïques (Théophil.), soit enfin par le poids des souffrances et des épreuves de cette vie.

³⁷ je vous déchargerai de votre fardeau. Dans le grec : et je vous procurerai le repos.

γ. 29. —³⁸ le joug de la loi évangélique, de la foi et de la charité.

³⁹ particulièrement l'humilité et la douceur, qui sont le fondement de toute sainteté.

⁴⁰ c'est-à-dire par ma volonté ; car beaucoup sont humbles de bouche, peu de cœur (Bernard). L'humilité du chrétien, la connaissance de sa propre faiblesse et de son indignité, réside dans le cœur, et elle se montre, selon que l'occasion l'exige, simple, naturelle et sans recherche.

⁴¹ C'est ainsi que le calme de l'âme, la paix intérieure s'établira en vous.

γ. 30. —⁴² car l'amour (ou la grâce divine) rend tout léger, parce qu'elle renferme une vertu surnaturelle, et qu'elle délivre de toutes les attaches qui pourraient arrêter. C'est pourquoi il n'y a proprement de libre que le vrai chrétien, parce qu'il n'y a que lui qui possède la sainte charité.

γ. 1. —¹ On place les faits qui suivent après la fête de Pâques de l'an 31.

² D'après la loi de Moïse (5. *Moy.* 23, 25), il était permis à ceux qui avaient faim d'arracher des épis. Les disciples avaient passé toute la journée sans rien prendre au service de Dieu, et sur la fin du jour, ils n'apaisèrent les besoins pressants de la faim qu'avec la plus pauvre nourriture.

γ. 2. —³ La défense de broyer des épis le jour du sabbat était une de ces prescriptions minutieuses, que les Juifs firent plus tard pour la sanctification du sabbat.

3. Mais il leur dit ⁴ : N'avez-vous point lu ce que fit David, lorsque lui et ceux qui l'accompagnaient furent pressés de la faim : 1. *Rois*, 21, 6.

4. comme il entra dans la maison de Dieu, et mangea des pains de proposition, qu'il n'était permis de manger ni à lui, ni à ceux qui étaient avec lui, mais aux prêtres seuls ⁵? 3. *Moys*, 24, 9.

5. Ou n'avez-vous point lu dans la loi que les prêtres aux jours du sabbat, violent le sabbat dans le temple, et ne sont pas néanmoins coupables ⁶?

6. Or je vous déclare que celui qui est ici est plus grand que le temple ⁷.

7. Que si vous saviez bien ce que veut dire cette parole : J'aime mieux la miséricorde que le sacrifice, vous n'auriez jamais condamné des innocents ⁸. 1. *Rois*, 15, 22. *Ecclés.* 4, 17. *Osée*, 6, 6. *Pl. h.* 9, 13.

8. Car le Fils de l'homme est maître du sabbat même ⁹.

9. Etant parti de là, il vint en leur synagogue.

10. Et il se trouva là un homme qui avait une main desséchée. Et ils lui demandèrent, pour l'accuser ¹⁰, s'il était permis de guérir aux jours du sabbat. *Marc*, 3, 1. *Luc*, 6, 6.

11. Mais il leur répondit : Qui sera

3. At ille dixit eis : Non legis-tis quid fecerit David, quando esuriit, et qui cum eo erant :

4. quomodo intravit in domum Dei, et panes propositionis comedit, quos non licebat ei edere, neque his, qui cum eo erant, nisi solis sacerdotibus?

5. Aut non legis-tis in lege quia sabbatis sacerdotes in templo sabbatum violant, et sine crimine sunt?

6. Dico autem vobis, quia templo major est hic.

7. Si autem sciretis, quid est : Misericordiam volo, et non sacrificium : numquam condemnassetis innocentes.

8. Dominus enim est Filius hominis etiam sabbati.

9. Et cum inde transisset, venit in synagogam eorum.

10. Et ecce homo manum habens aridam, et interrogabant eum, dicentes : Si licet sabbatis curare? ut accusarent eum.

11. Ipse autem dixit illis : Quis

ŷ. 3. — ⁴ Jésus ne décide point si les Pharisiens avaient un droit, d'après la loi de Moïse, de faire cette défense, et il ne parle que des exceptions que la nécessité ou des considérations d'un ordre supérieur, le service de Dieu ou la charité envers le prochain, voulaient que l'on fit.

ŷ. 4. — ⁵ De même que David, dans un cas de nécessité, pressé par une faim qui ne souffrait point de délai, pendant sa fuite devant l'injustice de Saül, put se faire apporter du sanctuaire les pains consacrés à Dieu, et en manger : de même il était permis à mes disciples, pour apaiser leur faim, de broyer des épis. Ce trait d'histoire est rapporté 1. *Rois*, 21, 1 et suiv. Touchant les pains de proposition, voy. 3. *Moys*, 24, 6-9.

ŷ. 5. — ⁶ Les prêtres pouvaient, le jour du sabbat, immoler des victimes, les placer et les brûler sur l'autel, circoncire les enfants (Voy. 3. *Moys*, 6, 8 et suiv. 4. *Moys*, 28, 3. *Comp. Jean*, 7, 22. 24).

ŷ. 6. — ⁷ Si déjà il était permis de violer le repos du sabbat en faveur du culte rendu à Dieu dans le temple d'après la loi de Moïse, à combien plus forte raison cela doit-il être permis pour mon propre service? car ce n'était qu'en vue de mon service que mes disciples souffraient la faim, et ce n'a été que pour apaiser leur faim qu'ils ont broyé des épis.

ŷ. 7. — ⁸ Si vous saviez quel est l'esprit propre de votre loi, qui prescrit moins rigoureusement les pratiques extérieures du culte que les sentiments intérieurs de la sainteté et de la charité, et si vous possédiez vous-mêmes cette charité et ces dispositions saintes, vous auriez reconnu l'innocence de mes disciples, et vous ne les auriez pas condamnés.

ŷ. 8. — ⁹ Le Messie est au-dessus du sabbat, aussi bien qu'au-dessus de toute la loi de Moïse, non pour la détruire (*Matth.* 5, 17), mais pour la rétablir et la ramener à un ordre de choses plus parfait. Quiconque, le jour du sabbat, n'a en vue que les besoins les plus urgents, dont la satisfaction est conforme à la volonté de Dieu, ou bien le service de Dieu même et l'amour du prochain, ne viole point le sabbat, mais il l'observe d'une manière plus élevée par le repos en Dieu, pour lequel le sabbat a été institué (Voy. 1. *Moys*, 2, 3).

ŷ. 10. — ¹⁰ comme profanateur du sabbat.

erit ex vobis homo, qui habeat ovem unam, et si ceciderit hæc sabbatis in foveam, nonne tenebit, et levabit eam?

12. Quanto magis melior est homo ove? Itaque licet sabbatis benefacere.

13. Tunc ait homini : Extende manum tuam. Et extendit, et restituta est sanitati sicut altera.

14. Exeuntes autem Pharisei, consilium faciebant adversus eum, quomodo perderent eum.

15. Jesus autem sciens recessit inde : et secuti sunt eum multi, et curavit eos omnes :

16. et præcepit eis ne manifestum eum facerent.

17. Ut adimpleretur quod dictum est per Isaiam prophetam, dicentem :

18. Ecce puer meus, quem elegi, dilectus meus, in quo bene complacuit animæ meæ. Ponam spiritum meum super eum, et iudicium gentibus nuntiabit.

19. Non contendet, neque clamabit, neque audiet aliquis in plateis vocem ejus :

20. arundinem quassatam non confringet, et linum fumigans non extinguet, donec eiciat ad victorian iudicium :

21. et in nomine ejus gentes sperabunt.

22. Tunc oblatum est ei dæmonium habens, cæcus et mutus, et curavit eum, ita ut loqueretur et videret.

23. Et stupebant omnes turbæ, et dicebant : Numquid hic est filius David?

24. Pharisei autem audientes, dixerunt : Hic non eiecit dæmones

l'homme d'entre vous, qui ayant une brebis qui vienne à tomber dans une fosse le jour du sabbat, ne la prenne et ne l'en retire? 5. *Moys.* 22, 4.

12. Or combien un homme est-il plus excellent qu'une brebis? Il est donc permis de faire du bien les jours du sabbat ¹¹.

13. Alors il dit à cet homme : Étendez votre main. Il l'étendit, et elle devint saine comme l'autre.

14. Mais les Pharisiens étant sortis, ils tinrent conseil ensemble contre lui, sur les moyens de le perdre.

15. Or, Jésus le sachant, se retira de ce lieu-là ¹² : et beaucoup de personnes l'ayant suivi, il les guérit tous.

16. Et il leur commanda de ne le point découvrir;

17. afin que cette parole du prophète Isaïe fût accomplie :

18. Voici mon serviteur que j'ai élu, mon bien-aimé, en qui j'ai mis toute mon affection. Je ferai reposer sur lui mon esprit, et il annoncera la justice ¹³ aux nations.

19. Il ne disputera point, il ne criera point, et personne n'entendra sa voix dans les places publiques ¹⁴.

20. Il ne brisera point le roseau cassé, et n'achèvera point d'éteindre la mèche qui fume encore ¹⁵, jusqu'à ce qu'il fasse triompher la justice ¹⁶ :

21. et les nations espéreront en son nom ¹⁷.

22. Alors on lui présenta un possédé aveugle et muet ¹⁸; et il le guérit, en sorte qu'il commença à parler et à voir.

23. Tout le peuple en fut dans l'étonnement, et ils disaient : N'est-ce point là le fils de David ¹⁹?

24. Mais les Pharisiens entendant cela, dirent : Cet homme ne chasse les démons

γ. 12. — ¹¹ *Voy.* note 4.

γ. 15. — ¹² car son heure n'était point encore venue (*Voy. pl. b.* 26, 45).

γ. 18. — ¹³ la vraie religion (*Voy. Isaïe*, 42 et les remarques).

γ. 19. — ¹⁴ Il ne sera pas un ambitieux chef de parti.

γ. 20. — ¹⁵ Il n'éloignera point de lui les hommes en qui il verra encore quelque reste de bien, mais il les conduira peu à peu au salut (*Voy. Isaïe*, 42).

¹⁶ jusqu'à ce que la vraie religion soit devenue dominante sur toute la terre.

γ. 21. — ¹⁷ Les peuples patens les plus éloignés espéreront en lui, trouveront dans sa doctrine la consolation, la paix et le bonheur. Le nom est encore ici mis pour la personne.

γ. 22. — ¹⁸ dont la cécité et le mutisme étaient une suite de la possession (*Chrys.*).

γ. 23 — ¹⁹ le second David, le Messie (*Voy. pl. h.* 9, 27).

que par Béezébub, prince des démons ²⁰.
Pl. h. 9, 34. Marc, 3, 22. Luc, 11, 15.

25. Or Jésus connaissant leurs pensées, leur dit : Tout royaume divisé contre lui-même sera ruiné, et toute ville ou maison qui est divisée contre elle-même, ne pourra subsister ²¹. *Luc, 11, 17.*

26. Que si satan chasse satan, il est divisé contre lui-même : comment donc son royaume subsistera-t-il ?

27. Et si c'est par Béezébub que je chasse les démons, par qui vos enfants les chassent-ils ²² ? C'est pourquoi ils seront eux-mêmes vos juges.

28. Que si c'est par l'Esprit de Dieu que je chasse les démons, le royaume de Dieu est donc parvenu jusqu'à vous ²³.

29. Car comment quelqu'un peut-il entrer dans la maison du fort, et enlever ses meubles, si auparavant il ne lie le fort, pour pouvoir ensuite piller sa maison ²⁴ ?

30. Celui qui n'est point avec moi, est contre moi ; et celui qui n'amasse point avec moi, dissipe ²⁵.

nisi in Beelzebub principe dæmoniorum.

25. Jesus autem sciens cogitationes eorum, dixit eis : Omne regnum divisum contra se, desolabitur : et omnis civitas, vel domus divisa contra se, non stabit.

26. Et si satanas satanam ejicit, adversus se divisus est : quomodo ergo stabit regnum ejus.

27. Et si ego in Beelzebub ejicio dæmones, filii vestri in quo ejiciunt ? Ideo ipsi judices vestri erunt.

28. Si autem ego in Spiritu Dei ejicio dæmones, igitur pervenit in vos regnum Dei ;

29. aut quomodo potest quisquam intrare in domum fortis, et vasa ejus diripere, nisi prius alligaverit fortem ? et tunc domum illius diripiet.

30. Qui non est mecum, contra me est : et qui non congregat mecum, spargit.

§. 24. — ²⁰ Sur Béezébub voy. *pl. h. 10, 25.*

§. 25. — ²¹ Une cité, une maison et un royaume quelconque ne peuvent subsister que par l'union et l'unité d'action vers un but unique ; cette union et cette unité viennent-elles à disparaître, de toute nécessité cette cité, cette maison ou ce royaume se dissoudra, et sera renversé. Si donc le démon opérait par moi, il favoriserait le but que je me propose, le salut des hommes, et il travaillerait à la ruine de son pauvre royaume.

§. 27. — ²² Il y avait parmi les Juifs de cette époque et des temps antérieurs, des hommes qui, par l'invocation du saint nom de Dieu ou du nom d'autres saints personnages unis avec Dieu d'une union intime, qui avaient cessé de vivre, chassaient les démons (*Comp. Act. 19, 13. Marc, 9, 37. 38.*) S'il se glissait dans tout cela beaucoup de superstition, ainsi que le raconte l'historien juif Josèphe, à ce point que quelques-uns attribuaient à une racine, qui croît dans les environs de Macherus, une vertu expulsive des démons, il n'y a néanmoins aucune raison solide de nier l'expulsion réelle des malins esprits par des Juifs pieux. Les Juifs étaient le peuple de Dieu, et toute la suite de leur histoire nous est une preuve que fréquemment, et de bien des manières différentes, Dieu manifesta parmi eux et par eux sa puissance.

§. 28. — ²³ Mais si je chasse les démons par la vertu de Dieu, et si Dieu est ainsi avec moi, ce que je vous dis, que le royaume de Dieu est arrivé, est donc vrai.

§. 29. — ²⁴ Comment pourrais-je ravir à satan ce qui est à lui (les hommes qui par le péché et par toute espèce de misère sont sous sa puissance), si je n'avais pouvoir sur lui, et si je ne le tenais en quelque manière dans les liens ? Ce n'est que parce que je suis contre lui, et que je suis supérieur à lui, que j'ai ce pouvoir (*Comp. Isaïe, 49, 24. 25.*)

§. 30. — ²⁵ Après avoir montré aux Pharisiens que c'est une chose insensée d'attribuer à la vertu du démon les expulsions du démon opérées par lui, le Sauveur conclut par des avis et par une réprimande sévère. Vous, Pharisiens, qui êtes les docteurs du peuple, mais qui ne voulez pas être avec moi, je vous dis que tout docteur qui n'est pas exclusivement et décidément pour ma doctrine, est nécessairement mon adversaire, et que tout docteur qui ne rassemble pas le peuple dans mon royaume, le disperse et le conduit, comme un troupeau dispersé, à sa perte. Entre la vérité et l'erreur, entre Jésus-Christ et satan, il n'y a point de milieu. C'est pourquoi saint Augustin dit : Nous appartenons à Dieu ou au démon, il n'y a point de milieu possible.

31. Ideo dico vobis : Omne peccatum, et blasphemia remittetur hominibus, Spiritus autem blasphemia non remittetur.

32. Et quicumque dixerit verbum contra Filium hominis, remittetur ei : qui autem dixerit contra Spiritum sanctum, non remittetur ei neque in hoc sæculo, neque in futuro.

33. Aut facite arborem bonam, et fructum ejus bonum : aut facite arborem malam, et fructum ejus malum : siquidem ex fructu arbor agnoscitur.

31. C'est pourquoi je vous déclare que tout péché et tout blasphème sera remis aux hommes; mais le blasphème contre le Saint-Esprit ne leur sera point remis ²⁶. *Marc, 3, 28, 29.*

32. Et quiconque aura parlé contre le Fils de l'homme, il lui sera remis; mais si quelqu'un a parlé contre le Saint-Esprit, il ne lui sera remis ni en ce siècle, ni dans le siècle à venir ²⁷. *Luc, 12, 10.*

33. Ou dites que l'arbre est bon, et que le fruit en est bon aussi; ou dites que l'arbre étant mauvais, le fruit aussi en est mauvais : car c'est par le fruit qu'on connaît l'arbre ²⁸.

¶ 31. — ²⁶ C'est pourquoi (à cause de vos dispositions hostiles à mon égard), je vous dis que tout discours blasphématoire, et tout péché, qui est toujours un outrage à la sainteté de Dieu, peut être pardonné par Dieu, et que cependant vos péchés et vos blasphèmes contre le Saint-Esprit ne le seront pas. Ce péché consistait en ce que, contre des preuves visibles et contre leur intime conviction, ils attribuaient au malin esprit (¶ 24) ce que l'Esprit-Saint opérait dans Jésus-Christ (¶ 28), et appelaient ainsi le bien mal, et diabolique ce qui était divin. Quiconque ferme les yeux avec préméditation à la lumière du christianisme et à la pureté de sa doctrine; quiconque, de propos délibéré, refuse de voir un précepte ou une défense quels qu'ils soient, et cherche à se persuader, contre sa propre conviction, que le mal est bien et le bien mal, en fait autant. Ce péché entraînant toujours avec lui un entier endurcissement et une révolte absolue de la volonté, il est de sa nature incurable et irrémissible. De tels hommes, ceux qui se rendent coupables de ce péché, ressemblent à ces malades qui étant atteints d'une maladie mortelle, non-seulement repoussent tout moyen de guérison, mais de plus font tout ce qu'il faut pour consommer leur perte. Il n'y aurait qu'un miracle qui pût les sauver. Ce miracle Dieu peut absolument l'opérer, et il est en son pouvoir de leur accorder la grâce victorieuse pour sortir de leur aveuglement; mais s'il ne le fait pas, son jugement est équitable. A raison de cette possibilité cependant l'Eglise continue à prier pour ces pécheurs, et les invite comme les autres à s'approcher du sacrement salutaire de la pénitence.

¶ 32. — ²⁷ Le siècle à venir était pour les Juifs le temps du Messie en cette vie et en l'autre, de même que le royaume du ciel se rapporte soit au temps présent, soit à la vie future (*pl. h. 3, 2*), de sorte que c'est tantôt l'une, tantôt l'autre de ces deux idées qui domine. Dans ce passage il s'agit du temps qui suivra cette vie, du purgatoire (*Aug., Grég., Bède, Bernard*), où tous les péchés graves qui ont été pardonnés sont expiés, et tous les péchés véniels sont remis et expiés. L'expression « parler » signifie blasphémer, et en outre pécher en général, parce que tout péché est un outrage fait à Dieu. Jésus-Christ veut dire en s'adressant aux Phari-siens : Si vous aviez simplement blasphémé contre moi, comme d'autres le font également (*pl. b. 13, 54-58. Jean, 7, 41. 1. Tim. 1, 13*), ce péché pourrait vous être remis; mais parce que vous blasphémez en même temps contre le Saint-Esprit, en attribuant au démon, contre la croyance universelle (¶ 23), et contre votre propre conviction, que le Saint-Esprit a lui-même opérée en vous, des œuvres qui n'émanent manifestement que de lui, ce péché ne peut vous être pardonné. Par où l'on voit que les péchés contre le Fils de Dieu sont ceux où ne se trouve pas un aveuglement prémédité et affecté, et qui ont en partie pour cause le défaut d'adver-tance et la fragilité humaine, tandis que les péchés contre le Saint-Esprit sont ceux qui non-seulement sont contre la loi de Jésus-Christ, mais que l'on commet avec réflexion et de propos délibéré, contre les lumières et l'exacte connaissance des choses que donne l'Esprit-Saint, ce qui fait que ces péchés sont contre l'Esprit-Saint lui-même.

¶ 33. — ²⁸ Si vous voulez paraître gens de bien, faites en sorte que vos œuvres (vos pensées, vos paroles, vos actions) soient bonnes, ou bien mettez tout ce qui est en vous d'accord avec vos mauvaises actions, et avouez qu'au fond de l'âme vous ne valez rien; car c'est à des œuvres mauvaises que l'on reconnaît l'homme

34. Race de vipères²⁹, comment pourriez-vous dire de bonnes choses, étant méchants comme vous êtes? car c'est de l'abondance du cœur que la bouche parle³⁰. *Luc*, 6, 45.

35. L'homme qui est bon, tire de bonnes choses de son bon trésor; et l'homme qui est méchant, tire de mauvaises choses de son mauvais trésor.

36. Or je vous déclare que les hommes rendront compte au jour du jugement de toute parole inutile³¹ qu'ils auront dite³².

37. Car vous serez justifié par vos paroles. et vous serez condamné par vos paroles³³.

38. Alors quelques-uns des Scribes et des Pharisiens lui dirent : Maître, nous voudrions bien que vous nous fissiez voir quelque prodige³⁴.

39. Mais pour toute réponse, il leur dit : Cette race méchante et adultère³⁵ demande un prodige; et on ne lui en donnera point d'autre que celui du prophète Jonas³⁶. *Pl. b.* 16, 4. *Luc*, 11, 29. 1. *Cor.* 1, 22.

34. Progenies viperarum, quomodo potestis bona loqui, cum sitis mali? ex abundantia enim cordis os loquitur.

35. Bonus homo de bono thesauro profert bona : et malus homo de malo thesauro profert mala.

36. Dico autem vobis, quoniam omne verbum otiosum, quod locuti fuerint homines, reddent rationem de eo in die iudicii.

37. Ex verbis enim tuis justificaberis, et ex verbis tuis condemnaberis.

38. Tunc responderunt ei quidam de Scribis et Pharisæis, dicentes : Magister, volumus a te signum videre.

39. Qui respondens ait illis : Generatio mala, et adultera signum quærit : et signum non dabitur ei, nisi signum Jonæ prophætæ.

mauvais, de même que c'est par ses mauvais fruits que l'on reconnaît l'arbre mauvais (Aug., Maldon.).

§. 34. —²⁹ Vous, qui êtes foncièrement pervertis (Voy. *pl. h.* 3, 7)

³⁰ Les discours étant la fidèle expression du monde interne des idées qui animent l'homme, et du fond de sa nature, comment pourriez-vous faire autre chose que blasphémer?

³¹ qui n'aura pas eu un motif raisonnable, qui n'aura pas eu sa raison dans la gloire de Dieu et le bien du prochain. D'autres traduisent le grec : de toute mauvaise parole.

§. 36. —³² à combien plus forte raison, vous qui proférez des blasphèmes contre le Fils de Dieu et contre l'Esprit Saint, et dont les actions sont conformes aux paroles? — Les discours de l'homme sont ce qu'il est lui-même, et tel il est, tel sera le jugement porté sur lui; d'où il suit qu'il sera jugé d'après ses discours. L'homme est-il adonné à la vanité, ses discours ne sont que vanité (inutilité), et il sera en conséquence jugé et puni; car rien de vain ne peut subsister devant Dieu.

§. 37. —³³ parce que l'homme est tel que ses discours le montrent. — Les discours de l'homme sont donc en quelque sorte le protocole de sa cause auprès de Dieu.

§. 38. —³⁴ Quelques-uns des Pharisiens qui avaient blasphémé contre lui, et auxquels, pour cette raison, s'adressaient les reproches du Sauveur (§. 24-37), lui répondirent : Nous vous reconnaitrons comme votre maître, si vous nous montrez quelque signe merveilleux dans le ciel (*Marc*, 8, 11), un phénomène céleste extraordinaire quelconque; car les signes terrestres, ces guérisons des maladies, ne nous suffisent pas, parce qu'elles peuvent procéder aussi d'autres puissances, telles que la puissance du démon; tandis que les signes célestes, l'homme ne peut les opérer que par la vertu de Dieu.

§. 39. —³⁵ qui a violé son mariage avec Dieu, l'alliance qu'elle avait faite avec lui.

³⁶ Les miracles, que ce soient des phénomènes terrestres ou célestes, ne sont des preuves que pour les croyants bien disposés (voy. *pl. b.* 13, 58), parce que ceux-là seuls ont les dispositions requises pour les comprendre; quant aux incroyants de mauvaise volonté, et surtout les endurcis, tels que les Pharisiens, ils ne veulent pas plus voir les miracles que la vérité, et quels qu'ils soient, ils les attribuent à d'autres puissances. A ces incrédules, Dieu qui, dans sa miséricorde infinie, ne veut pas absolument les abandonner, leur montre des miracles, mais il ne leur en montre point d'autres que ceux du christianisme, notamment celui qui en est la principale preuve, la résurrection du Seigneur, à laquelle ils doivent croire, s'ils veulent être sauvés.

40. Sicut enim fuit Jonas in ventre ceti tribus diebus et tribus noctibus; sic erit Filius hominis in corde terræ tribus diebus, et tribus noctibus.

41. Viri Ninivitæ surgent in iudicio cum generatione ista, et condemnabunt eam : quia pœnitentiam egerunt in prædicatione Jonæ. Et ecce plus quam Jonas hic.

42. Regina austri surget in iudicio cum generatione ista, et condemnabit eam : quia venit a finibus terræ audire sapientiam Salomonis, et ecce plus quam Salomon hic.

43. Cum autem immundus spiritus exierit ab homine, ambulat per loca arida, quærens requiem, et non invenit.

44. Tunc dicit : Revertar in domum meam, unde exivi. Et veniens invenit eam vacantem, scopis mundatam, et ornatam.

45. Tunc vadit, et assumit septem alios spiritus secum nequiores se, et intrantes habitant ibi : et fiunt novissima hominis illius pejora prioribus. Sic erit

40. Car comme Jonas fut trois jours et trois nuits dans le ventre d'un *grand* poisson, ainsi le Fils de l'homme sera trois jours et trois nuits dans le cœur de la terre ³⁷. *Jon. 2, 1.*

41. Les Ninivites s'élèveront au jour du jugement contre cette race, et la condamneront, parce qu'ils ont fait pénitence à la prédication de Jonas : et voilà plus que Jonas ici. *Jon. 3, 5.*

42. La reine du midi s'élèvera au jour du jugement contre cette race, et la condamnera, parce qu'elle est venue des extrémités de la terre pour entendre la sagesse de Salomon : et voici ici plus que Salomon ³⁸. *2. Paral. 9, 1.* et suiv.

43. Lorsque l'esprit impur est sorti d'un homme, il va par des lieux arides ³⁹ cherchant du repos, et il n'en trouve point ⁴⁰. *Luc, 11, 24.*

44. Alors il dit : Je retournerai dans ma maison d'où je suis sorti ⁴¹. Et revenant, il la trouve vide, nettoyée et parée ⁴².

45. En même temps il va prendre avec lui sept autres esprits plus méchants que lui; et entrant *dans cette maison*, ils y demeurent : et le dernier état de cet homme devient pire que le premier ⁴³. C'est ce qui

ŷ. 40. — ³⁷ Voy. *Jon. 2, 1.* Il faut compter les trois jours et les trois nuits d'après la manière de parler des Hébreux, en sorte que Jésus devait demeurer dans le tombeau (et dans les limbes) une partie du premier jour, le second jour tout entier, et une partie du troisième jour. Comment se fait-il, du reste, qu'il y ait quelques rapports entre le sort de Jonas et ce qui devait arriver à Jésus-Christ? De même que, dans la nature, aucun être d'un ordre supérieur n'est entièrement isolé des êtres d'un ordre inférieur, mais que déjà dans ces derniers il y a une indication partielle, un prototype et une idée préfigurative des premiers; de même dans la vie des saints personnages qui l'ont précédé et qui lui ont préparé les voies, il y avait déjà une indication partielle et un prototype de la vie de Jésus-Christ (*Voy.* la seconde préface sur la Bible).

ŷ. 42. — ³⁸ Les Ninivites livrés à l'idolâtrie (*Jon. 3, 5*) et la reine de Saba qui était palenne (3. *Rois, 10, 1* et suiv.), se convertirent sans aucun signe du ciel; la reine de Saba, en voyant Salomon; les Ninivites, à la prédication de Jonas. Pour vous, vous ne m'écoutez point, quoique j'aie un plus grand pouvoir et une plus haute dignité que Jonas et Salomon : c'est pourquoi ces Gentils prononceront votre condamnation au jour du jugement. — De quelle manière les Juifs aveuglés devaient-ils être punis même dès ce monde, c'est ce que le Sauveur montre dans la parabole qui suit (ŷ. 43-45).

ŷ. 43. — ³⁹ chassé par Dieu dans ces lieux, afin qu'il ne puisse point nuire aux hommes (*Tob. 8, 3*).

⁴⁰ Les démons n'ont point de repos, ils souffrent des peines éternelles; mais leur volonté perverse éprouve de la satisfaction et une sorte de calme, quand ils peuvent nuire aux hommes.

ŷ. 44. — ⁴¹ dans l'âme que j'ai abandonnée.

⁴² il trouve cette âme vide de grâce et de vertu, comme balayée, à la manière d'une habitation commode préparée pour le recevoir.

ŷ. 45. — ⁴³ L'état de l'âme de cet homme devient pire qu'avant sa conversion. Avertissement rempli d'une bien salutaire instruction pour tous ceux qui ont eu le bonheur de se convertir sincèrement! Puissent-ils se préserver de la rechute, d'où

arrivera à cette race criminelle ⁴⁴. 2. *Pier.* et generationi huic pessimæ. 2, 20.

46. Lorsqu'il parlait encore au peuple, sa mère et ses frères ⁴⁵ se tenaient au-dehors, demandant à lui parler ⁴⁶. *Luc*, 8, 19.

47. Et quelqu'un lui dit : Voilà votre mère et vos frères qui sont dehors, et qui vous demandent ⁴⁷.

48. Mais s'adressant à celui qui lui parlait, il dit : Qui est ma mère, et qui sont mes frères ?

49. Et étendant la main vers ses disciples : Voici, dit-il, ma mère et mes frères.

50. Car quiconque fait la volonté de mon Père qui est dans les cieux, celui-là est mon frère, ma sœur et ma mère ⁴⁸.

46. Adhuc eo loquente ad turbas, ecce mater ejus, et fratres stabant foris, quærentes loqui ei.

47. Dixit autem ei quidam : Ecce mater tua, et fratres tui foris stant quærentes te.

48. At ipse respondens dicenti sibi, ait : Quæ est mater mea, et qui sunt fratres mei ?

49. Et extendens manum in discipulos suos, dixit : Ecce mater mea, et fratres mei.

50. Quicumque enim fecerit voluntatem Patris mei, qui in cælis est : ipse meus frater, et soror, et mater est.

nait insensiblement l'habitude du péché, et qui rend un nouveau retour à Dieu comme impossible!

⁴⁴ Après la captivité de Babylone, les Juifs avaient renoncé au culte des idoles et à toutes les pratiques païennes; le malin esprit était en quelque manière sorti d'eux, et durant la période glorieuse des Machabées, qui suivit peu après, la religion judaïque célébra son plus éclatant triomphe; mais bientôt après se fit sentir une décadence telle qu'on n'en avait jamais vue dans le peuple de Dieu (*Voy.* la dernière note sur les livres des *Machabées*). Il se forma des sectes religieuses, et notamment celle des Pharisiens, qui empoisonnèrent la pure doctrine de Moïse. Des docteurs pervers enfañtaient des disciples encore pires qu'eux, de sorte que du temps de Jésus-Christ la synagogue n'était plus qu'une maison vide de grâce et d'esprit intérieur, ornée, il est vrai, de cet orgueil qui recherche en lui-même sa justice, et qui, par ses œuvres extérieures, a les dehors de la sainteté et de la pureté, mais n'en était pas moins entièrement et absolument stérile et désolée, comme une vraie demeure de satan. C'est ainsi que l'esprit malin avait acquis un pouvoir souverain sur les Juifs, et que, sous le rapport spirituel, leur état était pire qu'il n'avait jamais été; car ils furent les meurtriers du Fils de Dieu, et ils tombèrent peu à peu dans cet aveuglement où on les voit encore, morts à toute vertu surnaturelle, et errants sur la face de la terre.

ŷ. 46. — ⁴⁵ c'est-à-dire ses parents, ses cousins (*Voy. pl. h. 1, 25. note 24*).

⁴⁶ afin de le soustraire aux Pharisiens, qui cherchaient à le saisir, et de le reconduire à Nazareth. Les parents de Jésus étaient de plus persuadés qu'il était tombé dans la folie (*Marc*, 3, 21. *Comp. Jean*, 7, 5). Sa divine Mère le accompagnait, apparemment dans la vue de le conduire en lieu de sûreté. — * Pour comprendre ces réflexions, voir les notes sur les passages cités.

ŷ. 47. — ⁴⁷ Dans le grec : et ils cherchent à vous parler.

ŷ. 50. — ⁴⁸ Ce n'est point le moment de montrer que je connais ceux qui me sont unis par les liens du sang, et de faire ce qu'ils désirent. Dans l'exercice du ministère dont mon Père m'a chargé, je ne connais comme mes parents que ceux qui accomplissent ponctuellement la volonté que j'ai reçu mission d'annoncer.

CHAPITRE XIII.

Paraboles de la semence, de l'ivraie, du grain de sénevé, du levain, du trésor caché, de la perle, du filet des pêcheurs. Jésus est l'objet du mépris dans son pays.

1. In illo die exiens Jesus de domo, sedebat secus mare.

2. Et congregatæ sunt ad eum turbæ multæ, ita ut in naviculam ascendens sederet : et omnis turba stabat in littore,

3. et locutus est eis multa in parabolis, dicens : Ecce exiit qui seminat, seminare.

4. Et dum seminat, quædam ceciderunt secus viam, et venerunt volucres cæli, et comederunt ea.

5. Alia autem ceciderunt in petrosa, ubi non habebant terram multam : et continuo exorta sunt, quia non habebant altitudinem terræ ;

6. sole autem orto æstuaerunt : et quia non habebant radicem, aruerunt.

7. Alia autem ceciderunt in spinas : et creverunt spinæ, et suffocaverunt ea.

8. Alia autem ceciderunt in terram bonam : et dabant fructum, aliud centesimum, aliud sexagesimum, aliud trigesimum.

9. Qui habet aures audiendi, audiat.

10. Et accedentes discipuli dix-

1. Ce jour-là, Jésus étant sorti de la maison ¹, s'assit au bord de la mer ². *Marc, 4, 1. Luc, 8, 4.*

2. Et il s'assembla autour de lui une si grande foule de peuple, qu'il monta ³ dans une barque où il s'assit, tout le peuple se tenant sur le rivage.

3. Et il leur dit beaucoup de choses en paraboles ⁴, leur parlant de cette sorte : Celui qui sème sortit pour semer ⁵.

4. Et pendant qu'il semait, une partie de la semence tomba le long du chemin, et les oiseaux du ciel étant venus, la mangèrent.

5. Une autre tomba dans des lieux pierreux, où elle n'avait pas beaucoup de terre ; et elle leva aussitôt, parce que la terre où elle était n'avait pas de profondeur ⁶.

6. Mais le soleil s'étant levé, elle en fut brûlée ; et comme elle n'avait point de racines ⁷, elle sécha.

7. Une autre tomba dans des épines ; et les épines venant à croître, l'étouffèrent.

8. Une autre enfin tomba dans la bonne terre ; et elle porta du fruit, quelques grains rendant cent pour un, d'autres soixante, et d'autres trente ⁸.

9. Que celui-là entende, qui a des oreilles pour entendre ⁹.

10. Alors ses disciples s'approchant, lui

1. 1. — ¹ à Capharnaüm.

² de Génésareth.

2. 2. — ³ pour se soustraire à la pression de la foule.

3. 3. — ⁴ Une allégorie, une parabole, est le récit d'un événement qui, à la vérité, est possible, mais qui, en réalité, n'a point eu lieu, et n'a été inventé que pour rendre une vérité sensible sous la forme figurée.

⁵ Le Seigneur lui-même donne l'explication de cette parabole *pl. b. x. 19* et *iv.*

4. 4. — ⁶ La semence leva promptement, parce qu'elle n'avait pu s'enfoncer profondément dans le sol.

5. 5. — ⁷ qui pussent lui servir à attirer le suc et l'humidité, pour se préserver de la dessiccation.

6. 6. — ⁸ Quelques grains de semence produisirent sur leurs tiges cent grains pour un, les autres soixante, les autres enfin trente.

7. 7. — ⁹ Que celui qui sent en lui l'aptitude et la bonne volonté pour pénétrer le fond de cette parabole, essaie de le faire.

dirent : Pourquoi leur parlez-vous en paraboles ?

11. C'est, leur répondit-il, que pour vous autres, il vous a été donné de connaître les mystères du royaume des cieux; mais pour eux, il ne leur a pas été donné ¹⁰.

12. Car quiconque a déjà, on lui donnera encore, et il sera dans l'abondance; mais pour celui qui n'a point, on lui ôtera même ce qu'il a ¹¹. *Pl. b. 25, 29.*

13. C'est pourquoi je leur parle en paraboles, parce qu'en voyant, ils ne voient point, et qu'en écoutant, ils n'entendent ni ne comprennent point ¹².

14. Et la prophétie d'Isaïe s'accomplit en eux, lorsqu'il dit : Vous écouterez de vos oreilles, et vous n'entendrez point; vous regarderez de vos yeux, et vous ne verrez point. *Isaïe, 6, 9. Marc, 4, 12. Luc, 8, 10. Jean, 12, 40.*

15. Car le cœur de ce peuple s'est appesanti, et leurs oreilles sont devenues sourdes, et ils ont fermé leurs yeux, de peur que leurs yeux ne voient, que leurs oreilles n'entendent, que leur cœur ne comprenne, et que s'étant convertis, je ne les guérisse ¹³. *Act. 28, 26. Rom. 11, 8.*

16. Mais pour vous, vos yeux sont heureux de ce qu'ils voient, et vos oreilles de ce qu'elles entendent ¹⁴.

runt ei : Quare in parabolis loqueris eis ?

11. Qui respondens, ait illis : Quia vobis datum est nosse mysteria regni caelorum : illis autem non est datum.

12. Qui enim habet, dabitur ei, et abundabit : qui autem non habet, et quod habet auferetur ab eo.

13. Ideo in parabolis loquor eis : quia videntes non vident, et audientes non audiunt, neque intelligunt.

14. Et adimpletur in eis propheta Isaiae dicentis : Auditum audietis, et non intelligetis : et videntes videbitis, et non videbitis.

15. Incrassatum est enim cor populi hujus, et auribus graviter audierunt, et oculos suos clause-runt, ne quando videant oculis, et auribus audiant, et corde intelligant, et convertantur, et sanem eos.

16. Vestri autem beati oculi quia vident, et aures vestrae quia audiunt.

ŷ. 11. — ¹⁰ Parce que vous, vous avez les dispositions nécessaires pour recevoir mon enseignement mystérieux, une foi docile, et que pour cette raison vous parvenez facilement à le comprendre, tandis qu'eux ils n'ont pas ces dispositions. Jésus-Christ veut dire : La manière la plus convenable pour instruire soit ceux qui croient, soit ceux qui ne croient point, c'est l'usage des paraboles. Ceux qui croient, loin de se laisser rebuter par les difficultés que renferme le discours figuré, n'entrent que plus avant dans son sens, et n'en reçoivent que plus de lumières de Dieu. Ceux qui ne croient point sont empêchés, par ce qu'il y a d'indéterminé et d'énigmatique dans les figures sous lesquelles la vérité est voilée, de la calomnier et d'en faire un objet de dérision (*Comp. pl. h. 7, 6*), sans que toute possibilité leur soit ôtée d'en pénétrer le sens, si, avec la grâce de Dieu, ils le veulent sérieusement (*Comp. pl. h. 11, 25*).

ŷ. 12. — ¹¹ Celui qui a les dispositions requises, une foi docile, pour recevoir les enseignements divins, avancera de degré en degré dans cette connaissance; celui qui n'a point ces dispositions, le peu de lumières qu'il a lui sera ôté, de sorte qu'il deviendra de plus en plus aveuglé pour la vérité. Rien, ni dans l'ordre physique, ni dans l'ordre moral, n'est dans un état stationnaire; de même que le bien, le mal prend son accroissement, et s'arrêter c'est déjà rétrograder.

ŷ. 13. — ¹² parce qu'ils sont dans un état où il y a défaut de disposition et de foi, dans lequel on croit voir, et on ne voit point, comprendre, et l'on ne comprend point. Parce qu'ils sont dans un état où l'on voit et où l'on ne voit point, il convient de faire choix pour eux d'une forme d'instruction propre à donner et à ne point donner la lumière. Dans les paraboles, quand on n'est pas disposé à recevoir la vérité, on ne voit autre chose que l'événement raconté; on ne voit point la vérité surnaturelle qui y est représentée (*Voy. note 4*).

ŷ. 15. — ¹³ Ils ne veulent ni entendre ni voir, de sorte qu'ils ne peuvent parvenir à la vérité, à leur conversion. « De peur que » est mis ici pour : de sorte que.

ŷ. 16. — ¹⁴ Pour vous, vous êtes heureux de ne pas voir seulement au dehors mes miracles, comme les Pharisiens, et de ne pas entendre mes paroles seulement

17. Amen quippe dico vobis, quia multi prophætæ et justi cupierunt videre quæ videtis, et non viderunt : et audire quæ auditis, et non audierunt.

18. Vos ergo audite parabolam seminantis.

19. Omnis, qui audit verbum regni, et non intelligit, venit malus, et rapit quod seminatum est in corde ejus : hic est qui secus viam seminatus est.

20. Qui autem super petrosa seminatus est, hic est, qui verbum audit, et continuo cum gaudio accipit illud :

21. non habet autem in se radicem, sed est temporalis : facta autem tribulatione, et persecutione propter verbum, continuo scandalizatur.

22. Qui autem seminatus est in spinis, hic est, qui verbum audit, et sollicitudo sæculi istius, et fallacia divitiarum, suffocat verbum, et sine fructu efficitur.

23. Qui vero in terram bonam seminatus est, hic est qui audit verbum, et intelligit, et fructum affert, et facit aliud quidem centesimum, aliud autem sexagesimum, aliud vero trigesimum.

24. Aliam parabolam proposuit

17. Car je vous dis en vérité, que beaucoup de prophètes et de justes ont souhaité de voir ce que vous voyez, et ne l'ont pas vu, et d'entendre ce que vous entendez, et ne l'ont pas entendu. *Luc, 10, 24.*

18. Ecoutez donc vous autres la parabole de celui qui sème ¹⁵.

19. Quiconque écoute la parole du royaume, et n'y fait point d'attention ¹⁶, l'esprit malin vient ¹⁷, et enlève ce qui avait été semé dans son cœur : c'est là celui qui a reçu la semence le long du chemin ¹⁸.

20. Celui qui reçoit au milieu des pierres, c'est celui qui écoute la parole, et la reçoit d'abord avec joie :

21. mais il n'a point en soi de racine, et il n'est que pour un temps ; et lorsqu'il survient des traverses et des persécutions, à cause de la parole, il en prend aussitôt un sujet de scandale ¹⁹.

22. Celui qui reçoit la semence parmi les épines, c'est celui qui entend la parole ; mais ensuite les sollicitudes de ce siècle ²⁰, et l'illusion des richesses étouffent en lui cette parole, et la rendent infructueuse.

23. Enfin celui qui reçoit la semence dans une bonne terre, c'est celui qui écoute la parole, qui la comprend, et qui porte du fruit, et rend cent, ou soixante, ou trente pour un ²¹.

24. Il leur proposa une autre parabole, en

par les sens extérieurs, mais d'avoir encore les dispositions nécessaires, une foi docile, pour comprendre ma vie et ma doctrine.

¶ 18. — ¹⁵ Quoique les disciples comprissent déjà la parabole (11), le Seigneur ne laisse pas de les faire entrer plus avant dans son intelligence ; car on donnera à celui qui a déjà (¶ 12).

¶ 19. — ¹⁶ parce qu'il n'a point les dispositions requises pour cela, une foi docile (*Voy. note 9*).

¹⁷ satan.

¹⁸ c'est-à-dire, il en est de la prédication, qui s'adresse à des hommes ainsi disposés, comme de la semence qui est répandue sur le grand chemin. Comme le grand chemin, à cause de sa dureté, ne peut recevoir la semence, de même le cœur endurci ne peut recevoir la doctrine divine. Satan a plein pouvoir sur ce cœur, lui ravissant la parole de Dieu, l'enveloppant de ténèbres et le retenant dans l'aveuglement. La personne est mise pour la parole qu'elle a reçue, parce que les fruits de la parole dépendent de la personne.

¶ 21. — ¹⁹ Le terrain pierreux, qui n'est recouvert que d'un peu de terre végétale, figure ces hommes qui, à la vérité, reçoivent avec joie la parole de Dieu, mais qui ne laissent pas opérer en eux de tout leur cœur, ni avec toute sa force intérieure. Chez eux, le christianisme n'est qu'extérieur, et ne saurait durer. Si les épreuves et les persécutions viennent à se faire sentir à cause du nouveau genre de vie qu'ils ont nouvellement adopté, ces hommes y trouvent un écueil ; le doute, l'hésitation s'emparant d'eux, ils tombent et abandonnent la parole.

¶ 22. — ²⁰ les soucis pour les biens de la terre, pour sa femme et ses enfants, les dignités, les emplois, les amis, les plaisirs, etc.

¶ 23. — ²¹ chacun selon la grâce que Dieu leur donne pour s'élever à tel ou tel degré de perfection, et qu'ils y coopèrent avec fidélité.

disant ²² : Le royaume des cieux est semblable à un homme qui avait semé de bon grain dans son champ. *Marc, 4, 26.*

25. Mais pendant que les autres dormaient, son ennemi vint, et sema de l'ivraie au milieu du blé, et s'en alla.

26. L'herbe ayant donc poussé, et étant montée en épis, l'ivraie parut aussi.

27. Alors les serviteurs du père de famille vinrent le trouver, et lui dirent : Seigneur, n'avez-vous pas semé de bon grain dans votre champ ? D'où vient donc qu'il y a de l'ivraie ?

28. Il leur répondit : C'est mon ennemi qui l'y a semée. Et ses serviteurs lui dirent : Voulez-vous que nous allions l'arracher ?

29. Non, leur répondit-il, de peur qu'en arrachant l'ivraie vous ne déraciniez en même temps le bon grain.

30. Laissez croître l'un et l'autre jusqu'à la moisson ; et au temps de la moisson je dirai aux moissonneurs : Arrachez premièrement l'ivraie, et liez-la en bottes pour la brûler ; mais amassez le blé dans mon grenier.

31. Il leur proposa une autre parabole, disant : Le royaume des cieux est semblable à un grain de sénevé qu'un homme prend et sème en son champ. *Marc, 4, 31. Luc, 13, 19.*

32. Ce grain est la plus petite de toutes les semences ; mais lorsqu'il est crû, il est plus grand que tous les légumes, et il devient un arbre, de sorte que les oiseaux du ciel viennent se reposer sur ses branches ²³.

33. Il leur dit encore cette autre parabole : Le royaume des cieux est semblable au levain qu'une femme prend, et qu'elle mêle dans trois mesures de farine, jusqu'à ce que la pâte soit toute levée ²⁴. *Luc, 13, 21.*

illis dicens : Simile factum est regnum cœlorum homini, qui seminavit bonum semen in agro suo ;

25. cum autem dormirent homines, venit inimicus ejus, et superseminavit zizania in medio tritici, et abiit.

26. Cum autem crevisset herba, et fructum fecisset, tunc apparuerunt et zizania.

27. Accedentes autem servi patris familias, dixerunt ei : Domine, nonne bonum semen seminasti in agro tuo ? Unde ergo habet zizania ?

28. Et ait illis : Inimicus homo hoc fecit. Servi autem dixerunt ei : Vis, imus, et colligimus ea ?

29. Et ait : Non : ne forte colligentes zizania, eradicetis simul cum eis et triticum.

30. Sinite utraque crescere usque ad messem, et in tempore messis dicam messoribus : Colligite primum zizania, et alligate ea in fasciculos ad comburendum, triticum autem congregate in horreum meum.

31. Aliam parabolam proposuit eis dicens : Simile est regnum cœlorum grano sinapis, quod accipiens homo seminavit in agro suo :

32. quod minimum quidem est omnibus seminibus : cum autem creverit, majus est omnibus oleribus, et fit arbor, ita ut volucres cœli veniant, et habitent in ramis ejus.

33. Aliam parabolam locutus est eis : Simile est regnum cœlorum fermento, quod acceptum mulier abscondit in farinæ satis tribus, donec fermentatum est totum.

ŷ. 24. — ²² Voy. l'explication depuis le ŷ. 36-43. Le royaume du ciel est ici l'Eglise de Dieu sur la terre, dans laquelle les bons et les méchants se trouvent mêlés.

ŷ. 32. — ²³ Parmi toutes les espèces de légumes et d'herbes potagères, l'arbuste qui produit le sénevé est le plus grand en Orient. Il devient grand comme un arbre, il a beaucoup de branches et de larges feuilles. De même que le petit grain de sénevé se développe jusqu'aux dimensions d'un grand arbre, de même l'Eglise de Dieu sur la terre à son origine est petite, mais elle se répandra parmi tous les hommes qui voudront y chercher un asile. Le Seigneur choisit pour symbole, non pas un grand arbre, mais un des plus gros arbustes, croissant en forme d'arbre, selon toute apparence, parce que l'Eglise de Dieu sur la terre, malgré son élévation, ne doit cependant jamais s'éloigner de l'état d'humiliation.

ŷ. 33. — ²⁴ Comme un peu de levain donne de la saveur à une quantité notable de farine en la faisant, sans qu'on s'en aperçoive, lever et dilater en tous sens ; ainsi le royaume du ciel, l'Eglise de Dieu, pénètre insensiblement avec sa vertu surnaturelle, par une opération intime et silencieuse, dans l'humanité tout entière,

34. Hæc omnia locutus est Jesus in parabolis ad turbas : etsine parabolis non loquebatur eis :

35. ut impleretur quod dictum erat per Prophetam dicentem : Aperiam in parabolis os meum, et eructabo abscondita a constitutione mundi.

36. Tunc, dimissis turbis, venit in domum : et accesserunt ad eum discipuli ejus, dicentes : Edissere nobis parabolam zizaniorum agri.

37. Qui respondens ait illis : Qui seminat bonum semen, est Filius hominis.

38. Ager autem, est mundus. Bonum vero semen, hi sunt filii regni. Zizania autem, filii sunt nequam.

39. Inimicus autem, qui seminavit ea, est diabolus. Messis vero, consummatio sæculi est. Messores autem, angeli sunt.

40. Sicut ergo colliguntur zizania, et igni comburentur : sic erit in consummatione sæculi ;

41. mittet Filius hominis angelos suos, et colligent de regno ejus omnia scandala, et eos qui faciunt iniquitatem :

42. et mittent eos in caminum ignis. Ibi erit fletus, et stridor dentium.

43. Tunc justi fulgebunt sicut sol in regno Patris eorum. Qui

34. Jésus dit toutes ces choses au peuple en paraboles, et il ne leur parlait point sans paraboles ²⁵ ;

35. afin que cette parole du Prophète fût accomplie : J'ouvrirai ma bouche *pour parler* en paraboles ; je publierai des choses qui ont été cachées depuis la création du monde ²⁶. *Marc. 4. 34.*

36. Alors Jésus ayant renvoyé le peuple, vint en la maison ; et ses disciples s'approchant de lui, lui dirent : Expliquez-nous la parabole de l'ivraie semée dans le champ ²⁷.

37. Et leur répondant, il leur dit : Celui qui sème le bon grain, c'est le Fils de l'homme.

38. Le champ, c'est le monde ; le bon grain, ce sont les enfants du royaume ²⁸ ; et l'ivraie, ce sont les enfants d'iniquité.

39. L'ennemi qui l'a semée, c'est le diable ; le temps de la moisson, c'est la fin du monde ; les moissonneurs ce sont les anges. *Apoc. 14, 15.*

40. Comme donc on amasse l'ivraie, et qu'on la brûle dans le feu ; il en arrivera de même à la fin du monde.

41. Le Fils de l'homme enverra ses anges, qui ramasseront et *enlèveront* hors de son royaume tous les scandales, et ceux ²⁹ qui commettent l'iniquité ;

42. et ils les précipiteront dans la fournaise du feu. C'est là qu'il y aura des pleurs et des grincements de dents ³⁰.

43. Alors les justes brilleront comme le soleil dans le royaume de leur Père ³¹. Que

et elle renouvelle et ennoblit tout ce qui ne se dérobe pas à dessein à son influence. Cela se réalise également dans chaque homme en particulier. Quand il est sincère et vrai, le sentiment chrétien pénètre l'esprit, l'âme et le corps, et il ennoblit toutes nos pensées, nos œuvres et nos démarches ; il n'est pas jusqu'aux gestes et aux mouvements du corps qu'il ne règle et ne dirige.

ŷ. 34. — ²⁵ Il présentait toute sa doctrine sous la forme de discours qui avaient un sens multiple et mystérieux. Le mot parabole est employé en général, comme dans ce passage, pour tout discours énigmatique et d'un sens profond (*Comp. Ps. 77, 2*).

ŷ. 35. — ²⁶ afin que fût accompli ce que le Verbe de Dieu a dit par tous les prophètes (5. *Moy. 18, 15*), notamment par la bouche du Chantre-*Prophète*, Asaph (*Ps. 77, 2*), que les voies de la Providence, pour le salut des hommes, sont des discours mystérieux, des énigmes profondes. L'endroit cité de l'Ancien Testament n'est pas, non plus qu'en plusieurs autres occasions, rapporté mot à mot. Jésus-Christ et les Apôtres en usaient ainsi, soit afin d'insister d'une manière particulière sur une pensée qu'ils voulaient rendre sensible, soit afin de donner plus de développement à certains passages de l'Ancien Testament.

ŷ. 36. — ²⁷ *Voy. note 15.*

ŷ. 38. — ²⁸ les vrais chrétiens, les membres vivants de l'Eglise de Dieu.

ŷ. 41. — ²⁹ « Et » est mis pour : c'est-à-dire.

ŷ. 42. — ³⁰ *Voy. pl. h. 8, 12.*

ŷ. 43. — ³¹ ils seront glorifiés dans le corps et dans l'âme (*Voy. Dan. 12, 3* et les remarques).

celui-là entende, qui a des oreilles pour entendre ³². *Sag. 3, 7. Dan. 12, 3.*

44. Le royaume des cieux est semblable à un trésor caché dans un champ, qu'un homme trouve et qu'il cache : et dans la joie qu'il en ressent, il va vendre tout ce qu'il a, et achète ce champ ³³.

45. Le royaume des cieux est encore semblable à un marchand qui est dans le trafic, et qui cherche de belles perles :

46. et qui en ayant trouvé une de grand prix, va vendre tout ce qu'il avait et l'achète ³⁴.

47. Le royaume des cieux est encore semblable à un filet jeté dans la mer, qui prend toutes sortes de poissons :

48. et lorsqu'il est plein, *les pêcheurs* le tirent sur le bord, où s'étant assis, ils mettent ensemble tous les bons dans des vaisseaux, et ils jettent dehors les mauvais.

49. Il en sera de même à la fin du monde : les anges viendront et sépareront les méchants du milieu des justes ;

50. et ils les jetteront dans la fournaise du feu : c'est là qu'il y aura des pleurs et des grincements de dents ³⁵.

51. Avez-vous bien compris tout ceci ? Oui, *Seigneur*, répondirent-ils ³⁶.

52. Et il ajouta : C'est pourquoi tout docteur instruit de ce qui regarde le royaume des cieux ³⁷, est semblable à un père de famille, qui tire de son trésor des choses nouvelles et des choses anciennes ³⁸.

53. Lorsque Jésus eut achevé ces paraboles, il partit de là.

54. Et étant venu en son pays ³⁹, il les

habet aures audiendi, audiat.

44. Simile est regnum cœlorum thesauro abscondito in agro, quem qui invenit homo abscondit, et præ gaudio illius vadit, et vendit universa quæ habet, et emit agrum illum.

45. Iterum simile est regnum cœlorum homini negotiatori, quærenti bonas margaritas.

46. Inventa autem una pretiosa margarita, abiit, et vendidit omnia quæ habuit, et emit eam.

47. Iterum simile est regnum cœlorum sagenæ missæ in mare, et ex omni genere piscinum congreganti :

48. quam, cum impleta esset, educentes, et secus littus sedentes, elegerunt bonos in vasa, malos autem foras miserunt.

49. Sic erit in consummatione sæculi : exibunt angeli, et separabunt malos de medio justorum,

50. et mittent eos in caminum ignis : ibi erit fletus, et stridor dentium.

51. Intellexistis hæc omnia ? Dicunt ei : Etiam.

52. Ait illis : Ideo omnis scriba doctus in regno cœlorum, similis est homini patrifamilias, qui profert de thesauro suo nova et vetera.

53. Et factum est, cum summasset Jesus parabolas istas, transiit inde.

54. Et veniens in patriam suam,

³² Voy. *pl. h. §. 9.*

³³ *§. 44.* — ³⁴ La vraie foi et la vraie piété sont un trésor que la grâce de Dieu fait trouver. Sacrifiez, s'il le faut, tout ce que vous avez de plus cher sur la terre pour l'acquérir et pour le conserver. Ce trésor est caché ; car les sages de ce monde tiennent la sagesse de Jésus-Christ pour folie ; il faut le tenir caché, car satan, le monde et la chair cherchent à le ravir.

³⁵ *§. 46.* — ³⁶ *Comp. Prov. 8, 11.*

³⁷ *§. 50.* — ³⁸ *Voy. pl. h. §. 42.* Cette parabole et la précédente nous apprennent que non-seulement les élus, mais encore les réprouvés, non-seulement les bons, mais encore les méchants, appartiennent au corps visible de l'Eglise de Jésus-Christ, bien que ceux-ci soient hors de son sein qui professent ouvertement l'erreur, qui se sont séparés du saint Siège, et qui en ont été déclarés exclus (qui ont été excommuniés).

³⁹ *§. 51.* — ³⁶ *Litt.* : Ils disent : Oui. Dans le grec : Oui, Seigneur. — C'est une leçon contestée.

³⁷ *§. 52.* — ³⁷ tout vrai prédicateur de la doctrine chrétienne.

³⁸ les vérités anciennes et les vérités nouvelles, les enseignements de l'Ancien et du Nouveau Testament (Jérôme, Aug.), les divers aliments de l'âme selon ses différents besoins.

³⁹ *§. 54.* — ³⁹ à Nazareth, ville où résidait sa famille.

docebat eos in synagogis eorum, ita ut mirarentur, et dicerent : Unde huic sapientia hæc, et virtutes.

55. Nonne hic est fabri filius ? Nonne mater ejus dicitur Maria, et fratres ejus, Jacobus et Joseph, et Simon, et Judas ?

56. Et sorores ejus, nonne omnes apud nos sunt ? Unde ergo huic omnia ista ?

57. Et scandalizabantur in eo. Jesus autem dixit eis : Non est propheta sine honore nisi in patria sua, et in domo sua.

58. Et non fecit ibi virtutes multas propter incredulitatem illorum.

instruisit dans leurs synagogues ⁴⁰, de sorte qu'étant saisis d'étonnement, ils disaient : D'où lui est venue cette sagesse et cette puissance ? *Marc*, 6, 1. *Luc*, 4, 16.

55. N'est-ce pas le fils du charpentier ? Sa mère ne s'appelle-t-elle pas Marie, et ses frères Jacques, Joseph, Simon et Jude ⁴¹. *Jean*, 6, 42.

56. Et ses sœurs ⁴² ne sont-elles pas toutes parmi nous ? D'où lui viennent donc toutes ces choses ?

57. Et il leur était un sujet de scandale ⁴³. Mais Jésus leur dit : Un prophète n'est sans honneur que dans son pays, et dans sa maison ⁴⁴.

58. Et il ne fit pas là beaucoup de miracles à cause de leur incrédulité ⁴⁵.

CHAPITRE XIV.

Jean-Baptiste devient la victime d'une femme. Plusieurs milliers d'hommes sont miraculeusement rassasiés par Jésus dans la solitude. Après une prière qu'il adresse à Dieu dans la retraite pendant la nuit, Jésus marche sur la mer. Le bord même de sa robe opère des guérisons.

. In illo tempore audivit Herodes tetrarcha famam Jesu :

1. En ce temps-là, Hérode le tétrarque ¹ apprit ce qui se publiait de Jésus ²; *Marc*, 6, 14. *Luc*, 9, 7.

2. et ait pueris suis : Hic est Joannes Baptista : ipse surrexit a

2. et il dit à ses officiers : C'est Jean-Baptiste ; c'est lui-même qui est ressuscité d'entre

⁴⁰ Dans le grec : dans leur synagogue.

‡ 55. — ⁴¹ Dans le grec : Jacques, Joseès, Simon et Jude. C'étaient les cousins de Jésus, les fils de cette Marie qui était épouse de Cléophas, une parente de la très-sainte Vierge (*Jean*, 19, 25). Jacques, dont il est ici fait mention, est Jacques le Mineur, un des douze Apôtres. Jude, frère de Jacques, est Jude, dont nous avons une lettre, et également un des douze.

‡ 56. — ⁴² Ses cousines et en général toutes les femmes ses parentes.

‡ 57. — ⁴³ Ils furent choqués de la bassesse de sa condition, et cela les induisit en erreur ; car, ainsi que la plupart des Juifs de ce temps-là, ils se figuraient que le Messie promis apparaîtrait comme un roi de la terre, environné de gloire. Les deux Apôtres ne tardèrent pas à revenir de cette opinion, qu'ils regrettèrent d'avoir partagée. Combien d'hommes qui encore de nos jours se scandalisent de l'apparente bassesse des mystères fondamentaux du christianisme !

⁴⁴ parce que d'ordinaire on n'estime pas au-dessus de soi-même ceux avec lesquels et à côté desquels on a été élevé.

‡ 58. — ⁴⁵ parce que les miracles ne sont des preuves de la vérité que pour les esprits bien disposés (*Voy. pl. h. 12, 39. note 36*).

‡ 1. — ¹ Hérode Antipas (*voy. pl. h. 2, 22. note 21*).

² peu après avoir décapité Jean-Baptiste, quelque temps déjà après que Jésus fut entré dans sa vie publique. Ce prince vain et mondain se mettait peu en peine des enseignements et des actions de Jésus ; ils ne pouvaient servir en rien à la satisfaction de ses voluptés (*Chrys.*).

les morts : et c'est pour cela qu'il se fit par lui tant de miracles ³.

3. Car Hérode ayant fait arrêter Jean, l'avait fait lier et mettre en prison, à cause d'Hérodiade, femme de son frère ⁴; *Marc*, 6, 17. *Luc*, 3, 19.

4. parce que Jean lui disait : Il ne vous est point permis d'avoir cette femme. *Pl. b.* 24, 26.

5. Et Hérode voulait le faire mourir ; mais il appréhendait le peuple, parce que Jean était regardé comme un prophète.

6. Or le jour de la naissance d'Hérode, la fille d'Hérodiade dansa au milieu de l'assemblée, et plut à Hérode ;

7. de sorte qu'il promit avec serment de lui donner tout ce qu'elle lui demanderait :

8. Cette fille ayant été instruite auparavant par sa mère, lui dit : donnez-moi présentement dans un bassin la tête de Jean-Baptiste.

9. Et le roi fut fâché ; néanmoins à cause du serment qu'il avait fait, et de ceux qui étaient à table avec lui, il commanda qu'on la lui donnât.

10. et il envoya couper la tête à Jean dans la prison ⁵.

11. Et sa tête fut apportée dans un bassin, et donnée à cette fille, qui la porta à sa mère.

12. Ses disciples vinrent ensuite prendre son corps, et l'ensevelirent, et ils allèrent le dire à Jésus.

13. Jésus l'ayant appris, partit de là dans une barque, pour se retirer à l'écart dans un lieu désert ⁶ ; et le peuple l'ayant su, le

mortuis, et ideo virtutes operantur in eo.

3. Herodes enim tenuit Joannem, et alligavit eum : et posuit in carcerem propter Herodiadem uxorem fratris sui.

4. Dicebat enim illi Joannes : Non licet tibi habere eam.

5. Et volens illum occidere, timuit populum : quia sicut prophetam eum habebat.

6. Die autem natalis Herodis saltavit filia Herodiadis in medio, et placuit Herodi.

7. Unde cum juramento pollicitus est ei dare quodcumque postulasset ab eo.

8. At illa præmonita a matre sua : Da mihi, inquit, hic in disco caput Joannis Baptistæ.

9. Et constrictatus est rex : propter juramentum autem, et eos, qui pariter recumbebant, jussit dari.

10. Misitque et decollavit Joannem in carcere.

11. Et allatum est caput ejus in disco, et datum est puellæ, et attulit matri suæ.

12. Et accedentes discipuli ejus, tulerunt corpus ejus, et sepelierunt illud : et venientes nuntiaverunt Jesu.

13. Quod cum audisset Jesus, secessit inde in navicula, in locum desertum seorsum : et cum

¶ 2. — ³ Après sa résurrection, il a été revêtu d'une puissance surnaturelle. Esprit vain et rempli des idées du monde, Hérode n'avait aucune connaissance de l'ordre surnaturel, et il n'y croyait pas : mais ce ne fut que pour se débarrasser bien vite de ce phénomène, et n'être pas troublé dans ses jouissances sensuelles, par un examen plus approfondi, qu'il se référa à la doctrine de la résurrection, laquelle n'était à ses yeux qu'un préjugé populaire. Hérode ayant fait mention de saint Jean, l'Évangéliste en prend occasion de raconter la mort du saint Précurseur, et d'en faire connaître la cause.

¶ 3. — ⁴ Dans le grec : de son frère Philippe. Ce Philippe est différent du tétrarque Philippe (*Luc*, 3, 1). Hérodiade était fille d'Aristobule, un des fils d'Hérode-le-Grand (*Voy.* la dernière remarq. sur le second livre des *Machab.*). Hérode l'avait donnée en mariage à son fils Philippe, mais bientôt il déshérita ce dernier qui vécut le reste de sa vie en simple particulier. Hérodiade, pour devenir princesse régnante, préféra à sa première union celle d'Hérode Antipas, qui, pour lui faire plaisir, répudia son épouse, la fille d'Arétas, prince arabe.

¶ 10. — ⁵ Jean, selon quelques-uns, était à Machéras, forteresse à l'est du Jourdain, qui n'était pas très-éloignée d'Hérodiadum, où Hérode faisait alors sa résidence.

¶ 13. — ⁶ D'après saint *Marc*, 6, 31, Jésus se retira dans une contrée déserte aux environs de Bethsaïde Julias, sur le rivage oriental de la mer de Génésareth, dans le territoire du tétrarque Philippe, qui était un prince animé de bonnes dis-

audissent turbæ, secutæ sunt eum pedestres de civitatibus.

14. Et exiens vidit turbam multam, et misertus est eis, et curavit languidos eorum.

15. Vespere autem facta, accesserunt ad eum discipuli ejus, dicentes : Desertus est locus, et hora jam præterit : dimittite turbas, ut euntes in castella, emanent sibi escas.

16. Jesus autem dixit eis : Non habent necesse ire : data illis vos manducare.

17. Responderunt ei : Non habemus hic nisi quinque panes, et duos pisces.

18. Qui ait eis : Afferte mihi illos huc.

19. Et cum jussisset turbam discumbere super fœnum, acceptis quinque panibus, et duobus piscibus, aspiciens in cœlum benedixit, et fragit, et dedit discipulis panes, discipuli autem turbis.

20. et manducaverunt omnes, et saturati sunt. Et tulerunt reliquias duodecim cophinos fragmentorum plenos.

21. Manducantium autem fuit numerus quinque millia virorum, exceptis mulieribus, et parvulis.

22. Et statim compulit Jesus discipulos ascendere in naviculam, et præcedere eum trans fretum, donec dimitteret turbas.

23. Et dimissa turba, ascendit in montem solus orare. Vespere autem facta solus erat ibi :

suivit à pied de diverses villes. *Marc*, 6, 31. *Luc*, 9, 10. *Jean*, 6, 3.

14. Lorsqu'il sortait, ayant vu une grande multitude⁷, il en eut compassion, et il guérit leurs malades.

15. Et le soir étant venu, ses disciples s'approchèrent de lui, et lui dirent : Ce lieu-ci est désert, et il est déjà bien tard⁸ : renvoyez le peuple, afin qu'ils s'en aillent dans les villages acheter de quoi manger.

16. Mais Jésus leur dit : Il n'est pas nécessaire qu'ils y aillent : donnez-leur vous-mêmes à manger.

17. Ils lui répondirent : Nous n'avons ici que cinq pains et deux poissons. *Jean*, 6, 9.

18. Apportez-les-moi ici, leur dit-il.

19. Et après avoir commandé au peuple de s'asseoir sur l'herbe, il prit les cinq pains et les deux poissons; et levant les yeux au ciel, il les bénit : puis rompant les pains, il les donna à ses disciples, et les disciples au peuple⁹.

20. Ils en mangèrent tous, et furent rassasiés¹⁰; et on emporta douze paniers pleins des morceaux qui étaient restés¹¹.

21. Or ceux qui mangèrent étaient au nombre de cinq mille hommes¹², sans compter les femmes et les petits enfants.

22. Aussitôt Jésus obligea ses disciples de monter dans la barque, et de passer avant lui à l'autre bord, pendant qu'il renverrait le peuple¹³. *Marc* 6, 45. *Jean*, 6, 15.

23. Après l'avoir renvoyé, il monta sur une montagne pour prier; et le soir étant venu, il se trouva seul en ce lieu-là¹⁴.

positions. Jésus voulait apparemment se soustraire aux pièges d'Hérode Antipas; car son heure n'était pas encore venue.

7. C'est-à-dire : ayant vu le peuple, il sortit.

8. Il est trop tard pour qu'il soit possible de se procurer en ce lieu-ci des vivres pour tant de monde.

9. Voy. *Luc*, 9, 16. Jésus fit une prière d'action de grâces à Dieu; car la nourriture est bénie par la parole de Dieu (Voy. 1. *Tim.* 4, 4. 5). En rompant le pain, il en multiplia les fragments par la puissance de création qui n'appartient qu'à Dieu, et il les donna à ses disciples pour les distribuer.

10. Ils n'avaient faim que de la nourriture spirituelle, et ils furent rassasiés même corporellement. C'est ainsi que la nature doit servir l'esprit, quand l'esprit vit de la vie de justice, et que nous verrons tous nos besoins corporels satisfaits, si nous voulons adhérer fidèlement à Jésus-Christ.

11. Cela arriva pour signifier que Dieu ne donne pas avec parcimonie.

12. Dans le grec : environ cinq mille hommes.

13. Les disciples se séparèrent de Jésus avec peine (Jérôme). Il les fit partir devant, de peur que la foule qui souhaitait le faire roi (*Jean*, 6, 15), ne les gagnât, car ils étaient encore faibles. Un autre motif, c'est qu'il voulait être seul pour prier (7. 23).

14. Quoique l'union de Jésus-Christ avec son Père fût continuelle, sans

24. Cependant la barque était fort battue des flots au milieu de la mer, parce que le vent était contraire.

25. Mais à la quatrième veille de la nuit ¹⁵, Jésus vint à eux marchant sur la mer.

26. Lorsqu'ils le virent marcher sur la mer, ils furent troublés, et ils disaient : C'est un fantôme. Et ils s'écrièrent de frayeur.

27. Aussitôt Jésus leur parla, et dit : Rasurez-vous, c'est moi, ne craignez point.

28. Pierre prenant la parole, lui dit : Seigneur, si c'est vous, commandez que j'aille à vous sur les eaux.

29. Jésus lui dit : Venez. Et Pierre descendant de la barque, marchait sur l'eau pour aller à Jésus.

30. Mais voyant un grand vent, il eut peur; et il commençait à enfoncer, lorsqu'il s'écria : Seigneur, sauvez-moi ¹⁶.

31. Et aussitôt Jésus étendant la main, le prit, et lui dit : Homme de peu de foi, pourquoi avez-vous douté?

32. Et étant monté dans la barque, le vent cessa.

33. Alors ceux qui étaient dans cette barque s'approchant de lui, l'adorèrent, en lui disant : Vous êtes vraiment le Fils de Dieu.

34. Et ayant passé l'eau, ils vinrent en la terre de Génésar ¹⁷. *Marc*, 6, 53.

35. Et les habitants de ce lieu l'ayant connu, ils envoyèrent dans tout le pays, et lui présentèrent tous les malades,

36. le priant qu'il leur permit seulement de toucher la frange de son vêtement : et tous ceux qui la touchèrent furent guéris. *Pl. h.* 9, 20.

24. *navicula autem in medio mari jactabatur fluctibus : erat enim contrarius ventus.*

25. *Quarta autem vigilia noctis, venit ad eos ambulans super mare.*

26. *Et videntes eum super mare ambulantem, turbati sunt, dicentes : Quia phantasma est. Et præ timore clamaverunt.*

27. *Statimque Jesus locutus est eis, dicens : Habete fiduciam : ego sum, nolite timere.*

28. *Respondens autem Petrus dixit : Domine, si tu es, jube me ad te venire super aquas.*

29. *At ipse ait : Veni. Et descendens Petrus de navicula, ambulabat super aquam ut veniret ad Jesum.*

30. *Videns vero ventum validum, timuit : et cum cœpisset mergi, clamavit dicens : Domine, salvum me fac.*

31. *Et continuo Jesus extendens manum, apprehendit eum : et ait illi : Modicæ fidei, quare dubitasti?*

32. *Et cum ascendissent in naviculam, cessavit ventus.*

33. *Qui autem in navicula erant, venerunt, et adoraverunt eum, dicentes : Vere Filius Dei es.*

34. *Et cum transfretassent, venerunt in terram Genesar.*

35. *Et cum cognovissent eum viri loci illius, miserunt in universam regionem illam, et obtulerunt ei omnes male habentes :*

36. *et rogabant eum ut vel fimbriam vestimenti ejus tangerent. Et quicumque tetigerunt, salvi facti sunt.*

être un seul instant interrompue, il ne laissait pas d'avoir des temps détermines pour la prière, afin de nous apprendre que la prière est le premier devoir du chrétien. La prière était la vie de son âme; il ne cessait de prier que pour se livrer à l'action, lorsque la volonté de son Père le voulait ainsi; et il retournait à la prière aussitôt qu'il avait recouvré sa liberté.

γ. 25. — ¹⁵ La nuit était alors, selon l'usage romain, divisée en quatre veilles ou parties, chacune de trois heures. La quatrième veille tombait vers les trois heures du matin, temps où, en Palestine, il fait encore obscur, même en été.

γ. 30. — ¹⁶ Tant que Pierre crut simplement, il eut une force surnaturelle; car une foi ferme unit l'homme à Dieu. Celui qui doute abandonne Dieu, il renonce en même temps à la vertu divine, et retombe dans sa propre impuissance.

γ. 34. — ¹⁷ Dans le grec : dans le pays de Génésareth.

CHAPITRE XV.

Jésus-Christ blâme les maximes immorales des Pharisiens. Il guérit la fille d'une femme chananéenne, ainsi que d'autres malades, et il rassasie quatre mille hommes avec sept pains.

1. Tunc accesserunt ad eum ab Jerosolymis Scribæ et Pharisæi, dicentes :

2. Quare discipuli tui transgrediuntur traditionem seniorum? non enim lavant manus suas cum panem manducant.

3. Ipse autem respondens ait illis : Quare et vos transgredimini mandatum Dei propter traditionem vestram? Nam Deus dixit :

4. Honora patrem, et matrem ; et : Qui maledixerit patri, vel matri, morte moriatur.

5. Vos autem dicitis : Quicumque dixerit patri, vel matri : Munus quodcumque est ex me, tibi proderit :

6. et non honorificabit patrem suum, aut matrem suam : et irri-

1. Alors des Scrib^{es} et des Pharisiens qui étaient venus de Jérusalem, s'approchèrent de Jésus, et lui dirent . *Marc, 7, 1.*

2. Pourquoi vos disciples violent-ils la tradition des anciens ? Car ils ne lavent point leurs mains lorsqu'ils prennent leur repas ².

3. Mais il leur répondit : Pourquoi vous-mêmes violez-vous le commandement de Dieu par votre tradition ³? Car Dieu a fait ce commandement :

4. Honorez votre père et votre mère ⁴; et cet autre : Que celui qui aura outragé de paroles son père ou sa mère, soit puni de mort ⁵. *Eph. 6, 2. Prov. 20, 20.*

5. Mais vous, vous dites : Quiconque aura dit à son père ou à sa mère : Tout don que j'offre de mon bien tournera à votre profit,

6. quoiqu'après cela il n'honore point son père ou sa mère : et ainsi vous avez rendu

§. 2. — ¹ l'ancienne doctrine (des Pharisiens). *Voy.* la dernière remarque sur le 2^e liv. des *Machab.*

² C'était là une addition aux lois de Dieu touchant la pureté légale (*Comp. Marc, 7*).

§. 3. — ³ Pourquoi voulez-vous trouver mes disciples coupables, eux qui ne transgressent qu'un point de votre doctrine qui est purement humaine, tandis que vous-mêmes, vous vous permettez de transgresser un commandement de Dieu, et que vous conseillez aux autres de le transgresser pour maintenir votre doctrine traditionnelle (*Voy.* la suite)? Qu'on se garde bien du reste de comparer les traditions et les additions des Pharisiens avec les traditions et les commandements de l'Eglise de Dieu. Les traditions pharisaïques étaient, du moins en partie, sans authenticité et des inventions des docteurs juifs; les traditions de l'Eglise catholique sont des révélations divines, quand l'Eglise les a déclarées telles. Elles confirment ce qui est écrit dans les Livres saints, ou elles complètent ce qui n'y est pas écrit, ou bien encore elles éclaircissent ce qui n'y est écrit que d'une manière obscure. Les préceptes des Pharisiens étaient, il est vrai, émanés d'une haute autorité (*voy. pl. 6, 23, 2, 3*), mais ils étaient le plus souvent en opposition avec les commandements de Dieu, et, par conséquent, non obligatoires; les commandements de l'Eglise non-seulement procèdent de l'autorité spirituelle établie par Jésus-Christ lui-même, mais ils n'ont qu'un seul but, qui est de procurer plus sûrement et d'une manière mieux déterminée et plus parfaite l'accomplissement des commandements de Dieu; car l'Eglise tient la place de Jésus-Christ sur la terre, et elle ne fait et n'ordonne que ce que Jésus-Christ, s'il était sur la terre, ferait et ordonnerait dans les circonstances données (*Comp. Matth. 18, 17*).

§. 4. — ⁴ *Voy. 2. Moys. 20, 12*

⁵ *Voy. 2. Moys. 21, 17*

inutile le commandement de Dieu par votre tradition ⁶.

7. Hypocrites ⁷, Isaïe a bien prophétisé de vous, quand il a dit :

8. Ce peuple m'honore des lèvres; mais son cœur est loin de moi : *Isaï. 29, 13. Marc, 7, 6.*

9. et c'est en vain qu'ils m'honorent, enseignant des maximes et des ordonnances humaines.

10. Puis ayant appelé le peuple, il leur dit : Ecoutez, et comprenez bien ceci.

11. Ce n'est pas ce qui entre dans la bouche qui souille l'homme; mais ce qui sort de la bouche, c'est ce qui souille l'homme ⁸.

12. Alors ⁹ ses disciples s'approchant, lui dirent : Savez-vous bien que les Pharisiens ayant entendu ce que vous venez de dire, s'en sont scandalisés ¹⁰?

tum fecistis mandatum Dei propter traditionem vestram.

7. Hypocritæ, bene prophetavit de vobis Isaïas, dicens :

8. Populus hic labiis me honorat : cor autem eorum longe est a me.

9. Sine causa autem colunt me, docentes doctrinas et mandata hominum.

10. Et convocatis ad se turbis, dixit eis : Audite, et intelligite.

11. Non quod intrat in os coquinaat hominem : sed quod procedit ex ore, hoc coquinaat hominem.

12. Tunc accedentes discipuli ejus, dixerunt ei : Scis quia Pharisei, audito verbo hoc, scandalizati sunt?

¶ 6. — ⁶ Le sens des versets 5 et 6 est : Il est encore dit dans votre enseignement traditionnel : Si un enfant dit à ses parents pauvres : Je vais offrir au trésor du temple ce que je puis vous donner pour vous secourir dans votre nécessité, et cela vous sera tout aussi utile ! — cet enfant n'a point blessé le devoir de la charité et de la reconnaissance auquel il est tenu envers ses parents ; il est dégagé de l'obligation de pourvoir à leurs besoins. Par ce point de votre tradition, lequel vient, non pas de Dieu, mais de vous, vous faites violer le commandement de Dieu qui prescrit d'honorer les parents, et ainsi vous le violez vous-mêmes. — Il y a apparence que les Pharisiens persuadaient aux enfants riches de déposer leurs richesses dans le trésor du temple, qui était sous leur garde, au détriment de l'assistance de leurs parents, alors même qu'ils étaient pressés par le besoin.

¶ 7. — ⁷ vous qui extérieurement semblez m'honorer en portant les hommes à faire des offrandes au temple, mais qui intérieurement et en réalité me déshonorez, et apprenez à me déshonorer, en les détournant de l'accomplissement des préceptes divins.

¶ 11. — ⁸ Jésus-Christ, par ces paroles, ne veut pas dire : Mangez et buvez ce que vous voudrez, vous n'offenserez pas Dieu en le faisant : car la loi de Dieu prescrivait de s'abstenir de certaines viandes, et il ne venait pas annuler la loi de Dieu, mais l'accomplir (*Pl. h. 5, 17. Comp. 23, 2. 3*). Que si ces paroles devaient être prises dans un sens indéfini, il s'ensuivrait qu'il aurait permis de boire jusqu'à s'enivrer. Jésus-Christ veut dire seulement : Ce ne sont point les viandes (impures, souillées par des mains impures, ou bien défendues en effet) qui par elles-mêmes souillent l'homme, mais ce sont les mauvais sentiments du cœur qui se manifestent au-dehors par des œuvres mauvaises, qui rendent l'homme impur et criminel. Jésus-Christ dans ce passage, ainsi qu'il a coutume de le faire, rappelle les Pharisiens aux dispositions intérieures, comme étant le point essentiel, sans pour cela représenter comme superflues les pratiques extérieures, quand elles sont prescrites par Dieu, ou par la puissance établie de Dieu. On voit par là avec quelle méchanceté les contempteurs des jeûnes de l'Eglise et du précepte de l'abstinence, abusent de cette maxime de Jésus-Christ, afin de justifier leur indocilité ; en effet, ces paroles qu'ils détournent à leur sens renferment leur condamnation. Non, ô vous qui outragez l'Eglise de Dieu, ce ne sont point les viandes en elles-mêmes et par elles-mêmes, que, dans votre folle présomption et dans votre désobéissance téméraire, vous prenez contre ses préceptes, qui vous rendent coupables ; car toute nourriture, en tant que don de Dieu, est bonne, et ne saurait, puisqu'elle n'entre que dans le corps, atteindre le fond de votre âme ! Mais ce qui vous rend impurs, ce qui vous souille, ce sont les paroles téméraires qui sortent de votre bouche, et par lesquelles vous vous élevez contre l'autorité établie de Dieu, c'est votre désobéissance, c'est votre sensualité et votre gourmandise, qui ne connaissent point de frein.

¶ 12. — ⁹ lorsque le peuple eut été congédié (*Marc, 7, 17*).

¹⁰ ils se sont scandalisés de votre doctrine, comme étant contraire à la sainteté.

13. At ille respondens, ait : Omnis plantatio, quam non plantavit Pater meus cœlestis, eradicabitur.

14. Sinite illos : cœci sunt, et duces cœcorum; cœcus autem si cœco ducatum præstet, ambo in foveam cadunt.

15. Respondens autem Petrus dixit ei : Edissere nobis parabolam istam.

16. At ille dixit : Adhuc et vos sine intellectu estis?

17. Non intelligitis quia omne quod in os intrat, in ventrem vadit, et in secessum emittitur?

18. Quæ autem procedunt de ore, de corde exeunt, et ea coinquinant hominem :

19. de corde enim exeunt cogitationes malæ, homicidia, adulteria, fornicationes, furta, falsa testimonia, blasphemiæ;

20. hæc sunt, quæ coinquinant hominem. Non lotis autem manibus manducare, non coinquinat hominem.

21. Et egressus inde Jesus, secessit in partes Tyri et Sidonis.

22. Et ecce mulier Chananæa a finibus illis egressa clamavit, dicens ei : Miserere mei, Domine, fili David : filia mea male a dæmonio vexatur.

23. Qui non respondit ei verbum. Et accedentes discipuli ejus rogabant eum dicentes : Dimitte eam : quia clamat post nos.

13. Mais il leur répondit : Toute plante que n'a point plantée mon Père céleste, sera arrachée ¹¹. *Jean*, 15, 2.

14. Laissez-les; ce sont des aveugles qui conduisent des aveugles : que si un aveugle conduit un autre aveugle, ils tombent tous deux dans la fosse ¹². *Luc*, 6, 39.

15. Pierre prenant la parole, lui dit : Expliquez-nous cette parabole ¹³. *Marc*, 7, 17.

16. Et Jésus répondit : *Quoi!* êtes-vous encore vous-mêmes sans intelligence?

17. Ne comprenez-vous pas que tout ce qui entre dans la bouche descend dans le ventre, et est jeté ensuite au lieu secret?

18. Mais ce qui sort de la bouche part du cœur; et c'est ce qui souille l'homme :

19. car c'est du cœur que partent les mauvaises pensées, les meurtres, les adultères, les fornications, les larcins, les faux témoignages, les blasphèmes :

20. ce sont là les choses qui souillent l'homme. Mais manger sans avoir lavé ses mains, ne souille point l'homme ¹⁴.

21. Et Jésus étant parti de là, se retira du côté de Tyr et de Sidon ¹⁵. *Marc*, 7, 24.

22. Et voilà qu'une femme Chananéenne ¹⁶, qui était sortie de ce pays-là, s'écria, en lui disant : Seigneur, fils de David ¹⁷, ayez pitié de moi, ma fille est misérablement tourmentée par le démon ¹⁸.

23. Mais il ne lui répondit pas un mot ¹⁹. Et ses disciples s'approchant de lui, le priaient, en lui disant : Accordez-lui ce qu'elle demande ²⁰, afin qu'elle s'en aille, parce qu'elle crie après nous.

ÿ. 13. — ¹¹ Laissez-les dire et blâmer; eux et leur doctrine s'en vont; car ils n'appartiennent pas à Dieu (Voy. *pl. h.* 13, 30).

ÿ. 14. — ¹² La même chose peut se dire encore, ô chrétien, de la concupiscence qui est en vous. Elle est aveugle; il n'y a que la raison (guidée par la grâce) qui conduit par la voie droite, et qui y fait marcher d'un pas assuré.

ÿ. 15. — ¹³ le discours obscur ci-dessus (ÿ. 11).

ÿ. 20. — ¹⁴ Voy. note 8.

ÿ. 21. — ¹⁵ c'est-à-dire il se rapprocha de cette contrée (*Comp.* ÿ. 24).

ÿ. 22. — ¹⁶ une femme issue des Chananéens, une païenne. Les habitants de Tyr et de Sidon, appelés depuis Phéniciens par les Grecs, descendaient des Chananéens.

¹⁷ c'est-à-dire, ô Messie! (Voy. *pl. h.* 1, 1).

¹⁸ Voy. *pl. h.* 4, 24. 8, 28 et les remarques.

ÿ. 23. — ¹⁹ et il quitta la maison où il enseignait, ainsi qu'on peut le conclure de la comparaison avec saint Marc. Jésus tient cette conduite dans la vue de mettre à l'épreuve la foi et l'espérance, l'humilité et la persévérance de cette femme, et de lui fournir, selon la remarque de saint Chrysostôme, une occasion de manifester les sentiments de piété qui l'animaient.

²⁰ Litt. : Envoyez-la. Accordez-lui ce qu'elle demande, et renvoyez-la.

24. Il leur répondit : Je n'ai été envoyé qu'aux brebis perdues de la maison d'Israël ²¹. *Jean*, 10, 3.

25. Mais elle s'approcha de lui, et l'adora, en lui disant : Seigneur, assistez-moi.

26. Il lui répondit : Il n'est pas juste de prendre le pain des enfants, et de le donner aux chiens ²².

27. Elle répliqua : Il est vrai, Seigneur; mais les petits chiens mangent au moins des miettes qui tombent de la table de leurs maîtres ²³.

28. Alors Jésus lui répondant, lui dit : O femme, votre foi est grande ²⁴! qu'il vous soit fait comme vous le désirez. Et sa fille fut guérie à l'heure même.

29. Jésus étant sorti de là, vint le long de la mer de Galilée; et étant monté sur une montagne, il s'y assit.

30. Et de grandes troupes de peuple le vinrent trouver, ayant avec eux des muets, des aveugles, des boiteux, des estropiés ²⁵, et beaucoup d'autres qu'ils mirent à ses pieds; et il les guérit : *Isai.* 35, 5.

31. de sorte que ces peuples étaient dans l'admiration, voyant que les muets parlaient, que les boiteux marchaient, que les aveugles voyaient ²⁶; et ils rendaient gloire au Dieu d'Israël.

32. Or Jésus ayant appelé ses disciples, leur dit : J'ai compassion de ce peuple, parce qu'il y a déjà trois jours qu'ils demeurent continuellement avec moi, et ils n'ont rien à manger : et je ne veux pas les renvoyer qu'ils n'aient mangé, de peur qu'ils ne tombent en défaillance dans le chemin ²⁷.

Marc, 8, 1. 2.

33. Ses disciples lui répondirent : Com-

24. Ipse autem respondens ait : Non sum missus nisi ad oves, quæ perierunt domus Israël.

25. At illa venit, et adoravit eum dicens : Domine, adjuva me

26. Qui respondens ait : Non est bonum sumere panem filiorum, et mittere canibus.

27. At illa dixit : Etiam, Domine : nam et catelli edunt de micis, quæ cadunt de mensa dominorum suorum.

28. Tunc respondens Jesus, ait illi : O mulier, magna est fides tua : fiat tibi sicut vis. Et sanata est filia ejus ex illa hora.

29. Et cum transisset inde Jesus, venit secus mare Galilææ : et ascendens in montem, sedebat ibi.

30. Et accesserunt ad eum turbæ multæ; habentes secum multos, cæcos, claudos, debiles, et alios multos : et projecerunt eos ad pedes ejus, et curavit eos :

31. ita ut turbæ mirarentur, videntes multos loquentes, claudos ambulantes, cæcos videntes : et magnificabant Deum Israël.

32. Jesus autem convocatis discipulis suis, dixit : Misereor turbæ, quia triduo jam perseverant mecum, et non habent quod manducant : et dimittere eos jejunos nolo, ne deficiant in via.

33. Et dicunt ei discipuli : Unde

ŷ. 24. — ²¹ Jésus-Christ était bien aussi envoyé pour sauver les nations; mais il ne voulut pas prêcher parmi elles : cela devait être l'œuvre des Apôtres (*Voy. Act.* 10, 13. 46. 47).

ŷ. 26. — ²² Dans le grec littéralement : aux petits chiens. — Jésus-Christ s'exprime selon la manière de parler alors en usage chez les Juifs, qui désignaient les Gentils par le nom de chiens, comme étant impurs et livrés aux obscénités du culte des idoles. Cette façon de parler paraît un peu dure; mais Jésus-Christ, le plus souvent, humilie et crucifie les âmes saintes qui lui adressent quelques prières, afin qu'elles soupirent après ses grâces encore avec plus d'humilité et d'ardeur.

ŷ. 27. — ²³ Cela est vrai, je ne suis qu'un petit chien, qui n'est pas digne de s'asseoir à la table parmi les enfants; mais puisque les miettes qui tombent de la table sont pour les petits chiens, permettez que je ressente aussi quelqu'une de vos faveurs, quelque petite qu'elle soit! — Si je suis un petit chien, je ne suis donc pas entièrement étrangère, nourrissez-moi comme un petit chien; car étant un petit chien, je ne puis point m'éloigner de la table de mon maître (*Chrys.*).

ŷ. 28. — ²⁴ comme le prouve votre humilité, votre amour, votre respect et votre persévérance.

ŷ. 30. — ²⁵ Littéralement : des infirmes. Dans le grec : des estropiés.

ŷ. 31. — ²⁶ Dans le grec on lit encore : et que les estropiés étaient guéris.

ŷ. 32. — ²⁷ *Comp. pl. h.* 14, 15-21. les cinq mille hommes rassasiés.

ergo nobis in deserto panes tantos, ut satureremus turbam tantam?

34. Et ait illis Jesus : Quot habetis panes? At illi dixerunt : Septem, et paucos pisciculos.

35. Et præcepit turbæ, ut discumberent super terram.

36. Et accipiens septem panes et pisces, et gratias agens, fregit, et dedit discipulis suis, et discipuli dederunt populo.

37. Et comederunt omnes, et saturati sunt. Et quod superfuit de fragmentis, tulerunt septem sportas plenas.

38. Erant autem qui manducaverunt quatuor millia hominum, extra parvulos et mulieres.

39. Et, dimissa turba, ascendit in naviculam : et venit in fines Magedan.

ment pourrions-nous trouver dans ce désert assez de pain pour rassasier tant de peuple?

34. Et Jésus leur répartit : Combien avez-vous de pains? Sept, lui dirent-ils, et quelques petits poissons.

35. Alors il commanda au peuple de s'asseoir sur la terre.

36. Et prenant les sept pains et les poissons, après avoir rendu grâce, il les rompit, et les donna à ses disciples; et ses disciples les donnèrent au peuple.

37. Tous en mangèrent, et furent rassasiés; et on emporta sept corbeilles pleines des morceaux qui étaient restés.

38. Or ceux qui en mangèrent étaient au nombre de quatre mille hommes, sans compter les petits enfants et les femmes.

39. Après cela Jésus ayant renvoyé le peuple, monta sur une barque, et passa au pays de Magédan ²³.

CHAPITRE XVI.

Jésus-Christ ne donne aux Pharisiens que le signe du prophète Jonas, et il prémunit ses disciples contre le levain des Pharisiens et des Sadducéens. Confession et primauté de saint Pierre. Jésus-Christ prédit sa passion, sa mort et sa résurrection; il réprimande saint Pierre qui veut le détourner de souffrir, et il exhorte tous les hommes à l'amour de la croix et à la mortification.

1. Et accesserunt ad eum Pharisei, et Sadducei tentantes : et rogaverunt eum ut signum de cælo ostenderet eis.

2. At ille respondens, ait illis : Facto vespere dicitis : Serenum erit, rubicundum est enim cælum.

3. Et mane : Hodie tempestas, rutilat enim triste cælum.

4. Faciem ergo cæli dijudicare non potestis scire? Generatio mala

1. Alors des Pharisiens et des Sadducéens ¹ vinrent à lui pour le tenter ², et le prièrent de leur faire voir quelque prodige dans le ciel ³. *Marc*, 8, 11.

2. Mais il leur répondit : Le soir vous dites : Il fera beau, car le ciel est rouge : *Luc*, 12, 54.

3. et le matin : Il y aura aujourd'hui de l'orage, car le ciel est sombre et rougeâtre.

4. Vous savez donc discerner les diverses apparences du ciel ⁴, et vous ne savez point reconnaître les signes des temps ⁵? Cette

†. 39. — ²³ Dans le grec : de Magdala. Magedan ou Magdala (Magdale), *Jos.* 19, 38) était une ville dans la tribu de Nephthali, à une heure et demie au sud de Tibériade.

†. 1. — ¹ Voy. *pl. h.* 3, 7. note 13.

² La tentation consistait dans la question qui suit.

³ Pourquoi un signe dans le ciel? (Voy. *pl. h.* 12. note 34).

†. 4. — ⁴ Le grec ajoute : Hypocrites que vous êtes!

⁵ Vous vous connaissez aux signes du ciel, qui cependant sont trompeurs, et vous prédisez d'après ces signes le beau ou le mauvais temps; et les signes des temps,

nation corrompue et adultère demande un prodige, et il ne lui sera point donné de prodige que celui du prophète Jonas ⁶. Et les laissant il s'en alla. *Jean*, 2, 1.

5. Or ses disciples étant passés au-delà du lac, avaient oublié de prendre des pains.

6. Et Jésus leur dit : Ayez soin de vous garder du levain ⁷ des Pharisiens et des Sadducéens. *Marc*, 8, 15. *Luc*, 12, 1.

7. Mais ils pensaient et disaient entr'eux ⁸ : C'est parce que nous n'avons point pris de pains.

8. Ce que Jésus connaissant, il leur dit : Hommes de peu de foi, pourquoi vous entretenez-vous ensemble de ce que vous n'avez point de pains?

9. Ne comprenez-vous point encore et ne vous souvient-il point que cinq pains ont suffi pour cinq mille hommes, et combien vous avez remporté de paniers? *Pl. h.* 14, 17. *Jean*, 6, 9.

10. et que sept pains ont suffi pour quatre mille hommes, et combien vous en avez remporté de corbeilles? *Pl. h.* 15, 34.

11. Comment ne comprenez-vous point que ce n'est pas du pain que je vous parlais, lorsque je vous ai dit de vous garder du levain des Pharisiens et des Sadducéens?

12. Alors ils comprirent qu'il ne leur avait pas dit de se garder du levain qu'on met dans le pain, mais de la doctrine des Pharisiens et des Sadducéens.

13. Jésus étant venu aux environs de Césarée de Philippe ⁹, interrogea ses disciples, et leur dit : Que disent les hommes qu'est le Fils de l'homme? *Marc*, 8, 27.

14. Ils lui répondirent : Les uns disent, Jean-Baptiste; les autres, Elie; les autres, Jérémie, ou quelqu'un des prophètes ¹⁰. *Marc*, 8, 28. *Luc*, 9, 19.

et adultera signum querit : et signum non dabitur ei, nisi signum Jonæ prophetæ. Et relictis illis, abiit.

5. Et cum venissent discipuli ejus trans fretum, obliti sunt panes accipere.

6. Qui dixit illis : Intuemini, et cavete a fermento Pharisæorum et Sadducæorum.

7. At illi cogitabant intra se, dicentes : Quia panes non accipimus.

8. Sciens autem Jesus, dixit : Quid cogitatis intra vos, modicæ fidei, quia panes non habetis?

9. Nondum intelligitis, neque recordamini quinque panum in quinque millia hominum, et quot cophinos sumpsistis?

10. neque septem panum in quatuor millia hominum, et quot sportas sumpsistis?

11. Quare non intelligitis, quia non de pane dixi vobis : Cavete a fermento Pharisæorum, et Sadducæorum?

12. Tunc intellexerunt quia non dixerit cavendum a fermento panum, sed a doctrina Pharisæorum, et Sadducæorum.

13. Venit autem Jesus in partem Cæsareæ Philippi : et interrogabat discipulos suos, dicens : Quem dicunt homines esse Filium hominis?

14. At illi dixerunt : Alii Joannem Baptistam, alii autem Eliam, alii vero Jeremiam, aut unum ex prophetis.

desquels il résulte si clairement que le Messie doit être arrivé, vous ne voulez pas les comprendre. — Ces signes des temps consistaient dans l'accomplissement déjà partiellement effectué de ce que les prophètes avaient prédit touchant la personne et la dignité du Messie, dans l'expiration des semaines d'années fixées par Daniel (*Dan.* 9), et surtout dans la perte que les Juifs avaient faite de l'autorité souveraine, qui leur avait été enlevée (*Voy.* la dernière remarque sur le 2^e livre des *Machab.*).

⁶ Voy. *pl. h.* 12, 39 et les remarques.

¶ 6. — ⁷ de la fausse doctrine... parce qu'elle est en contradiction avec la loi (¶ 12).

¶ 7. — ⁸ Au mot de levain, ils se souvinrent qu'ils n'avaient point pris de pain, et ils en conçurent de l'inquiétude. Ils croyaient que Jésus voulait leur dire qu'ils ne devaient pas acheter du pain des Pharisiens.

¶ 13. — ⁹ au pied de l'Antiliban, près des sources du Jourdain. — ¹⁰ Césarée de Philippe n'est plus qu'un village de 150 maisons environ, et dont la plupart des habitants sont mahométans.

¶ 14. — ¹⁰ La plupart des Juifs ne pouvaient se persuader que Jésus fût le Mes-

15. Dicit illis Jesus : Vos autem quem me esse dicitis?

16. Respondens Simon Petrus dixit : Tu es Christus, Filius Dei vivi.

17. Respondens autem Jesus, dixit ei : Beatus es Simon Bar-jôna : quia caro et sanguis non revelavit tibi, sed Pater meus, qui in cœlis est.

18. Et ego dico tibi, quia tu es Petrus, et super hanc petram œdificabo Ecclesiam meam, et portæ inferi non prævalebunt adversus eam.

15. Jésus leur dit : Et vous autres, qui dites-vous que je suis?

16. Simon Pierre prenant la parole, lui dit : Vous êtes le Christ, le Fils du Dieu vivant ¹¹. *Jean*, 6, 70.

17. Jésus lui répondit : Vous êtes bienheureux, Simon, fils de Jean ¹², car ce n'est point la chair, ni le sang ¹³ qui vous ont révélé ceci, mais mon Père qui est dans les cieux ¹⁴.

18. Et moi je vous dis que vous êtes Pierre ¹⁵, et que sur cette pierre je bâtirai mon Eglise ¹⁶ : et les portes de l'enfer ¹⁷ ne prévaudront point contre elle ¹⁸.

sie; car ils n'attendaient dans la personne du Messie qu'un roi puissant qui les délivrerait du joug des peuples étrangers : ils ne pouvaient faire le discernement entre les deux avènements du Messie prédits par les prophètes, l'un dans l'humiliation, l'autre dans la gloire; et cependant, comme ils voyaient dans la personne de Jésus-Christ une puissance extraordinaire, ils en faisaient soit le précurseur du Messie, soit quelque autre des saints personnages qui, dans leur opinion, devaient à son avènement ressusciter d'entre les morts, pour fonder et étendre son royaume.

¶ 16. — ¹¹ Vous êtes le Messie promis et envoyé (*Voy. pl. h. 1, 1*), et, en cette qualité, vous n'êtes pas un pur homme, mais vous êtes aussi le vrai Fils de Dieu, unissant à la nature humaine et la nature et l'essence divines. Dans le grec, il n'y a pas simplement : Vous êtes le Christ, Fils de Dieu, etc., mais : *le Christ, le Fils* (avec l'article déterminatif, à *vis*), pour le caractériser comme le Fils unique, le seul engendré de Dieu.

¶ 17. — ¹² Litt. : fils de Jonas, fils de Jean (*Jean*, 21, 16. 17). Tout bonheur suppose qu'on reconnaît Jésus comme le Messie, et qu'on confesse qu'en qualité de Fils de Dieu, il a le pouvoir de former des enfants de Dieu. C'est de cette parole du Sauveur que vient l'usage reçu parmi les chrétiens catholiques, de nommer le successeur de saint Pierre, le chef de l'Eglise, Bienheureux Père (*Beatissime Pater*), d'où s'est formée la dénomination « Saint-Père ».

¹³ l'homme selon la nature, la simple raison (*Comp. 2. Cor. 1, 26. note 38*).

¹⁴ Vous avez été instruit par une révélation divine. Les autres Apôtres aussi avaient déjà auparavant reconnu Jésus comme le Fils de Dieu (*Jean*, 1, 49. *Pl. h. 14, 33*); mais puisque Jésus parle ici d'une révélation divine particulière dont Pierre avait été favorisé, il faut que la connaissance qu'il avait touchant la personne de Jésus-Christ se distinguât de celle que les apôtres en avaient eue jusqu'à ce moment. Ces derniers n'avaient pas eu jusque-là une idée très claire de la dignité divine de Jésus. La connaissance et la confession de Pierre étaient claires et précises (Ainsi parlent saint Hilaire, saint Chrysostôme et d'autres saints Pères). Remarquez encore comment parle saint Pierre : il parle, à la vérité, au nom de tous les Apôtres, mais non pas comme s'il eût reçu d'eux mission de parler de la sorte; il ne s'exprime pas non plus d'après les idées qu'ils avaient eues jusque-là (car ils ne connaissaient pas aussi distinctement le Fils de Dieu), mais il parle comme chef, dont le sentiment et la confession sont adoptés par les autres Apôtres, après qu'ils les ont manifestés par son initiative.

¶ 18. — ¹⁵ c'est-à-dire rocher, un homme-rocher, une pierre fondamentale. Le Sauveur avait déjà donné ce nom à Pierre lors de sa vocation à l'apostolat (*Jean*, 1, 42); il fait ici connaître plus distinctement sa signification par rapport à l'édifice extérieur de l'Eglise.

¹⁶ mon royaume visible sur la terre.

¹⁷ c'est-à-dire le palais de l'enfer, le royaume de l'enfer. L'enfer est souvent représenté comme un palais avec des portes et des verrous (*Job*, 38, 17. *Ps.* 9, 15. *Isaïe*, 38, 10). Les portes, comme la partie principale, sont mises pour le tout; de même que, de nos jours, on dit la Porte ottomane pour le royaume ottoman.

¹⁸ Le sens du verset est : De même que par une révélation de mon Père qui est dans le ciel, vous avez reconnu et confessé avant tous vos frères le caractère divin qui est en moi en qualité de Fils unique de Dieu, de même je veux vous distinguer d'eux, et vous donner dans mon royaume sur la terre, dans l'assemblée vi-

19. Et je vous donnerai les clés du royaume des cieux ¹⁹, et tout ce que vous lierez sur la terre sera aussi lié dans les cieux; et tout ce que vous délierez sur la terre, sera aussi délié dans les cieux ²⁰.

19. Et tibi dabo claves regni cœlorum. Et quodcumque ligaveris super terram, erit ligatum et in cœlis : et quodcumque solveris super terram, erit solutum et in cœlis.

sible de ceux qui croient en moi, la prééminence sur eux, de sorte que vous serez la pierre fondamentale et visible de cet édifice extérieur, sur laquelle il reposera avec une telle solidité, que les puissances diaboliques de l'enfer, qui s'efforcent de substituer à la vérité et à la vertu l'erreur et le vice, ne triompheront jamais. Jésus-Christ parle manifestement de l'assemblée visible de ceux qui croient en lui; car il la nomme *Ecclesia*, expression qui correspond à l'hébreu *kahal* (réunion), l'assemblée visible des Israélites (3. *Moys.* 4, 13). Il semble qu'il ait à dessein évité de se servir de l'expression « Royaume de Dieu, » qu'on peut prendre en plusieurs sens, afin de prévenir la confusion avec l'Eglise invisible. L'Eglise sur la terre étant une assemblée visible, il ne pouvait être question, pour fonder cet édifice, que d'une pierre fondamentale visible; car la pierre fondamentale, la pierre angulaire invisible de l'Eglise invisible est exclusivement Jésus-Christ (*Zach.* 3, 9. *Pl. b.* 21, 42. *Ephés.* 2, 20). Les autres apôtres sont, il est vrai, aussi appelés (*Apoc.* 21, 14. *Gal.* 2, 9) pierres fondamentales et colonnes, mais ce n'est manifestement qu'en ce sens qu'ils servent de fondement et d'appui à un mur particulier et à une partie de l'édifice, en tant que les apôtres ont converti des pays et des peuples entiers, non dans ce sens qu'ils sont les fondements de tout l'édifice. En outre, il résulte clairement des paroles qui précèdent que Jésus-Christ a établi pour fondement de son Eglise, non pas la foi, la confession de Pierre, mais Pierre lui-même, à cause de sa foi et dans sa foi; car l'Eglise consistant, non pas dans la foi, mais dans les hommes qui croient, la pierre sur laquelle repose l'Eglise visible ne peut être qu'un homme-pierre, ayant la foi. Dans tous les temps ç'a été une pierre visible, personnelle, qui a délivré par sa foi l'Eglise des entreprises de l'enfer, des doctrines impures et erronées. Au lieu que toutes les sectes qui se sont séparées de l'Eglise ont, dans la suite des temps, abandonné plus ou moins leur enseignement primitif, parce qu'elles n'avaient pas un centre visible d'unité; l'Eglise catholique seule, par son fondement visible, s'est conservée exempte et pure de toute fausse doctrine en matière de foi et de mœurs. Ainsi donc, heureuse et trois fois heureuse l'Eglise catholique, de ce qu'elle adhère avec fermeté à la pierre fondamentale que Jésus-Christ lui-même a posée pour la soutenir extérieurement. Telle est la doctrine de tous les saints Pères.

ÿ. 19. — ¹⁹ Les clés étaient le signe de l'intendance supérieure, et du pouvoir que l'on donnait à quelqu'un de gouverner un palais, un royaume (*Isaïe*, 22, 22). Je ferai de vous mon représentant sur la terre, et je vous investirai du souverain pouvoir législatif et judiciaire.

²⁰ Lier et délier signifie en premier lieu, d'après *Isaïe*, 22, 22, fermer et ouvrir le royaume du ciel, admettre à la communion de l'Eglise, ou en exclure; en second lieu, remettre les péchés ou les retenir; car c'est là-dessus que repose la faculté d'ouvrir et de fermer; enfin, déclarer quelque chose licite ou illicite; car le pouvoir d'ouvrir et de fermer suppose encore la connaissance et la déclaration de ce qui est juste et de ce qui est injuste. Plus loin (18, 18. *Jean*, 20, 23), le pouvoir de lier et de délier est également donné aux autres Apôtres; mais ce n'est qu'après que Pierre a été choisi d'une manière solennelle pour être la pierre fondamentale, avec le pouvoir suréminent des clefs, ce qui était un avertissement pour les apôtres de n'exercer le pouvoir qu'ils tenaient eux-mêmes de Dieu qu'en union avec leur chef; car un seul avait été établi pour servir de fondement à toute l'Eglise, et sur lui devait reposer tout l'ensemble de l'édifice extérieur; un seul était Maître visible de la maison, et à lui appartenait le pouvoir d'ouvrir et de fermer. Que d'ailleurs le pouvoir de saint Pierre dût se transmettre à ses légitimes successeurs, c'est une chose claire par elle-même; et que les légitimes successeurs de saint Pierre soient les évêques de Rome, c'est un fait historique constant. Le concile œcuménique de Florence dit de ces mêmes évêques : « Nous définissons que le Saint-Siège apostolique, le pape de Rome, à la primauté spirituelle sur le monde entier, et qu'il est l'héritier du Siège de l'apôtre Pierre, le véritable représentant de Jésus-Christ, le Chef de l'Eglise universelle, le père et le docteur de tous les chrétiens, et que plein pouvoir lui a été donné par Notre Seigneur Jésus-Christ dans la personne de saint Pierre, de patre, de gouverner et de conduire l'Eglise

20. Tunc præcepit discipulis suis ut nemini dicerent quia ipse esset Jesus Christus.

21. Exinde cœpit Jesus ostendere discipulis suis, quia oporteret eum ire Jerosolymam, et multa pati a senioribus, et scribis, et principibus sacerdotum, et occidi, et tertia die resurgere.

22. Et assumens eum Petrus, cœpit increpare illum dicens : Absit a te, Domine : non erit tibi hoc.

23. Qui conversus, dixit Petro : Vade post me, satana, scandalum es mihi : quia non sapis ea, quæ Dei sunt, sed ea, quæ hominum.

24. Tunc Jesus dixit discipulis suis : Si quis vult post me venire, abneget semetipsum, et tollat crucem suam, et sequatur me.

25. Qui enim voluerit animam suam salvam facere, perdet eam ; qui autem perdiderit animam suam propter me, inveniet eam.

26. quid enim prodest homini, si mundum universum lucretur,

20. En même temps il défendit à ses disciples de dire à personne²¹ qu'il fût Jésus le Christ²².

21. Dès-lors Jésus commença à découvrir à ses disciples, qu'il fallait qu'il allât à Jérusalem, qu'il y souffrit beaucoup de la part des sénateurs, des scribes et des princes des prêtres, qu'il y fût mis à mort, et qu'il ressuscitât le troisième jour²³.

22. Et Pierre le prenant à part, commença à le reprendre, en lui disant : A Dieu ne plaise, Seigneur, cela ne vous arrivera point²⁴.

23. Mais Jésus se retournant, dit à Pierre : Retirez-vous de moi, satan ; vous m'êtes un sujet de scandale²⁵, parce que vous ne goûtez point les choses de Dieu, mais celles des hommes²⁶. *Marc*, 8, 33.

24. Alors Jésus dit à ses disciples : Si quelqu'un veut venir après moi, qu'il renonce à soi-même, et qu'il se charge de sa croix, et qu'il me suive²⁷. *Pl. h.* 10, 38. *Luc*, 9, 23. 14, 27.

25. Car celui qui voudra sauver sa vie, la perdra ; et celui qui aura perdu sa vie pour l'amour de moi, la retrouvera²⁸. *Luc*, 17, 33. *Jean*, 12, 25.

26. Et que servirait-il à un homme de gagner tout le monde, et de perdre son âme ?

catholique de la manière qu'il est prescrit dans les actes de l'Eglise universelle et dans les décrets des saints Canons. »

¶ 20. — ²¹ afin de prévenir le concours des peuples, avant que son temps fût venu (*Comp. pl. h.* 8, 4). Ses œuvres fournissaient aux Juifs une preuve suffisante pour se convaincre de sa mission divine ; il ne laissait pas toutefois de se faire connaître ouvertement comme le Messie (*Jean*, 5, 18 et suiv.).

²² le Messie.

¶ 21. — ²³ A mesure que les disciples avançaient dans la connaissance de la mission de Jésus, il les faisait pénétrer plus avant dans la science du salut.

¶ 22. — ²⁴ Pierre, tout éclairé qu'il était, ne pouvait cependant concilier les souffrances du Seigneur avec sa divinité, et encore bien moins avec l'amour qu'il portait à son divin Maître.

¶ 23. — ²⁵ Retire-toi de moi, esprit contradictoire ; en voulant empêcher mes souffrances, tu veux empêcher pareillement la rédemption (*Chrys.*, *Jérôme*, *Thom.*). Suivant saint Hilaire le mot *satana* ne s'adresse pas à Pierre, mais au démon qui avait porté Pierre à tenir ce discours.

²⁶ Sur ce point vos pensées ne sont pas conformes à la volonté de Dieu, mais inspirées par la sagesse humaine et par la sensualité. Vous ne comprenez pas qu'il n'y a rien de plus glorieux ni de plus utile que de s'offrir à Dieu en victime d'amour.

¶ 24. — ²⁷ Non-seulement je dois souffrir moi-même, mais il faut encore que mes disciples souffrent. Quoique Jésus-Christ ait tout fait pour notre salut, nous ne sommes pas déchargés de faire nous-mêmes tout ce qui est en notre pouvoir. Or, ce qui est en notre pouvoir, c'est de nous renoncer nous-mêmes, et de supporter avec patience les contradictions de cette vie. *Nous-mêmes* veut dire l'homme spirituel et animal, en tant qu'il est opposé à la loi de Dieu. Se dépouiller ainsi de soi-même, et régler sur la loi de Dieu ses pensées, ses désirs et ses actions, c'est ce qu'on appelle se renoncer soi-même.

¶ 25. — ²⁸ *Voy. pl. h.* 10, 39, note 53.

Où par quel échange l'homme pourra-t-il racheter son âme ²⁹ ?

27. Car le Fils de l'homme doit venir dans la gloire de son Père avec ses anges ³⁰; et alors il rendra à chacun selon ses œuvres. *Act.* 17, 31. *Rom.* 2, 6.

28. Je vous le dis en vérité : il y en a quelques-uns de ceux qui sont ici qui n'éprouveront point la mort ³¹, qu'ils n'aient vu le Fils de l'homme venir en son règne ³². *Marc.* 8, 39. *Luc.* 9, 27.

animæ vero suæ detrimentum patiat? Aut quam dabit homo commutationem pro anima sua?

27. Filius enim hominis venturus est in gloria Patris sui cum angelis suis : et tunc reddet unicuique secundum opera ejus.

28. Amen dico vobis, sunt quidam de hic stantibus, qui non gustabunt mortem, donec videant Filium hominis venientem in regno suo.

CHAPITRE XVII.

Transfiguration de Jésus-Christ. Apparition d'Elie. Guérison d'un jeune homme lunatique. Puissance de la foi unie à la prière et au jeûne. Jésus-Christ prédit sa passion. Il paie le tribut pour lui et pour Pierre.

1. Six jours après, Jésus ayant pris avec lui Pierre, Jacques et Jean, son frère ¹, les mena à l'écart sur une haute montagne ²; *Marc.* 9, 1. *Luc.* 9, 28.

2. et il fut transfiguré devant eux ³ : son

1. Et post dies sex assumit Jesus Petrum, et Jacobum, et Joannem fratrem ejus, et ducit illos in montem excelsum seorsum :

2. et transfiguratus est ante eos.

¶ 26. — ²⁹ Avec quoi pourra-t-il la racheter, si elle vient à être condamnée à l'enfer? Il n'est rien qu'il puisse donner (*Comp. Ps.* 48, 8, 9).

¶ 27. — ³⁰ pour le jugement, afin de prononcer la sentence qui rendra l'homme éternellement heureux ou malheureux.

¶ 28. — ³¹ qui ne mourront point.

³² jusqu'à ce qu'ils le voient venir pour le jugement. Il faut entendre en cet endroit le premier avènement pour juger Jérusalem, temps auquel plusieurs d'entre les Apôtres vivaient encore. Ce jugement éclata en premier lieu lors de l'invasion des premières armées romaines dans la Judée; avec elles le judaïsme commença à pencher vers sa ruine, et le christianisme célébra sa première victoire dans le monde. Le Seigneur rattache ce premier avènement, comme figure, à son second avènement où il viendra environné de gloire, pour juger les hommes, de même qu'au chap. 24 il réunit ensemble la ruine de Jérusalem et la fin du monde. Saint Grégoire-le-Grand entend par l'avènement dont il est parlé dans le verset ci-dessus la victoire de l'Eglise en général, laquelle commença par sa propagation après l'ascension de Jésus-Christ : d'autres SS. Pères encore (SS. Hil., Chrys., Ambr.), enseignent que par cet avènement dans son royaume le Sauveur entendait sa transfiguration, qui devait avoir lieu six jours après (chap. 17).

¶ 1. — ¹ Jésus-Christ accorda cette faveur particulière à ces trois disciples, vraisemblablement parce qu'ils étaient parvenus à un plus haut degré de science et de perfection de vie que les autres apôtres, qui n'étaient pas tous élevés au même degré de spiritualité; et il arrive encore ici que celui qui a déjà beaucoup, reçoit encore. Les autres apôtres n'avaient pas encore les dispositions spirituelles requises pour ces hautes révélations.

² Saint Jérôme et Eusèbe pensent que c'est le mont Thabor, au sud de la Galilée. Cette supposition n'est pas contredite par ce qui est marqué, que Jésus-Christ était auparavant à Césarée de Philippe (*pl. h.* 16, 13); car durant l'espace de six jours, il eut bien le temps de se rendre au mont Thabor.

¶ 2. — ³ il prit un extérieur resplendissant, il fut environné d'une lumière céleste (*Dan.* 12, 3. *Apoc.* 10, 1). Cette transfiguration, suivant saint Luc, arriva pendant une prière durant la nuit.

Et resplenduit facies ejus sicut sol : visage devint brillant comme le soleil, et
vestimenta autem ejus facta sunt ses vêtements blancs comme la neige ⁴.
alba sicut nix.

3. Et ecce apparuerunt illis Moyses et Elias cum eo loquentes. 3. En même temps ils virent paraître Moïse et Elie, qui s'entretenaient avec lui ⁵.

4. Respondens autem Petrus, dixit ad Jesum : Domine, bonum est nos hic esse : si vis, faciamus hic tria tabernacula, tibi unum, Moysi unum, et Eliæ unum. 4. Alors Pierre, prenant la parole, dit à Jésus : Seigneur, nous sommes bien ici : faisons-y, s'il vous plaît, trois tentes, une pour vous, une pour Moïse, une pour Elie ⁶.

5. Adhuc eo loquente, ecce nubes lucida obumbravit eos. Et ecce 5. Lorsqu'il parlait encore, une nuée lumineuse les couvrit ⁷; et il sortit une voix

⁴ Dans le grec : blancs comme la lumière.

¶ 3. — ⁵ Pourquoi Jésus prit-il ces dehors célestes en présence de ses plus fidèles disciples? Nous en trouvons la principale raison au verset cinquième. Cela arriva pour le faire connaître en ce moment, quelque temps avant sa passion, ainsi que la même chose avait eu lieu dans son baptême (*pl. h.* 3, 17), avant qu'il commençât à prêcher, comme le Docteur divin auquel Moïse renvoyait les Juifs (5. *Moy.* 18, 17. 18); et il est à remarquer que, dans le baptême, il ne reçut que l'attestation divine en général, sans aucune spécification particulière de sa mission par rapport à la loi et aux prophètes; au lieu qu'ici cette spécification est donnée par l'apparition simultanée de Moïse et d'Elie, et elle ne pouvait être donnée qu'après que les disciples eurent été initiés plus avant dans la doctrine de Jésus. En effet, Jésus paraît au milieu de Moïse, législateur, et d'Elie, le plus illustre des prophètes, pour marquer qu'il devait ramener à une plus haute unité, rétablir dans son Eglise, en l'élevant à un plus haut degré de perfection, l'édifice extérieur des prescriptions légales et religieuses de Moïse, et la religion intérieure, que les prophètes avaient mission d'inculquer, l'Eglise devant être non-seulement un édifice extérieur, bien ordonné dans toutes ses parties, mais encore la maîtresse du véritable esprit intérieur, de la vraie régénération, de la vertu sincère et de la piété véritable. Moïse et Elie, d'après saint Luc, s'entretenaient avec Jésus-Christ de sa mort, parce que cette mort est le centre où tous les hommes des temps passés et des temps à venir trouvent leur rédemption et leur bonheur réel; car les saints de l'Ancien Testament, qui furent justifiés par une foi active en Jésus-Christ, ne pouvaient entrer en possession de la félicité avant que le sacrifice de la croix, l'œuvre de la rédemption eût été entièrement consommée; par où l'on voit comment ces saints personnages purent prendre la mort de Jésus-Christ pour le sujet exclusif de leur entretien avec lui. Ainsi saint Jérôme, saint Augustin et plusieurs autres Pères. Outre le but ci-dessus indiqué, la transfiguration, d'après les SS. Pères, en avait encore un autre, qui était d'affermir les apôtres dans la foi, de peur que la vue de la passion de Jésus-Christ, qui devait bientôt avoir lieu, ne les déconcertât et ne les jetât dans l'erreur touchant sa mission divine; et saint Léon remarque que le Seigneur a donné par là un grand sujet de consolation à tous les chrétiens; parce qu'un jour ils entreront en participation de sa gloire, s'ils partagent ses souffrances ici-bas avec persévérance.

¶ 4. — ⁶ Pierre, dans l'enivrement de l'extase céleste, souhaite de demeurer toujours dans l'état où il est, et il voudrait dresser sur la terre des tentes pour les trois personnages transfigurés. Il ne savait ce qu'il disait, remarquent saint Marc et saint Luc. Le torrent de la joie divine qu'il goûtait lui avait ravi le sentiment; et saint Léon ajoute : Le Seigneur ne répond point à l'invitation de Pierre; car son désir, il est vrai, était bon, mais il n'était pas conforme à l'ordre de la Providence, puisque le monde ne pouvait être sauvé par aucune autre voie que la mort de Jésus-Christ. Les fidèles, comme le leur apprend la transfiguration du Seigneur, ne doivent aucunement douter des promesses du bonheur céleste, seulement ils sauront que c'est pour eux une nécessité de demander la persévérance dans les épreuves de cette vie, avant que de demander à être glorifiés.

¶ 5. — ⁷ En ce moment apparut entre eux et les trois personnages transfigurés une nuée lumineuse (un nuage de lumière), qui déroba la gloire de la transfiguration à leurs regards. Plus la lumière est intense, moins il est possible de la contempler, et plus elle se change en obscurité et en ombre pour ceux qui sont placés en dehors. C'est pourquoi il est dit de Dieu qu'il habite dans la lumière et dans l'obscurité (1. *Tim.* 6, 16. 2. *Moy.* 20, 24), et c'est pourquoi aussi il était

de cette nuée, qui fit entendre ces paroles : Celui-ci est mon Fils bien-aimé, dans lequel j'ai mis toute mon affection ⁸ écoutez-le ⁹.

6. Les disciples les ayant entendues, tombèrent le visage contre terre, et furent saisis d'une grande crainte ¹⁰.

7. Mais Jésus s'approchant, les toucha, et leur dit : Levez-vous, et ne craignez point.

8. Alors levant les yeux, ils ne virent plus que Jésus seul.

9. Lorsqu'ils descendaient de la montagne, Jésus leur fit ce commandement et leur dit : Ne parlez à personne de ce que vous avez vu, jusqu'à ce que le Fils de l'homme soit ressuscité d'entre les morts ¹¹.

10. Les disciples l'interrogèrent alors, et lui dirent : Pourquoi donc les scribes disent-ils qu'il faut qu'Elie vienne auparavant ¹² ? *Marc*, 9, 10.

11. Mais Jésus leur répondit : Il est vrai qu'Elie doit venir ¹³, et qu'il rétablira toutes choses ¹⁴.

12. Mais je vous déclare qu'Elie est déjà venu, et ils ne l'ont point connu ; mais ils l'ont traité comme il leur a plu ¹⁵. C'est ainsi qu'ils feront souffrir le Fils de l'homme. *Pl.* h. 11, 14, 14, 10.

13. Alors les disciples comprirent que c'était de Jean-Baptiste qu'il leur avait parlé.

vox de nube, dicens : Hic est Filius meus dilectus, in quo mihi bene complacui : ipsum audite.

6. Et audientes discipuli ceciderunt in faciem suam, et timuerunt valde.

7. Et accessit Jesus, et tetigit eos, dixitque eis : Surgite, et nolite timere.

8. Levantes autem oculos suos, neminem viderunt, nisi solum Jesum.

9. Et descendantibus illis de monte, præcepit eis Jesus, dicens : Nemini dixeritis visionem, donec Filius hominis a mortuis resurgat.

10. Et interrogaverunt eum discipuli, dicentes : Quid ergo scribæ dicunt quod Eliam oporteat primum venire ?

11. At ille respondens, ait eis : Elias quidem venturus est, et restituet omnia ;

12. dico autem vobis, quia Elias jam venit, et non cognoverunt eum, sed fecerunt in eo quæcumque voluerunt. Sic et Filius hominis passurus est ab eis.

13. Tunc intellexerunt discipuli, quia de Joanne Baptista dixisset eis.

vrai de dire ici que le nuage de lumière couvrit les apôtres de son ombre ; car la lumière étant inaccessible à leurs yeux, elle devenait pour eux obscurité et ombre.

⁸ Voy. *pl.* h. 3, 17. 2. *Pier.* 1, 16-18.

⁹ C'est une allusion à 5. *Moy.* 18, 15. Cet ordre n'est pas donné au baptême (*pl.* h. 3, 17), mais en cette occasion, parce que Jésus-Christ fut dans cette circonstance introduit comme docteur par rapport à Moïse et aux prophètes.

ÿ. 6. — ¹⁰ parce que la faiblesse humaine ne peut soutenir la vue de la gloire divine (Jérôme).

ÿ. 9. — ¹¹ Voy. *pl.* h. 16, 20.

ÿ. 10. — ¹² Elie a disparu de nouveau du milieu de la vision (ÿ. 8), et cependant les docteurs de la loi disent qu'il doit venir avant le Messie? Comment cela peut-il se faire? Expliquez-le-nous!

ÿ. 11. — ¹³ Dans le grec : Elie viendra, il est vrai, auparavant (à savoir avant le second avènement du Fils de l'homme), à la fin des temps. L'expression « auparavant » se trouve aussi *Marc*, 9, 11. Jésus confirme ici le sens littéral de la prophétie du prophète Malachie (4, 5) touchant l'avènement réel d'Elie à la fin des temps ; mais en même temps il parle dans le verset suivant d'un premier accomplissement, d'un accomplissement moins parfait (figuratif) de la prophétie dans la personne de Jean-Baptiste, à qui Dieu donna d'opérer dans l'esprit et dans la vertu d'Elie (*Luc*, 1, 17), afin de préparer la première voie à son Fils avant son premier avènement.

¹⁴ qu'il ramènera les Juifs à l'ordre établi de Dieu pour le salut et à la foi de leurs pères. Jésus-Christ explique les paroles de *Mal.* 4, 6, auxquelles se rapporte aussi l'*Ecclesiastique*, 48, 10 (Voyez les notes sur les passages cités). Ainsi il faut distinguer deux avènements de Jésus-Christ : l'un, lorsqu'il se fit homme et qu'il fonda son Eglise ; et l'autre, lorsqu'il viendra à la fin des temps juger le monde. Il y a donc aussi deux précurseurs de Jésus-Christ ; l'un, lors de son premier avènement, Jean ; l'autre, avant son second avènement, Elie.

ÿ. 12. — ¹⁵ ils l'ont accusé comme un malfaiteur, mis en prison et tué.

14. Et cum venisset ad turbam, accessit ad eum homo genibus pro-volutus ante eum, diceas : Domine, miserere filio meo, quia lunaticus est, et male patitur : nam sæpe cadit in ignem, et in cerebro in aquam ;

15. et obtuli eum discipulis tuis, et non potuerunt curare eum.

16. Respondens autem Jesus, ait : O generatio incredula et perversa, quousque ero vobiscum ? usquequo patiar vos ? Afferte huc illum a me.

17. Et increpavit illum Jesus, et exiit ab eo dæmonium, et curatus est puer ex illa hora.

18. Tunc accesserunt discipuli ad Jesum secreto, et dixerunt : Quare nos non potuimus ejicere illum ?

19. Dixit illis Jesus : Propter incredulitatem vestram. Amen quippe dico vobis, si habueritis fidem, sicut granum sinapis, dicetis monti huic : Transi hinc illuc, et transibit, et nihil impossibile erit vobis.

14. Lorsqu'il fut venu vers le peuple ¹⁶, un homme s'approcha de lui, qui se jeta à genoux à ses pieds, et lui dit : Seigneur, ayez pitié de mon fils qui est lunatique, et qui souffre beaucoup ¹⁷ ; car il tombe souvent dans le feu, et souvent dans l'eau ¹⁸. *Marc, 9, 16. Luc, 9, 38.*

15. Je l'ai présenté à vos disciples ; mais ils n'ont pu le guérir.

16. Et Jésus répondit, en disant : O race incrédule et dépravée ! jusques à quand serai-je avec vous ? jusques à quand vous souffrirai-je ¹⁹ ? Amenez-moi ici cet enfant.

17. Et Jésus ayant menacé le démon ²⁰, il sortit, et l'enfant fut guéri au même instant.

18. Alors les disciples vinrent trouver Jésus en particulier, et lui dirent : Pourquoi n'avons-nous pu, nous autres, chasser ce démon ?

19. Jésus leur répondit : A cause de votre incrédulité ²¹. Car je vous le dis en vérité, si vous aviez de la foi comme un grain de sénévé, vous diriez à cette montagne : Transporte-toi d'ici là ; et elle s'y transporterait, et rien ne vous serait impossible ²². *Luc, 17, 6.*

¶ 14. — ¹⁶ Dans le grec : Et lorsqu'ils furent venus vers le peuple ¹⁷ car il est atteint d'épilepsie, et il en souffre beaucoup. L'épilepsie qui a son siège dans la surexcitation des nerfs du bas ventre, se manifeste d'ordinaire au changement de la lune. L'affection du système nerveux chez ce jeune homme était, d'après le verset 17, produite par satan ; le jeune homme put aussi, par quelques péchés secrets, être tombé au pouvoir du démon (Comp. *pl. h. 4, 24*).

¹⁸ quand il se trouve auprès du feu ou de l'eau, parce qu'il est privé de connaissance.

¶ 16. — ¹⁹ Le reproche s'adresse au père, au fils et aux apôtres, à cause de leur peu de foi (¶ 19).

¶ 17. — ²⁰ Il commanda avec menace et d'un ton impérieux au démon de quitter le jeune homme, comme on le voit par *Marc, 9, 24. Luc, 9, 43.*

¶ 19. — ²¹ c'est à cause de la faiblesse de votre foi. Cette foi doit être jointe à la confiance que Dieu se montrera dans tel et tel cas tout-puissant, et accomplira ses promesses. Mais cette confiance toutefois est subordonnée à une révélation particulière de Dieu, pour ne pas le tenter ; révélation ayant pour but de faire connaître que Dieu, dans les circonstances données, est disposé à opérer un miracle. De cette manière l'homme peut bien, par la foi, opérer des miracles, mais seulement par la foi qu'une semblable révélation accompagne. Ce fut par la vertu d'une foi de cette nature que le prophète Elie, saint Pierre, saint Paul, saint Grégoire le Thaumaturge, et tous les saints en général, firent des œuvres merveilleuses.

²² Si vous aviez une vraie foi (dans le sens de la note 21), une foi remplie d'une vertu intérieure, quel que fût d'ailleurs au dehors votre état d'abjection aux yeux des hommes, une foi semblable au grain de sénévé, qui extérieurement est petit, n'a point d'apparence et est peu estimé, mais qui au dedans est plein de feu et de force, vous pourriez rendre possibles les choses mêmes qui semblent être impossibles. Transporter les montagnes est mis ici en général pour : rendre possible ce qui paraît impossible. — Les paroles de Jésus-Christ se sont réalisées littéralement dans l'histoire de saint Grégoire le Thaumaturge. Comme une montagne l'empêchait de bâtir une église, il pria Dieu avec une foi vive de la faire changer de place, et en effet la montagne changea de place.

20. mais cette sorte de *démons* ne se chasse que par la prière et par le jeûne ²³.

21. Comme ils étaient en Galilée, Jésus leur dit : Le Fils de l'homme doit être livré entre les mains des hommes : *Pl. b.* 20, 18. *Marc.* 9, 30. *Luc.* 9, 44.

22. ils le feront mourir, et il ressuscitera le troisième jour ²⁴; ce qui les affligea extrêmement.

23. Et étant venus à Capharnaüm, ceux qui recevaient le tribut de deux drachmes ²⁵, vinrent trouver Pierre, et lui dirent : Votre Maître ne paye-t-il pas le tribut ?

24. Il leur répondit : Oui. Et étant entré dans le logis, Jésus le prévint, et lui dit : Simon, que vous en semble ? De qui est-ce que les rois de la terre reçoivent les tributs et les impôts ? est-ce de leurs propres enfants ou des étrangers ²⁶ ?

25. Des étrangers, répondit Pierre. Jésus lui dit : Les enfants *en* sont donc exempts ²⁷.

26. Mais afin que nous ne les scandalisions point ²⁸, allez-vous-en à la mer, et jetez votre ligne; et le premier poisson que vous tirerez de l'eau, prenez-le, et lui ouvrez la

20. Hoc autem genus non eicitur nisi per orationem, et jejunium.

21. Conversantibus autem eis in Galilæa, dixit illis Jesus : Filius hominis tradendus est in manus hominum.

22. et occidit eum, et tertia die resurget. Et contristati sunt vehementer.

23. et cum venissent Capharnaum, accesserunt qui didrachma accipiebant, ad Petrum, et dixerunt ei : Magister vester non solvit didrachma ?

24. Ait : Etiam. Et cum intrasset in domum, prævénit eum Jesus, dicens : Quid tibi videtur, Simon ? Reges terræ a quibus accipiunt tributum vel censum ? a filiis suis, an ab alienis ?

25. Et ille dixit : Ab alienis. Dixit illi Jesus : Ergo liberi sunt filii.

26. Ut autem non scandalizemus eos, vade ad mare, et mitte hamum : et eum piscem, qui primus ascenderit, tolle : et aperto

ŷ. 20. — ²³ Les esprits malins aussi puissants que celui qui possédait ce jeune homme, ne peuvent être chassés que par la foi qui est soutenue par une prière (persévérante) et par le jeûne. La foi, pour l'expulsion des malins esprits, exige généralement la prière (l'union avec Dieu) et le jeûne (l'abstention de tout ce qui augmente, excite la sensualité, et par là même souille l'âme); mais quand ces esprits ont plus de pouvoir, l'union avec Dieu doit être plus intime, et les efforts pour arriver à la pureté du cœur par la répression des mouvements des sens, et par la restriction des besoins même les plus nécessaires dans le boire et dans le manger, plus généreux et plus constants. Jésus-Christ veut donc dire : Ceux qui veulent chasser les démons les plus puissants, doivent particulièrement veiller sur la pureté de leur cœur, et se tenir dans une union plus intime avec Dieu. D'autres font l'application des moyens indiqués aux possédés eux-mêmes. Mais il va sans dire que ces derniers, lorsque la force de leur esprit n'est pas entièrement enchaînée par satan, sont dans l'obligation pour leur délivrance, d'exciter en eux la foi et tous les sentiments qu'elle suppose. Ce que le Sauveur nous enseigne touchant cette sorte d'esprit, nous devons, suivant la recommandation des saints Pères, l'appliquer à l'esprit mauvais qui est en nous l'auteur des penchants vicieux et des péchés d'habitude. Pour l'expulser, il faut employer la prière et le jeûne. Le péché est entré dans le monde par l'orgueil et par la sensualité; c'est par le jeûne qu'il faut triompher de la sensualité, et par la prière qu'il faut vaincre l'orgueil.

ŷ. 22. — ²⁴ Jésus-Christ répète souvent à ses Apôtres qu'il doit souffrir et mourir, de peur qu'ils ne se laissent séduire lorsque tout arrivera selon sa parole (Voy. *h.* 16, 21).

ŷ. 23. — ²⁵ C'était une monnaie grecque, du poids d'un demi-sicle, valant environ soixante et quinze centimes. — * Dans l'allemand : 20 kreuzer. — C'était le tribut que tout Israélite, âgé de plus de vingt ans, devait payer annuellement au temple (Voy. 4. *Rois*, 12, 4).

ŷ. 24. — ²⁶ Les rois de la terre exigent-ils le tribut de leur famille, ou de leurs sujets ?

ŷ. 25. — ²⁷ De là il suit que je suis exempt du tribut qu'on paie à Dieu, puisque je suis le Fils de Dieu, et vous également, puisque vous êtes ses enfants (Jean, 1, 12. Jérôme, Chrys., Aug.).

ŷ. 26. — ²⁸ pour ne pas leur donner occasion de se scandaliser.

ore ejus, invenies staterem : illum sumens, da eis pro me, et te. | bouche : vous y trouverez une pièce d'argent de quatre drachmes²⁹, que vous prendrez, et que vous leur donnerez pour moi et pour vous³⁰.

CHAPITRE XVIII.

Les humbles deviendront grands. L'enfance chrétienne. Recommandation de ne pas scandaliser les petits. Parabole de la brebis égarée. Précepte touchant la correction fraternelle. Le pouvoir des clefs donné aux Apôtres. Combien de fois il faut pardonner.

1. In illa hora accesserunt discipuli ad Jesum, dicentes : Quis putas, major est in regno cœlorum ?

2. Et advocans Jesus parvulum, statuit eum in medio eorum,

3. et dixit : Amen dico vobis, nisi conversi fueritis, et efficiamini sicut parvuli, non intrabitis in regnum cœlorum.

4. Quicumque ergo humiliaverit se sicut parvulus iste, hic est major in regno cœlorum.

1. En ce même temps les disciples s'approchèrent de Jésus, et lui dirent : Qui pensez-vous qui est le plus grand dans le royaume des cieux¹ ? Marc, 9, 33. Luc, 9, 46.

2. Jésus ayant appelé un petit enfant, le mit au milieu d'eux, Pl. b. 19, 14.

3. et leur dit : Je vous dis en vérité, que si vous ne vous convertissez, et si vous ne devenez comme de petits enfants, vous n'entrerez point dans le royaume des cieux². 1. Cor. 14, 20.

4. Quiconque donc s'humiliera comme cet enfant, celui-là sera le plus grand dans le royaume des cieux³.

²⁹ Litt. : un stater, quatre drachmes.

³⁰ Ce miracle avait pour fin principale de confirmer de plus en plus Pierre dans sa conviction touchant le caractère divin de Jésus-Christ.

§. 1. —¹ dans le nouveau royaume du Messie, dans l'Eglise. Saint Marc et saint Luc racontent (Voy. les passages ci-dessus cités) ce qui donna occasion à cette question. Jésus-Christ s'était déjà expliqué touchant la prééminence de saint Pierre sur les autres apôtres (pl. 4. 16, 18. 49), et récemment encore il avait distingué cet apôtre des autres, en payant le tribut pour Pierre et en faisant un prodige en sa faveur : mais tous les discours et les actions de Jésus n'étant pas sans un certain voile mystérieux, que l'Esprit saint seul devait lever, et les apôtres ne pouvant entrer pleinement dans le sens de toutes ses paroles avant qu'ils eussent reçu le Saint-Esprit, ils n'avaient pas encore des idées très-claires au sujet de la préséance qu'un seul d'entre eux devait posséder. Toujours fidèle à sa manière d'instruire, Jésus élude la question relative à celui qui devait être le premier dans l'Eglise visible, et il entre dans le monde intérieur, en faisant connaître en quoi consiste la grandeur en esprit ; leçon qu'il donne non-seulement en paroles, mais par une action symbolique, en plaçant un enfant au milieu des apôtres.

§. 3. —² Si vous ne vous dépouillez de votre orgueil, de votre ambition, et si vous ne devenez humbles et dépourvus de prétention, siaples et candides, droits et ouverts, confiants et dociles comme des enfants, vous pourrez, il est vrai, être extérieurement citoyens de mon royaume, mais vous n'appartenez point au royaume du ciel invisible, au nombre des saints, et par conséquent vous ne pourrez, au sortir de la vie, hériter de mon royaume dans le ciel.

§. 4. —³ L'homme humble est grand dans mon royaume invisible, formé des membres vivants de mon Eglise ; l'homme le plus humble y est le plus grand. Par ces paroles Jésus-Christ ne fait point disparaître l'ordre hiérarchique dans son royaume extérieur, qui est l'Eglise, en tant que cet ordre se compose de sujets et de préposés ; il ne parle point du tout des rangs, en ce qui concerne le dehors ; il ne parle que du royaume intérieur des sentiments chrétiens ; dans ce royaume

5. Et quiconque reçoit en mon nom un enfant tel que je viens de dire, c'est moi qu'il reçoit ⁴

6. Que si quelqu'un scandalise un de ces petits qui croient en moi ⁵, il vaudrait mieux pour lui qu'on lui attachât au cou une de ces meules qu'un âne tourne, et qu'on le jetât au fond de la mer ⁶. *Marc*, 9, 41. *Luc*, 17, 2.

7. Malheur au monde, à cause des scandales ⁷ ! Car il est nécessaire qu'il arrive des scandales : mais malheur à l'homme par qui le scandale arrive ⁸ !

8. Que si votre main ou votre pied vous est un sujet de scandale ⁹, coupez-le, et le jetez loin de vous : il vaut mieux pour vous que vous entriez dans la vie n'ayant qu'un pied, ou qu'une main, que d'en avoir deux, et être précipité dans le feu éternel. *Pl. h.* 5, 30. *Marc*, 9, 42.

9. Et si votre œil vous est un sujet de scandale, arrachez-le, et le jetez loin de vous : il vaut mieux pour vous que vous entriez dans la vie n'ayant qu'un œil que d'en avoir deux, et être précipité dans le feu de l'enfer.

10. Prenez bien garde de ne mépriser aucun de ces petits ¹⁰ ; car je vous déclare que

5. Et qui susceperit unum parvulum talem in nomine meo, me suscipit;

6. qui autem scandalizaverit unum de pusillis istis, qui in me credunt, expedit ei ut suspendatur mola asinaria in collo ejus, et demergatur in profundum maris.

7. Væ mundo a scandalis. Necessesse est enim ut veniant scandala : verumtamen væ homini illi, per quem scandalum venit.

8. Si autem manus tua, vel pes tuus scandalizat te : abscide eum, et projice abs te : bonum tibi est ad vitam ingredi debilem, vel claudum, quam duas manus, vel duos pedes habentem mitti in ignem æternum.

9. Et si oculus tuus scandalizat te, erue eum, et projice abs te : bonum tibi est cum uno oculo in vitam intrare, quam duos oculos habentem mitti in gehennam ignis.

10. Videte ne contemnatis unum ex his pusillis : dico enim vobis

ce n'est pas le rang extérieur qui fait la distinction, mais l'humilité seule et la simplicité de l'enfance, comme étant le fondement de toutes les vertus.

§. 5. — ⁴ Celui qui accueille amicalement, ou qui traite d'une manière quelconque avec charité parce qu'il m'appartient, et qu'il me suit avec humilité, un de ceux qui croient en moi, et qui, par leurs sentiments humbles et sans prétention, ressemblent à des enfants, celui-là trouvera auprès de moi grâce et récompense, comme s'il avait fait tout cela à moi-même; car je vis dans ces enfants, et ils sont comme les membres de mon propre corps, d'où il suit que ce qui est fait à eux, est fait à moi-même (*Voy. pl. h. 10, 41. 42*).

§. 6. — ⁵ si quelqu'un les traite avec mépris, leur fait du mal, notamment en les pervertissant et en leur donnant mauvais exemple, de sorte qu'ils s'en scandalisent, qu'ils tombent et qu'ils pêchent.

⁶ il vaudrait mieux pour lui (qu'avant de donner ce scandale) il trouvât une mort certaine; car ainsi son corps seul mourrait, tandis que par le scandale, il donne la mort à son âme, et peut-être aussi aux âmes de ces petits. — En Orient, les pierres de moulin sont mises en mouvement par des animaux; de là dans le texte l'expression de meule d'âne. Il semble que le Sauveur ait pris occasion de l'ambition des apôtres pour leur donner cet avertissement, et les prévenir contre cette sorte de scandale, parce que ce vice était de nature à faire la plus fâcheuse impression sur les fidèles (Jérôme).

§. 7. — ⁷ Le monde est malheureux à cause des scandales; car les petits en sont affaiblis, et ils tombent; et les méchants, qui donnent le scandale, se préparent un malheur plus grand encore.

⁸ Le monde étant tout plongé dans le mal, et les hommes éprouvant un penchant si violent au vice, il est impossible que quelques-uns, un grand nombre même, ne disent et ne fassent le mal, et par ce moyen ne donnent du scandale aux bons, qu'ils ne les séduisent, et ne les gagnent à l'erreur ou au vice. Mais malheur aux séducteurs! ils seront sévèrement punis; car avec le secours de ma grâce, ils auraient pu résister à leurs mauvaises passions.

§. 8. — ⁹ De l'occasion de chute qui est donnée au prochain, le Seigneur passe aux occasions intérieures que l'homme trouve en lui-même (*Voy. sur les §. 8. 9. pl. h. 5, 30*).

§. 10. — ¹⁰ de les maltraiter, de les pervertir.

quia angeli eorum in cœlis semper vident faciem Patris mei, qui in cœlis est.

11. Venit enim Filius hominis salvare quod perierat.

12. Quid vobis videtur? si fuerint alicui centum oves, et erraverit una ex eis : nonne relinquit nonaginta novem in montibus, et vadit quærere eam, quæ erravit?

13. Et si contigerit ut inveniat eam : amen dico vobis, quia gaudet super eam magis quam super nonaginta novem, quæ non erraverunt.

14. Sic non est voluntas ante Patrem vestrum, qui in cœlis est, ut pereat unus de pusillis istis.

15. Si autem peccaverit in te frater tuus, vade, et corripue eum inter te et ipsum solum : si te audierit, lucratus eris fratrem tuum ;

16. si autem et non audierit, adhibe tecum adhuc unum, vel duos, ut in ore duorum vel trium testium stet omne verbum.

17. Quod si non audierit eos, dic Ecclesiæ : si autem Ecclesiam

dans le ciel leurs anges voient sans cesse la face de mon Père qui est dans les cieux ¹¹.
Ps. 33, 8.

11. Car le Fils de l'homme est venu sauver ce qui était perdu ¹².

12. Si un homme a cent brebis, et qu'une seule vienne à s'égarer, que pensez-vous qu'il fasse alors? ne laisse-t-il pas les quatre-vingt-dix-neuf sur les montagnes, pour aller chercher celle qui s'est égarée? *Luc.* 15, 4.

13. Et s'il arrive qu'il la trouve, je vous dis en vérité qu'elle lui cause plus de joie que les quatre-vingt-dix-neuf qui ne se sont point égarées.

14. Ainsi votre Père, qui est dans les cieux, ne veut pas qu'un seul de ces petits périsse.

15. Que si votre frère a péché contre vous, allez lui représenter sa faute en particulier entre vous et lui. S'il vous écoute, vous aurez gagné votre frère ¹⁵. *Luc.* 17, 3. *Jac.* 5, 19.

16. Mais s'il ne vous écoute point, prenez encore avec vous une ou deux personnes, afin que tout soit confirmé par l'autorité de deux ou trois témoins ¹⁶. 5. *Moy.* 19, 15. *Jean.* 8, 17. 2. *Cor.* 13, 1. *Hébr.* 10, 23.

17. Que s'il ne les écoute pas non plus, dites-le à l'Eglise ¹⁷; et s'il n'écoute pas

¹¹ Car celui qui méprise ces petits enfants, méprise aussi les anges qui leur ont été donnés, et, par conséquent, il offense ceux qui sont jugés dignes de la vision divine. C'est sur ce passage et sur d'autres semblables (1. *Moy.* 48, 16. *Act.* 12, 15), comme aussi sur la tradition des saints Pères, que repose le point de doctrine catholique, que chacun a un ange gardien particulier que Dieu lui a donné, lequel est à côté de lui pour l'assister depuis sa naissance jusqu'à sa mort. Quelle est donc la dignité de l'âme, dit saint Jérôme, puisque chacun a un ange pour le protéger! Combien il est dangereux de mépriser un petit enfant, dont les gémissements sont portés par un ange devant le Dieu éternel et invisible! Pour vous, ne méprisez pas non plus votre ange; prêtez-lui attention; écoutez sa voix et ne le couvrez pas de confusion!

¶ 11. — ¹² C'est la seconde raison pour laquelle on ne doit ni mépriser ni scandaliser les petits et les humbles; il faut l'éviter, non-seulement à cause des anges, qui sont leurs gardiens, mais encore à cause de moi-même, dit Jésus, qui les a estimés jusqu'à venir sur la terre pour les sauver. Le mépris que vous montrez pour eux retombe sur moi. Je les aime comme un pasteur aime son troupeau; pas un seul d'entre eux, quelque petit qu'il soit, ne doit se perdre.

¶ 15. — ¹⁵ Cependant votre frère vous a-t-il scandalisé (dans le sens de la note 5), vous a-t-il fait une offense quelconque, reprenez-le doucement et avec bonté, entre vous et lui, de son mauvais procédé; s'il reconnaît sa faute, et qu'il revienne à de meilleurs sentiments, vous avez gagné votre frère. Les versets 15. 16. 17, regardent la correction fraternelle et l'ordre qu'il faut y suivre. D'après le contexte, Jésus-Christ parle ici de toutes les fautes qui peuvent devenir une occasion de chute pour le prochain (*Aug.*, *Chrys.*, *Jérôme*).

¶ 16. — ¹⁶ afin que la bouche de plusieurs contribue à le convaincre de son tort (*Chrys.*, *Théoph.*, *Aug.*), et que dans le cas où il ne les écouterait pas, et que l'affaire dût aller plus loin, elle puisse être confirmée par témoins.

¶ 17. — ¹⁷ à votre supérieur ecclésiastique, à votre curé, à votre évêque et à celui de votre frère. Il n'est pas recommandé de le dire à l'assemblée du peuple, mais à ceux auxquels, comme Jésus le dit immédiatement après, a été donné le pouvoir de délier et de lier, aux évêques et aux prêtres.

l'Eglise *même*, qu'il soit à votre égard comme un païen et un publicain ¹⁶. 2. *Thess.* 3, 3. 14.

18. Je vous le dis en vérité, tout ce que vous lierez sur la terre sera aussi lié dans le ciel, et tout ce que vous délierez sur la terre sera aussi délié dans le ciel ¹⁷. *Jean*, 20, 23.

19. Je vous dis encore que si deux d'entre vous s'unissent ensemble sur la terre, quelque chose qu'ils demandent, elle leur sera accordée par mon Père qui est dans les cieux ¹⁸.

20. Car en quelque lieu que se trouvent deux ou trois personnes assemblées en mon nom, je m'y trouve au milieu d'elles ¹⁹.

non audierit : sit tibi sicut ethnicus et publicanus.

18. Amen dico vobis, quæcumque alligaveritis super terram, erunt ligata et in cælo : et quæcumque solveritis super terram, erunt soluta et in cælo.

19. Iterum dico vobis, quia si duo ex vobis consenserint super terram, de omni re quæcumque petierint, fiet illis a Patre meo, qui in cælis est.

20. Ubi enim sunt duo vel tres congregati in nomine meo, ibi sum in medio eorum.

¹⁶ Que s'il n'écoute pas non plus les supérieurs ecclésiastiques, qu'il soit pour vous comme quelqu'un qui n'appartient pas à la communion de l'Eglise, qui, par son impénitence toute païenne, par son endurcissement et par son obstination ouverte dans l'erreur et dans le vice, s'est lui-même séparé de la communion des fidèles; et qu'en outre, le supérieur ecclésiastique en fasse la déclaration, qu'il l'expulse en effet, afin que la brebis malade puisse, par la honte de sa séparation, être guérie, ou au moins de peur que par son commerce elle n'infecte les autres (Voy. 1. *Cor.* 5, 5. 6). La correction fraternelle ayant pour fin de corriger son frère, et de préserver les autres de la contagion, on doit bien examiner si cette fin, quand il s'agit de l'employer, peut être obtenue. Si cela n'était pas possible, si, à plus forte raison, il devait en résulter un plus grand mal, il conviendrait de n'y pas recourir, ou du moins de n'en faire usage qu'autant que le permet, suivant le temps, le lieu et les autres circonstances, la charité fraternelle, qui doit nous servir de règle dans toutes nos actions; car plusieurs prescriptions de Jésus-Christ doivent souvent être observées plutôt selon leur esprit qu'à la lettre (Comp. *pl. h.* 5, 39. 41).

γ. 18. — ¹⁷ Le sens par rapport à ce qui précède est : S'il n'écoute pas l'Eglise, il est comme un païen qui fait du salut un objet de dérision, et les supérieurs ecclésiastiques ont le droit de l'expulser; car je vous accorde le pouvoir de lier et de délier. Ce pouvoir renferme non-seulement la faculté de recevoir dans le sein de l'Eglise ou d'en exclure, mais encore, ainsi que l'exige la nature même des choses, celle de recevoir de nouveau ceux qui, ayant été exclus, se montrent repentants; et de là découle en outre le pouvoir de remettre ou de retenir les péchés, d'enseigner et de décider ce qui rend digne ou indigne d'être reçu dans l'Eglise et dans sa communion, ce qui est juste et licite, et ce qui est injuste ou illicite (Comp. *pl. h.* 16, 19). Jésus-Christ a donné ici à tous ses apôtres le pouvoir de délier et de lier, mais à la condition de l'exercer avec subordination à leur chef, qui est Pierre (*Pl. h.* 16, 19. note 29). Pierre et les autres apôtres, comme aussi leurs légitimes successeurs, les évêques, forment tous ensemble l'Eglise ayant droit d'enseigner et de juger, à laquelle appartient le privilège divin de l'infaillibilité (Voy. *pl. b.* 28, 19. 20).

γ. 19. — ¹⁸ Encore une fois, je vous le dis : Si vous avez quelque chose les uns à l'égard des autres, réunissez-vous (γ. 15). Cette réunion ne peut qu'être la source de grandes bénédictions : non-seulement il arrivera souvent qu'elle sera un moyen de réconciliation, mais encore pour ce qui regarde le mérite de la prière pour être exaucée, elle vous procurera les plus précieux avantages; car si deux personnes font de concert une prière quelconque, elles seront exaucées de mon Père; cependant il est nécessaire que l'on se réunisse en mon nom (Voy. la suite).

γ. 20. — ¹⁹ Se rassembler au nom de Jésus signifie : se rassembler à la place de Jésus, par conséquent pour la fin qu'il s'est proposée, pour la dilatation de son royaume, et généralement selon l'ordre qu'il a établi pour l'accomplissement de la volonté de Dieu (Comp. *pl. h.* 7, 7. 8). Saint Jean de la Croix fait sur ce passage cette réflexion : C'est le propre d'une âme humble de ne pas prétendre marcher seule avec Dieu, et pouvoir être, sans la conduite de l'homme, sans les conseils humains, dans une entière sécurité. Le Seigneur la veut ainsi; car on doit observer qu'il ne dit pas : Là où est une personne seule, je suis avec elle, mais là où

24. Tunc accedens Petrus ad eum, dixit : Domine, quoties peccabit in me frater meus, et dimittam ei? usque septies?

22. Dicit illi Jesus : Non dico tibi usque septies, sed usque septuagies septies.

23. Ideo assimilatum est regnum cælorum homini regi, qui voluit rationem ponere cum servis suis.

24. Et cum cœpisset rationem ponere, oblatus est ei unus, qui debebat ei decem millia talenta.

25. Cum autem non haberet unde redderet, jussit eum dominus ejus venundari, et uxorem ejus, et filios, et omnia quæ habebat, et reddi.

26. Procidens autem servus ille, orabat eum, dicens : Patientiam habe in me, et omnia reddam tibi.

27. Misertus autem dominus servi illius, dimisit eum, et debitum dimisit ei.

28. Egressus autem servus ille, invenit unum de conservis suis, qui debebat ei centum denarios : et tenens suffocabat eum, dicens : Redde quod debes.

29. Et procidens conservus ejus,

21. Alors Pierre s'approchant, lui dit : Seigneur, combien de fois pardonnerai-je à mon frère lorsqu'il péchera contre moi? jusqu'à sept fois²⁰? *Luc, 17, 4.*

22. Jésus lui répondit : Je ne vous dis pas jusqu'à sept fois, mais jusqu'à septante fois sept fois²¹.

23. C'est pourquoi le royaume des cieux est comparé à un roi, qui voulut faire rendre compte à ses serviteurs²².

24. Et ayant commencé à le faire, on lui en présenta un qui lui devait dix mille talents²³.

25. Mais comme il n'avait pas le moyen de les lui rendre, son maître commanda qu'on le vendit lui, sa femme et ses enfants, et tout ce qu'il avait pour satisfaire à cette dette.

26. Ce serviteur se jetant à ses pieds, le conjurait, en lui disant : Ayez un peu de patience, et je vous rendrai tout²⁴.

27. Alors le maître de ce serviteur, touché de compassion, le laissa aller, et lui remit sa dette.

28. Mais ce serviteur ne fut pas plutôt sorti, que trouvant un de ses compagnons qui lui devait cent deniers²⁵, il le prit à la gorge, et l'étouffait presque, en lui disant : Rends-moi ce que tu me dois.

29. Et son compagnon se jetant à ses pieds,

sont au moins deux personnes. Il nous fait par là connaître qu'il souhaite que nul ne règle sa foi de lui-même, et que les dons que chacun a reçus de Dieu ne suffisent point, sans les conseils et la direction de l'Eglise ou de ses ministres, pour arriver à une parfaite justice (Comp. *Ecclesi. 4, 9-12*).

§. 21. — ²⁰ Puisque les réunions, et, par suite, l'union, sont si excellentes, combien de fois dois-je, en vue de conserver l'union, pardonner les injures que mon prochain m'aura faites? Sans doute plusieurs fois? Le nombre sept est mis ici, ainsi que cela arrive ordinairement dans les Ecritures, pour très-souvent.

§. 22. — ²¹ non pas plusieurs fois, mais un nombre infini de fois, toujours (Chrysa., Aug.). Mais alors à quoi bon la correction fraternelle (§. 15)? — Elle est pour votre frère qu'il faut ramener à de meilleurs sentiments, et pour les autres qu'il faut protéger. Oubliez l'injure, dit saint Augustin, mais non la blessure de votre frère. Cette blessure c'est votre devoir de chercher à la guérir.

§. 23. — ²² En conséquence de cette disposition à toujours pardonner, dont je vous fais une obligation, je me conduirai dans mon royaume, comme s'est conduit envers ses serviteurs ce roi qui traite avec la plus extrême sévérité le serviteur sans compassion.

§. 24. — ²³ environ 44,143,000 francs, une somme incalculable. — * L'allemand porte : 15,000,000 de reichsthaler; le reichsthaler (écu de l'empire; rixdaler, ou rixdale) étant évalué seulement à 3 fr. 75 cent., la somme indiquée serait de 56,250,000 francs. — L'homme ne doit pas à Dieu moins que cela; car la dette de chaque homme envers Dieu est incalculable, infinie, puisqu'il est né et qu'il a grandi dans le péché.

§. 26. — ²⁴ Dans le grec : Seigneur, ayez patience, etc.

§. 28. — ²⁵ quarante-huit francs soixante et quinze centimes, environ, une somme insignifiante eu égard à la somme ci-dessus. — * L'allemand porte : 13 reichsthaler, à 3 fr. 75 cent. le reichsthaler, font 48 fr. 75 cent. — Toutes les offenses que nous pouvons recevoir du prochain, ne sont rien en comparaison des offenses dont nous nous sommes rendus coupables envers Dieu.

le conjurait, en lui disant : Ayez un peu de patience, et je vous rendrai tout.

30. Mais il ne voulut point l'écouter; et il s'en alla, et le fit mettre en prison, pour l'y tenir jusqu'à ce qu'il lui rendit ce qu'il lui devait.

31. Les autres serviteurs ses compagnons voyant ce qui se passait, en furent extrêmement affligés, et avertirent leur maître de tout ce qui était arrivé.

32. Alors son maître l'ayant fait venir, lui dit : Méchant serviteur, je vous avais remis tout ce que vous me deviez, parce que vous m'en aviez prié :

33. ne fallait-il donc pas que vous eussiez aussi pitié de votre compagnon, comme j'avais eu moi-même pitié de vous ?

34. Et son maître, tout en colère, le livra entre les mains des bourreaux jusqu'à ce qu'il payât tout ce qu'il lui devait ²⁶.

35. C'est ainsi que mon Père qui est dans le ciel vous traitera, si chacun de vous ne pardonne à son frère du fond du cœur.

rogabat eum, dicens : Patientiam habe in me, et omnia reddam tibi.

30. Ille autem noluit : sed abiit et misit eum in carcerem donec redderet debitum.

31. Videntes autem conservi ejus quæ fiebant, contristati sunt valde, et venerunt, et narraverunt domino suo omnia, quæ facta fuerant.

32. Tunc vocavit illum dominus suus, et ait illi : Serve nequam, omne debitum dimisi tibi quoniam rogasti me :

33. Nonne ergo oportuit et te misereri conservi tui, sicut et ego tui misertus sum ?

34. Et iratus dominus ejus tradidit eum tortoribus, quoadusque redderet universum debitum.

35. Sic et Pater meus cœlestis faciet vobis, si non remiseritis unusquisque fratri suo de cordibus vestris.

CHAPITRE XIX.

Indissolubilité du mariage. La vie du célibat volontaire est un don du ciel. Le royaume de Dieu est pour ceux qui ont un cœur d'enfants. Conseil de tout abandonner. Les riches parviennent difficilement au bonheur du ciel. Celui qui abandonne tout, recevra une ample récompense.

1. Jésus ayant achevé ces discours, partit de Galilée, et vint aux confins de la Judée, au-delà du Jourdain ¹, Marc, 10, 4.

2. où de grandes troupes le suivirent : et il les guérit au même lieu.

3. Des Phariséens vinrent aussi à lui pour le tenter ², et ils lui dirent : Est-il permis à un homme de renvoyer sa femme pour quelque cause que ce soit ³ ?

1. Et factum est, cum consummasset Jesus sermones istos, migravit a Galilæa, et venit in fines Judææ trans Jordanem,

2. et secutæ sunt eum turbæ multæ, et curavit eos ibi.

3. Et accesserunt ad eum Pharisæi tentantes eum, et dicentes : Si licet homini dimittere uxorem suam, quacumque ex causa ?

¶ 34. — ²⁶ Le créancier agit d'après les lois romaines, qui lui permettaient de prendre le débiteur à la gorge, de le traîner devant le juge, de prouver qu'il lui était redevable, de le faire renfermer et de le traiter comme il voulait.

¶ 1. — ¹ Jésus-Christ entreprit son voyage à Jérusalem, un peu avant la fête de Pâques de l'an 32, selon la manière ordinaire de compter.

¶ 3. — ² dans la vue d'éprouver sa connaissance de la loi, et de prendre de ses décisions une occasion de le condamner.

³ A cette époque, environ quarante ans avant Jésus-Christ, il s'était formé deux

4. Qui respondens, ait eis : Non legistis, quia qui fecit hominem ab initio, masculum et feminam fecit eos? et dixit :

5. Propter hoc dimittet homo patrem et matrem, et adhærebit uxori suæ, et erunt duo in carne una.

6. Itaque jam non sunt duo, sed una caro. Quod ergo Deus conjunxit, homo non separet.

7. Dicunt illi : Quid ergo Moyses mandavit dare libellum repudiij, et dimittere?

8. Ait illis : Quoniam Moyses ad duritiam cordis vestri permisit vobis dimittere uxores vestras : ab initio autem non fuit sic.

9. Dico autem vobis, quia quicumque dimiserit uxorem suam, nisi ob fornicationem, et aliam duxerit, mœchatur : et qui dimissam duxerit, mœchatur.

4. Il leur répondit : N'avez-vous point lu que celui qui créa l'homme au commencement, créa un *seul* homme et une *seule* femme? et qu'il dit : 1. *Moy.* 1, 27.

5. Pour cette raison l'homme abandonnera son père et sa mère, et il s'attachera à sa femme, et ils seront deux dans une seule chair. 1. *Moy.* 2, 24. 1. *Cor.* 6, 16. *Ephes.* 5, 31.

6. Ainsi ils ne sont plus deux, mais une seule chair. Que l'homme donc ne sépare pas ce que Dieu a joint ⁴.

7. Pourquoi donc, lui dirent-ils, Moysè a-t-il ordonné de *lui* donner un acte de répudiation, et de *la* renvoyer ⁵?

8. Il leur répondit : C'est à cause de la dureté de votre cœur que Moysè vous a permis de quitter vos femmes; mais cela n'a pas été ainsi dès le commencement ⁶.

9. Aussi je vous déclare ⁷ que quiconque renvoie sa femme, si ce n'est en cas d'adultère ⁸, et en épouse une autre, commet un adultère; et que celui qui épouse celle qu'un autre a renvoyée, commet aussi un adultère ⁹. *Pl. h.* 5, 32. *Marc.* 10, 11. *Luc.* 16, 18.

opinions différentes sur les causes qui, d'après la loi, pouvaient suffire pour renvoyer une femme mariée. Rabbi Schammaï et son école pensaient que le divorce n'était permis que dans le cas d'adultère, ou pour d'autres causes de la plus haute importance; au contraire, Hillel et son école soutenaient qu'il était permis dans tous les cas où la femme donnait à son mari quelque occasion de mécontentement. Cette diversité d'opinion était née de ce passage de la loi (5. *Moy.* 24, 1), d'après lequel le divorce peut avoir lieu « pour un sujet quelconque de haine » que le mari trouve dans son épouse. Ce sujet de haine requis n'étant pas déterminé, il se forma ainsi diverses opinions parmi les docteurs.

Ÿ. 6. — ⁴ Jésus ramène le mariage à son institution primitive. Dieu n'ayant pas créé l'homme seul, mais avec la femme qu'il forma d'une de ses côtes, la femme est en quelque sorte une partie de l'homme, elle est comme un membre de son corps. L'homme et la femme ne forment qu'un seul corps, et sont entre eux dans une union plus intime qu'avec leurs propres parents. Or, ce que Dieu a uni d'une manière si étroite, et ce qui se convient comme les membres d'un même corps, l'homme ne doit pas le séparer, et une séparation serait non-seulement contre nature, mais encore contre l'ordre expressément établi de Dieu.

Ÿ. 7. — ⁵ Cependant la loi permet le divorce.

Ÿ. 8. — ⁶ Moysè vous a permis le divorce, non parce qu'il était conforme à la nature et à la loi divine, mais à cause de l'indocilité et de l'inflexibilité de votre cœur coupable, à cause de l'obstination avec laquelle vous vous attachez à vos anciennes habitudes, et dans la vue d'éviter un plus grand mal, les mauvais traitements et la mort de la femme, etc.; mais telle n'était pas l'institution primitive du mariage; à l'origine, l'homme et la femme étaient unis par un lien indissoluble, et ils devaient vivre ensemble pendant tout le cours de leur vie.

Ÿ. 9. — ⁷ Jésus-Christ donne maintenant sa nouvelle loi touchant le mariage, et il l'oppose aux prescriptions mosaïques, qui ne devaient durer qu'un temps.

⁸ Littéralement : excepté pour cause de fornication; mais la fornication dans le mariage est un adultère, une violation de la fidélité conjugale.

⁹ Pour bien comprendre ce passage, il faut le comparer avec les autres passages de l'Écriture où il s'agit également du divorce (*Marc.* 10, 11. *Luc.* 16, 19. 1. *Cor.* 7, 10. 11. 39). Dans saint Marc et dans saint Luc, le divorce est absolument interdit en ces termes : « Quiconque renvoie sa femme, et en prend une autre, viole le mariage : » au contraire, dans saint Matthieu, Jésus-Christ permet le renvoi en cas d'adultère. Saint Paul fait disparaître cette apparente contradiction dans son épître

10. Ses disciples lui dirent : Si la condition d'un homme est telle à l'égard de sa femme, il n'est pas avantageux de se marier ¹⁰.

11. Il leur dit : Tous ne sont pas capables de cette résolution, mais ceux à qui il a été donné ¹¹ *d'en haut*.

10. Dicunt ei discipuli ejus : Si ita est causa hominis cum uxore, non expedit nubere.

11. Qui dixit illis : Non omnes capiunt verbum istud, sed quibus datum est.

aux Corinthiens, lorsqu'il écrit dans l'endroit cité : « Voici ce que j'ordonne aux gens mariés, non pas moi, mais le Seigneur : La femme ne doit pas se séparer de son mari : si elle s'en sépare, qu'elle demeure hors du mariage, ou qu'elle se réconcilie avec son mari : et l'homme ne doit pas non plus renvoyer sa femme. La femme est liée aussi longtemps que le mari est en vie; si son mari vient à mourir, alors elle est libre; qu'elle se marie si elle veut, seulement qu'elle se marie dans le Seigneur. » Saint Paul ne permet pas à une femme séparée de se marier de nouveau, tant que son mari vit encore, et déclare ainsi que le lien qui a été formé par le mariage n'est point dissout; car si, dans son opinion, la dissolution du lien avait eu lieu, il aurait dû permettre de contracter un nouveau mariage. En même temps il permet, si la femme séparée ne peut se réconcilier avec son mari, qu'elle demeure dans l'état où elle est. La conséquence qui découle de cette permission et de la défense de contracter un nouveau mariage, c'est que, d'après la loi chrétienne, la séparation, dans le sens de la rupture du lien, est entièrement interdite, et ne saurait être permise dans aucun cas; mais que le renvoi, dans le sens d'une simple séparation de table et de lit, de la cessation d'une vie commune, peut avoir lieu, et être permise, pourvu que la partie qui se sépare, pour conserver intacte l'indissolubilité du lien, ne passe pas à un nouveau mariage. Les évangélistes saint Marc et saint Luc entendent le renvoi dans le sens de la rupture du lien, et c'est pourquoi ils l'interdisent absolument; saint Matthieu entend le renvoi dans le sens d'une séparation de table et de lit, et c'est pour cela qu'il fait une exception qui peut avoir pour conséquence la cessation de la vie commune, mais non point la dissolution du lien. Les trois évangélistes ajoutent d'ailleurs dans le sens de l'apôtre saint Paul, que dans aucun cas la partie séparée ne peut contracter de nouveaux liens. Quelques-uns traduisent le grec : Celui qui renvoie sa femme, même pour cause d'adultère, etc... mais cette traduction, lors même que, d'après le génie de la langue grecque, il serait possible de la justifier à côté de l'autre, aurait contre elle le passage ci-dessus (5, 32), et toute l'antiquité, qui toujours a traduit comme on l'a fait. De plus l'Eglise, à laquelle il appartient de déterminer le vrai sens de l'Ecriture, a dans tous les temps, d'accord avec tous les saints Pères, expliqué ce passage de la manière qu'on voit ici. Le dernier concile œcuménique, le saint concile de Trente, a porté cette décision : « Si quelqu'un dit que l'Eglise se trompe, lorsque, suivant la doctrine de l'Evangile et des apôtres, elle a enseigné et enseigne que le lien du mariage n'est pas rompu par l'adultère de l'un des époux, et que ni l'un ni l'autre, pas même la partie innocente qui n'a point donné occasion à l'adultère, ne peut, du vivant de l'autre partie, contracter un nouveau mariage, et que celui qui abandonne une épouse adultère, et qui épouse une autre femme, viole le mariage, qu'il soit anathème. » (Sess. 24. Can. 7). Et encore : « Si quelqu'un dit que l'Eglise est dans l'erreur, lorsque, pour différentes raisons, elle décide que la séparation entre gens mariés, en ce qui concerne le lit nuptial ou la cohabitation, peut avoir lieu pour un temps déterminé ou indéterminé, qu'il soit anathème. » (Can. 8).

§. 10. — ¹⁰ Jésus avait rejeté les opinions des deux écoles (note 3), qui s'accordaient à reconnaître la séparation dans le sens de la dissolution du lien comme permise, et qui n'étaient opposées entre elles qu'en ce que l'une permettait la séparation pour une cause quelconque, tandis que l'autre ne la permettait que pour des motifs importants. Les disciples ne pouvaient apparemment comprendre la sévérité de cette doctrine, et c'est pourquoi ils dirent : Si le lien du mariage ne peut pas être rompu, et que le mari n'ait le droit de renvoyer son épouse que dans le cas d'adultère, mais que dans tous les autres cas, fût-elle difforme, d'un mauvais naturel, querelleuse, malpropre, il soit dans l'obligation de la garder jus qu'à la fin de sa vie, il vaut mieux ne point se marier du tout.

§. 11. — ¹¹ Litt. : capables de cette parole. Jésus-Christ reprend l'expression, qu'il est bon de ne point se marier du tout, et il dit que cette résolution de ne point se marier, tous n'en sont pas capables, mais seulement ceux à qui Dieu a donné la grâce de la continence. Au sujet de cette grâce, saint Jérôme ajoute : Elle est donnée à ceux qui ont pu, qui ont voulu prendre sur eux la peine de la recevoir.

12. Sunt enim eunuchi, qui de matris utero sic nati sunt : et sunt eunuchi, qui facti sunt ab hominibus : et sunt eunuchi qui seipso castraverunt propter regnum cælorum. Qui potest capere, capiat.

13. Tunc oblati sunt ei parvuli, ut manus eis imponeret, et ora-

12. Car il y a des eunuques qui sont nés tels dès le ventre de leur mère ¹²; il y en a qui ont été faits eunuques par les hommes ¹³; et il y en a qui se sont rendus eunuques eux-mêmes pour le royaume des cieux ¹⁴. Qui peut comprendre ceci, le comprenne ¹⁵.

13. On lui présenta alors ¹⁶ de petits enfants, afin qu'il leur imposât les mains ¹⁷ et

¶ 12. — ¹² Il y en a qui s'abstiennent du mariage, parce que la nature les a rendus incapables d'avoir des enfants.

¹³ Ceux-là aussi s'abstiennent du mariage qui ont été faits eunuques de la main des hommes.

¹⁴ Il y en a qui, par un mouvement spontané et avec le secours de la grâce de Dieu, renoncent au mariage à cause du royaume des cieux. Le royaume des cieux est mis ici pour un cœur chrétien et des dispositions chrétiennes (Sur la triple signification de ce mot, voy. *pl. h.* 3, 2. note 3). Il y en a qui renoncent au mariage, afin de pouvoir, par un triomphe éclatant sur les mouvements les plus violents de la sensualité, s'élever à un plus haut degré de perfection, et opérer le bien tant au dedans qu'au dehors d'eux-mêmes avec moins d'obstacles, et sans être obligés de se partager (Aug., Basil., Chrys.). Le mariage, qui est un état institué pour la reproduction de l'espèce humaine, quoique sanctifié par Dieu, n'est cependant qu'un état terrestre. Le mépriser dans la vue d'un état plus éminent est quelque chose de grand et de méritoire, d'autant plus que ce qui ennoblit proprement le mariage, l'union des âmes, peut exister sans le mariage même. De plus, le mariage, comme tout ce qui est terrestre, a son antitype spirituel, l'union de l'homme avec le royaume du ciel, moyennant laquelle l'homme se donne sans réserve aux choses du ciel, non moins que la femme à son mari. Ce mariage spirituel est aussi élevé au-dessus du mariage corporel, que l'esprit est élevé au-dessus du corps. Le concile de Trente s'est expliqué d'une manière formelle sur la préférence que mérite l'état de vie hors du mariage sur l'état conjugal, lorsqu'il a dit (*Session 24. Can. 10*) : « Si quelqu'un dit que l'état du mariage est préférable à l'état de virginité ou de vie libre (du célibat), et qu'il n'est pas mieux et plus heureux de demeurer dans l'état de virginité ou dans le célibat, que de se marier, qu'il soit anathème. »

¹⁵ Que celui à qui il a été donné (note 11) de comprendre cela, le comprenne, et qu'il règle là-dessus sa conduite ! L'Église, qui est dans l'obligation de prendre les moyens les plus efficaces pour la dilatation du royaume de Dieu sur la terre, et qui, pour cette raison, est autorisée à déterminer les qualités que doivent posséder ses ministres, a, dès les temps les plus anciens, préféré, pour le ministère ecclésiastique, ceux qui n'étaient pas mariés, et ce n'était que dans les cas de nécessité qu'elle admettait ceux qui étaient engagés dans le mariage. Plus tard, dans la suite des temps, comme déjà l'Église était fort répandue, et que les promesses de Jésus-Christ, qu'il y aurait toujours des hommes qui s'abstiendraient du mariage pour le royaume du ciel, s'étaient souvent réalisées, tant parmi les jeunes gens que parmi les personnes avancées en âge, elle établit comme une loi que ceux-là seulement seraient admis aux offices supérieurs du ministère des autels, qui, d'eux-mêmes et de leur plein gré, prendraient l'engagement de conserver la continence. Ainsi l'Église ne destine pas tel et tel individu à la continence, comme on le lui a reproché, mais elle déclare seulement qu'elle ne recevra pour les hautes fonctions du ministère que ceux qui vivront dans la chasteté. Puisque, conformément à la promesse du Seigneur, il y aura toujours dans son sein des hommes qui sauront se contenir, et que ces hommes, n'étant point enchaînés par les soins terrestres du mariage, ont une aptitude particulière et cette liberté d'esprit nécessaire pour atteindre le but qu'elle se propose, assurément l'Église aurait mérité d'être blâmée, si elle n'eût pas rendu la loi dont il s'agit.

¶ 13. — ¹⁶ après qu'il eut terminé son discours sur l'état de la vie hors du mariage.

¹⁷ afin qu'il voulût bien demander pour eux la grâce de Dieu et la leur communiquer. Depuis la plus haute antiquité, l'imposition des mains était passée en usage comme signe de la communication de la force d'en haut, vraisemblablement parce que la main est le moyen de transmettre les choses sensibles, et qu'une force particulière de vie réside dans la main.

priât pour eux. Et comme ses disciples les repoussaient ¹⁸ avec des paroles rudes, *Marc*, 10, 13. *Luc*, 18, 15.

14. Jésus leur dit : Laissez là ces enfants, et ne les empêchez pas de venir à moi ; car le royaume du ciel est pour ceux qui leur ressemblent ¹⁹. *Pl. h.* 18, 3.

15. Et leur ayant imposé les mains, il partit de là.

16. Alors un jeune homme s'approcha, et lui dit : Bon maître, quel bien faut-il que je fasse pour acquérir la vie éternelle ? *Marc*, 10, 17. *Luc*, 18, 18.

17. Jésus lui répondit : Pourquoi me demandez-vous quel bien vous devez faire ²⁰ ? Il n'y a que Dieu seul qui soit bon ²¹. Que si vous voulez entrer dans la vie, gardez les commandements ²².

18. Quels commandements, lui dit-il ? Jésus lui dit ²³ : Vous ne tuerez point ; Vous ne commetrez point d'adultère ; Vous ne déroberez point ; Vous ne direz point de faux témoignage ; 2. *Moys.* 20, 13.

19. Honorez votre père et votre mère, et aimez votre prochain comme vous-même ²⁴.

20. Ce jeune homme lui répondit : J'ai gardé tous ces commandements dès ma jeunesse. Que me manque-t-il encore ²⁵ ?

21. Jésus lui dit : Si vous voulez être parfait ²⁶, allez, vendez ce que vous avez, et le donnez aux pauvres ²⁷, et vous aurez un tré-

ret. *Discipuli autem increpabant eos.*

14. *Jesus vero ait eis : Sinite parvulos, et nolite eos prohibere ad me venire : talium est enim regnum cœlorum.*

15. *Et cum imposuisset eis manus, abiit inde.*

16. *Et ecce unus accedens, ait illi : Magister bone, quid boni faciam ut habeam vitam æternam ?*

17. *Qui dixit ei : quid me interrogas de bono ? Unus est bonus, Deus. Si autem vis ad vitam ingredi, serva mandata.*

18. *Dicit illi : Quæ ? Jesus autem dixit : Non homicidium facies : Non adulterabis : Non facies furtum : Non falsum testimonium dices :*

19. *Honora patrem tuum, et matrem tuam : et diliges proximum tuum sicut teipsum.*

20. *Dicit illi adolescens : Omnia hæc custodivi a juventute mea, quid adhuc mihi deest ?*

21. *Ait illi Jesus : Si vis perfectus esse, vade, vende quæ habes, et da pauperibus, et habebis*

¹⁸ ceux qui présentaient les enfants, parce qu'ils croyaient qu'ils étaient à charge à Jésus, et qu'ils l'interrompaient.

ŷ. 14. — ¹⁹ car ce sont précisément les enfants, et ceux qui leur ressemblent, qui sont mes vrais disciples ; ce sont ceux qui sont innocents, humbles, doux et simples (*Comp. pl. h.* 18, 1. et suiv.).

ŷ. 17. — ²⁰ Le grec porte : Pourquoi m'appellez-vous bon ?

²¹ par nature et par essence ; l'homme n'est bon que par la grâce. Jésus-Christ rend humblement à Dieu, son Père, la louange qui lui est due, afin que nous apprenions à faire de même.

²² Ce sera par l'observation des commandements (que vous avez reçus dans la foi en Dieu) que vous obtiendrez la vie éternelle, la justification devant Dieu, laquelle conduit à la béatitude. Ainsi ce n'est pas la foi seule qui justifie, mais la foi active dans la charité (par les œuvres). Concile de Trente, sess. 6, chap. 7.

ŷ. 18. — ²³ Dans le grec : Jésus lui dit : Celui-ci : Vous ne tuerez point, etc.

ŷ. 19. — ²⁴ Jésus expose au jeune homme les devoirs envers le prochain, parce que la charité envers le prochain était ce qu'il y avait de plus négligé chez les Juifs.

ŷ. 20. — ²⁵ Comme, suivant saint Marc, 10, 21, Jésus témoigna de l'affection à ce jeune homme, il semble qu'il disait la vérité. Il avait au moins une foi imparfaite en Jésus-Christ, et il accomplissait les commandements ; il était ainsi un disciple du Seigneur.

ŷ. 21. — ²⁶ Jésus-Christ lui dit : Voulez-vous ? Ce qui suit n'est donc pas un commandement, mais un conseil. Voulez-vous vous élever à un plus haut degré de perfection, allez, etc. Il faut entendre ici par perfection un degré de perfection plus élevé ; car tous les chrétiens sont tenus à la perfection, et les dispositions chrétiennes, quelles qu'elles soient, même à un degré inférieur, dès-lors qu'elles sont sincères, sont une sorte de perfection.

²⁷ Renoncez non-seulement aux plaisirs et à l'attachement aux biens, ce à quoi

thesaurum in cœlo : et veni, sequere me.

22. Cum audisset autem adolescens verbum, abiit tristis : erat enim habens multas possessiones.

23. Jesus autem dixit discipulis suis : Amen dico vobis, quia dives difficile intrabit in regnum cœlorum.

24. Et iterum dico vobis : Facilius est camelum per foramen acus transire, quam divitem intrare in regnum cœlorum.

25. Auditis autem his, discipuli mirabantur valde, dicentes : Quis ergo poterit salvus esse ?

26. Aspiciens autem Jesus, dixit illis : Apud homines hoc impossibile est : apud Deum autem omnia possibilis sunt.

27. Tunc respondens Petrus, dixit ei : Ecce nos reliquimus omnia, et secuti sumus te : quid ergo erit nobis ?

28. Jesus autem dixit illis : Amen dico vobis, quod vos, qui secuti estis me, in regeneratione,

sor dans le ciel ; puis venez, et me suivez ²⁸.

22. Ce jeune homme entendant ces paroles, s'en alla tout triste, parce qu'il avait de grands biens ²².

23. Et Jésus dit à ses disciples : Je vous dis en vérité qu'un riche entrera difficilement dans le royaume des cieux ²³.

24. Je vous le dis encore une fois : Il est plus aisé qu'un chameau passe par le trou d'une aiguille, qu'il ne l'est qu'un riche entre dans le royaume des cieux.

25. Ses disciples entendant cette parole, en furent fort étonnés ; et ils disaient : Qui pourra donc être sauvé ²⁵ ?

26. Jésus les regardant, leur dit : Cela est impossible aux hommes ; mais tout est possible à Dieu ²⁶.

27. Alors Pierre prenant la parole, lui dit : Pour nous autres, vous voyez que nous avons tout quitté, et que nous vous avons suivi : quelle sera donc notre récompense ?

28. Et Jésus leur dit : Je vous dis en vérité que pour vous qui m'avez suivi, lorsqu'au temps de la régénération ²⁸ le Fils de

tout chrétien est obligé, mais encore à la possession extérieure, ce qui vous établira dans un état de dépouillement qui vous fournira l'occasion d'oublier, dans les privations, le mépris et les croix de toute espèce, les choses de la terre, et de ne vivre à ma suite que pour les choses du ciel. Ainsi vous amasserez un riche trésor de sentiments chrétiens, et par conséquent aussi une ample récompense dans le ciel.

²⁸ marchez à ma suite, et soyez un de mes plus fidèles disciples. Se défaire des richesses, dit saint Jérôme, ne suffit pas, il faut encore suivre le Seigneur (vivre comme il a vécu) : car il est plus facile de mépriser le sac, que de se dépouiller de sa propre volonté.

¶ 22. — ²² Je ne sais, dit saint Augustin, comment il se fait que les biens de la terre enchaînent plus fortement lorsqu'on les possède que lorsqu'on soupire après leur possession. Car pourquoi ce jeune homme se retira-t-il dans la tristesse ? Parce qu'il possédait de grandes richesses. En effet, autre chose est de désirer de s'approprier ce qui manque, et autre chose de se priver de ce que l'on a en propriété. On peut mépriser les biens qu'on ne possède pas comme quelque chose d'étranger ; mais se défaire de ce que l'on possède cause la même douleur que si l'on retranchait un membre. Le jeune homme savait à peine quel attachement pour les biens temporels il avait dans le cœur, quoiqu'il fût appelé à la perfection. Cet attachement se fit enfin sentir lorsqu'il fut appelé, et non-seulement il l'empêcha de suivre sa vocation, mais encore d'appartenir au Seigneur d'une manière quelconque, même au dernier degré.

¶ 23. — ²³ qu'un riche sera difficilement du nombre de mes disciples, fût-ce au plus bas degré ; car les richesses attirent presque toujours le cœur à elles ; elles donnent occasion à tous les vices et les moyens de s'y livrer, elles font perdre l'humilité et l'abnégation sans lesquelles il n'y a pas de christianisme possible.

¶ 25. — ²⁵ puisque l'amour des possessions de la terre est si universel.

¶ 26. — ²⁶ Cela est impossible avec les seules forces de l'homme ; mais si Dieu donne sa grâce, cela est possible ; car il peut, à la condition de la coopération de l'homme, dégager son cœur des choses auxquelles il est le plus attaché.

¶ 28. — ²⁸ lors de la résurrection générale, où l'homme entier sera, dans son corps et dans son âme, renouvelé, réformé, et en quelque manière régénéré (Comp. *Isaïe*, 65, 17. *Apoc.* 21, 1. 2. *Pier.* 3, 13).

l'homme sera assis sur le trône de sa gloire ³⁴, vous serez aussi assis sur douze trônes, et vous jugerez les douze tribus d'Israël ³⁵.

29. Et quiconque aura quitté pour mon nom ³⁶ sa maison, ou ses frères, ou ses sœurs, ou son père, ou sa mère, ou sa femme, ou ses enfants, ou ses terres, en recevra le centuple, et aura pour héritage la vie éternelle ³⁷.

30. Mais plusieurs qui avaient été les premiers, seront les derniers; et plusieurs qui avaient été les derniers, seront les premiers ³⁸. *Pl. b.* 20, 16. *Marc.* 10, 31. *Luc.* 13, 30.

cum sederit Filius hominis in sede majestatis suæ, sedebitis et vos super sedes duodecim, judicantes duodecim tribus Israel.

29. Et omnis, qui reliquerit domum, vel fratres, aut sorores, aut patrem, aut matrem, aut uxorem, aut filios, aut agros propter nomen meum, centuplum accipiet, et vitam æternam possidebit.

30. Multi autem erunt primi novissimi, et novissimi primi.

CHAPITRE XX.

Parabole des ouvriers qui travaillent à la vigne. Jésus prédit de nouveau sa passion. Il reprend l'ambition des enfants de Zébédée, il leur enseigne l'humilité et la patience, et il guérit deux aveugles.

1. Le royaume des cieux ¹ est semblable à un père de famille qui sortit dès le grand

1. Simile est regnum cœlorum homini patrifamilias, qui exiit

³⁴ paraîtra environné de gloire pour juger les hommes.

³⁵ Saint Augustin remarque qu'en cet endroit, comme en plusieurs autres, le nombre déterminé est mis pour un nombre indéterminé. De là tous ceux-là seront jugés avec Jésus-Christ qui, comme les apôtres, auront tout abandonné pour suivre Jésus-Christ (pour vivre comme il a vécu, dans la pauvreté, dans le mépris et dans le crucifiement de la chair). Le peuple d'Israël est mis, ainsi que cela est ordinaire dans les prophètes, pour toute l'humanité dont il était le type.

γ. 29. — ³⁶ à cause de moi, dans la vue de me mieux servir, d'être plus parfait.

³⁷ Mais si quelqu'un ne quitte pas tout ce qu'il possède, mais que cependant il quitte quelque chose, par exemple sa maison, ou son père ou sa mère, etc., afin de pouvoir mieux me servir, il recevra en récompense cent fois autant, et il obtiendra la vie éternelle en ce monde et en l'autre (*Comp. Marc.* 10, 30. *Luc.* 18, 30). Si vous avez, dit saint Jean de la Croix, renoncé, en la dédaignant, à une jouissance particulière quelconque, le Seigneur vous fait goûter dès cette vie même au centuple les jouissances de l'esprit et du corps; de même que dans le cas contraire, pour une faible satisfaction que vous tirez des choses de la terre, vous éprouverez cent fois autant de peine et d'amertume.

γ. 30. — ³⁸ Peut-être avez-vous de la peine à vous persuader que vous, pauvres pécheurs comme vous êtes, vous serez un jour les juges du monde et des grands du monde; mais beaucoup de ceux qui sont les plus abaissés seront les plus élevés. Le Seigneur dit : « Beaucoup », non pas « tous; » parce que quelques-uns de ceux qui sont les premiers ici-bas, le seront également dans le ciel, tels que les saints rois, les saints évêques et autres prélats de l'Église, s'ils ont été petits et pauvres au moins en esprit, et parce que quelques-uns de ceux qui sont les derniers en cette vie, seront aussi les derniers dans l'autre; à savoir, ces pauvres, ces hommes du commun, dont la vie aura été moins parfaite.

γ. 1. — ¹ Dans le grec : Car le royaume du ciel, etc. La parabole qui suit éclaire le dernier verset du chapitre précédent, qui forme comme l'épigraphe de la parabole. Le but de Jésus-Christ est d'y montrer que, dans l'ordre établi de Dieu, lequel est également juste et saint, dans le royaume du ciel en ce monde et en l'autre,

primo mane conducere operarios in vineam suam.

2. Conventione autem facta cum operariis ex denario diurno, misit eos in vineam suam.

3. Et egressus circa horam tertiam, vidit alios stantes in foro otiosos,

4. et dixit illis : Ite et vos in vineam meam, et quod justum fuerit dabo vobis.

5. Illi autem abierunt. Iterum autem exiit circa sextam, et nonam horam : et fecit similiter.

6. Circa undecimam vero exiit, et invenit alios stantes, et dicit illis : Quid hic statis tota die otiosi ?

7. Dicunt ei : Quia nemo nos conduxit. Dicit illis : Ite et vos in vineam meam.

8. Cum sero autem factum esset, dicit Dominus vineæ procuratori suo : Voca operarios, et redde illis mercedem, incipiens a novissimis usque ad primos.

9. Cum venissent ergo quæ circa

matin afin de louer des ouvriers pour sa vigne ² ;

2. et étant convenu avec les ouvriers d'un denier ³ pour leur journée, il les envoya à sa vigne ⁴.

3. Il sortit encore sur la troisième heure ; et en ayant vu d'autres qui se tenaient dans la place sans rien faire,

4. il leur dit : Allez-vous-en aussi, vous autres, à ma vigne, et je vous donnerai ce qui sera raisonnable.

5. Et ils s'y en allèrent. Il sortit encore sur la sixième et sur la neuvième heure, et il fit la même chose.

6. Enfin il sortit sur la onzième heure, et en trouva d'autres qui étaient là, et il leur dit : Pourquoi demeurez-vous là tout le long du jour sans travailler ⁵ ?

7. Parce que, lui dirent-ils, personne ne nous a loués. Et il leur dit : Allez-vous-en aussi, vous autres, à ma vigne ⁶.

8. Or, le soir étant venu, le maître de la vigne dit à celui qui avait le soin de ses affaires : Appelez les ouvriers, et payez-les, en commençant depuis les derniers jusqu'aux premiers.

9. Ceux donc qui n'étaient venus que vers

les premiers seront les derniers, et les derniers seront les premiers, soit que l'on considère les choses sous le rapport du temps où ceux qui croient entrent dans l'Eglise sur la terre, soit qu'on les envisage sous d'autres rapports. La parabole, par conséquent, ne s'applique pas seulement aux Gentils qui, par opposition aux Juifs, ont été appelés les derniers, mais encore aux apôtres qui, pour ce qui regarde le rang, étaient inférieurs aux pharisiens et aux docteurs de la loi, et en général à tous les justes qui, sous un rapport quelconque, sont les derniers.

² Dans le royaume de Dieu, dans l'Eglise, on voit, en ce monde aussi bien qu'en l'autre, se réaliser dans les jugements de Dieu ce que fit le père de famille. Le père de famille est Dieu, le marché est le monde où, avant la vocation de Dieu, tous se tiennent comme oisifs ; la vigne est l'Eglise, les ouvriers sont les fidèles, l'intendant est Jésus-Christ, qui donne à chaque ouvrier sa récompense.

¶ 2. — ³ un denier, environ de dix à douze sous.

⁴ Le denier signifie la vie éternelle. Tous les ouvriers reçoivent un denier, cependant avec diversité de rang, suivant que leurs mérites sont différents. Cette parabole est une preuve que les bonnes œuvres sont méritoires pour l'éternité (¶ 8), et que la longueur du temps, non plus que la difficulté plus grande du travail, ne donnent point par elles-mêmes droit à une plus grande récompense, si elles ne sont pas accompagnées d'un amour plus ardent.

¶ 6. — ⁵ Dieu a appelé ses ouvriers à son royaume dans des temps différents, — les saints après Noé jusqu'à Abraham, les patriarches et les personnages pieux depuis Abraham jusqu'à Moïse et aux prophètes, enfin les apôtres. Quelques-uns se rendent à la vocation de la grâce pour se convertir dans la jeunesse, d'autres à un âge plus avancé, d'autres dans une extrême vieillesse. Quelques-uns sont doués de grandes forces, et ils travaillent durant leur vie entière dans leur vocation ; d'autres sont faibles, malades ; ils ne travaillent que peu, ou ils ne reçoivent que tard la vocation à un travail proprement dit. Tout cela et une infinité d'autres choses encore sont renfermées dans les paroles de Jésus-Christ, car c'est dans l'histoire, qui est l'accomplissement de sa parole prophétique, que l'on voit par les faits comment sa parole est une parole vraiment divine, voilant un sens multiple, qui se vérifie sous tous les rapports, une vraie pierre précieuse à mille facettes, qui répand de tous côtés son éclat.

¶ 7. — ⁶ Le grec ajoute ; et vous recevrez ce qui sera juste.

la onzième heure, s'étant approchés, reçurent chacun un denier.

10. Ceux qui avaient été loués les premiers, venant à leur tour, s'imaginèrent qu'on leur donnerait davantage; mais ils ne reçurent non plus que chacun un denier.

11. Et en le recevant, ils murmuraient contre le père de famille,

12. en disant : Ces derniers n'ont travaillé qu'une heure, et vous les rendez égaux à nous, qui avons porté le poids du jour et de la chaleur ?

13. Mais il répondit à l'un d'eux : Mon ami, je ne vous fais point de tort : n'êtes-vous pas convenu avec moi d'un denier ?

14. Prenez ce qui vous appartient, et vous en allez : pour moi, je veux donner à ce dernier autant qu'à vous.

15. Ne m'est-il donc pas permis de faire ce que je veux ? et votre œil est-il mauvais, parce que je suis bon ?

16. Ainsi les derniers seront les premiers, et les premiers seront les derniers¹⁰, parce qu'il y en a beaucoup d'appelés, mais peu d'élus¹¹ *Pl. h. 19, 30. Marc, 10, 32. Luc, 13, 30.*

17. Or Jésus s'en allant à Jérusalem¹², prit à part¹³ ses douze disciples, et leur dit :

18. Voilà que nous allons à Jérusalem, et le Fils de l'homme sera livré aux princes des prêtres et aux scribes, qui le condamneront à la mort, *Marc, 10, 32. Luc, 18, 31.*

19. et le livreront aux gentils, afin qu'ils le traitent avec dérision, et qu'ils le fouet-

undecimam horam venerant, acceperunt singulos denarios.

10. Venientes autem et primi, arbitrati sunt quod plus essent accepturi : acceperunt autem et ipsi singulos denarios.

11. Et accipientes murmurabant adversus patremfamilias,

12. dicentes : Hi novissimi una hora fecerunt, et pares illos nobis fecisti, qui portavimus pondus diei, et aestus.

13. At ille respondens uni eorum, dixit : Amice, non facio tibi injuriam : nonne ex denario convenisti mecum ?

14. Tolle quod tuum est, et vade : volo autem et huic novissimo dare sicut et tibi.

15. Aut non licet mihi quod volo facere ? an oculus tuus nequam est, quia ego bonus sum ?

16. Sic erunt novissimi primi, et primi novissimi : multi enim sunt vocati, pauci vero electi.

17. et ascendens Jesus Jerosolymam, assumpsit duodecim discipulos secreto, et ait illis :

18. Ecce ascendimus Jerosolymam, et Filius hominis tradetur principibus sacerdotum et scribis, et condemnabit eum morte,

19. et tradent eum gentibus ad illudendum, et flagellandum, et

¶ 12. — ⁷ C'est ainsi que murmuraient, comme on le voit dans l'épître aux Romains, beaucoup d'entre les Juifs, qui avaient été reçus dans l'Eglise, parce qu'ils n'avaient pas été préférés aux chrétiens qui s'étaient convertis de la gentilité. N'y a-t-il pas encore bien des chrétiens qui, entêtés de leurs mérites, mécontents, troublent la paix parce que le Seigneur a départi à d'autres dans une plus grande mesure les avantages temporels ou spirituels, quoiqu'ils agissent moins et qu'ils soient réputés par eux les derniers ?

¶ 15. — ⁸ Dans le grec : Ne m'est-il pas permis de faire ce que je veux de ce qui m'appartient ? Ces paroles se trouvent également dans quelques éditions de la version latine.

⁹ Etes-vous méchant, envieux, parce que, etc.

¶ 16. — ¹⁰ Voy. *pl. h. 19.* note 38. et le chap. 20. note 1.

¹¹ Beaucoup, il y a plus, tous sont appelés de Dieu à son royaume, mais un petit nombre seulement arrivent à la félicité éternelle. Voici comment on peut joindre ensemble cette sentence de la sagesse et celle touchant les premiers et les derniers : Ne vous étonnez pas que les derniers soient les premiers, et que les premiers soient les derniers, comme l'expose plus au long la parabole; car il arrive même que quelques-uns, qui ne sont point du tout reçus, ne sont absolument rien, plusieurs ne correspondant point à la vocation, ou n'y coopérant pas fidèlement, d'où il suit qu'il n'y en a relativement qu'un petit nombre qui arrivent à la béatitude (Suarez).

¶ 17. — ¹² pour y souffrir (Voy. *pl. h. 16, 21-28. 17, 21).*

¹³ Le grec ajoute : le long de la route.

crucifigendum, et tertia die resurget.

20. Tunc accessit ad eum mater filiorum Zebedæi cum filiis suis, adorans et petens aliquid ab eo.

21. Qui dixit ei : Quid vis ? Ait illi : Dic ut sedeant hi duo filii mei, unus ad dexteram tuam, et unus ad sinistram, in regno tuo.

22. Respondens autem Jesus, dixit : Nescitis quid petatis. Potestis bibere calicem, quem ego bibiturus sum ? Dicunt ei : Possumus.

23. Ait illis : Calicem quidem meum bibetis : sedere autem ad dexteram meam vel sinistram, non est meum dare vobis, sed quibus paratum est a Patre meo.

tent et le crucifient ; et il ressuscitera le troisième jour.

20. Alors la mère des enfants de Zébédée ¹⁴ s'approcha de lui avec ses fils, et l'adora en témoignant qu'elle voulait lui demander quelque chose ¹⁵. *Marc*, 10, 35.

21. Il lui dit : Que voulez-vous ? Ordonnez, lui dit-elle, que mes deux fils que voici soient assis dans votre royaume, l'un à votre droite, et l'autre à votre gauche ¹⁶.

22. Mais Jésus répondit : Vous ne savez ce que vous demandez ¹⁷. Peuvez-vous boire le calice que je dois boire ¹⁸ ? Ils lui dirent : Nous le pouvons.

23. Il leur répartit : Il est vrai que vous boirez le calice que je boirai : mais pour ce qui est d'être assis à ma droite ou à ma gauche, ce n'est point à moi de vous le donner, mais cela est réservé à ceux à qui mon Père l'a préparé ¹⁹.

§. 20. — ¹⁴ Salomé, comme on voit par saint Marc, 15, 40, comparé avec saint Matthieu, 27, 56.

¹⁵ le priant à mains jointes.

§. 21. — ¹⁶ Ses deux enfants Jacques et Jean (*Pl. h. 4. 21. 10, 2*) semblent avoir engagé cette mère à faire cette demande ; car saint Marc la fait adresser par eux-mêmes directement à Jésus (10, 35) ; ce furent aussi eux, et non leur mère (§. 17), qui apprirent de la bouche de Jésus qu'il mourrait bientôt, et que ce ne serait qu'après sa résurrection qu'il rétablirait le royaume de Dieu. Et c'est même pourquoi il semble qu'ils aient eu honte de faire eux-mêmes la demande. Mais les disciples n'étaient-ils pas déjà instruits de la prééminence de Pierre (*Pl. h. 16, 18*) ? Et peut-on attribuer une telle ambition à deux des plus intimes disciples ? N'ayant point encore reçu le Saint-Esprit, ils ne comprenaient pas encore bien les discours même les plus clairs de Jésus (*Luc*, 18, 31-34), et leur demande même peut être jusqu'à un certain point excusée, si l'on observe qu'ils regardaient comme l'avantage le plus précieux de se trouver auprès de leur bien-aimé Sauveur. Etre assis à la droite et à la gauche signifie occuper le premier rang après celui qui règne, et partager avec lui le gouvernement (*Ps.* 28, 10. 109, 1. 1. *Cor.* 12, 25). Ils se figuraient apparemment que Jésus-Christ allait se former un grand royaume, et qu'il aurait ses premiers ministres.

§. 22. — ¹⁷ Jésus adresse la réponse, non à la mère, mais aux fils, parce que c'était proprement eux qui avaient fait la demande (*Voy. pl. h. note 16*). Vous joignez à votre demande des idées qui ne sont point justes. D'abord vous êtes dans l'erreur, en ce que vous croyez que la participation au gouvernement de mon royaume est quelque chose de désirable pour les hommes sensuels, ou qu'elle procure quelque avantage temporel. Dominer avec moi et dans mon Eglise, c'est souffrir et endurer, servir et se dévouer. Ensuite une autre erreur de votre part, c'est de vous figurer que je puis à mon gré élever aux places qui donnent la domination dans le royaume de Dieu ; c'est mon Père céleste qui les confère. Il en revêt ceux à qui il les a destinées. Ainsi dans mon royaume il y en aura, il est vrai, qui domineront, et d'autres qui serviront ; mais ceux qui doivent dominer recevront de mon Père leur autorité, et pour eux dominer ce sera servir et souffrir. Tel est le sens des §. 22-28.

¹⁸ le calice de douleur. Dans le grec, suivant une leçon qui cependant est contestée : Pouvez-vous boire le calice que je boirai, et être baptisés du baptême dont je serai baptisé ? — Le baptême est encore ici mis comme figure des souffrances et de la mort de Jésus-Christ. Dans le principe on conférait le baptême en plongeant entièrement dans l'eau. Pouvez-vous donc vous abîmer entièrement dans les souffrances et dans la mort, comme cela m'est réservé ?

§. 23. — ¹⁹ Je ne puis donner de places d'honneur dans mon royaume qu'à ceux dont mon Père a fait choix. Je ne puis faire ce que qui a été décrété de toute éternité.

24. Les dix autres ayant entendu ceci, en furent indignés contre les deux frères ²⁰.
Marc, 10, 41.

25. Mais Jésus les appela à lui et leur dit : Vous savez que les princes des nations dominant sur elles, et que ceux qui sont les plus puissants parmi eux les traitent avec empire. *Luc, 22, 25.*

26. Il n'en doit pas être de même parmi vous : mais que celui qui voudra devenir le plus grand parmi vous, soit votre serviteur ;

27. et que celui qui voudra être le premier d'entre vous, soit votre esclave ²¹ :

28. comme le Fils de l'homme ²² n'est pas venu pour être servi, mais pour servir, et pour donner sa vie pour la rédemption ²³ de plusieurs ²⁴. *Philip. 2, 7.*

29. Lorsqu'ils sortaient de Jéricho ²⁵, il fut suivi d'une grande troupe de peuple. *Marc, 10, 46. Luc, 18, 35.*

24. Et audientes decem, indignati sunt de duobus fratribus.

25. Jesus autem vocavit eos ad se, et ait : Scitis quia principes gentium dominantur eorum : et qui majores sunt, potestatem exercent in eos.

26. Non ita erit inter vos : sed quicumque voluerit inter vos major fieri, sit vester minister :

27. et qui voluerit inter vos primus esse, erit vester servus ;

28. sicut Filius hominis non venit ministrari, sed ministrare, et dare animam suam, redemptionem pro multis.

29. Et egredientibus illis ab Jericho, secuta est eum turba multa :

nité dans les desseins éternels de Dieu : car le Fils ne peut rien faire de lui-même, il ne fait que ce qu'il voit faire à son Père, et toute l'œuvre de la rédemption dépend de la volonté du Père (*Jean, 6, 38*). Ainsi je ne puis non plus prendre pour mes principaux représentants que ceux qui, dans les desseins éternels de Dieu, et d'après la volonté de mon Père, y sont destinés. Ceux que les desseins éternels de Dieu y avaient destinés étaient Pierre et Paul.

¶ 24. — ²⁰ à cause de leur ambition.

¶ 27. — ²¹ Vous voulez être les premiers et dominer dans mon royaume, et vous croyez qu'il en est de ma domination comme de celle des princes païens, qui dominent sur la terre ; mais quelle n'est pas votre erreur ! A la vérité, il y aura dans mon royaume des rangs supérieurs et des rangs inférieurs, il y en aura qui commanderont et d'autres qui obéiront, les uns seront les premiers, les autres les derniers ; car c'est ce que demande l'ordre établi de Dieu dans toute société ; mais ma domination ne ressemble pas à celle des princes de la gentilité, qui traitent leurs sujets selon leur bon plaisir, et qui s'en font des serviteurs ; ma domination consiste à servir et à se sacrifier pour les subordonnés. Voyez donc si vous avez raison de soupirer avec une ambition aussi désordonnée après la domination dans mon royaume. — En conformité avec ces paroles de Jésus-Christ, son Représentant sur la terre, l'Évêque des évêques, prend le titre de Serviteur des serviteurs de Dieu.

¶ 28. — ²² lequel cependant est le premier, le Seigneur et le Maître.

²³ proprement d'après le grec : pour la rançon. En effet, les hommes sont des esclaves qui sont retenus dans les fers par le péché, par leurs passions et leurs mauvaises habitudes, par le monde et par le prince de ce monde ; et ils ne peuvent être déliivrés que par la grâce de Dieu, que Jésus-Christ leur a méritée par la mort qu'il a subie pour eux, et qui a apaisé la justice divine. L'expression « pour plusieurs » a le même sens que « pour tous, » ainsi que l'explique saint Jean, 1. *Jean, 2, 2*. De plus, par ce mot *plusieurs*, on pourrait entendre ceux qui se rendent en réalité participants à la rédemption ; car Jésus-Christ n'opère pas notre rédemption sans nous.

²⁴ Puissent tous ceux qui dans ce monde exercent quelque autorité sur leurs frères, se graver profondément dans le cœur ces paroles de Jésus-Christ ; puissent-ils prendre pour règle, dans l'exercice de leur autorité, non leurs caprices, mais les lois, se conduire à l'égard de leurs subordonnés avec humilité et douceur, et ne faire usage de leur puissance et de leurs forces que pour les servir et leur être utiles, de telle sorte que leur rang soit à leurs yeux, non une domination, mais une servitude ; car c'est ainsi que les magistratures et les places de distinction sont, comme on le voit, désignées.

¶ 29. — ²⁵ Il est parlé dans saint Luc, 18, 35-43. 19, 1 et suiv. de l'entrée de Jésus dans cette ville, et du séjour qu'il y fit. D'où il suit que la guérison des aveugles opérée comme il est marqué ici et dans saint Marc, 10, 46, lorsque Jésus

30. et ecce duo cæci sedentes secus viam, audierunt quia Jesus transiret : et clamaverunt, dicentes : Domine, miserere nostri, fili David.

31. Turba autem increpabat eos ut tacerent. At illi magis clamabant, dicentes : Domine, miserere nostri, fili David.

32. Et stetit Jesus, et vocavit eos, et ait : Quid vultis ut faciam vobis ?

33. Dicunt illi : Domine, ut aperiantur oculi nostri.

34. Misertus autem eorum Jesus, tetigit oculos eorum. Et confestim viderunt, et secuti sunt eum.

30. Et deux aveugles ²⁶ qui étaient assis le long du chemin, ayant entendu dire que Jésus passait, se mirent à crier en disant : Seigneur, fils de David ²⁷, ayez pitié de nous.

31. Et le peuple les reprenait pour les faire taire ; mais ils se mirent à crier encore plus haut, en disant : Seigneur, fils de David, ayez pitié de nous.

32. Alors Jésus s'arrêta, et les ayant appelés, il leur dit : Que voulez-vous que je vous fasse ²⁸ ?

33. Seigneur, lui dirent-ils, que nos yeux soient ouverts.

34. Jésus étant donc ému de compassion à leur égard, leur toucha les yeux ; et au même moment ils recouvèrent la vue, et le suivirent.

CHAPITRE XXI.

Entrée de Jésus-Christ à Jérusalem. Purification du temple. Louanges sorties de la bouche des enfants. Malédiction du figuier et puissance de la foi. Reproches adressés aux grands prêtres par les questions et par les comparaisons des deux fils et des mauvais vigneron.

1. Et cum appropinquassent Jerosolymis, et venissent Bethphage ad montem Oliveti : tunc Jesus misit duos discipulos,

2. dicens eis : Ite in castellum quod contra vos est, et statim invenietis asinam alligatam, et pulum cum ea : solvite, et adducite mihi :

1. Lorsqu'ils approchèrent de Jérusalem, et qu'ils furent arrivés à Bethphagé, près de la montagne des Oliviers, Jésus envoya deux de ses disciples, *Marc*, 11, 1. *Luc*, 19, 29. *Jean*, 12, 12-19.

2. et leur dit : Allez à ce village ¹ qui est devant vous, et vous y trouverez en arrivant une ânesse attachée, et son ânon avec elle ² : détachez-les, et me les amenez.

en sortait, est différente de celle dont il est question dans saint Luc, car celle-ci fut opérée comme Jésus y entra. — * Jéricho, appelée aussi la ville des *Palmyers*, à deux lieues du Jourdain, et à six lieues au nord-est de Jérusalem, une des villes les plus célèbres de la Judée et d'une haute antiquité, n'existe plus ; on ne peut même déterminer au juste son emplacement. On ne trouve maintenant dans les lieux où était Jéricho, qu'un misérable village que les Arabes appellent *Riha*, habité par quarante ou cinquante familles musulmanes qui vivent de brigandage. On montre cependant encore à deux milles au-dessus du village la source dont les eaux furent adoucies par le prophète Elisée (4. *Rois*, 20, 19).

γ. 30. — ²⁶ Saint Marc ne parle que d'un, appelé Bartimée, parce que c'était le plus connu.

²⁷ O Messie, vous qui êtes le rejeton promis de David !

γ. 32. — ²⁸ Jésus voulut qu'ils lui exprimassent eux-mêmes leurs besoins, et que par là ils s'affermisssent dans la confiance.

γ. 2. — ¹ Ce village est apparemment Béthanie.

² L'âne est le symbole de la paix, le cheval le symbole de la guerre (*Prov.* 21, 31. *Osee*, 14, 4. *Jérémié*, 17, 25). Voy. 1. *Moys.* 49. note 20.

3. Et si quelqu'un vous dit quelque chose, dites-lui que le Seigneur en a besoin, et aussitôt il les laissera emmener.

4. Or tout cela s'est fait, afin que cette parole du Prophète fût accomplie :

5. Dites à la fille de Sion³ : Voici votre Roi qui vient à vous plein de douceur, monté sur une ânesse et sur l'ânon de celle qui est sous le joug⁴. *Isaïe*, 62, 11. *Zach.* 9, 9. *Jean*, 12, 15.

6. Les disciples s'en allèrent donc, et firent ce que Jésus leur avait commandé.

7. Et ayant amené l'ânesse et l'ânon⁵, ils les couvrirent de leurs vêtements, et le firent monter dessus⁶.

8. Une grande multitude de peuple éten-dit aussi ses vêtements sur le chemin⁷; les autres coupaient des branches d'arbres, et les jetaient dans le chemin.

9. Et tous ensemble, tant ceux qui allaient devant lui, que ceux qui le suivaient, criaient: Hosanna au fils de David⁸! béni soit celui qui vient au nom du Seigneur⁹! Hosanna au plus haut des cieus¹⁰! *Ps.* 117, 26. *Marc*, 11, 10. *Luc*, 19, 38.

10. Lorsqu'il fut entré dans Jérusalem, toute la ville en fut émue; et chacun demandait : Qui est celui-ci ?

11. Or les peuples disaient : C'est Jésus le prophète, de Nazareth en Galilée.

12. Et Jésus entra dans le temple de Dieu, et chassa tous ceux qui vendaient et qui achetaient dans le temple; il renversa les tables

3. et si quis vobis aliquid dixerit, dicite quia Dominus his opus habet : et confestim dimittet eos.

4. Hoc autem totum factum est, ut adimpleretur quod dictum est per Prophetam dicentem :

5. Dicite, filiæ Sion : Ecce rex tuus venit tibi mansuetus, sedens super asinam, et pullum filium subjugalis.

6. Euntes autem discipuli fecerunt sicut præcepit illis Jesus.

7. Et adduxerunt asinam, et pullum : et imposuerunt super eos vestimenta sua, et eum desuper sedere fecerunt.

8. Plurima autem turba straverunt vestimenta sua in via : alii autem cædebant ramos arboribus, et sternerant in via :

9. turbæ autem, quæ præcedebant, et quæ sequebantur, clamabant, dicentes : Hosanna filio David : benedictus, qui venit in nomine Domini : hosanna in altissimis.

10. Et cum intrasset Jerosolymam, commota est universa civitas, dicens : Quis est hic ?

11. Populi autem dicebant : Hic est Jesus propheta a Nazareth Galilææ.

12. Et intravit Jesus in templum Dei, et ejiciebat omnes vendentes et ementes in templo, et

† 5. —³ c'est-à-dire à la ville de Jérusalem, au peuple élu (Voy. *Ps.* 9, 15).

⁴ Voy. *Zach.* 9, 9. et les remarques.

† 7. —⁵ Selon les évangélistes saint Marc et saint Luc, Jésus fit son entrée sur un ânon que personne n'avait encore monté; par où ils voulaient nous donner à entendre que cet ânon était destiné à un usage sacré (Voy 4. *Moy.* 192, . 5. *Moy.* 21, 3. *Pl. b.* 27, 60.. Ils ne menèrent l'ânesse en même temps que parce que l'ânon y était accoutumé.

⁶ sur l'ânon (note 5). Ils mirent leurs habits en guise de selle. L'heure de sa passion et de sa mort étant venue, Jésus fait une entrée publique à Jérusalem, et permet qu'on lui rende hommage comme au Messie. Il prend en toute humilité et dans un état d'abjection possession de son royaume ici-bas; mais un jour, lorsqu'il viendra une seconde fois pour juger le monde, il apparaîtra environné de gloire et de majesté.

† 8. —⁷ en signe qu'ils recevaient un roi (Voy. 4. *Rois*, 9, 13).

† 9. —⁸ Salut au fils de David, au grand Roi qui, selon la promesse, doit naître de David, au Messie ! (Voy. *Ps.* 117, 26.)

⁹ avec mission et dans la vertu de Dieu.

¹⁰ Salut à lui par celui qui habite dans les hauteurs des cieus ! Littéralement Hosanna (hoschiana) veut dire : Sauvez-nous, nous vous en supplions ! Délivrance ! en sorte que le sens est encore : Délivrez, ô Dieu, le Fils de David de ses ennemis, et faites qu'il nous délivre ! Un grand nombre de ses adhérents parmi le peuple se figuraient qu'il prenait possession de son royaume terrestre, et c'est pourquoi ils le saluaient par acclamation en qualité de roi.

mensas numulariorum, et cathedras vendentium columbas evertit :

13. et dicit eis : Scriptum est : Domus mea domus orationis vocabitur : vos autem fecistis illam speluncam latronum.

14. Et accesserunt ad eum cæci et claudi in templo, et sanavit eos.

15. Videntes autem principes sacerdotum, et scribæ mirabilia quæ fecit, et pueros clamantes in templo, et dicentes : Hosanna filio David : indignanti sunt,

16. et dixerunt ei : Audis quid isti dicunt? Jesus autem dixit eis : Utique; nunquam legistis : Quia ex ore infantium et lactentium perfecisti laudem?

17. Et relictis illis, abiit foras extra civitatem in Bethaniam : ibi-que mansit.

18. Mane autem revertens in civitatem, esuriit.

19. Et videns ficum arborem unam secus viam, venit ad eam : et nihil invenit in ea, nisi folia tantum, et ait illi : Nunquam ex te fructus

des changeurs, et les sièges de ceux qui vendaient des colombes ¹¹, *Marc*, 11, 15. *Luc*. 19, 45. *Jean*, 2, 14.

13. et il leur dit : Il est écrit : Ma maison sera appelée la maison de la prière; et vous en avez fait une caverne de voleurs ¹². *Isaïe*, 56, 7. *Jérém.* 7, 11. *Luc*, 19, 46.

14. Alors des aveugles et des boiteux vinrent à lui dans le temple, et il les guérit.

15. Mais les princes des prêtres et les scribes voyant les merveilles qu'il avait faites, et les enfants qui criaient dans le temple, et qui disaient : Hosanna au fils de David ! ils en conçurent de l'indignation;

16. et ils lui dirent : Entendez-vous bien ce qu'ils disent ¹³? Oui, leur dit Jésus. Mais n'avez-vous jamais lu : Vous avez tiré la louange la plus parfaite de la bouche des petits enfants, et de ceux qui sont à la mamelle ¹⁴? *Ps.* 8, 3.

17. Et les ayant laissés là, il sortit de la ville, et s'en alla à Béthanie, où il demeura ¹⁵.

18. Le matin, comme il retournait à la ville, il eut faim ¹⁶.

19. Et voyant un figuier sur le chemin, il s'en approcha; mais n'y ayant trouvé que des feuilles, il lui dit : Qu'à jamais il ne naisse de toi aucun fruit ¹⁷; et au même

ŷ. 12. — ¹¹ Le temple avait plusieurs parvis, dont le plus extérieur était appelé le parvis des Gentils, parce que les Gentils pouvaient aussi y entrer. Dans ce parvis se trouvaient, dans les derniers temps, des marchands d'animaux propres à être immolés, et des changeurs auprès desquels on prenait de la monnaie juive, qui seule pouvait être offerte, en échange de la monnaie grecque, romaine ou autre. Par ce trafic et par ces échanges, qui ne pouvaient se faire sans bruit, sans usure, sans tromperie, et autres désordres, le lieu saint, qui n'était destiné qu'à la prière et à la méditation, devait être horriblement profané.

ŷ. 13. — ¹² Jésus purifie le temple dans la vertu divine, pour marquer, ainsi que l'enseignent les saints Pères, qu'il est venu purifier et sanctifier le temple spirituel de Dieu, l'humanité, du péché et de la misère.

ŷ. 16. — ¹³ Que dites-vous de ces acclamations? vous conviennent-elles?

¹⁴ Voy. *Ps.* 8, 3. où le rapport de ces paroles à Jésus-Christ est expliqué plus au long dans les notes.

ŷ. 17. — ¹⁵ Dans le grec : où il passa la nuit. Béthanie était à une heure de chemin de Jérusalem. Jésus s'y retirait auprès de son ami (voy. *Jean*, 11, 1), parce que Jérusalem, à cause de la proximité de la fête de Pâques, était remplie d'étrangers.

ŷ. 18. — ¹⁶ Ce fait et le suivant concernant le figuier eurent lieu, suivant saint Marc, 11, 14, et suiv., avant la purification du temple. Les saints évangélistes n'observent pas toujours l'ordre des temps dans le récit des événements, parce qu'il n'y a que les actions et les enseignements de Jésus-Christ qui servent à notre instruction et à notre édification.

ŷ. 19. — ¹⁷ Saint Marc (11, 13) observe que ce n'était pas alors le temps des figues. Si néanmoins, malgré cela, Jésus-Christ maudit le figuier, il ne faut point en conclure qu'il ait eu l'intention de le punir. Etant le maître de la nature, il s'en servit comme d'une figure, afin de nous faire comprendre par la malédiction contre la stérilité, une importante vérité. Le figuier innocent représentait la nation juive qui, à cette époque, était frappée d'une coupable stérilité. Jésus vint pour la sauver; il prêcha pendant trois ans ayant faim et soif de son salut; mais ils le méprisèrent.

moment le figuier sécha ¹⁹. *Marc*, 11, 13.

20. Ce que les disciples ayant vu, ils furent saisis d'étonnement, et dirent : Comment ce figuier s'est-il séché en un instant ¹⁹? *Marc*, 11, 20.

21. Alors Jésus leur dit : Je vous le dis en vérité : Si vous avez de la foi, et que vous n'hésitez point, non-seulement vous ferez ce que je viens de faire à l'égard de ce figuier ; mais quand même vous diriez à cette montagne : Ote-toi de là, et te jette dans la mer ; cela se fera ²⁰.

22. Et quoi que ce soit que vous demandiez dans la prière avec foi ²¹, vous l'obtiendrez. *Marc*, 11, 24.

23. Et lorsqu'il fut arrivé dans le temple, les princes des prêtres, et les anciens du peuple vinrent le trouver comme il enseignait, et lui dirent : Par quelle autorité faites-vous ces choses ²², et qui vous a donné ce pouvoir? *Marc*, 11, 28.

24. Jésus leur répondit : J'ai aussi une question à vous faire ; et si vous m'y répondez, je vous dirai par quelle autorité je fais ceci. *Luc*, 20, 3.

25. D'où était le baptême de Jean ²³? du ciel ou des hommes ²⁴? Mais eux raisonnaient ainsi en eux-mêmes :

26. Si nous répondons, du ciel, il nous

nascatur in sempiternum. Et arrefacta est continuo ficulnea.

20. Et videntes discipuli, mirati sunt, dicentes : Quomodo continuo aruit?

21. Respondens autem Jesus, ait eis : Amen dico vobis, si habueritis fidem, et non hæsitaveritis, non solum de ficulnea facietis, sed et si monti huic dixeritis : Tolle, et jacta te in mare, fiet.

22. Et omnia quæcumque petieritis in oratione credentes, accipietis.

23. Et cum venisset in templum, accesserunt ad eum docentem, principes sacerdotum, et seniores populi, dicentes : In qua potestate hæc facis? Et quis tibi dedit hanc potestatem?

24. Respondens Jesus, dixit eis : Interrogabo vos et ego unum sermonem : quem si dixeritis mihi, et ego vobis dicam in qua potestate hæc facio.

25. Baptismus Joannis unde erat? e caelo, an ex hominibus? At illi cogitabant inter se, dicentes :

26. Si dixerimus, e caelo, dicit

Dès-lors la malédiction devait éclater, et c'est cette malédiction que le Sauveur prononce ici (Jérôme, Chrys., Hil.).

¹⁸ Les disciples ne remarquèrent ceci, selon le récit de saint Marc, que le lendemain. Le judaïsme s'est desséché, il est dépouillé de l'Esprit de Dieu, et il n'est plus traîné dans le monde par ces sectateurs qu'à l'état de cadavre, jusqu'à ce qu'à la fin des temps, les restes du peuple élu ayant été reçus dans l'Eglise, il disparaisse entièrement. Et vous-mêmes, ô chrétiens, demandez-vous si l'arbre de votre vie a des fruits, ou s'il n'a pas seulement un vain feuillage, et prévenez la malédiction par une pénitence sérieuse et sincère.

¶. 20. — ¹⁹ Litt. : comment s'est-il, etc. Le grec ajoute : le figuier.

¶. 21. — ²⁰ Les disciples ne virent dans le figuier desséché que le miracle, et il ne paraît pas qu'ils aient pénétré plus avant dans sa signification ; Jésus insiste sur sa réponse, parce que Dieu ne met pas dans l'homme les sentiments de l'esprit, et n'opère pas le développement du cœur sans l'homme lui-même. Mais il prend occasion de parler de nouveau de la puissance de la foi et de la prière accompagnée d'une ferme confiance (Voy. *pl. h.* 17, 20).

¶. 22. — ²¹ Voy. *Juc.* 1, 6. La prière faite avec foi est exaucée ; car celui qui a une vraie foi ne désire que ce que Dieu veut (*Pl. h.* 26, 42), il le désire avec persévérance (*Pl. h.* 7, 7), et la volonté de Dieu s'accomplit toujours.

¶. 23 — ²² enseignez-vous, purifiez-vous le temple (¶. 12), et guérissez-vous (¶. 14)?

¶. 25. — ²³ Voy. *pl. h.* chap. 3 et 11. *Jean.* 1, 6. 19. et suiv.

²⁴ Jean avait-il reçu de Dieu ou des hommes mission d'enseigner et de baptiser? S'il avait reçu son pouvoir de Dieu, comme tous en conviennent, le pouvoir que j'ai, je l'ai donc aussi reçu de Dieu ; car Jean m'a rendu témoignage en déclarant qu'il était lui, le serviteur, et moi, le Messie, le Fils de Dieu, lorsque vous lui demandâtes s'il était le Messie (*Jean.* 1, 8-26).

nobis : Quare ergo non credidistis illi? Si autem dixerimus, ex hominibus, timemus turbam : omnes enim habebant Joannem sicut prophetam.

27. Et respondentes Jesu, dixerunt : Nescimus. Ait illis et ipse : Nec ego dico vobis in qua potestate hæc facio.

28. Quid autem vobis videtur? Homo quidam habebat duos filios, et accedens ad primum, dixit : Fili, vade hodie, operare in vinea mea.

29. Ille autem respondens, ait : Nolo. Postea autem, pœnitentia motus, abiit.

30. Accedens autem ad alterum, dixit similiter. At ille respondens, ait : Eo, domine, et non ivit;

31. quis ex duobus fecit voluntatem patris? Dicunt ei : Primus. Dicit illis Jesus : Amen dico vobis, quia publicani, et meretrices præcedent vos in regnum Dei.

32. Venit enim ad vos Joannes in via justitiæ, et non credidistis ei; publicani autem, et meretrices crediderunt ei : vos autem vi-

dira : Pourquoi donc n'y avez-vous pas cru²⁵? Et si nous répondons, des hommes, nous avons à craindre le peuple ; car Jean passait pour un prophète dans l'estime de tout le monde. *Pl. h. 14, 5.*

27. Ils répondirent donc à Jésus : Nous ne savons. Et il leur répondit aussi : Je ne vous dirai point non plus par quelle autorité je fais ceci²⁶.

28. Mais que vous en semble? Un homme avait deux fils²⁷; et s'adressant au premier, il lui dit : Mon fils, allez-vous-en aujourd'hui travailler à ma vigne.

29. Son fils lui répondit : Je ne veux pas y aller. Mais après, étant touché de repentir, il y alla²⁸.

30. Il vint ensuite trouver l'autre, et lui fit le même commandement. Celui-ci répondit : J'y vais, seigneur; et il n'y alla point²⁹.

31. Lequel des deux a fait la volonté de son père? Le premier³⁰, lui dirent-ils. Et Jésus ajouta : Je vous dis en vérité que les publicains³¹ et les femmes prostituées vous devanceront dans le royaume de Dieu.

32. Car Jean est venu à vous dans la voie de la justice³², et vous ne l'avez point cru : les publicains, au contraire, et les femmes prostituées l'ont cru : et vous, qui avez vu³³,

ŷ. 26. — ²⁵ Pourquoi donc n'avez-vous pas reçu le témoignage qu'il a rendu de moi?

ŷ. 27. — ²⁶ Vous ne voulez pas répondre à ma question, eh bien! moi, je ne réponds pas non plus à la vôtre; car de la réponse à ma question dépend la réponse que je ferais (*Voy. note 24*). Il leur montra, dit saint Jérôme, qu'ils n'étaient pas ignorants, mais qu'ils ne voulaient pas répondre, et que, de son côté, il ne disait rien, parce qu'eux-mêmes savaient, et gardaient le silence.

ŷ. 28. — ²⁷ Cet homme c'est Dieu, les deux fils sont, le premier, les pécheurs publics, le second, les pharisiens, qui se croyaient justes (ŷ. 31. 32). Outre cette application prochaine que Jésus-Christ lui-même (ŷ. 31. 32) fait de la comparaison, elle en a encore une autre qui se trouve dans l'histoire (*Voy. pl. h. chap. 20. note 5*). De plus, comme le remarquent saint Jérôme, Bède et d'autres, le premier fils représente les nations, et le second les Juifs.

ŷ. 29. — ²⁸ Les pécheurs publics méprisaient d'abord la vocation de Dieu les invitait à la vertu; mais, à la prédication de Jean et de Jésus, ils se convertissaient. Les Gentils suivaient follement les fables de leurs dieux, et s'abandonnaient à leur culte impur et à une vie brutalement criminelle; mais, à la prédication des apôtres, ils entrèrent dans l'Eglise, sentant profondément leurs égarements et montrant un repentir sincère.

ŷ. 30. — ²⁹ Les pharisiens et les docteurs de la loi avaient toujours la parole de Dieu dans la bouche; mais par leurs actions ils la niaient. Les Juifs en général promirent à Moïse de faire tout ce qu'il leur commanderait; mais ils furent toujours une race obstinée, perverse, et ils ne sont point entrés dans l'Eglise de Jésus-Christ.

ŷ. 31. — ³⁰ Ce n'est pas celui qui simplement veut et forme de bonnes résolutions, mais celui qui en outre fait ce qu'il a promis, qui accomplit la volonté de Dieu.

³¹ *Voy. pl. h. 5, 40.*

ŷ. 32. — ³² comme juste, comme un vrai prophète envoyé de Dieu, et vous enseignant la justice.

³³ la conversion des plus grands pécheurs.

vous n'avez point été touchés de repentir, ni portés à le croire.

33. Ecoutez une autre parabole ³⁴ : Il y avait un père de famille qui, ayant planté une vigne, l'enferma d'une haie ; et creusant dans la terre, il y fit un pressoir ³⁵, et y bâtit une tour ³⁶ : puis il la loua à des vigneron et s'en alla dans un pays éloigné ³⁷. *Marc*, 12, 1. *Luc*, 20, 9. *Isaïe*, 5, 1. *Jérém.* 2, 21.

34. Or le temps des fruits étant proche ³⁸, il envoya ses serviteurs ³⁹ aux vigneron pour recevoir les fruits de sa vigne.

35. Mais les vigneron s'étant saisis de ses serviteurs, battirent l'un ⁴⁰, tuèrent l'autre ⁴¹, et en lapidèrent un autre ⁴².

36. Il leur envoya encore d'autres serviteurs en plus grand nombre que les premiers ; et ils les traitèrent de même.

37. Enfin il leur envoya son propre fils, disant : Ils auront quelque respect pour mon fils.

38. Mais les vigneron voyant le fils, dirent entre eux : Voici l'héritier ; venez, tuons-le, et nous aurons son héritage ⁴³. *Pl. b.* 26. 3. 27, 1. *Jean*, 11, 53.

39. Ainsi s'étant saisis de lui, ils le jetèrent hors de la vigne, et le tuèrent.

40. Lors donc que le maître de la vigne sera venu, que fera-t-il à ses vigneron ?

41. Ils lui répondirent ⁴⁴ : Il fera périr

dentés, nec pœnitentiam habuistis postea, ut crederetis ei.

33. Aliam parabolam audite : Homo erat paterfamilias, qui plantavit vineam, et septem circumdedit ei, et fodit in ea torcular, et œdificavit turrim, et locavit eam agricolis, et peregre profectus est.

34. Cum autem tempus fructuum appropinquasset, misit servos suos ad agricolas, ut acciperent fructus ejus.

35. Et agricolæ, apprehensis servis ejus, alium ceciderunt, alium occiderunt, alium vero lapidaverunt.

36. Iterum misit alios servos plures prioribus, et fecerunt illis similiter.

37. Novissime autem misit ad eos filium suum, dicens : Verebuntur filium meum.

38. Agricolæ autem videntes filium, dixerunt intra se : Hic est hæres, venite, occidamus eum, et habebimus hæreditatem ejus.

39. Et apprehensum eum ejecerunt extra vineam, et occiderunt.

40. Cum ergo venerit dominus vineæ, quid faciet agricolis illis ?

41. Aiunt illi : Malos male per-

ÿ. 33. — ³⁴ D'après le récit de saint Luc, 20, 9, Jésus adresse cette parabole au peuple.

³⁵ Le pressoir se composait de deux auges, l'auge à fouler et l'auge d'écoulement. Celle-ci était placée en terre ou dans quelque rocher, et au-dessus se trouvait l'auge à fouler, où les raisins étaient foulés et broyés avec les pieds. Le liquide tombait dans l'auge d'écoulement.

³⁶ soit pour son agrément, comme un pavillon, soit pour servir d'habitation aux gardiens.

³⁷ Dans cette parabole le père de famille est Dieu ; la vigne est le royaume de Dieu, tel qu'il parut originellement chez les Juifs ; la haie est l'appui de la Providence divine et la protection des saints anges ; le pressoir est la loi de Dieu, qui presse chacun pour lui faire produire des fruits de vertu et de piété ; la tour est la protection terrestre de ceux qui gouvernent ; les vigneron sont les supérieurs, les rois, les prêtres, les docteurs, les juges ; le voyage figure l'absence sensible de Dieu.

ÿ. 34. — ³⁸ Les fruits sont les fruits de justice. Ils doivent toujours exister, mais il est nécessaire que de temps en temps ils soient tous à la fois visibles.

³⁹ ses envoyés extraordinaires et immédiats, les prophètes.

ÿ. 35. — ⁴⁰ par exemple Jérémie.

⁴¹ par exemple Isaïe.

⁴² par exemple Zacharie.

ÿ. 38. — ⁴³ Les pharisiens, les docteurs de la loi et les grands prêtres reconnurent Jésus comme le Messie à ses miracles et par le témoignage de Jean ; mais l'envie les poussa à le chasser de leur société, et ils le crucifièrent lors de Jérusalem, de peur qu'il ne mit fin à leur fausse religion et à leur tyrannie impie (*Comp. Jean*, 11, 48). Dans le grec : Tuons-le, et mettons-nous en possession de son héritage.

ÿ. 41. — ⁴⁴ Quelques-uns d'entre le peuple, comme on le voit par saint Luc.

det; et vineam suam locabit aliis agricolis, qui reddant ei fructum temporibus suis.

42. Dicit illis Jesus : Nunquam legistis in Scripturis : Lapidem quem reprobarerunt ædificantes, hic factus est in caput anguli? A Domino factum est istud, et est mirabile in oculis nostris.

43. Ideo dico vobis, quia auferetur a vobis regnum Dei, et dabitur genti facienti fructus ejus.

44. Et qui ceciderit super lapidem istum, confringetur : super quem vero ceciderit, conteret eum.

45. Et cum audissent principes sacerdotum, et pharisæi parabolas ejus, cognoverunt quod de ipsis diceret.

46. Et quærentes eum tenere, timuerunt turbas : quoniam sicut prophetam eum habebant.

misérablement ces méchants, et il louera sa vigne à d'autres vigneron⁴⁵ qui lui en rendront les fruits en leur saison.

42. Jésus ajouta : N'avez-vous jamais lu dans les Ecritures : La pierre qu'ont rejetée ceux qui bâtissaient, est devenue la principale pierre de l'angle? C'est le Seigneur qui l'a fait, et nos yeux le voient avec admiration⁴⁶. Ps. 117, 22. Act. 4, 11. Rom. 9, 33. 1. Pier. 2, 7.

43. C'est pourquoi je vous déclare que le royaume de Dieu vous sera ôté, et qu'il sera donné à un peuple qui en produira les fruits⁴⁷.

44. Et celui qui tombera sur cette pierre, s'y brisera, et elle écrasera celui sur qui elle tombera⁴⁸.

45. Les princes des prêtres et les phariséens ayant entendu ces paraboles de Jésus, connurent que c'était d'eux qu'il parlait.

46. Et voulant se saisir de lui, ils appréhendèrent le peuple, parce qu'ils le regardaient comme un prophète.

CHAPITRE XXII.

Parabole du festin royal. Rendre à Dieu ce qui est à Dieu, et à César ce qui est à César. La résurrection des morts. Le premier de tous les commandements. Le Messie est fils et Seigneur de David.

1. Et respondens Jesus, dixit iterum in parabolis eis, dicens :
2. Simile factum est regnum cælorum homini regi, qui fecit nuptias filio suo.

1. Jésus parlant encore en paraboles, leur dit :
2. Le royaume des cieux est semblable à un roi qui, voulant faire les noces de son fils¹, Apoc. 19, 9.

⁴⁵ il fera passer son royaume divin à d'autres hommes et à d'autres pasteurs.

¶ 42. — ⁴⁶ Oui, vous avez raison, un autre ordre de pasteurs s'élèvera, et cet homme-là même que vos guides rejettent, sera le chef du nouveau royaume de Dieu, selon ce qu'a prédit le Psalmiste (Voy. Ps. 117, 22. note 11).

¶ 43. — ⁴⁷ la vraie justice. — Quelle effroyable parole pour un peuple quel qu'il soit, pour un individu quelconque qui, étant en possession de la vérité, ne s'en met point en peine, et ne lui fait pas produire des fruits par les bonnes œuvres!

¶ 44. — ⁴⁸ Quiconque m'attaque, me méprise, me persécute, se fait à lui-même le plus grand tort, et s'attire un malheur auquel, à la vérité, il peut remédier par la pénitence, mais qui est déplorable; d'autre part, quel que soit celui sur lequel je tombe dans ma justice vengeresse, parce qu'il ne fait point pénitence, il éprouvera une perte entière et certaine, et son sort sera une éternelle damnation. Ceux-là tombent sur lui, dit saint Augustin, qui le méprisent et qui l'offensent; et ceux sur lesquels il tombe lui-même, il leur apporte leur perte par son jugement, en sorte qu'ils sont comme la poussière que le vent emporte.

¶ 2. — ¹ A l'égard du royaume de Dieu, de l'économie établie de Dieu pour le salut des hommes, il se passe quelque chose de semblable à la conduite que tient ce roi qui célèbre le festin des noces de son fils. Dans la parabole qui suit le roi est

3. Envoya ses serviteurs ² pour appeler aux noces ceux qui y étaient conviés ³; mais ils refusèrent d'y venir ⁴.

4. Il envoya encore d'autres serviteurs, avec ordre de dire de sa part aux conviés : J'ai préparé mon dîner, j'ai fait tuer mes bœufs et tout ce que j'avais fait engraisser; tout est prêt; venez aux noces ⁵.

5. Mais eux, ne s'en mettant point en peine, s'en allèrent, l'un à sa maison des champs, et l'autre à son négoce ⁶.

6. Les autres se saisirent de ses serviteurs et les tuèrent, après leur avoir fait plusieurs outrages.

7. Le roi l'ayant appris, en fut ému de colère; et ayant envoyé ses armées, il extermina ces meurtriers, et brûla leur ville ⁷.

8. Alors il dit à ses serviteurs ⁸ : Le festin des noces est tout prêt; mais ceux qui y avaient été appelés n'en ont pas été dignes.

9. Allez donc dans les carrefours, et appelez aux noces tous ceux que vous trouverez ⁹.

10. Et ses serviteurs s'en allant par les rues, rassemblèrent tous ceux qu'ils trouverent, bons et mauvais : et la salle des noces

3. Et misit servos suos vocare invitatos ad nuptias, et nolent venire.

4. Iterum misit alios servos, dicens : Dicite invitatis : Ecce prandium meum paravi, tauri mei, et altilia occisa sunt, et omnia parata : venite ad nuptias.

5. Illi autem neglexerunt : et abierunt, alius in villam suam, alius vero ad negotiationem suam :

6. reliqui vero tenuerunt servos ejus, et contumeliis affectos occiderunt.

7. Rex autem cum audisset, iratus est : et missis exercitibus suis, perdidit homicidas illos, et civitatem illorum succendit.

8. Tunc ait servis suis : Nuptiarum quidem paratae sunt, sed qui invitati erant non fuerunt digni;

9. ite ergo ad exitus viarum, et quoscumque inveneritis, vocate ad nuptias.

10. Et egressi servi ejus in vias, congregaverunt omnes quos invenerunt, malos et bonos : et im-

Dieu, le Roi est Jésus-Christ, les conviés sont les Juifs. De plus, il nous y est donné sensiblement à comprendre qu'il n'y a que ceux qui sont ornés de l'habit de la justice divine, dont le nombre est relativement petit, qui trouvent place dans le royaume de la consommation, dans le ciel. C'est avec beaucoup de justesse que la figure employée est celle d'un festin de noces; car l'union qui s'opère entre un prince et son peuple, lors de son avènement au trône, est une sorte de mariage. C'est aussi sous le même symbole que les apôtres et les pères ont représenté l'union de Jésus-Christ avec l'Eglise (*Ephés.* 5, 25-27. *Apoc.* 21, 2. 9-11). On rencontre dans saint Luc, 14, 16. une parabole semblable, mais avec quelque divergence.

γ. 3. — ² les prophètes, qui faisaient des prophéties touchant Jésus-Christ.

³ les Juifs, qui déjà étaient invités par cela seul qu'ils étaient placés sous la conduite particulière de Dieu, et que c'était à eux que le Messie était annoncé.

⁴ de reconnaître le Messie sur le témoignage et les déclarations des prophètes.

γ. 4. — ⁵ Lorsque le temps fut venu, lorsque le Messie eut paru, Dieu envoya Jean-Baptiste, et ensuite les apôtres pour réitérer l'invitation avec plus d'instance. D'après les usages reçus en Orient, les convives sont invités deux fois au festin, une première fois quelque temps à l'avance, et la seconde fois un peu avant que le festin commence. — Combien de fois déjà avez-vous été invité à vous rendre participant à la grâce divine, et vous ne l'avez pas voulu!

γ. 5. — ⁶ Les soins des affaires temporelles, les occupations de la terre, furent cause qu'ils méprisèrent, sans en tenir compte, l'invitation à se convertir et à se consacrer à la vertu.

γ. 7. — ⁷ Dieu permit que les Romains, dans la guerre contre les Juifs, fissent périr un nombre effroyable de ces malheureux, et qu'ils réduisissent Jérusalem en cendres.

γ. 8. — ⁸ aux apôtres et à leurs disciples.

γ. 9. — ⁹ Puisque les Juifs n'en étaient pas dignes, allez désormais chez les populations païennes, qui jusque-là avaient été hors de la cité de Dieu (*Comp. Act.* 13, 45-48). Combien d'hommes qui, par leur rang, leur intelligence et leur puissance, auraient eu une vocation particulière pour connaître et pratiquer les vérités du christianisme! Mais parce qu'ils méprisèrent leur vocation, Dieu appelle à leur place les petits, les simples et les pauvres.

pletæ sunt nuptiæ discumbentium.

fut remplie de personnes qui se mirent à table ¹⁰.

11. Intravit autem rex ut videret discumbentes, et vidit ibi hominem non vestitum veste nuptiali.

11. Le roi entra ensuite pour voir ceux qui étaient à table; et ayant aperçu un homme qui n'était point revêtu de la robe nuptiale ¹¹,

12. Et ait illi: Amice, quomodo huc intrasti non habens vestem nuptialem? At ille obmutuit.

12. il lui dit: Mon ami, comment êtes-vous entré ici sans avoir la robe nuptiale? Et cet homme demeura muet.

13. Tunc dixit rex ministris: Ligatis manibus et pedibus ejus, mittite eum in tenebras exteriores: ibi erit fletus, et stridor dentium.

13. Alors le roi dit à ses gens: Liez-lui les mains et les pieds, et jetez-le dans les ténèbres extérieures: c'est là qu'il y aura des pleurs et des grincements de dents ¹². Pl. h. 8, 12, 13, 42.

14. Multi enim sunt vocati, pauci vero electi.

14. Car il y en a beaucoup d'appelés, mais peu d'élus ¹³.

15. Tunc abeuntes pharisæi, consilium inierunt ut caperent eum in sermone.

15. Alors les pharisiens s'étant retirés, tinrent conseil pour le surprendre dans ses paroles. Marc, 12, 13. Luc, 20, 20.

16. Et mittit ei discipulos suos cum Herodianis dicentes: Magister, scimus quia verax es, et viam Dei in veritate doces, et non

16. Et ils lui envoyèrent leurs disciples avec des Hérodians ¹⁴, lui dire: Maître, nous savons que vous êtes véritable ¹⁵, et que vous enseignez la voie de Dieu ¹⁶ dans

γ. 10. — ¹⁰ A la prédication des apôtres parmi les nations, l'Eglise se remplit d'hommes de toute sorte. L'Eglise étant une société visible, comprend parmi ses membres même les méchants, tant qu'ils n'adhèrent pas sciemment à l'erreur, et qu'ils ne sont pas déclarés exclus de son sein.

γ. 11. — ¹¹ Les rois d'Orient ont coutume d'envoyer à ceux à qui ils veulent faire honneur, ou qu'ils invitent à leur table, des habits de fête avec lesquels ils doivent paraître en leur présence. Ainsi, quelque pauvre que fût celui qui avait été invité, on avait droit d'attendre de lui qu'il parût au festin avec l'habit nuptial; car le roi le lui avait envoyé. Ceci trouve une belle application. Dans le baptême, où nous sommes admis dans l'Eglise chrétienne, nous sommes revêtus de l'habit d'innocence et de justice. Cet habit, nous devons le conserver pur, ou le purifier de nouveau dans le sacrement de pénitence, quand nous avons eu le malheur de le souiller; car ce n'est qu'avec cet habit que nous pourrions être agréables au Roi du ciel et de la terre, quand au jour du jugement nous paraîtrons devant lui pour prendre part à son banquet céleste. Ainsi il est ici question du royaume de Dieu dans la consommation: car nul ne peut entrer dans ce royaume si ce n'est le juste.

γ. 13. — ¹³ En Orient les grands festins se donnent en temps de nuit; le convive qui est expulsé de la salle du festin, laquelle est toujours bien éclairée, est jeté dans les ténèbres. Le désespoir de la honte qu'il a éprouvée lui arrache des cris et le fait grincer des dents. Les ténèbres, les hurlements et le grincement des dents sont la figure de ce que souffrent ceux qui sont précipités dans les supplices de l'enfer.

γ. 14. — ¹⁴ Beaucoup, il y a plus, tous les hommes sont appelés au bonheur par Jésus-Christ, mais le plus grand nombre ne font pas même attention à leur vocation, tels que les Juifs rebelles, les Mahométans; un petit nombre se revêtent par la réception du baptême de l'habit nuptial, et même ceux-ci ne parviennent pas tous au bonheur, parce qu'ils ne portent pas cet habit devant le Juge; en sorte qu'on peut dire en général, qu'eu égard à l'humanité tout entière, le nombre de ceux qui sont élus pour la béatitude éternelle est petit (Voy. pl. h. 8, 12).

γ. 16. — ¹⁶ des partisans d'Hérode Antipas (Marc, 3, 6). Les partisans d'Hérode étaient pour les Romains, parce que la famille d'Hérode était redevable de son autorité aux Césars romains. Au contraire, les pharisiens et le peuple en général étaient ennemis des Romains, et soupiraient après l'indépendance. Les disciples et les hérodiens avaient donc des intérêts opposés; et les pharisiens pouvaient espérer que Jésus, dans ses discours, penchant ou d'un côté ou de l'autre, leur fournirait une occasion de l'accuser d'une manière quelconque.

¹⁵ un ami de la vérité.

¹⁶ les commandements de Dieu, la vraie ligne de conduite.

la vérité, sans avoir égard à qui que ce soit, parce que vous ne considérez point la personne dans les hommes :

17. dites-nous donc ce qu'il vous semble : Est-il permis de payer le tribut à César ¹⁷, ou de ne pas le payer ?

18. Mais Jésus connaissant leur malice, leur dit : Hypocrites, pourquoi me tentez-vous ?

19. Montrez-moi la pièce d'argent qu'on donne pour le tribut. Et ils lui présentèrent un denier ¹⁸.

20. Jésus leur dit : De qui est cette image et cette inscription ¹⁹ ?

21. De César, lui dirent-ils. Alors Jésus leur répondit : Rendez donc à César ce qui est à César, et à Dieu ce qui est à Dieu ²⁰. *Rom. 13, 7.*

22. L'ayant entendu, ils furent remplis d'admiration, et le laissant là, ils se retirèrent.

23. Ce jour-là les sadducéens ²¹, qui nient la résurrection ²², vinrent le trouver, et lui proposèrent une question, *Act. 23, 8.*

24. en lui disant : Maître, Moïse a ordonné que si quelqu'un mourait sans enfant, son frère épousât sa femme, et suscît des enfants à son frère. *5. Moys. 25, 5. 6. Marc, 12, 19. Luc, 20, 28.*

est tibi cura de aliquo : non enim respicis personam hominum :

17. dic ergo nobis quid tibi videtur, licet census dare Cæsari, an non ?

18. Cognita autem Jesus nequitia eorum, ait : Quid me tentatis, hypocritæ ?

19. Ostendite mihi numisma census. At illi obtulerunt ei denarium.

20. Et ait illis Jesus : Cujus est imago hæc, et superscriptio ?

21. Dicunt ei : Cæsaris. Tunc ait illis : Reddite ergo quæ sunt Cæsaris, Cæsari; et quæ sunt Dei, Deo.

22. Et audientes mirati sunt, et relicto eo abierunt.

23. In illo die accesserunt ad eum sadducæi, qui dicunt non esse resurrectionem : et interrogaverunt eum,

24. dicentes : Magister, Moyses dixit : Si quis mortuus fuerit non habens filium, ut ducat frater ejus uxorem illius, et suscitet semen fratri suo.

§. 17. — ¹⁷ la cote personnelle, comme tribut annuel. Outre cette redevance, les Juifs payaient encore annuellement le tribut du temple (le tribut de Dieu, *pl. h. 17, 24*) : les pharisiens prétendaient qu'il suffisait de payer ce dernier tribut, et ils croyaient que l'on pouvait refuser le tribut à César. Par là ils entretenaient l'opinion que les Israélites, en qualité de peuple de Dieu, n'étaient soumis qu'à Dieu, et qu'ils ne dépendaient d'aucun prince d'une autre race, bien moins encore d'un prince infidèle et païen.

§. 19. — ¹⁸ pièce de monnaie équivalente à dix as, et que chaque Juif payait aux Romains comme capitation (*Marc, 12, 15. Luc, 20, 24*).

§. 20. — ¹⁹ La pièce de monnaie par elle-même, et le tribut de même valeur qui était imposé, étaient déjà une preuve que les Juifs étaient réellement soumis aux Romains; aussi un de leur proverbe dit-il : Celui dont la monnaie porte l'effigie, est le maître du pays.

§. 21. — ²⁰ Etant dépendants de César, comme le prouvent la pièce de monnaie qui a cours parmi vous et le tribut annuel qui vous a été imposé, et qu'elle sert à payer, rendez-lui donc ce dont vous lui êtes redevables : toutefois, que ce tribut que vous payez à un prince de la terre, ne vous fasse pas oublier celui que vous payez au Roi du ciel, dont vous êtes redevables à Dieu; payez également le tribut du temple; et non-seulement acquittez ces dettes, mais avant tout payez le tribut d'une vraie piété et d'une vertu sincère. Par cette réponse Jésus-Christ nous apprend que l'on doit l'obéissance même aux puissances illégitimes et injustes, quand, par la permission de Dieu, elles se sont mises en possession de l'autorité; car les Romains n'étaient pas les légitimes dominateurs de la Judée, seulement ils y exerçaient une domination de fait. Dieu, en punition des péchés des Juifs, avait permis qu'ils tombassent sous la domination des Romains; c'était pour eux un devoir de la supporter dans des sentiments de pénitence. Saint Paul (*Rom. 13, 1-8*) s'étend plus au long sur les devoirs envers les puissances du siècle.

§. 23. — ²¹ Voy. *pl. h. 3, 7.*

²² qui disent que l'âme n'est pas immortelle, et que par conséquent il ne saurait y avoir aucune résurrection des corps.

25. Erant autem apud nos septem fratres : et primus, uxore ducta, defunctus est : et non habens semen, reliquit uxorem suam fratri suo.

26. Similiter secundus, et tertius usque ad septimum.

27. Novissime autem omnium et mulier defuncta est.

28. In resurrectione ergo cujus erit de septem uxor? omnes enim habuerunt eam.

29. Respondens autem Jesus, ait illis : Erratis nescientes Scripturas, neque virtutem Dei.

30. In resurrectione enim que nubent, neque nubentur : sed erunt sicut angeli Dei in cælo.

31. De resurrectione autem mortuorum non legistis quod dictum est a Deo dicente vobis :

32. Ego sum Deus Abraham, et Deus Isaac, et Deus Jacob? Non est Deus mortuorum, sed viventium.

33. Et audientes turbæ, mirabantur in doctrina ejus.

34. Pharisei autem audientes quod silentium imposuisset sadducæis, convenerunt in unum :

35. et interrogavit eum unus ex eis legis doctor, tentans eum :

25. Or il y avait sept frères parmi nous, dont le premier ayant épousé une femme, est mort; et n'ayant point eu d'enfant, il a laissé sa femme à son frère.

26. La même chose arriva au second, et au troisième, jusqu'au septième.

27. Enfin cette femme est morte aussi après eux tous.

28. Lors donc que la résurrection arrivera, duquel de ces sept sera-t-elle femme, puisqu'ils l'ont tous eue ²⁵?

29. Jésus leur répondit : Vous êtes dans l'erreur, ne comprenant ni les Ecritures ²⁴, ni la puissance de Dieu ²⁵.

30. Car après la résurrection, les hommes n'auront point de femmes, ni les femmes de maris; mais ils seront comme les anges de Dieu dans le ciel ²⁶.

31. Et pour ce qui est de la résurrection des morts, n'avez-vous point lu ces paroles que Dieu vous a dites :

32. Je suis le Dieu d'Abraham, le Dieu d'Isaac, et le Dieu de Jacob? Or Dieu n'est point le Dieu des morts, mais des vivants ²⁷.
2. *Moys.* 3, 6.

33. Et le peuple entendant ceci, était dans l'admiration de sa doctrine.

34. Mais les pharisiens ayant appris qu'il avait imposé silence aux sadducéens, s'assemblèrent; *Marc.* 12, 28. *Luc.* 10, 25.

35. et l'un d'eux, qui était docteur de la loi, lui fit cette question ²⁸ pour le tenter :

γ. 28. — ²³ La résurrection, veulent dire les sadducéens, ne peut avoir lieu; car sept hommes ne peuvent pas avoir en même temps la même femme.

γ. 29. — ²⁴ Jésus (γ. 32) apporte une preuve de l'Écriture, tirée de la loi de Moïse, que tous les Juifs, même les Samaritains, admettaient comme un livre divin. D'autres livres enseignent la résurrection d'une manière encore plus expresse : *Job.* 19, 25. 2. *Mach.* 7, 9. 12, 14. *Isaïe.* 26, 19. 66, 14. *Ezéch.* 37, 1 et suiv. *Dan.* 12, 2.

²⁵ qui, dans sa toute-puissance, peut bien faire que la résurrection ait lieu, sans la condition terrestre du mariage.

γ. 30. — ²⁶ A la résurrection, les hommes, il est vrai, ressusciteront avec la diversité des sexes, parce que cette diversité, comme tout ce que Dieu a fait, est bonne; mais les corps qui ressusciteront pour partager avec l'âme à laquelle ils furent unis, sa béatitude, seront (1. *Cor.* 15, 43-44) spirituels, et comme les anges, au-dessus des voluptés terrestres (*Luc.* 20, 34) : et parce que le nombre des hommes déterminé par Dieu sera rempli, l'union des sexes ne sera plus nécessaire et cessera (Aug., Chrys., Bède). Conséquence qui, pour la même raison, s'applique également aux réprouvés, lesquels ressusciteront aussi de leur côté, quoiqu'ils ne ressuscitent pas dans la gloire pour la félicité (Voy. 1. *Cor.* 15, 51).

γ. 32. — ²⁷ Donc, veut conclure Jésus, tout morts qu'ils paraissent être, les patriarches vivent dans leurs âmes devant Dieu. Dieu a créé leurs âmes immortelles, et il les unira de nouveau à leurs corps. Jésus démontre la résurrection des corps par l'immortalité des âmes, parce que ces deux choses sont inséparablement unies l'une à l'autre. En effet, le corps et l'âme ne forment qu'un seul et même homme, et il est de toute nécessité que l'âme soit un jour réunie au corps, afin qu'elle partage avec ce corps dont elle fut revêtue, la récompense ou la punition.

γ. 35. — ²⁸ pour savoir ce qu'il dirait de la question qui venait d'être agitée.

36. Maître, quel est le grand commandement de la loi?

37. Jésus lui répondit : Vous aimerez le Seigneur votre Dieu de tout votre cœur, de toute votre âme et de tout votre esprit ²⁹. *1. Moys. 6, 5.*

38. C'est là le plus grand, et le premier commandement.

39. Et voici le second qui est semblable à celui-là ³⁰ : Vous aimerez votre prochain comme vous-même ³¹. *3. Moys. 19, 18. Marc, 12, 31.*

40. Toute la loi et les prophètes sont renfermés dans ces deux commandements ³².

41. Or pendant que les pharisiens étaient assemblés, Jésus leur fit cette question :

42. Que vous semble du Christ ³³? De qui est-il fils? Ils lui répondirent : De David ³⁴.

43. Et comment donc, leur dit-il, David l'appelle-t-il en esprit ³⁵ son Seigneur, en disant : *Luc, 20, 41. Ps. 109, 1.*

44. Le Seigneur ³⁶ a dit à mon Seigneur ³⁷ : Asseyez-vous à ma droite ³⁸, jusqu'à ce que je réduise vos ennemis à vous servir de marchepied ³⁹?

45. Si donc David l'appelle son Seigneur, comment est-il son fils ⁴⁰?

36. Magister, quod est mandatum magnum in lege?

37. Ait illi Jesus : Diliges Dominum Deum tuum ex toto corde tuo, et in tota anima tua, et in tota mente tua.

38. Hoc est maximum, et primum mandatum.

39. Secundum autem simile est huic : Diliges proximum tuum, sicut te ipsum.

40. In his duobus mandatis universa lex pendet, et prophetæ.

41. Congregatis autem phariseis, interrogavit eos Jesus,

42. dicens : Quid vobis videtur de Christo? Cujus filius est? Dicunt ei : David.

43. Ait illis : Quomodo ergo David in spiritu vocat eum Dominum, dicens :

44. Dixit Dominus Domino meo : Sede a dextris meis, donec ponam inimicos tuos scabellum pedum tuorum?

45. Si ergo David vocat eum Dominum, quomodo filius ejus est?

ŷ. 37. — ²⁹ Vous reconnaîtrez Dieu comme votre Seigneur, et vous l'aimerez de toutes vos forces, de telle sorte que vous preniez Dieu pour la première et la dernière fin de toutes vos pensées, de tous vos désirs et de toutes vos actions, et que vous observiez ponctuellement tous ses commandements, à ce point que vous soyez prêts à faire le sacrifice de tous les biens de la vie, des richesses, des honneurs, des amis et de la vie même, plutôt que de désobéir à Dieu et de le perdre (*Comp. 5. Moys. 6, 5* et les notes).

ŷ. 39. — ³⁰ il est semblable au premier commandement, et il lui est semblable par cette raison que Dieu ne doit pas être aimé seulement en lui-même, mais encore dans les créatures, qui portent son image (*Voy. 1. Jean, 4, 20*).

³¹ Par conséquent, dit saint Augustin, l'amour de soi-même n'est pas exclu; car il est dit : Vous aimerez le prochain comme vous-même. L'amour de soi-même est ainsi la mesure suivant laquelle on doit aimer le prochain, c'est-à-dire que vous devez souhaiter aux autres ce que vous désirez pour vous-même (*Aug.*). Mais ici il faut mettre la condition que l'amour de soi-même ne soit pas un amour-propre désordonné. On évite ce défaut, si l'amour de Dieu embrase tout le cœur, si nous n'aimons nous et le prochain qu'autant que Dieu le veut, c'est-à-dire si nous n'aimons nous et le prochain qu'autant que la volonté de Dieu, qui est notre bien éternel, et notre seul vrai bien temporel, s'accomplisse dans nous et dans le prochain.

ŷ. 40. — ³² Toute l'Écriture ne roule que sur ces deux commandements; car tout ce qu'elle contient ne tend qu'à en procurer l'exacte observation.

ŷ. 42. — ³³ du Messie promis.

³⁴ Il sera fils de David, ainsi que l'ont annoncé les prophètes (*Voy. pl. h. 1, 1*).

ŷ. 43. — ³⁵ par l'inspiration du Saint-Esprit.

ŷ. 44. — ³⁶ Dieu.

³⁷ au Messie.

³⁸ Soyez le dépositaire de ma puissance.

³⁹ Règnez avec la plénitude de mon pouvoir, jusqu'à ce que je vous aie assujettis tous vos ennemis (*Comp. tout le Ps. 109* et les remarques).

ŷ. 45. — ⁴⁰ Comment serait-il son simple fils? ne doit-il pas être plus qu'un roi de la terre, ne doit-il pas être élevé au-dessus de l'humanité, bien plus, n'a-t-il pas la dignité de Dieu même, puisqu'il n'y a proprement que Dieu qui soit le Seigneur de l'homme?

46. Et nemo poterat ei respondere verbum : neque ausus fuit quisquam ex illa die eum amplius interrogare. | 46. Personne ne put rien lui répondre ; et depuis ce jour-là qui que ce soit n'osa plus lui faire de questions.

CHAPITRE XXIII.

Jésus-Christ exhorte à obéir à ceux qui sont assis sur la chaire de Moïse. Ambition, avarice et hypocrisie des pharisiens. Jésus-Christ prononce malheur contre eux, et il annonce la destruction de Jérusalem.

1. Tunc Jesus locutus est ad turbas, et ad discipulos suos,

2. dicens : Super cathedram Moysi sederunt scribæ et pharisei.

3. Omnia ergo quæcumque dixerint vobis, servate, et facite : secundum opera vero eorum nolite facere : dicunt enim, et non faciunt.

4. Alligant enim onera gravia, et importabilia, et imponunt in humeros hominum : digito autem suo nolunt ea movere.

1. Alors Jésus s'adressant au peuple et à ses disciples ¹, Marc, 12, 38-40. Luc, 20, 45 et suiv.

2. leur dit : Les scribes et les pharisiens sont assis sur la chaire de Moïse ². 2. Esdr. 8, 4.

3. Observez donc, et faites tout ce qu'ils vous disent ³ : mais ne faites pas ce qu'ils font ; car ils disent, et ne font pas.

4. Ils lient des fardeaux pesants et qu'on ne saurait porter ⁴, et ils les mettent sur les épaules des hommes ; mais *pour eux*, ils ne veulent pas les remuer du bout du doigt ⁵. Luc, 11, 46.

§. 1. — ¹ Au commencement de sa vie publique Jésus-Christ avait montré, dans son discours sur la montagne, que sa doctrine consistait dans la vérité, et qu'elle était directement opposée à tout ce qui n'était qu'apparence ; maintenant sa mission touchant à sa fin, il revient encore sur le malheur qu'entraînent les faux semblants. Et comme au commencement il avait déclaré ses vrais disciples et ceux qui, dans tous les siècles, et d'une manière quelconque, se contentent des apparences. De ce nombre, en effet, sont non-seulement les hypocrites qui affectent les dehors d'hommes de bien, sans l'être, mais encore tous ceux qui s'en tiennent aux apparences, aux biens apparents, à la fausse sagesse et à la fausse vertu.

§. 2. — ² Les scribes et les pharisiens ont reçu de Moïse par héritage le privilège et le pouvoir d'enseigner, d'expliquer la loi et de juger. Ce ne fut, il est vrai, que quelque temps avant la naissance de Jésus-Christ, que les scribes et les pharisiens obtinrent une influence prépondérante, ceux-ci en qualité de chefs du peuple, ceux-là en qualité de docteurs ; mais ils furent reconnus par l'autorité légitime, les princes Machabées (voy. la dernière note sur le 2^e livre des Mach.), et il n'était pas rare qu'ils fussent prêtres et membres du haut Conseil.

§. 3. — ³ Non-seulement ce qu'ils vous prescrivent en vertu de la loi divine, mais encore leurs propres maximes qu'ils ont droit de vous imposer, comme ayant l'autorité supérieure et légale, lorsque toutefois leurs maximes ne sont pas en opposition avec la loi de Dieu (voy. pl. h. 15, 4-16) ; car, dans ce cas, vous devez bien vous garder de les observer (Pl. h. 15, 2). Apprenez de là à reconnaître la sainteté et le caractère obligatoire des commandements que l'Eglise, dont l'autorité émane immédiatement de Jésus-Christ, et ses pasteurs, prescrivent pour le salut des fidèles.

§. 4. — ⁴ presque accablants, très-lourds, comme par exemp. 12, 2 et suiv.

⁵ ils imposent, pour les faire observer aux autres, une multitude de maximes

5. Au reste, ils font toutes leurs actions afin d'être vus des hommes; c'est pourquoi ils portent des bandes de parchemin⁶ plus larges que les autres, et ont aussi des franges plus longues⁷. 5. *Moys.* 6, 8. 22, 12. 4. *Moys.* 15, 38.

6. Ils aiment les premières places dans les festins, et les premières chaires dans les synagogues⁸. *Marc.* 12, 39. *Luc.* 11, 43. 20, 46.

7. Ils aiment à être salués dans les places publiques, et à être appelés Rabbi par les hommes.

8. Mais pour vous, ne vous faites pas appeler Rabbi⁹, car vous n'avez qu'un seul Maître¹⁰, et vous êtes tous frères¹¹, *Jac.* 3, 1.

9. N'appellez aussi personne sur la terre votre père¹², parce que vous n'avez qu'un Père qui est dans les cieux. *Mal.* 1, 6.

10. Et qu'on ne vous appelle point maîtres, parce que vous n'avez qu'un Maître, qui est le Christ.

11. Celui qui est le plus grand parmi vous, sera votre serviteur¹³.

12. Car quiconque s'élèvera, sera abaissé;

5. Omnia vero opera sua faciunt ut videantur ab hominibus : dilatant enim phylacteria sua, et magnificant fimbrias.

6. Amant autem primos recubitus in cœnis, et primas cathedras in synagogis,

7. et salutationes in foro, et vocari ab hominibus Rabbi.

8. Vos autem nolite vocari Rabbi : unus est enim Magister vester, omnes autem vos fratres estis.

9. Et patrem nolite vocare vobis super terram : unus est enim Pater vester, qui in cœlis est.

10. Nec vocemini magistri : quia Magister vester unus est, Christus.

11. Qui major est vestrum, erit minister vester.

12. Qui autem se exaltaverit,

humaines; mais pour eux, ils ne veulent pas se faire la moindre violence, afin d'y conformer leur conduite. Pour un bon supérieur, dit saint Chrysostôme, il est requis qu'il soit sévère envers lui-même, doux envers ses subordonnés.

ŷ. 5. — ⁶ C'étaient des bandelettes de parchemin sur lesquelles étaient inscrits des passages de la loi (5. *Moys.* 6, 4-9. 11, 13-21. 2. *Moys.* 13, 2-10. 11-16). Les pharisiens, par une fausse interprétation de 2. *Moys.* 13, 16. 5. *Moys.* 6, 8, où il est commandé d'avoir toujours la loi devant les yeux et dans le cœur, s'attachaient ces bandelettes au moyen d'un cordon au bras gauche et au front. Ils s'en servaient en outre comme d'un préservatif contre le mal. Encore aujourd'hui les Juifs se servent de ces bandelettes.

⁷ Les bordures, les franges, les houppes que les Juifs portaient au bord de leurs vêtements pour se distinguer des Gentils, étaient destinées à les faire ressembler de la loi de Dieu. Les pharisiens faisaient ces insignes mnémoniques et ces bordures plus grands et plus larges que le reste du peuple, pour avoir l'air d'accomplir la loi avec plus d'exactitude et de zèle que les autres (Voy. 4. *Moys.* 15, 38. 39).

ŷ. 6. — ⁸ dans les lieux de réunion et de prière.

ŷ. 8. — ⁹ en ce sens que votre doctrine émane de vous.

¹⁰ l'Homme-Dieu, Jésus-Christ.

¹¹ disciples par rapport à votre seul et unique Maître. Jésus-Christ ne défend point par là de devenir maître dans la science de Dieu, que lui-même il nous a apprise, et de permettre qu'on nous appelle de ce nom; car être maître dans ce sens est proprement n'être que disciple, parce que le maître dans la science de Dieu ne mérite ce titre qu'à proportion qu'il se fait disciple de Jésus-Christ et de son Eglise. Un maître dans ce sens qu'il est en même temps disciple, pour instruire les autres, n'a besoin que d'être approuvé; seulement il doit prendre garde de ne pas ambitionner de s'entendre appeler maître, et bien moins encore, ainsi que le faisaient les pharisiens, doit-il se complaire en lui-même et s'enfler d'orgueil, quand il reçoit cette qualification.

ŷ. 9. — ¹² dans le sens que l'est Jésus-Christ, l'Homme-Dieu.

ŷ. 11. — ¹³ Il y a donc dans le royaume de Jésus-Christ des grands et des petits, des hommes qui commandent et des hommes qui obéissent; mais les grands et ceux qui commandent doivent ne faire usage de leur grandeur et de leur autorité que pour servir et se dévouer (Voy. *pl. h.* 20, 26. 27).

humiliabitur : et qui se humiliaverit, exaltabitur.

13. Væ autem vobis, scribæ et pharisæi hypocritæ : quia clauditis regnum cœlorum ante homines; vos enim non intratis, nec introeuntes sinitis intrare.

14. Væ vobis, scribæ et pharisæi hypocritæ : quia comeditis domos viduarum, orationes longas orantes : propter hoc amplius accipietis iudicium.

15. Væ vobis, scribæ et pharisæi hypocritæ : quia circuitis mare, et aridam, ut faciatis unum proselytum : et cum fuerit factus, facitis eum filium gehennæ duplo quam vos.

16. Væ vobis, duces cæci, qui dicitis : Quicumque juraverit per templum, nihil est : qui autem juraverit in auro templi, debet.

17. Stulti, et cæci : Quid enim majus est, aurum, an templum, quod sanctificat aurum?

18. Et quicumque juraverit in altari, nihil est : quicumque autem juraverit in dono, quod est super illud, debet.

19. Cæci : Quid enim majus est,

et quiconque s'abaissera, sera élevé ¹⁴. *Luc, 14, 11. 18, 14.*

13. Mais malheur à vous, scribes et pharisiens hypocrites ¹⁵, parce que vous fermez aux hommes le royaume des cieux ¹⁶! car vous n'y entrez point vous-mêmes, et vous n'en permettez pas l'entrée à ceux qui désirent d'y entrer.

14. Malheur à vous, scribes et pharisiens hypocrites, parce que sous prétexte de vos longues prières, vous dévorez les maisons des veuves ¹⁷! c'est pour cela que vous recevrez un jugement plus rigoureux ¹⁸. *Marc, 12, 40. Luc, 20, 47.*

15. Malheur à vous, scribes et pharisiens hypocrites, parce que vous parcourez la mer et la terre pour faire un prosélyte ¹⁹! et après qu'il l'est devenu, vous le rendez digne de l'enfer deux fois plus que vous ²⁰.

16. Malheur à vous, conducteurs aveugles, qui dites : Si un homme jure par le temple, cela n'est rien; mais s'il jure par l'or ²¹ du temple, il doit.

17. Insensés et aveugles que vous êtes! lequel doit-on plus estimer, ou l'or, ou le temple qui sanctifie l'or?

18. Et si un homme jure par l'autel, cela n'est rien; mais quiconque jure par le don qui est sur l'autel, doit.

19. Aveugles que vous êtes ²²! lequel doit-

ŷ. 12. — ¹⁴ Notre grandeur ne peut se trouver que dans l'humilité, parce qu'il n'y a que l'humilité qui nous rende purs et saints. Aussi la gloire fuit celui qui la recherche, et elle recherche celui qui la fuit (Voy. *Prov. 29, 23*).

ŷ. 13. — ¹⁵ par les faux dehors de votre conduite.

¹⁶ parce que, trompés par vos exemples, ils se figurent que les apparences suppléent à la vérité.

ŷ. 14. — ¹⁷ qui faites de longues prières pour les veuves riches, et qui attirez ainsi à vous leurs richesses.

¹⁸ en partie parce que vous couvrez vos rapines du voile de la piété (Chrys.); en partie parce que non-seulement vous vous perdez vous-mêmes, mais encore ces veuves que vous retenez captives par vos enseignements (Hil.).

ŷ. 15. — ¹⁹ pour convertir quelqu'un du paganisme. Il y avait chez les Juifs deux espèces de prosélytes qui s'étaient convertis du paganisme, les prosélytes de la porte et les prosélytes de la justice. Les premiers, qui ne se tenaient encore en quelque sorte qu'à la porte de la vraie religion, ne s'obligeaient qu'à l'observation des sept préceptes dits de Noé, c'est-à-dire à éviter le blasphème contre Dieu, l'idolâtrie, le meurtre, l'inceste, le vol, la révolte contre l'autorité et l'usage de la chair crue. Les autres faisaient profession de suivre entièrement les enseignements et les rites du judaïsme.

²⁰ parce que le mauvais exemple que vous leur donnez les fait tomber encore dans de plus grands vices (Chrys.); ou bien, parce que, induits en erreur par vos exemples, ils retournent au paganisme (Jérôme).

ŷ. 16. — ²¹ par l'or consacré, déposé dans le trésor du temple. Les pharisiens prétendaient que les richesses offertes et déposées dans le temple avaient un caractère spécial de sainteté, afin que cette considération engagéât à faire des offrandes de cette nature et à augmenter le trésor.

ŷ. 19. — ²² La plupart des exemplaires latins portent seulement, aveugles. Dans le grec : Insensés et aveugles.

ou plus estimer, ou le don, ou l'autel qui sanctifie le don?

20. Celui donc qui jure par l'autel, jure par l'autel et par tout ce qui est dessus.

21. Et quiconque jure par le temple, jure par le temple et par celui qui y habite.

22. Et celui qui jure par le ciel, jure par le trône de Dieu et par celui qui y est assis ²².

23. Malheur à vous, scribes et pharisiens hypocrites, qui payez la dime de la menthe, de l'aneth et du cumin, et qui avez abandonné ce qu'il y a de plus important dans la loi, la justice, la miséricorde et la foi ²⁴! Ce sont là les choses qu'il fallait pratiquer, sans néanmoins omettre les autres ²⁵. *Luc*, 41, 42.

24. Conducteurs aveugles, qui avez grand soin de passer *ce que vous buvez*, pour un moucheron, et qui avalez un chameau ²⁵.

25. Malheur à vous, scribes et pharisiens hypocrites, parce que vous nettoyez le dehors de la coupe et du plat, et que vous êtes au-dedans pleins de rapine et d'impureté ²⁷!

26. Pharisien aveugle, nettoie premièrement le dedans de la coupe et du plat, afin que le dehors soit net ²⁶.

donum, an altare, quod sanctificat donum?

20. Qui ergo jurat in altari, jurat in eo, et in omnibus, quæ super illud sunt.

21. Et quicumque juraverit in templo, jurat in illo, et in eo, qui habitat in ipso :

22. et qui jurat in cælo, jurat in throno Dei, et in eo, qui sedet super eum.

23. Væ vobis, scribæ et pharisei hypocritæ : qui decimalis mentham, et anethum, et cyminum, et reliquistis quæ graviora sunt legis, judicium, et misericordiam, et fidem; hæc oportuit facere, et illa non omittere.

24. Duces cæci, excolantes culicem, camelum autem glutientes.

25. Væ vobis, scribæ et pharisei hypocritæ, quia mundatis quod deforis est calicis, et paropsidis : intus autem plezi estis rapina, et immunditia.

26. Pharisæe cæce, munda prius quod intus est calicis, et paropsidis, ut fiat id, quod deforis est, mundum.

ŷ. 22. — ²² Par les ŷ. 20-22 Jésus-Christ veut dire : Il n'y a aucune distinction à faire entre les choses saintes, quand on s'en sert dans le serment; elles sont consacrées à Dieu, et tiennent par conséquent, sous ce rapport, la place de Dieu; ainsi celui qui jure par l'une quelconque de ces choses, jure par Dieu (*Voy. pl. h. 5, 33-36*).

ŷ. 23. — ²⁴ Suivant la loi (3. *Moy.* 27, 38-33, 4. *Moy.* 18, 21-24) et la coutume, on ne devait payer la dime que des fruits qui naissaient dans les champs, les légumes des jardins n'y étaient pas assujettis; dans les derniers temps les pharisiens voulurent payer la dime même des légumes, mais ils négligèrent la foi et la confiance en Dieu, la justice et la miséricorde à l'égard du prochain.

²⁵ On voit que Jésus-Christ est loin de blâmer l'exactitude à observer la loi touchant les dimes (*Comp. pl. h. ŷ. 3*).

ŷ. 24. — ²⁶ Vous qui montrez une extrême susceptibilité de conscience pour des choses insignifiantes, tandis que vous ne vous faites pas un cas de conscience de transgresser les principaux commandements. — Les pharisiens coulaient le vin pour le plus petit animal impur, pour une mouche qui s'y trouvait (*Comp. 3. Moy.* 11, 20-23. 41. 42). Combien y a-t-il de gens qui s'astreignent avec une scrupuleuse exactitude aux moindres pratiques extérieures du culte de Dieu, pendant qu'ils ne se font aucun scrupule d'être remplis d'envie et de jalousie, de déchirer le prochain par la médisance et la calomnie, et de recourir à la tromperie et à la dissimulation pour atteindre leur but!

ŷ. 25. — ²⁷ Dans le grec : du plat, tandis qu'au dedans ils sont (les plats et les coupes) remplis, etc., c'est-à-dire que les viandes, le breuvage qu'ils contiennent, sont des biens injustement acquis qui sont consumés et dissipés dans le péché.

ŷ. 26. — ²⁸ Litt. : afin que ce qui est au dehors devienne net. Purifiez d'abord votre cœur, vos pensées, vos vœux, vos desirs; alors toutes vos actions seront pures. Dans le grec : afin que le dehors aussi soit, etc.

27. Væ vobis, scribæ et pharisei hypocritæ : quia similes estis sepulcris dealbatis, quæ a foris videntur hominibus speciosa, iatus vero plena sunt ossibus mortuorum, et omni spurcitiâ;

28. sic et vos a foris quidem paretis hominibus justi : intus autem pleni estis hypocrisi, et iniquitate.

29. Væ vobis, scribæ et pharisei hypocritæ, qui œdificatis sepulcra prophetarum, et ornatis monumenta justorum,

30. et dicitis : Si fuissetis in diebus patrum nostrorum, non essemus socii eorum in sanguine prophetarum;

31. itaque testimonio estis vobismetipsi, quia filii estis eorum, qui prophetas occiderunt.

32. Et vos implete mensuram patrum vestrorum.

33. Serpentes genimina viperarum, quomodo fugietis a iudicio gehennæ?

34. Ideo ecce ego mitto ad vos prophetas, et sapientes, et scribas, et ex illis occidetis, et crucifigetis, et ex eis flagellabitis in synagogis vestris, et persequemini de civitate in civitatem :

27. Malheur à vous, scribes et pharisiens hypocrites, parce que vous êtes semblables à des sépulcres blanchis, qui au-dehors paraissent beaux aux yeux des hommes, mais qui au-dedans sont pleins d'ossements de morts et de toute sorte de pourriture²⁷!

28. Ainsi au-dehors vous paraîsez justes aux yeux des hommes; mais au-dedans vous êtes pleins d'hypocrisie et d'iniquité.

29. Malheur à vous, scribes et pharisiens hypocrites, qui bâtissez des tombeaux aux prophètes, et ornez les monuments des justes³⁰,

30. et qui dites : Si nous eussions été du temps de nos pères, nous ne nous fussions pas joints à eux pour répandre le sang des prophètes³¹!

31. Ainsi vous vous rendez témoignage à vous-mêmes, que vous êtes les enfants de ceux qui ont tué les prophètes³².

32. Achevez donc aussi de combler la mesure de vos pères³³.

33. Serpents, race de vipères³⁴, comment éviterez-vous d'être condamnés au feu de l'enfer³⁵? *Pl. h. 3, 7.*

34. C'est pourquoi je vais vous envoyer³⁶ des prophètes, des sages et des scribes³⁷, et vous tuerez les uns³⁸, vous crucifierez les autres³⁹; vous en fouetterez d'autres dans vos synagogues⁴⁰; et vous les persécuterez de ville en ville⁴¹;

¶ 27. — ²⁷ Les tombeaux et leurs murs étaient tous les ans blanchis à la chaux, soit pour les embellir, soit pour les rendre reconnaissables, de peur que l'on ne contractât quelque souillure en les touchant; car toucher un tombeau du pied ou par quelque autre partie du corps, suffisait pour rendre impur.

¶ 29. — ³⁰ Vous qui honorez hypocritement les anciens prophètes, et qui mettez les nouveaux à mort (*Voy. pl. b. §. 31*). Orner les tombeaux était une pieuse coutume chez les Juifs, aussi bien que chez les autres peuples (*Voy. 1. Mach. 13, 25*).

¶ 30. — ³¹ pour les mettre à mort (*Comp. pl. h. 21, 25*).

¶ 31. — ³² et qu'ainsi vous êtes vous-mêmes les meurtriers des prophètes; car les enfants héritent des mauvais penchants de leurs parents, et ils tombent dans les mêmes vices, à moins qu'ils ne résistent à leurs penchants vicieux, ce que vous ne faites pas.

¶ 32. — ³³ en mettant à mort les nouveaux prophètes (§. 34).

¶ 33. — ³⁴ Vous, enfants de serpents (1. *Moys. 3, 1*), de satan. Satan est trompeur et meurtrier depuis le commencement, et il est la cause de toutes les séductions et de tous les meurtres; les trompeurs (les hypocrites, les hommes à faux dehors) et les meurtriers, tels qu'étaient les pharisiens, sont donc avec beaucoup de raison appelés ses enfants.

³⁵ aux peines éternelles de l'enfer.

¶ 34. — ³⁶ Comme Dieu et en qualité de Seigneur.

³⁷ C'est ainsi que Jésus-Christ appelle ses apôtres. Les apôtres, dit saint Jérôme, ont différents dons. Ils sont prophètes, car ils prédisent l'avenir; sages, car ils savent ce qu'ils disent; scribes, car ils sont instruits dans la loi.

³⁸ par exemple saint Etienne et saint Jacques (*Act. 6, 7. 12, 2*).

³⁹ par exemple Siméon, successeur de saint Jacques à Jérusalem, comme le rapporte Eusèbe.

⁴⁰ *Voy. Act. 16, 22. 22, 19. 2. Cor. 11, 25.*

⁴¹ *Comp. Act. 14, 6. 16, 19. 39.*

35. afin que tout le sang innocent ⁴² qui a été répandu sur la terre, retombe sur vous, depuis le sang d'Abel le juste jusqu'au sang de Zacharie, fils de Barachie, que vous avez tué entre le temple et l'autel ⁴³. 1. *Moys.* 4, 8. *Hébr.* 11, 4. 2. *Par.* 24, 22.

36. Je vous dis en vérité, tout cela viendra sur cette race qui est aujourd'hui ⁴⁴.

37. Jérusalem, Jérusalem, qui tués les prophètes, et qui lapides ceux qui sont envoyés vers toi, combien de fois ⁴⁵ ai-je voulu rassembler tes enfants, comme une poule rassemble ses petits sous ses ailes ⁴⁶, et tu ne l'as pas voulu!

38. Le temps s'approche où votre demeure demeurera déserte ⁴⁷.

39. Car je vous le dis, vous ne me verrez plus désormais, jusqu'à ce que vous disiez : Béni soit celui qui vient au nom du Seigneur ⁴⁸.

35. ut veniat super vos omnis sanguis justus, qui effusus est super terram, a sanguine Abel justⁱ usque ad sanguinem Zachariæ, filii Barachiæ, quem occidistis inter templum et altare.

36. Amen dico vobis, venient hæc omnia super generationem istam.

37. Jerusalem, Jerusalem, quæ occidit prophetas, et lapidas eos qui ad te missi sunt, quoties volui congregare filios tuos, quemadmodum gallina congregat pullos suos sub alas, et noluiti?

38. Ecce relinquetur vobis domus vestra deserta.

39. Dico enim vobis, non me videbitis amodo, donec dicatis : Benedictus qui venit in nomine Domini.

ŷ. 35. — ⁴² de manière que tout le sang des justes, etc.

⁴³ Par Zacharie, quelques anciens interprètes (Cyrille, Epiphane) entendent le père de Jean-Baptiste; d'autres, avec plus de vraisemblance, entendent Zacharie, fils de Joiadas, que le roi Joas tua dans le temple (2. *Par.* 24, 21). Ces derniers supposent que Joiadas portait aussi le nom de Barachie. Quelques auteurs modernes prennent les paroles de notre Seigneur dans un sens prophétique, et en font l'application à un Zacharie, fils de Baruch, que la faction des zéloteurs (les zélés pour le judaïsme pharisaïque) fit périr l'an 68 de Jésus-Christ, au milieu du temple, comme le dernier martyr avant la destruction de Jérusalem. L'historien Josèphe parle de ce Zacharie comme d'un homme juste. Dans cette dernière opinion, les paroles de Jésus-Christ « que vous avez tué » devraient être entendues comme s'il y avait : que vous tuerez.

ŷ. 36. — ⁴⁴ Le châtement que mérite l'effusion de tout le sang des justes. Les Juifs sont considérés comme un mauvais fruit arrivé à son point de maturité; le châtement doit éclater parmi eux dans la plénitude, et, pour ainsi dire, dans la maturité, de même qu'ils ont porté le mal à son plus haut point de maturité, à son plus haut degré, attendu que, malgré toutes leurs connaissances (ŷ. 30) et leurs aveux, ils ne faisaient pas mieux que leurs pères, et qu'ils ont même fait pis encore, puisqu'ils ont mis le Messie à mort.

ŷ. 37. — ⁴⁵ autrefois par les prophètes, maintenant par ma prédication et par celle de mes apôtres.

⁴⁶ Combien de fois ai-je tenté, avec un amour maternel, de te préserver de l'infortune où t'a précipité ton impénitence, et t'ai-je offert de te délivrer! (Comp. *Luc*, 13, 34. 35.)

ŷ. 38. — ⁴⁷ Votre cité, votre temple seront détruits et renversés, et votre nation dispersée (*Voy.* 24, 1 et suiv. *Ezéch.* 10, 18, 19).

ŷ. 39. — ⁴⁸ jusqu'à ce que, à la fin des temps, vous me reconnaissez en qualité de Messie, et que dans mon avènement pour juger le monde, vous me saluiez comme votre Dieu et votre seigneur (Chrys., Aug.).

CHAPITRE XXIV.

Jésus-Christ fait connaître les signes qui doivent précéder la destruction de Jérusalem, du temple et la fin du monde. Le temps en est caché même aux anges, et c'est pourquoi il faut veiller et être toujours prêt pour l'avènement du Seigneur.

1. Et egressus Jesus de templo, ibat. Et accesserunt discipuli ejus, ut ostenderent ei ædificationes templi.

2. Ipse autem respondens dixit illis : Videtis hæc omnia? Amen dico vobis, non relinquetur hic lapis super lapidem, qui non destruat.

3. Sedente autem eo super montem Oliveti, accesserunt ad eum discipuli secreto, dicentes : Dic nobis, quando hæc erunt? et quod signum adventus tui, et consummationis sæculi?

4. Et respondens Jesus, dixit eis : Videte ne quis vos seducat;

1. Lorsque Jésus sortait du temple pour s'en aller¹, ses disciples s'approchèrent de lui pour lui faire remarquer la structure de cet édifice². *Marc*, 13, 1. *Luc*, 21, 5.

2. Mais il leur dit : Voyez-vous tous ces bâtiments? Je vous le dis en vérité, ils seront tellement détruits, qu'il n'y demeurera pas pierre sur pierre. *Luc*, 19, 44.

3. Et comme il était assis sur la montagne des Oliviers³, ses disciples s'approchèrent de lui⁴ en particulier, et lui dirent : Dites-nous quand ces choses arriveront, et quel signe il y aura de votre avènement et de la consommation du siècle⁵.

4. Et Jésus leur répondit⁶ : Prenez garde que quelqu'un ne vous séduise; *Ephés.* 5, 6. *Coloss.* 2, 18.

¶ 1. — ¹ vers le mont des Oliviers, pour passer la nuit à Béthanie chez Lazare, après avoir passé le jour entier à évangéliser.

² pour lui faire remarquer sa grandeur, sa magnificence et sa solidité. Jésus avait donné occasion à cette démarche des apôtres par la prédiction qu'il avait faite, chap. 23, 38, relativement à la désolation du temple. Le temple était en effet un chef-d'œuvre admirable d'architecture.

¶ 3. — ³ où le principal point de vue était du côté de Jérusalem et du temple.

⁴ Suivant saint Marc, 13, 3, c'étaient Pierre, Jacques, Jean et André, ses disciples les plus intimes.

⁵ Les disciples croyaient que la destruction de Jérusalem et du temple, et l'avènement du Seigneur pour le jugement dernier à la fin du monde, devaient arriver en même temps. Le Seigneur lui-même pouvait avoir donné occasion à cette croyance en rapprochant, dans diverses circonstances, ces deux événements (*Pl. h.* 16, 27. 28. 22, 7. 8, 23, 38. 39). Pourquoi cela? Voy. la note suivante.

¶ 4. — ⁶ Par la réponse qui suit, Jésus-Christ s'explique au sujet des deux événements, comme en convenant d'un accord unanime tous les saints Pères, bien qu'ils soient quelquefois d'avis différent dans l'application de tels et tels passages à l'une ou à l'autre des deux catastrophes. Quelques-uns pensent que la première partie du discours jusqu'au §. 32, regarde la destruction de Jérusalem, et que la suite s'applique à la fin du monde. D'autres (Aug., Jérôme, Bède et la plupart des saints Pères et des interprètes) croient que dans son coup d'œil divin, devant lequel mille ans sont comme un seul jour (*Ps.* 89, 4), Jésus-Christ a rassemblé et rapproché les deux événements. Cette opinion a, ce semble, plus de fondement dans la nature des événements dont il s'agit, et dans la lettre de la prophétie. Les deux événements, la destruction de Jérusalem et la fin du monde, sont les deux parties d'un même fait divin, du jugement de Dieu sur les hommes; or, comme d'ordinaire dans le coup d'œil prophétique les événements qui se développent par degrés dans le temps, et qui ne forment dans leur ensemble qu'un seul et même fait divin, sont représentés simultanément et enclavés les uns dans les autres, sous un même point

5. parce que plusieurs viendront sous mon nom, disant : Je suis le Christ; et ils en séduiront plusieurs ⁷.

6. Vous entendrez aussi parler de guerres et de bruits de guerre : mais gardez-vous bien de vous troubler; car il faut que ces choses arrivent; mais ce ne sera pas encore la fin.

7. Car on verra se soulever peuple contre peuple, et royaume contre royaume; et il y aura des pestes, des famines et des tremblements de terre en divers lieux ⁸.

8. Et toutes ces choses ne seront que le commencement des douleurs ⁹.

9. Alors on vous livrera pour être tourmentés, et on vous fera mourir ¹⁰; et vous serez haïs de toutes les nations à cause de mon nom ¹¹. *Pl. h. 10, 17. Luc, 21, 12. Jean, 15, 20, 16, 2.*

10. Et alors plusieurs trouveront des oc-

5. multi enim venient in nomine meo, dicentes : Ego sum Christus : et multos seducent.

6. Audituri enim estis prœlia, et opinionibus prœliorum. Videte ne turbemini : oportet enim hæc fieri, sed nondum est finis;

7. consurget enim gens in gentem, et regnum in regnum, et erunt pestilentia, et fames, et terræ motus per loca;

8. hæc autem omnia initia sunt dolorum.

9. Tunc tradent vos in tribulationem, et occident vos : et eritis odio omnibus gentibus propter nomen meum.

10. Et tunc scandalizabuntur

de vue historique (Comp. *Isaïe*, 24, 26. etc.), de même il est tout à fait conforme à la nature des choses que Jésus-Christ prédise ces deux événements de manière qu'ils se présentent alternativement dans sa prophétie, et qu'ils s'enclavent l'un dans l'autre. L'intime union qui existe entre eux est confirmée par la lettre même de la prophétie. Dans les *ÿ. 29. 30. 31.* le coup d'œil prophétique se porte et se dirige fixe et précis sur la fin du monde, et cependant il est dit, *ÿ. 34.* que la génération présente ne passera point sans voir tout ce qui a été prédit. Le seul moyen de concilier ces deux choses, c'est de supposer que les deux événements sont représentés sous les mêmes expressions, de telle sorte cependant que c'est tantôt l'un, tantôt l'autre qui domine dans le sens littéral, prochain et complet, tandis que l'autre n'est compris sous les mêmes expressions que dans un sens plus éloigné, impropre et imparfait. L'hypothèse de quelques modernes, que Jésus-Christ n'a prédit que la ruine de Jérusalem, à contre elle non-seulement toute l'antiquité, mais encore la lettre même de la prophétie.

ÿ. 5. — ⁷ Il ne s'éleva point, à proprement parler, de faux messies avant la destruction de Jérusalem; car Théodas (*Act. 5, 36*) et l'Égyptien (*Act. 21, 38*) étaient des émeutiers, et Simon le Magicien (*Act. 8, 10*) était un faux prophète; mais après cet événement on vit de temps paraitre des individus qui se donnèrent pour la Christ; tels furent dans les temps anciens Chochba, qui parut sous l'empereur Adrien; dans les temps modernes, au xvii^e siècle, Sabbatai Zebhi, qui tint à se faire mahouétan; tels sont encore les faux philosophes qui substituent leur doctrine à la doctrine du salut, et les précurseurs de l'antechrist (*Dan. 7*). L'antechrist lui-même s'élèvera à la fin des temps pour la destruction du christianisme, et il prendra pour prétexte que tout salut vient de lui (*Jean, 5, 43. 2. Thess. 2. 1.* et au *ÿ. 13*). Les paroles du texte se rapportent principalement, dans leur sens complet, à des signes avant-coureurs de la fin du monde. Jésus-Christ comprend tous les faux messies à la fois, parce que dans l'intuition éternelle de Dieu, tout revient à un seul point, et que les divers faux messies ne forment qu'un seul personnage moral, qui paraîtra enfin à son suprême degré de perversité dans l'antechrist. Ce n'est que dans un sens plus éloigné et imparfait que ces paroles se rapportent aux faux prophètes des temps antérieurs à la destruction de Jérusalem.

ÿ. 7. — ⁸ Ceci encore ne trouve qu'une application imparfaite dans les combats et les fléaux qui arrivèrent pendant la guerre judaïque, avant la prise de Jérusalem par les Romains; l'entier accomplissement en est réservé pour la fin des temps (*Voy. 2. Par. 14, 1. et suiv. Apoc. 19, 20*).

ÿ. 8. — ⁹ ne seront que des maux physiques; le fléau le plus terrible, le fléau moral viendra ensuite, comme il va être dit.

ÿ. 9. — ¹⁰ on cherchera à vous exterminer, et dans vous, la sainteté, la vérité et la justice.

¹¹ à cause de moi, à cause de ma doctrine, à cause de la religion chrétienne (*Voy. pl. h. 10, 22*).

multi, et invicem tradent, et odio habebunt invicem.

11. Et multi pseudoprophetae surgent, et seducunt multos.

12. Et quoniam abundavit iniquitas, refrigescet charitas multorum;

13. qui autem perseveraverit usque in finem, hic salvus erit.

14. Et prædicabitur hoc Evangelium regni in universo orbe, in testimonium omnibus gentibus : et tunc veniet consummatio.

15. Cum ergo videritis abominationem desolationis, quæ dicta est à Daniele propheta, stantem in loco sancto, qui legit, intelligat :

16. tunc qui in Judæa sunt, fugiant ad montes :

17. et qui in tecto, non descendant tollere aliquid de domo sua ;

casions de scandale¹³, se trahiront, et se haïront les uns les autres.

11. Et il s'élèvera plusieurs faux prophètes¹³, qui séduiront beaucoup de personnes.

12. Et parce que l'iniquité sera venue à son comble, la charité de plusieurs se refroidira.

13. Mais celui-là seul sera sauvé, qui persévérera jusqu'à la fin¹⁴.

14. Et cet Evangile du royaume sera prêché dans toute la terre, pour servir de témoignage¹⁵ à toutes les nations ; et alors la fin arrivera¹⁶.

15. Quand donc vous verrez que l'abomination de la désolation, qui a été prédite par le prophète Daniel, sera dans le lieu saint¹⁷, que celui qui lit entende bien ce qu'il lit¹⁸ : *Marc*, 13, 14. *Luc*, 21. 20. *Daniel*, 9, 27.

16. alors que ceux qui sont dans la Judée s'enfuient sur les montagnes¹⁹ ;

17. que celui qui sera au haut du toit, n'en descende point pour emporter quelque chose de sa maison²⁰ ;

¶ 10. — ¹³ prendront scandale de la faiblesse apparente de la religion chrétienne, et apostasieront.

¶ 11. — ¹³ lesquels se donneront pour des hommes inspirés de Dieu, pour des instruments et des envoyés divins, dédaigneront la vraie doctrine et la transformeront dans leurs inventions.

¶ 13. — ¹⁴ Les ¶. 9-13 ne peuvent qu'imparfaitement s'appliquer aux faibles persécutions contre les chrétiens, et aux faux prophètes qui précédèrent la destruction de Jérusalem ; dans leur sens complet, ils se rapportent aux persécutions et aux hérésies des temps chrétiens, lesquelles sont ainsi rappelées dans leur ensemble, bien que ce soit surtout à la fin des temps qu'elles doivent se montrer dans toute leur cruauté et leur fureur destructive (*Voy.* note 7. *Comp. pl. h.* 10, 22).

¶ 14. — ¹⁸ *Voy. pl. h.* 10, 18.

¹⁶ Lorsque l'Evangile aura été prêché à tous les peuples dans le monde entier, et que tout l'univers aura reçu par la prédication un témoignage de la charité et de la sagesse divine ; alors viendra la fin du monde, et son jugement (*Comp. Isaïe*, 49, 6. 51, 5. 56, 7. 60, 1. 66, 19. *Isaïe*, 49, 21 et suiv. *Zach.* 2, 11). Ce n'est que dans un sens imparfait que cela peut s'appliquer à la destruction de Jérusalem, en tant que les apôtres, et notamment l'apôtre saint Paul, avaient répandu la doctrine chrétienne dans presque toutes les provinces de l'empire romain avant cet événement.

¶ 15. — ¹⁷ Quand vous verrez les abominations qui seront commises dans la Cité sainte et dans le temple, selon la prédiction du prophète Daniel, alors, etc. (*Voy. ¶. 16*). Ces abominations sont le siège de Jérusalem par des ennemis païens, l'apparition des aigles romaines et des images des faux dieux dans son enceinte, et les dévastations que les Juifs eux-mêmes causèrent dans le temple pendant le siège.

¹⁸ Selon quelques-uns, ceci est une remarque du saint Evangéliste, pour donner aux chrétiens de ce temps-là un signe que ces abominations avaient déjà commencé à se réaliser.

¶ 16. — ¹⁹ pour chercher dans les cavernes un refuge et un asile contre les ennemis qui les poursuivront. Les chrétiens se sauvèrent en effet pendant le siège de Jérusalem à Pella, dans les montagnes de Galaad, et dans d'autres contrées montagneuses.

¶ 17. — ²⁰ mais qu'il se hâte de fuir, sans perdre de temps ; ou bien qu'il fuie sur les toits des maisons voisines du côté des grands chemins. — On peut sur les

18. et que celui qui sera dans le champ ne retourne point pour prendre sa robe ²¹.
19. Mais malheur aux femmes qui seront grosses ou nourrices en ce temps-là ²²!

20. Priez donc que votre fuite n'arrive point durant l'hiver ²³, ni au jour du sabbat ²⁴.
Act. 1, 12.

21. Car l'affliction de ce temps-là sera si grande, qu'il n'y en a point eu de pareille depuis le commencement du monde jusqu'à présent, et qu'il n'y en aura jamais ²⁵.

22. Et si ces jours ²⁶ n'avaient été abrégés, nul homme n'aurait été sauvé ²⁷ : mais ces jours seront abrégés en faveur des élus ²⁸.

23. Alors si quelqu'un vous dit : Le Christ est ici, ou il est là, ne le croyez point :
Marc, 13, 21. Luc, 17, 23.

24. car il s'élèvera de faux christs et de faux prophètes, qui feront de grands prodiges et des choses étonnantes ²⁹, jusqu'à séduire; s'il était possible, les élus mêmes.

18. et qui in agro, non revertatur tollere tunicam suam.

19. Væ autem prægnantibus, et nutrientibus in illis diebus.

20. Orate autem ut non fiat fuga vestra in hieme, vel sabbato;

21. erit enim tunc tribulatio magna, qualis non fuit ab initio mundi usque modo, neque fiet.

22. Et nisi breviati fuissent dies illi, non fieret salva omnis caro : sed propter electos breviabuntur dies illi.

23. Tunc si quis vobis dixerit : Ecce hic est Christus, aut illic : nolite credere.

24. Surgent enim pseudochristi et pseudoprophætæ : et dabunt signa magna, et prodigia, ita ut in errorem inducantur (si fieri potest) etiam electi.

maisons des Orientaux, dont les toits sont plats, aller d'un toit à un autre, et au-dehors sont d'ordinaire pratiqués des escaliers par lesquels on peut monter et descendre sans entrer dans l'intérieur de la maison.

ÿ. 18. — ²¹ Dans le grec : pour enlever ses vêtements.

ÿ. 19. — ²² à cause de l'effroi et de leur état incommode pour la fuite.

ÿ. 20. — ²³ dans une mauvaise saison, où les mauvaises routes sont un obstacle à la fuite.

²⁴ jour auquel les Juifs ne pouvaient s'éloigner qu'à la distance de mille grands pas. Toute la loi cérémonielle de Moïse fut, il est vrai, abrogée par la mort de Jésus-Christ; mais tant que les chrétiens vécutrent parmi les Juifs en Palestine, et que les gentils ne furent pas entrés dans l'Eglise, ils durent, par respect pour Moïse et pour la loi, demeurer attachés aux pratiques des Juifs. Lorsque les gentils furent entrés dans l'Eglise, l'affranchissement évangélique des cérémonies légales (*Act. 15, 28 et suiv.*) fut proclamé par le concile général rassemblé par les apôtres (Chrys. Théoph.). Les ÿ. 15-20 se rapportent principalement et proprement aux fléaux qui précéderent et accompagnèrent la destruction de Jérusalem par les Romains; mais dans un sens plus éloigné et impropre, ils conviennent aussi aux abominations et aux calamités que l'antechrist amènera avec lui à la fin des temps; car le même prophète Daniel parle également de ces abominations (*Dan. 12, 11*) et des violences auxquelles les chrétiens des derniers temps seront contraints de se soustraire, autant qu'il sera possible, par une prompte fuite.

ÿ. 21. — ²⁵ Puisqu'il s'agit d'une tribulation la plus grande qui se sera fait sentir pendant toute la durée du monde, l'on ne peut entendre en premier lieu et dans le sens propre, les calamités que les Romains firent retomber sur Jérusalem; car il y en a eu d'autres et plus longues et plus considérables; il faut que ce soit la dernière affliction, les temps affreux de l'antechrist qui précéderont le jugement dont il est ici parlé; et les ÿ. 21. 22. ne s'appliquent en conséquence que dans un sens éloigné et impropre au temps de la destruction de Jérusalem.

ÿ. 22. — ²⁶ ce temps-là.

²⁷ ni dans le corps ni dans l'âme. La séduction du temps de l'antechrist sera si grande, que nul ne serait sauvé si Dieu n'abrégait les jours de sa domination; comme aussi nul d'entre les chrétiens ne conserverait la vie du corps, si Dieu n'intervenait.

²⁸ à cause du petit nombre de saints qui existeront alors, pour les conserver eux-mêmes, et pour sauver les autres par eux.

ÿ. 24. — ²⁹ par le moyen de satan. Saint Paul (*2. Thess. 2, 9*) et saint Jean (*Apoc. 13, 12*) disent la même chose de l'antechrist, mais ils entrent dans plus de détails.

25. Ecce prædixi vobis.
26. Si ergo dixerint vobis : Ecce in deserto est, nolite exire : Ecce in penetralibus, nolite credere.

27. Sicut enim fulgur exit ab oriente, et paret usque in occidentem : ita erit et adventus Filii hominis.

28. Ubi cumq; fuerit corpus, illic congregabuntur et aquilæ.

29. Statim autem post tribulationem dierum illorum sol obscurabitur, et luna non dabit lumen suum, et stellæ cadent de cælo, et virtutes cælorum commovebuntur :

30. et tunc parebit signum Filii hominis in cælo : et tunc plangent omnes tribus terræ : et videbunt Filium hominis venientem in nubibus cæli cum virtute multa, et majestate.

25. J'ai voulu vous en avertir auparavant.
26. Si donc on vous dit : Le voilà dans le désert; ne sortez point : Le voici dans le lieu le plus retiré de la maison; ne le croyez point³⁰.

27. Car comme un éclair qui sort de l'orient, paraît jusqu'à l'occident; ainsi sera l'avènement du Fils de l'homme³¹.

28. Partout où se trouvera le corps, là les aigles s'assembleront³². *Luc*, 17, 37.

29. Mais aussitôt après ces jours d'affliction³³, le soleil s'obscurcira, et la lune ne donnera plus sa lumière; les étoiles tomberont du ciel³⁴, et les vertus des cieus³⁵ seront ébranlées³⁶. *Isaïe*, 13, 10. *Ezéch.* 32, 7. *Joel*, 2, 10. *Marc*, 12, 24. *Luc*, 21, 25.

30. Et alors le signe du Fils de l'homme paraîtra dans le ciel³⁷ : et à cette vue tous les peuples de la terre s'abandonneront aux pleurs et aux gémissements³⁸; et ils verront le Fils de l'homme qui viendra sur les nuées du ciel³⁹ avec une grande puissance et une grande majesté⁴⁰. *Apoc.* 1, 7.

ŷ. 26. — ³⁰ Si l'on vous dit alors : Le véritable Messie est sur le champ avec son armée; ou bien : Il est dans cet endroit ou dans cet autre pour tenir des assemblées secrètes : ne croyez pas que ce soit le Messie, et ne vous joignez pas à lui.

ŷ. 27. — ³¹ Ne vous laissez pas séduire; car semblable à l'éclair qui apparaît d'une extrémité du ciel à l'autre, mon second avènement sera subit et visible à tous les hommes. Ce n'est que dans un sens impropre que cet avènement peut s'entendre de la présence invisible et du triomphe du Seigneur dans son jugement contre Jérusalem.

ŷ. 28. — ³² Le grec dans le sens propre porte : « cadavre; » dans la version latine on lit : *corps*; le sens des deux leçons est le même. Les aigles sont mis pour les vautours qui se jettent sur les cadavres. Le sens est : De même que les vautours se rassemblent autour d'un cadavre, de même alors, quand l'antechrist aura exercé ces ravages, le Fils de l'homme viendra pour exercer sa justice vengeresse contre l'humanité pervertie. Dans le sens impropre on peut entendre en même temps la venue invisible de Jésus-Christ par le châtement des aigles romaines contre le peuple corrompu des Juifs.

ŷ. 29. — ³³ que l'antechrist et Gog et Magog causeront par leur apparition (*Apoc.* 20, 7).

³⁴ paraîtront, disparaîtront.

³⁵ l'armée du ciel, toutes les étoiles.

³⁶ Après cette tribulation, un violent tremblement de tout le ciel étoilé, dans lequel paraîtra visiblement le signe du Seigneur (ŷ. 30), l'ébranlera et couvrira tout d'un voile d'épaisses ténèbres (Comp. *Isaïe*, 13, 10. *Ezéch.* 32, 6. 8). Le ciel étoilé fut créé avec la terre (1. *Moys.* 1), et il ne forme avec elle qu'un seul tout : c'est pourquoi il est compris dans le jugement qui est porté contre elle.

ŷ. 30. — ³⁷ D'après l'explication de tous les saints Pères, ce signe est la croix; et c'est ainsi également que l'Eglise chante dans son office. La croix a été le signe de son humiliation, elle sera aussi le signe de sa gloire et de sa domination; car c'est par le moyen de la croix qu'il s'est conquis la domination (*Phil.* 2, 8-9).

³⁸ Les générations de la terre sont ici les impies qui enfin à la vue de la croix pleureront, mais trop tard, leurs péchés (Aug.). Le sentiment d'avoir crucifié le Seigneur deviendra leur tourment (Chrys.).

³⁹ environné d'une nuée lumineuse.

⁴⁰ pour mettre fin au règne des impies sur la terre.

31. Et il enverra ses anges, qui feront entendre la voix éclatante de leurs trompettes⁴¹, et qui rassembleront ses élus des quatre coins du monde⁴², depuis une extrémité du ciel jusqu'à l'autre⁴³. 1. *Cor.* 15, 52. 1. *Thess.* 4, 15.

32. Apprenez une comparaison du figuier⁴⁴: quand ses branches sont déjà tendres, et qu'il pousse ses feuilles, vous jugez que l'été est proche.

33. Ainsi lorsque vous verrez toutes ces choses, sachez que *le Fils de l'homme*⁴⁵ est proche, et *qu'il est* à la porte.

34. Je vous dis en vérité, que cette génération ne finira point, que toutes ces choses ne soient accomplies⁴⁶.

35. Le ciel et la terre passeront⁴⁷, mais mes paroles ne passeront point⁴⁸.

36. Mais pour ce qui regarde ce jour et cette heure, nul autre que mon Père⁴⁹ ne le sait, non pas même les anges du ciel⁵⁰.

37. Et il arrivera à l'avènement du Fils

31. Et mittet angelos suos cum tuba, et voce magna : et congregabunt electos ejus a quatuor ventis, a summis cœlorum usque ad terminos eorum.

32. Ab arbore autem fici discite parabolam : cum jam ramus ejus tener fuerit, et folia nata, scitis quia prope est æstas :

33. ita et vos cum videritis hæc omnia, scitote quia prope est in januis.

34. Amen dico vobis, quia non præteribit generatio hæc, donec omnia hæc fiant.

35. Cœlum et terra transibunt, verba autem mea non præteribunt.

36. De die autem illa et hora nemo scit, neque angeli cœlorum, nisi solus Pater.

37. Sicut autem in diebus Noe,

ŷ. 31. — ⁴¹ pour appeler à la résurrection générale. La trompette est mise ici pour une voix retentissante.

⁴² Litt. : des quatre vents, — des quatre régions du monde.

⁴³ Tous les hommes, les justes et les impies, reparaitront avec leurs corps (*Apoc.* 20, 12 et suiv.). Le Seigneur ne parle point du jugement même, parce que les disciples ne l'avaient interrogé que sur les signes qui devaient le précéder (ŷ. 3); mais saint Matthieu rapporte plus bas (25, 31) les révélations du Seigneur à ce sujet. Les versets 29-31 peuvent aussi, mais dans un sens impropre seulement, s'appliquer aux jugements de Dieu contre Jérusalem; dans cette hypothèse, l'obscurcissement de la lumière du ciel, figure les ténèbres de l'esprit qui aveuglaient les Juifs, le signe du Fils de l'homme, est le triomphe de la religion chrétienne, les pleurs que font entendre les générations de la terre, sont l'image des cris de douleur que les douze tribus des Juifs firent entendre sur Jérusalem, les anges représentent les apôtres qui rassemblent de toutes les contrées de l'univers les fidèles dans l'Eglise.

ŷ. 32. — ⁴⁴ Vous avez dans le figuier un sujet de comparaison.

ŷ. 33. — ⁴⁵ le royaume de Dieu au-delà de ce monde; dans un sens impropre, l'Eglise, ce royaume qui s'élèvera triomphant sur les ruines du judaïsme (*Voy. Luc.* 21, 31).

ŷ. 34. — ⁴⁶ Par la génération présente on doit entendre dans le sens propre. d'après les éclaircissements donnés aux passages ci-dessus (23, 36, 16, 28), les Juifs qui vivaient à cette époque : dans un sens impropre, plus éloigné, il s'agit de la race humaine en général. Pour ce qui regarde les Juifs qui vivaient alors, l'ensemble de la prophétie s'est accompli, car ils ont vu la ruine de Jérusalem qui y est prédite tantôt dans le sens propre, tantôt dans le sens impropre : touchant l'humanité en général, elle s'accomplit ou s'accomplira sous les différents rapports sous lesquels la fin du monde y est décrite, également tantôt dans le sens propre, tantôt dans le sens impropre.

ŷ. 35. — ⁴⁷ se modifieront, seront changés, transformés en un état plus parfait (2. *Pier.* 3, 13. *Isaïe.* 65, 17).

⁴⁸ ma parole est immuable, elle se vérifie toujours avec ponctualité.

ŷ. 36. — ⁴⁹ Dieu seul sait quand son jugement éclatera sur Jérusalem et sur le monde.

⁵⁰ *Saint Marc*, 13, 32, ajoute : pas même le Fils, en tant qu'il est créature, un pur homme; mais il les connaît comme Dieu, et en tant que son humanité est unie à la divinité dans une seule personne.

ita erit et adventus Filii hominis;

38. sicut enim erant in diebus ante diluivium comedentes et bibentes, nubentes et nuptui tradentes, usque ad eum diem, quo intravit Noe in arcam,

39. et non cognoverunt donec venit diluivium, et tulit omnes : ita erit et adventus Filii hominis.

40. Tunc duo erunt in agro : unus assumetur, et unus relinquetur;

41. duæ molentes in mola : una assumetur, et una relinquetur.

42. Vigilate ergo, quia nescitis qua hora Dominus vester venturus sit.

43. Illud autem scitote, quo-

de l'homme ⁵¹ ce qui arriva au temps de Noé. 1. *Moy.* 7, 7. *Luc.* 17, 26.

38. Car comme durant les jours avant le déluge les hommes mangeaient et buvaient, se mariaient et mariaient leurs enfants, jusqu'au jour où Noé entra dans l'arche;

39. et qu'ils ne pensèrent au déluge que lorsqu'il survint et les emporta tous : ainsi en sera-t-il à l'avènement du Fils de l'homme ⁵².

40. Alors de deux hommes qui seront dans un champ, l'un sera pris, et l'autre laissé ⁵³.

41. De deux femmes qui moudront dans un moulin, l'une sera prise, et l'autre laissée ⁵⁴.

42. Veillez donc, parce que vous ne savez pas à quelle heure votre Seigneur doit venir ⁵⁵. *Marc.* 13, 32. 33, 34.

43. Car sachez que si le père de famille

§. 37. — ⁵¹ quand il viendra juger l'antechrist (§. 27).

§. 39. — ⁵² Comme aux jours de Noé il n'y eut qu'un petit nombre d'hommes qui demeurèrent fidèles à Dieu, et que presque tous s'abandonnaient à une vie purement terrestre, ainsi en sera-t-il aux jours où l'antechrist aura séduit l'humanité presque entière; et de même qu'alors on ne faisait point attention au jugement de Dieu qui approchait, de même, lors de l'avènement du Fils de l'homme, on n'y fera aucune réflexion. C'est une chose digne de remarque que le Seigneur ne parle pas de grands vices, mais d'une vie purement terrestre et sensuelle. L'homme charnel lui-même condamne les grands vices, mais pour ce qui est de la charité gravée dans le cœur, qui change l'esprit, et de la sagesse de Dieu s'élevant au-dessus de la raison, il n'en tient aucun compte. Ce qu'il y a de bon dans la nature, de juste dans l'homme tel qu'il apparaît dans l'état du péché originel, c'est ce qu'il regarde comme seul vrai et seul bon, et c'est pourquoi il se considère lui-même en cet état comme juste. Ainsi à la fin des temps une vertu et une sagesse purement naturelles, et par conséquent une vie purement naturelle aussi, infatuera l'humanité et l'éloignera de Jésus-Christ, de telle sorte que, dans l'aveuglement de cette justice qu'ils rechercheront en eux-mêmes, les hommes ni ne pressentiront, ni ne redouteront le prochain avènement du Seigneur.

§. 40. — ⁵³ quand le Seigneur viendra pour juger le monde (§. 27), la moitié du genre humain périra pour le corps et pour l'âme.

§. 41. — ⁵⁴ Les Juifs avaient coutume de moudre leur grain dans des moulins à bras, où d'ordinaire c'étaient des femmes qui faisaient le service. Les versets 37-41 se rapportent aussi dans un sens impropre à l'avènement de Jésus-Christ pour juger Jérusalem; alors en effet une partie seulement des hommes entra dans l'Eglise, l'autre s'endurcit dans la vie païenne et y demeura abandonnée.

§. 42. — ⁵⁵ Mais le Seigneur a indiqué ci-dessus les signes de son avènement, tels que les faux messies, la perturbation parmi les peuples, etc. (§. 4. 5. 14); pourquoi donc veiller chaque jour? C'est afin d'observer et de reconnaître ces mêmes signes; mais c'est surtout afin d'être prêt, lorsqu'arrivera la mort qui peut surprendre inopinément. Le jugement général dont le Seigneur parle ici dans le sens prochain, arrive pour chaque homme au moment de sa mort, sous forme d'un jugement particulier, pour son âme qui est jugée même avant la résurrection du corps. La sentence prononcée dans ce jugement particulier ne devant pas être autre que celle que Dieu prononcera au jugement général, ce jugement est compris dans ce passage dans le sens propre sous la désignation du jugement universel; et les disciples sont avertis de vivre dans une constante vigilance par rapport au jugement particulier, afin d'être vigilants aussi en ce qui regarde le jugement général. C'est pourquoi saint Jérôme dit : Ce qui est réservé à tous les hommes au jugement général, c'est ce qui s'accomplit à l'égard de chacun au jour de la mort.

savait à quelle heure ⁵⁶ le voleur doit venir, il veillerait sans doute, et ne laisserait pas percer sa maison. *Luc*, 12, 39.

44. Tenez-vous donc aussi toujours prêts; parce que le Fils de l'homme viendra à l'heure que vous ne pensez pas ⁵⁷.

45. Quel est, à votre avis, le serviteur fidèle et prudent, que son maître a établi sur ses serviteurs, pour leur distribuer dans le temps leur nourriture ⁵⁸?

46. Heureux ce serviteur, si son maître à son arrivée le trouve agissant de la sorte. *Apoc.* 16, 15.

47. Je vous dis en vérité qu'il l'établira sur tous ses biens ⁵⁹.

48. Mais si ce serviteur est méchant, et que disant en son cœur : Mon maître n'est pas près de venir,

49. il se mette à battre les autres serviteurs, et à manger et à boire avec des ivrognes :

50. le maître de ce serviteur viendra au jour qu'il ne s'y attend pas, et à l'heure qu'il ne sait pas ⁶⁰ :

niam si sciret paterfamilias qua hora fur venturus esset, vigilaret utique, et non sineret perfodi domum suam.

44. Ideo et vos estote parati : quia qua nescitis hora Filius hominis venturus est.

45. Quis, putas, est fidelis servus, et prudens, quem constituit dominus suus super familiam suam, ut det illis cibum in tempore?

46. Beatus ille servus, quem cum venerit dominus ejus, inveni-erit sic facientem;

47. amen dico vobis, quoniam super omnia bona sua constituet eum.

48. Si autem dixerit malus servus ille in corde suo : Moram facit dominus meus venire :

49. et cœperit percutere con-servos suos, manducet autem et bibit cum ebriosis :

50. veniet dominus servi illius, in die qua non sperat, et hora qua ignorat :

ŷ. 43. — ⁵⁶ Dans le grec : à quelle veille de la nuit le voleur, etc.

ŷ. 44. — ⁵⁷ Cela regarde non-seulement l'heure de la mort, mais encore le dernier avènement du Seigneur pour le jugement. Cet avènement a ses signes déterminés; mais comme rien dans le monde ne paraît subitement, mais que tout a sa préparation et sa marche progressive, comme tout commence, s'accroît, se développe et se perfectionne par son accroissement, de même les signes précurseurs du jugement apparaissent se développant dans toute l'histoire, et se réalisent de temps à autre comme par degrés dans la suite des âges, jusqu'à ce que, par le laps du temps, ils s'accomplissent pleinement et amènent la fin. L'antechrist ne se manifestera donc pas seulement à la fin des temps; il apparaît successivement, pendant le cours des siècles, dans ses précurseurs et dans ses types, et c'est pourquoi il apparaît aussi souvent avec tous les phénomènes qui se rattachent à son apparition (Comp. 1. *Jean*, 2, 18-22), bien que ce ne soit pas au même degré. De là aussi, le jugement du Seigneur éclate souvent, Dieu déployant sa majesté et sa puissance céleste d'une manière visible dans les arrêts qu'il porte de temps à autre contre ses ennemis pour faire triompher sa cause. Et voilà la raison pour laquelle les fidèles de tous les siècles doivent se tenir dans une vigilance continuelle, même dans l'attente du dernier avènement du Seigneur; car s'ils savent que la fin du monde n'arrivera que lorsque les signes précurseurs auront atteint leur dernier période de développement, ils ignorent quand ce dernier période sera atteint, attendu que le Père s'en est réservé à lui seul la connaissance (ŷ. 36), et que, par conséquent, ils ne peuvent pas avoir la certitude que ce dernier période ne se présentera pas de leur temps.

ŷ. 45. — ⁵⁸ Quel est le serviteur qui ayant été établi par son maître pour prendre soin de ses domestiques, peut être considéré comme un serviteur dévoué, attentif aux intérêts de son maître? Est-ce celui qui en tout temps accomplit son devoir, parce que son maître peut en tout temps venir et lui faire rendre compte; ou bien celui qui se dit : Le temps de l'arrivée de mon maître n'est pas encore venu; et qui, en conséquence, néglige l'accomplissement de son devoir? Le Seigneur adresse cette question aux apôtres, ce qui est une preuve qu'il parle principalement du devoir, de la vigilance et de la sollicitude constante qui est imposée aux supérieurs ecclésiastiques (Hil.).

ŷ. 47. — ⁵⁹ Le Seigneur un jour partagera avec lui sa domination.

ŷ. 50. — ⁶⁰ Mais si un supérieur ecclésiastique, ou un préposé quelconque,

| | |
|---|---|
| 51. et dividet eum, partemque ejus ponet cum hypocritis; illic erit fletus, et stridor dentium. | 51. il le séparera ⁶¹ , et lui donnera son partage avec les hypocrites ⁶² : c'est là qu'il y aura des pleurs et des grincements de dents ⁶³ . <i>Pl. h. 13, 42. Pl. b. 25, 30.</i> |
|---|---|

CHAPITRE XXV.

Parabole des dix vierges. Parabole des talents. Séparation éternelle du genre humain au jugement dernier.

| | |
|---|---|
| 1. Tunc simile erit regnum cœlorum decem virginibus : quæ accipientes lampades suas exierunt obviam sponso et sponsæ. | 1. Alors le royaume des cieux sera semblable à dix vierges qui, ayant pris leurs lampes, s'en allèrent au-devant de l'époux et de l'épouse ¹ . |
| 2. Quinque autem ex eis erant fatuæ, et quinque prudentes : | 2. Il y en avait cinq d'entre elles qui étaient folles, et cinq qui étaient sages ² . |

regardant comme éloigné l'avènement du Seigneur pour le jugement, s'abandonne à la mollesse et à une vie sensuelle, et traite au contraire ceux qui lui sont soumis avec dureté et d'une manière injuste, le Seigneur le frappera de mort, et le citera devant son tribunal à l'heure où il y pensera le moins (Comp. 1. *Pier. 5, 2 et suiv.*).

γ. 51. — ⁶¹ de la société des saints (Jérôme).

⁶² il le condamnera éternellement comme les hypocrites (Voy. *pl. h. 23*, note 1).

⁶³ Voy. *pl. h. 8, 12*.

γ. 1. — ¹ Les deux paraboles suivantes des dix vierges et des talents, ont un but commun, qui est de montrer que, lors de l'avènement du Seigneur (à la mort ou au jugement 24, 42-51), ce sera l'activité de la foi qui décidera de notre éternelle félicité ou de notre éternelle damnation. La foi est supposée, et il n'est fait aucune mention des infidèles, parce que celui qui ne croit point est déjà jugé (*Jean, 3, 18*). La différence qu'il y a entre ces deux paraboles, c'est que la première se rapporte plus spécialement aux vierges proprement dites, et que l'autre convient mieux aux chrétiens en général qui sont dans la voie. Pour bien comprendre la parabole des vierges, il est nécessaire de connaître les usages suivis dans les repas de noces parmi les Israélites. L'époux suivi de ses compagnons (*Jean, 3, 29*), allait chercher l'épouse à la maison de son père. Celle-ci était entourée de ses compagnes, ordinairement au nombre de dix, lesquelles, lorsque l'époux approchait, allaient à sa rencontre, et le conduisaient à l'épouse, qui était restée en arrière, pour l'attendre avec les jeunes gens et les jeunes filles qui l'accompagnaient. Arrivés près de l'épouse, tous se rendaient de là à la maison paternelle de l'époux, où le repas des noces était préparé. Comme en Orient les grands repas étaient donnés à une heure avancée du soir, on se rendait au festin à la lueur des torches; c'est pourquoi les vierges durent aussi se pourvoir de torches allumées. Les torches étaient des perches en bois, au haut desquelles il y avait des lampions dans lesquels brûlait de l'huile. Les vierges qui portaient de ces torches avaient sur elles des flacons renfermant de l'huile, afin de pouvoir en verser au besoin. Dans le grec il y a simplement : Et elles partirent à la rencontre de l'époux : ce qui ne change rien au sens. Quant à l'application de la parabole, par l'époux il faut entendre Jésus-Christ; par l'épouse, l'Eglise; par les vierges sages, tous les chrétiens dont la foi est pure et sans tache (2. *Cor. 11, 2*), particulièrement ces âmes virginales qui, élevées à la vie contemplative, se sont entièrement consacrées à Dieu. Le sens du verset ci-dessus est : Au jugement et lors de l'admission dans le ciel, il arrivera aux fidèles ce qui est arrivé à ces dix vierges du festin des noces.

γ. 2. — ² La folie consiste à se persuader qu'il suffit de croire au Seigneur, d'être chrétien ou consacré à Dieu sans avoir une charité ardente, vigilante et active (Hil., Orig.). La sagesse de la sainteté consiste à unir la foi à la charité. Il n'est point question des infidèles, ni de ceux qui vivent dans l'erreur; car les vierges de la parabole font profession de suivre l'époux (Jésus-Christ) et l'épouse (l'Eglise).

3. Mais les cinq folles, ayant pris leurs lampes, ne prirent point d'huile avec elles.

4. Les sages, au contraire, prirent de l'huile dans leurs vases avec leurs lampes.

5. Et comme l'époux tardait à venir³, elles s'assoupirent toutes, et s'endormirent⁴.

6. Mais sur le minuit, on entendit un grand cri⁵ : Voici l'époux qui vient; allez au-devant de lui.

7. Aussitôt toutes ces vierges se levèrent, et préparèrent leurs lampes⁶.

8. Mais les folles dirent aux sages : Donnez-nous de votre huile, parce que nos lampes s'éteignent⁷.

9. Les sages leur répondirent : De peur que ce que nous en avons ne suffise pas pour nous et pour vous, allez plutôt à ceux qui en vendent, et achetez-en ce qu'il vous en faut.

10. Mais pendant qu'elles allaient en acheter, l'époux vint; et celles qui étaient prêtes entrèrent avec lui aux noces⁸, et la porte fut fermée.

11. Enfin les autres vierges vinrent aussi, et lui dirent : Seigneur, seigneur, ouvrez-nous.

3. sed quinque fatuæ, acceptis lampadibus, non sumpserunt oleum secum :

4. prudentes vero acceperunt oleum in vasis suis cum lampadibus.

5. Moram autem faciente sponso, dormitaverunt omnes et dormierunt.

6. Media autem nocte clamor factus est : Ecce sponsus venit, exite obviam ei.

7. Tunc surrexerunt omnes virgines illæ, et ornaverunt lampades suas.

8. Fatuæ autem sapientibus dixerunt : Date nobis de oleo vestro : quia lampades nostræ extinguuntur.

9. Responderunt prudentes, dicentes : Ne forte non sufficiat nobis et vobis, ite potius ad vendentes, et emite vobis :

10. Dum autem irent emere, venit sponsus : et quæ paratæ erant, intraverunt cum eo ad nuptias, et clausa est janua.

11. Novissime vero veniunt et reliquæ virgines, dicentes : Domine, domine, aperi nobis.

Pareillement toutes sont vierges; par conséquent il faut entendre spécialement des vierges véritables, distinguées entre elles par la foi active ou non active, par les bonnes œuvres (Aug., Grég.).

§. 5. — ³ Les délais de Jésus-Christ sont le temps de la pénitence et des bonnes œuvres qui est accordé à tous dans cette vie, à tous jusqu'à leur mort (Hil.).

⁴ L'envie de dormir et le sommeil désignent l'agonie et la mort (Hil.).

§. 6. — ⁵ Les compagnons de l'époux annoncent son approche, afin qu'on aille au-devant de lui. Sur le minuit, c'est-à-dire qu'au temps où l'on n'y pensera pas, la mort, la fin du monde, l'avènement du Seigneur nous surprendra. Les compagnons de l'époux sont les anges qui sonneront de la trompette (Pl. h. 24, 31). Orig., Jérôme, Chrysost.

§. 7. — ⁶ A l'avènement du Seigneur, au jour de la mort et du jugement, tous les fidèles éprouveront leur foi et leurs œuvres, et interrogeront leur conscience, pour s'assurer s'ils pourront en cet état paraître devant le Seigneur (Aug.).

§. 8. — ⁷ Les croyants insensés (note 2), à leur mort, au jour du jugement, sentiront l'indigence de leur âme, le défaut de sainteté intérieure par les bonnes œuvres, spécialement par les bonnes œuvres de la piété dans un genre de vie consacré à Dieu, et trop tard ils s'apercevront que ces œuvres, ils ne peuvent plus se les procurer. La demande, le refus (9), et l'acquisition (10) de l'huile, sont mis ici dans un sens figuré pour cette pensée : A l'instant décisif de la mort et du jugement, il n'est plus possible ni de rendre sa foi active par les bonnes œuvres, ni d'acquiescer des mérites; car l'arbre demeure gisant dans l'état où il tombe, soit que ce soit pour la miséricorde, soit que ce soit pour la réprobation (Voy. Eccl. 11, 3, note 4). A la mort se ferme la porte du mérite, et elle ne se rouvrira plus (August.).

§. 10. — ⁸ elles allèrent avec lui et l'épouse à la maison de son père pour prendre part au festin des noces.

12. At ille respondens, ait : Amen dico vobis, nescio vos.

13. Vigilate itaque, quia nescitis diem neque horam.

14. Sicut enim homo peregre proficiscens, vocavit servos suos, et tradidit illis bona sua.

15. Et uni dedit quinque talenta, alii autem duo, alii vero unum, unicuique secundum propriam virtutem, et profectus est statim.

16. Abiit autem qui quinque talenta acceperat, et operatus est in eis, et lucratus est alia quinque.

17. Similiter et qui duo acceperat, lucratus est alia duo.

18. Qui autem unum acceperat, abiens fodit in terram, et abscondit pecuniam domini sui.

19. Post multum vero temporis venit dominus servorum illorum, et posuit rationem cum eis.

20. Et accedens qui quinque talenta acceperat, obtulit alia quinque talenta, dicens : Domine, quinque talenta tradidisti mihi, ecce alia quinque superlucratus sum.

12. Mais il leur répondit : Je vous le dis en vérité, je ne vous connais point ⁹.

13. Veillez donc, parce que vous ne savez ni le jour ni l'heure ¹⁰. Marc, 13, 33.

14. Car le Seigneur agit comme un homme qui, devant faire un long voyage hors de son pays, appela ses serviteurs, et leur mit son bien entre les mains ¹¹. Luc. 19, 12.

15. Et ayant donné cinq talents à l'un, deux à l'autre, et un à l'autre, selon la capacité différente de chacun d'eux ¹², il partit aussitôt.

16. Celui donc qui avait reçu cinq talents s'en alla; il trafiqua avec cet argent, et il en gagna cinq autres.

17. Celui qui en avait reçu deux, en gagna de même encore deux autres.

18. Mais celui qui n'en avait reçu qu'un alla creuser dans la terre, et y cacha l'argent de son maître ¹³.

19. Longtemps après, le maître de ces serviteurs étant revenu, leur fit rendre compte.

20. Et celui qui avait reçu cinq talents, s'étant approché, lui en présenta cinq autres, en disant : Seigneur, vous m'avez mis cinq talents entre les mains; en voici, outre ceux-là, cinq autres que j'ai gagnés ¹⁴.

§. 12. — ⁹ Car ce n'est pas celui qui dit : Seigneur, Seigneur! mais celui qui fait la volonté de mon Père céleste, qui entrera dans le royaume des cieux (Voy. pl. h. 7, 21). Connaître signifie ici reconnaître comme ses vrais disciples (Voy. pl. h. 7, 23).

§. 13. — ¹⁰ Le grec, suivant une leçon qui cependant est contestée : l'heure à laquelle le Fils de l'homme viendra.

§. 14. — ¹¹ La parabole qui suit maintenant (Comp. note 1) doit nous apprendre quel compte rigoureux le Seigneur exigera des fidèles au jour du jugement, relativement à l'emploi des dons et des grâces qu'il leur aura départis en vue de la gloire de Dieu et du salut du prochain; nous y voyons aussi d'une part, combien éclatante sera la récompense éternelle qu'il donnera à ses fidèles et zélés serviteurs; et, d'autre part, avec quelle rigueur il punira pendant toute l'éternité ses serviteurs infidèles et négligents. L'homme qui entreprend un voyage représente Jésus-Christ remontant au ciel, pour revenir à la fin du monde et au temps de la mort, car la pensée de la parabole comprend ces deux choses (Pl. h. 24, note 53); les serviteurs sont les fidèles, notamment les pasteurs de l'Eglise; car les serviteurs de la parabole sont établis sur les biens de leur maître : les biens et les talents sont les dons de la nature et de la grâce. Un talent valait environ 4414 francs. — ¹² Dans l'allemand : 4000 thaler. Le thaler est évalué par quelques-uns à 4 fr., par d'autres à 3 fr. 75.

§. 15. — ¹³ Ceci ne se rapporte qu'à l'homme dans la comparaison; car le Seigneur que cet homme représente, donne même la capacité. Cependant on peut aussi l'appliquer au Seigneur en tant qu'il confère plus de grâces, par exemple de dignités dans l'Etat et dans l'Eglise, à proportion que l'on possède plus de dons et de facultés naturelles.

§. 18. — ¹⁴ Au lieu de faire servir les dons naturels dont ils sont pourvus, quelque faibles qu'ils soient d'ailleurs, à leur salut et à celui d'autrui, combien en est-il qui s'abandonnent à la négligence, et qui n'ont qu'un seul soin, celui de leur repos!

§. 20. — ¹⁵ Au jour du jugement, dit saint Grégoire, chacun produira ce qu'il

21. Son maître lui répondit : Cela est bien, ô bon et fidèle serviteur : parce que vous avez été fidèle en peu de choses, je vous établirai sur beaucoup d'autres¹⁵ : entrez dans la joie de votre seigneur.

22. Celui qui avait reçu deux talents, vint aussi se présenter, et dit : Seigneur, vous m'avez mis deux talents entre les mains ; en voici deux autres que j'ai gagnés.

23. Son maître lui répondit : Cela est bien, ô bon et fidèle serviteur : parce que vous avez été fidèle en peu de choses, je vous établirai sur beaucoup d'autres : entrez dans la joie de votre seigneur.

24. Celui qui n'avait reçu qu'un talent, s'approchant ensuite, dit : Seigneur, je sais que vous êtes un homme dur, que vous moissonnez où vous n'avez point semé, et que vous recueillez où vous n'avez rien mis¹⁶ :

25. c'est pourquoi, comme je vous appréhendais, j'ai été cacher votre talent dans la terre ; le voici, je vous rends ce qui est à vous.

26. Mais son maître lui répondit : Serviteur méchant et paresseux, vous saviez que je moissonne où je n'ai point semé, et que je recueille où je n'ai rien mis :

27. vous deviez donc mettre mon argent entre les mains des banquiers, et à mon retour j'eusse retiré avec usure ce qui est à moi¹⁷.

28. Qu'on lui ôte donc le talent qu'il a, et qu'on le donne à celui qui a dix talents¹⁸.

29. Car on donnera à celui qui a déjà, et il sera dans l'abondance : mais pour celui

21. Ait illi dominus ejus : Euge serve bone et fidelis, quia super pauca fuisti fidelis, super multa te constituam, intra in gaudium domini tui.

22. Accessit autem et qui duo talenta acceperat, et ait : Domine, duo talenta tradidisti mihi, ecce alia duo lucratus sum.

23. Ait illi dominus ejus : Euge serve bone et fidelis, quia super pauca fuisti fidelis, super multa te constituam, intra in gaudium domini tui.

24. Accedens autem et qui unum talentum acceperat, ait : Domine, scio quia homo durus es, metis ubi non seminasti, et congregas ubi non sparsisti :

25. et timens abii, et abscondi talentum tuum in terra : ecce habes quod tuum est.

26. Respondens autem dominus ejus, dixit ei : Serve male et piger, sciebas quia meto ubi non semino, et congrego ubi non sparsi :

27. oportuit ergo te committere pecuniam meam nummulariis, et veniens ego recepissem utique quod meum est cum usura.

28. Tollite itaque ab eo talentum, et date ei, qui habet decem talenta ;

29. omni enim habenti dabitur, et abundabit : ei autem qui non

aura fait. Alors saint Pierre paraîtra avec la Judée convertie, saint Paul avec le monde païen, saint Thomas avec l'Inde. Alors tous les saints pasteurs se montreront avec les âmes qu'ils auront gagnées à Dieu. Malheur à nous ! que pourrions-nous dire quand nous arriverons solitaires devant le Seigneur, nous qui avons porté le nom de pasteurs, et qui n'amenons point de brebis avec nous ? Ah ! nous nous qualifions ici-bas de pasteurs, et devant Dieu nous n'avons point de troupeau !

ŷ. 21. — ¹⁵ je vous confierai des biens encore plus considérables, la domination dans le ciel.

ŷ. 24. — ¹⁶ C'est là un blasphème des paresseux, comme si Dieu exigeait plus de perfection que n'en comporte la faiblesse humaine. Le méchant serviteur, au lieu de convenir de sa négligence, rejette sa faute sur le Seigneur (Jérôme).

ŷ. 27. — ¹⁷ L'injuste accusation que tu portes contre moi, comme si j'étais d'une exigence trop rigoureuse, ne peut pas justifier ta paresse ; ma sévérité aurait dû être un motif de plus pour toi de te donner au moins quelque peine. — Le dépôt de l'argent chez les changeurs est mis ici sous forme de figure pour des peines légères, mais qui produisent un grand gain. Car pour les dépôts de l'argent en espèces chez les changeurs, on retirait de forts intérêts.

ŷ. 28. — ¹⁸ Dieu retire aux serviteurs indignes les dons et les grâces qu'il leur avait faits, lorsqu'ils ne les font pas servir à leur salut et à celui du prochain, et il les donne à ceux qui en usent fidèlement (Comp. Apoc. 3, 11).

habet, et quod videtur habere, auferetur ab eo.

30. Et inutilem servum ejciet in tenebras exteriores : illic erit fletus, et stridor dentium.

31. Cum autem venerit Filius hominis in majestate sua, et omnes angeli cum eo, tunc sedebit super sedem majestatis suæ :

32. et congregabuntur ante eum omnes gentes, et separabit eos ab invicem, sicut pastor segregat oves ab hædis :

33. et statuet oves quidem a dextris suis, hædos autem a sinistris.

34. Tunc dicet rex his, qui a dextris ejus erunt : Venite, bene-

qui n'a point, on lui ôtera même ce qu'il semble avoir ¹⁹. *Pl. b. 13, 12. Marc, 4, 25.*

30. Et quant à ce serviteur inutile, qu'on le jette dans les ténèbres extérieures : c'est là qu'il y aura des pleurs et des grincements de dents ²⁰.

31. Or quand le Fils de l'homme viendra dans sa majesté accompagné de tous les anges, il s'assiéra sur le trône de sa gloire ²¹.

32. Et toutes les nations étant assemblées devant lui, il séparera les uns d'avec les autres, comme un berger sépare les brebis d'avec les boucs ²² :

33. et il placera les brebis à sa droite, et les boucs à sa gauche ²³.

34. Alors le roi dira à ceux qui seront à sa droite ²⁴ : Venez les bénis de mon

ŷ. 29. — ¹⁹ Celui qui emploie fidèlement les dons et les grâces qu'il a reçus, et qui montre ainsi qu'il possède en effet ces dons, reçoit en récompense des dons plus grands encore, qui s'accroîtront jusqu'à être surabondants, parce que sa fidélité croît aussi : celui au contraire qui ne coopère pas à la grâce, et qui semble ainsi ne posséder aucun don, les dons et les grâces qu'il paraît avoir lui seront de plus ôtés. *Voy. la note ci-dessus (Aug., Chrys.).* Cette même maxime se retrouve *pl. h. 13, 12*, avec une autre application, quoique le sens en soit le même. Dans le grec : ... on lui ôtera même ce qu'il a.

ŷ. 30. — ²⁰ *Voy. pl. h. 8, 12, 22, 13.*

ŷ. 31. — ²¹ Quand donc le Fils de l'homme, qui est maintenant méconnu, viendra comme le Seigneur du ciel et de toutes les créatures, environné de la majesté qui lui est propre, ce sera pour le jugement universel. Ces versets se rapportent aux chap. 24, 31. Le Seigneur parlait ci-dessus de son avènement glorieux ; il nous apprend ici que cet avènement arrivera pour le jugement général, qu'il décrit plus au long et avec de vives couleurs. Entre les deux (24, 32-25, 30), il avait placé des exhortations à la vigilance et à la fidélité, au soin de vivifier la foi sincère par les bonnes œuvres, afin que ceux qui croiraient en lui fussent toujours prêts dans l'attente de son avènement, soit pour le jugement général, soit pour le jugement particulier au jour de la mort.

ŷ. 32. — ²² par les saints anges (*Voy. pl. h. 13, 49*). Les bons à raison de leur innocence, de leur simplicité, de leur patience, sont comparés aux brebis ; les méchants sont comparés aux boucs, à cause de leur impureté et de leur forme hideuse.

ŷ. 33. — ²³ La droite, dit saint Thomas, désigne la place la plus honorable, la région des airs autour de Jésus-Christ, conformément à ce qui est marqué *1. Thess. 4, 16* ; la gauche est mise pour la dernière place, peut-être la terre, sur laquelle les impies continueront à demeurer, pour être ensuite précipités dans l'enfer après leur sentence portée. Après cette séparation, remarque saint Augustin, chacun rappellera dans son souvenir ses œuvres bonnes ou mauvaises, et elles se présenteront avec une promptitude merveilleuse aux yeux de l'esprit, soit avec un témoignage favorable, soit avec d'amers reproches de la conscience. — Cette connaissance que chacun acquerra de lui-même, et au moyen de laquelle chaque homme sera son premier et son propre juge, sera suivie de la sentence du juge suprême qui, par une illumination intérieure, manifestera les œuvres de chacun aux yeux de tous, et enfin prononcera son jugement.

ŷ. 34. — ²⁴ Le dialogue suivant entre le Juge et ceux qui seront jugés ne se passera pas littéralement comme il est ici rapporté ; c'est une comparaison, une parabole, par laquelle Jésus-Christ a voulu nous dire, sous les couleurs d'une vive peinture, qu'il jugera chacun d'après ses œuvres (*Voy. pl. h. 16, 27*), qu'il n'y aura de reconnues comme bonnes que les œuvres qui auront été faites pour lui, et par conséquent dans la foi en lui, et que la seule omission de ces œuvres de la foi suffira pour encourir la damnation éternelle. Les protestations des bons et des méchants servent à faire ressortir avec plus d'énergie cette pensée, que les œuvres de la foi

Père ²⁵, possédez le royaume qui vous a été préparé dès le commencement du monde ²⁶ :

35. car j'ai eu faim, et vous m'avez donné à manger; j'ai eu soif, et vous m'avez donné à boire; j'ai eu besoin de logement, et vous m'avez logé; *Isaïe*, 58, 7.

36. j'ai été nu, et vous m'avez revêtu; j'ai été malade, et vous m'avez visité; j'étais en prison, et vous m'êtes venus voir ²⁷. *Eccli.* 7, 39.

37. Alors les justes lui répondront : Seigneur, quand est-ce que nous vous avons vu avoir faim, et que nous vous avons donné à manger; ou avoir soif, et que nous vous avons donné à boire?

38. quand est-ce que nous vous avons vu sans logement, et que nous vous avons logé; ou nu, et que nous vous avons revêtu?

39. et quand est-ce que nous vous avons vu malade, ou en prison, et que nous sommes venus vous visiter?

40. Et le roi leur répondra : Je vous le dis en vérité, autant de fois que vous l'avez fait à l'un de ces plus petits de mes frères, c'est à moi-même que vous l'avez fait.

41. Il dira ensuite à ceux qui seront à la gauche : Retirez-vous de moi, maudits, allez au feu éternel ²⁸ qui a été préparé pour le diable et pour ses anges ²⁹ : *Pl. h.* 7, 23. *Luc*, 13, 27. *Ps.* 6, 9.

42. car j'ai eu faim, et vous ne m'avez pas donné à manger; j'ai eu soif, et vous ne m'avez pas donné à boire;

dicti Patris mei, possidete paratum vobis regnum a constitutione mundi;

35. esurivi enim, et dedistis mihi manducare : sitiivi, et dedistis mihi bibere : hospes eram, et collegistis me :

36. nudus, et cooperuistis me . infirmus, et visitastis me : in carcere eram, et venistis ad me.

37. Tunc respondebunt ei justii, dicentes : Domine, quando te vidimus esurientem, et pavimus te : sitientem, et dedimus tibi pectum?

38. quando autem te vidimus hospitem, et collegimus te : aut nudum, et cooperuimus te?

39. aut quando te vidimus infirmum, aut in carcere, et venimus ad te?

40. Et respondens rex, dicat illis : Amen dico vobis, quandiu fecistis uni ex his fratribus meis minimis, mihi fecistis.

41. Tunc dicet et his, qui a sinistris erunt : Discedite a me maledicti in ignem æternum, qui paratus est diabolo et angelis ejus;

42. esurivi enim, et non dedistis mihi manducare : sitiivi, et non dedistis mihi potum :

seules justifient, et qu'aucune allégation, de quelque nature qu'elle soit, ne sera capable de changer la sentence du Juge. Cependant bon nombre d'interprètes (Maldonat., Tirin, Grég., Mair) soutiennent et appuient sur d'excellentes raisons l'interprétation littérale.

²⁵ vous que mon Père a comblés de ses faveurs, et qu'il avait destinés à la grâce. ²⁶ dès l'instant de la création, de toute éternité. De toute éternité Dieu vous a réservé les joies éternelles, parce que de toute éternité il a prévu que vous y parviendriez par les bonnes œuvres faites dans la foi.

ÿ. 36. — ²⁷ Les œuvres de miséricorde sont mises en général pour les œuvres de charité envers le prochain, et les œuvres de charité, pour toute la loi (*Gal.* 5, 14), parce que le véritable amour du prochain n'a en vue que Dieu, et par conséquent implique l'amour de Dieu. Jésus-Christ représente les œuvres de charité comme faites à lui-même, pour nous apprendre qu'il n'y a d'œuvres véritablement bonnes que celles qui sont faites dans la foi en lui et pour lui; et en effet, un service de charité que nous rendons à quelqu'un des siens est réellement fait à lui-même, car il vit dans les siens.

ÿ. 41. — ²⁸ Il y a différents feux, le feu terrestre, le feu aérien, le feu du soleil; Dieu est assez puissant pour faire brûler un feu réel même au sein de l'enfer, sans que pour cela ce doive être un de ceux qui nous sont connus. Sur l'expression *éternel*, voy. *pl. b.* ÿ. 46.

²⁹ que Dieu a préparé dans l'enfer pour Lucifer, le grand ange de lumière, ainsi que pour toute sa troupe, en punition de leur rébellion. Mais de purs esprits peuvent-ils donc être tourmentés par un feu réel? — Votre âme sensitive ne souffre-t-elle donc pas quand vous vous brûlez? Ce n'est, il est vrai, que par le moyen du corps, mais est-il donc impossible à Dieu de communiquer au feu de l'enfer la propriété de servir de moyen semblable?

43. hospes eram, et non collegistis me : nudus, et non cooperuistis me : infirmus, et in carcere, et non visitastis me.

44. Tunc respondebunt ei et ipsi, dicentes : Domine, quando te vidimus esurientem, aut sitientem, aut hospitem, aut nudum, aut infirmum, aut in carcere, et non ministravimus tibi?

45. Tunc respondebit illis, dicens : Amen dico vobis : Quandiu non fecis is uni de minoribus his, nec mihi fecistis.

46. Et ibunt hi in supplicium æternum : justi autem in vitam æternam.

43. j'ai eu besoin de logement, et vous ne m'avez pas logé; j'ai été sans habits, et vous ne m'avez pas revêtu; j'ai été malade et en prison, et vous ne m'avez pas visité.

44. Alors ils lui répondront aussi : Seigneur, quand est-ce que nous vous avons vu avoir faim, ou soif, ou sans logement, ou sans habits, ou malade, ou en prison, et que nous avons manqué à vous assister?

45. Mais il leur répondra : Je vous dis en vérité, autant de fois que vous avez manqué de le faire à l'un de ces plus petits, vous avez manqué de le faire à moi-même.

46. Et ceux-ci iront dans le supplice éternel, et les justes dans la vie éternelle.³⁰
Jean, 5, 29. Dan. 12, 2.

γ. 46. — ³⁰ dans l'immortalité éternelle et bienheureuse. L'expression *éternel*, désigne une durée sans fin; car dans *saint Luc*, 1, 33, le royaume de Jésus-Christ est appelé un royaume sans fin, et selon *saint Jean*, 11, 26, les justes ne mourront jamais. C'est dans le même sens que le mot « éternel » doit être pris dans le premier membre du verset : d'abord parce que les expressions dans les deux membres du verset sont corrélatives; ensuite parce que, suivant ce qui est dit 3, 12. *Apoc.* 20, 10 et *Jean*, 3, 36, la punition des impies sera pareillement sans fin. Comment d'ailleurs les damnés pourraient-ils jamais devenir bons, puisque la grâce de Dieu leur est pour toujours soustraite, depuis le mauvais usage qu'ils en ont fait au temps de la vie, pour lequel seulement elle leur a été donnée (*Jean*, 3, 36)? Autant il est impossible que les ténèbres se changent en lumières, ou que le feu réduise les scories en argent ou en or; autant est-il impossible que l'enfer, le cloaque moral du monde, se rapproche jamais du ciel. Tous les saints Pères ont enseigné cette durée sans fin des peines de l'enfer, et les conciles œcuméniques de l'Eglise (iv de Constantinople; de Trente, sess. iv, chap. 14, can. 2, 5) ont condamné l'opinion erronée que les peines des démons et des damnés doivent avoir une fin. Ces peines, ô homme, n'en fais pas l'objet de ta haine, car elles sont justes; ne hais que le péché. Celui qui ne déteste que la peine, en tombant dans le péché encourt la peine. Ton incrédulité, il est vrai, est cause que tu éloignes ta pensée de l'enfer, mais tu ne peux éloigner l'enfer même : tu te bandes les yeux pour ne point voir l'abîme; mais tu n'y tomberas que plus sûrement. Considérez l'enfer même de loin avec les yeux de la foi, il vous inspirera un effroi salutaire qui vous retirera de la voie qui y conduit; tant qu'on est en-deçà de la porte de l'enfer, il est possible de rebrousser chemin; mais une fois dans l'enfer, il n'y a plus possibilité d'en sortir; la porte se ferme pour l'éternité, c'est pour l'éternité que les verrous sont poussés.

CHAPITRE XXVI.

Jésus-Christ prédit qu'il sera crucifié. Les Juifs tiennent conseil contre lui. Un parfum précieux est répandu sur sa tête. Judas se dispose à le trahir. Manducation de l'agneau pascal et institution de la divine Eucharistie. Jésus prédit le reniement de Pierre, il se rend sur le mont des Oliviers, il est trahi par Judas et conduit à Caïphe. Pierre le renie et fait pénitence.

1. Jésus ayant achevé tous ces discours, dit à ses disciples ¹ : *Marc*, 14, 1. 2. *Luc*, 22, 1. 2. *Jean*, 13-17.

2. Vous savez que la Pâque se fera dans deux jours ², et le Fils de l'homme sera livré pour être crucifié.

3. Alors les princes des prêtres et les anciens du peuple s'assemblèrent dans la salle ³ du grand prêtre appelé Caïphe ⁴ ;

4. et tirèrent conseil ensemble pour trouver moyen de se saisir adroitement de Jésus, et de le faire mourir ⁵.

5. Et ils disaient : Il ne faut point que ce soit pendant la fête, de peur qu'il ne s'excite quelque tumulte parmi le peuple ⁶.

6. Or comme Jésus était à Béthanie ⁷, dans la maison de Simon le lépreux ⁸, *Marc*, 14, 3-9. *Jean*, 12, 1-8.

7. une femme vint à lui avec un vase d'albâtre, plein d'une huile de parfum de grand prix, qu'elle lui répandit sur la tête, lorsqu'il était à table ⁹. *Marc*, 14, 3. *Jean*, 11, 2. 12, 3.

8. Ce que ses disciples voyant, ils s'en

1. Et factum est : cum consummasset Jesus sermones hos omnes, dixit discipulis suis :

2. Scitis quia post biduum Pascha fiet, et Filius hominis tradetur ut crucifigatur.

3. Tunc congregati sunt principes sacerdotum, et seniores populi, in atrium principis sacerdotum, qui dicebatur Caïphas :

4. et consilium fecerunt ut Jesus dolo tenerent, et occiderent.

5. Dicebant autem : Non in die festo, ne forte tumultus fieret in populo.

6. Cum autem Jesus esset in Bethania in domo Simonis leprosi,

7. accessit ad eum mulier habens alabastrum unguenti pretiosi, et effudit super caput ipsius recumbentis.

8. Videntes autem discipuli, in-

ŷ. 1. — ¹ Dans la trente-troisième année de la vie de Jésus, suivant la manière ordinaire de supputer les temps.

ŷ. 2. — ² Touchant la Pâque des Juifs, voy. 2. *Moys*. 12, 1. et suiv.

ŷ. 3. — ³ dans le vestibule. Dans le grec :... les princes des prêtres, les scribes et les anciens, etc.

⁴ Suivant l'historien juif Josèphe, Caïphe fut grand prêtre depuis l'année 19 jusqu'à l'année 36, après la naissance de Jésus-Christ, temps auquel il fut déposé par le préfet romain Vitellius.

ŷ. 4. — ⁵ Ce conseil fut tenu le quatrième jour, le mercredi. C'est pour cette raison qu'autrefois on jeûnait dans l'Eglise ce jour-là.

ŷ. 5. — ⁶ Car le jour de la fête il y avait à Jérusalem un grand concours de peuple qui lui était dévoué, et qui, à ce qu'ils croyaient, aurait pu empêcher sa condamnation et son exécution.

ŷ. 6. — ⁷ six jours avant la fête (*Jean*, 12, 1-8).

⁸ qui apparemment avait été guéri par lui. Suivant saint Jean, Lazare, Marthe et Marie étaient présents, et ce fut cette dernière qui répandit un parfum sur Jésus.

ŷ. 7. — ⁹ en signe du respect profond dont elle était pénétrée (Voy. *Eccli.* 9, 8).

dignati sunt, dicentes : Ut quid perditio hæc?

9. potuit enim istud venundari multo, et dari pauperibus.

10. Sciens autem Jesus, ait illis : Quid molesti estis huic mulieri? opus enim bonum operata est in me;

11. nam semper pauperes habetis vobiscum : me autem non semper habetis.

12. Mittens enim hæc unguentum hoc in corpus meum, ad sepeliendum me fecit.

13. Amen dico vobis, ubicumque prædicatum fuerit hoc Evangelium in toto mundo, dicetur et quod hæc fecit in memoriam ejus.

14. Tunc abiit unus de duodecim, qui dicebatur Judas Iscariotes, ad principes sacerdotum :

15. et ait illis : Quid vultis mihi dare, et ego vobis eum tradam? At illi constituerunt ei triginta argenteos.

16. Et exinde quærebat opportunitatem ut eum traderet.

17. Prima autem die azymorum accesserunt discipuli ad Jesum, dicentes : Ubi vis paremus tibi comedere Pascha?

fâchèrent, et dirent ¹⁰ : A quoi bon cette perte ¹¹?

9. car on aurait pu vendre ce parfum bien cher, et en donner l'argent aux pauvres.

10. Mais Jésus sachant ¹² *ce qu'ils disaient*, leur dit : Pourquoi faites-vous de la peine à cette femme ¹³? Ce qu'elle vient de faire envers moi est une bonne œuvre ¹⁴.

11. Car vous avez toujours des pauvres parmi vous; mais pour moi, vous ne m'avez pas toujours ¹⁵.

12. Et lorsqu'elle a répandu ce parfum sur mon corps, elle l'a fait pour m'ensevelir ¹⁶.

13. Je vous le dis en vérité, partout où sera prêché cet Evangile, *c'est-à-dire* dans tout le monde, on racontera à la louange de cette femme ce qu'elle vient de faire.

14. Alors l'un des douze ¹⁷, appelé Judas Iscariote, alla trouver les princes des prêtres, *Marc, 14, 10. Luc, 22, 4.*

15. et leur dit : Que voulez-vous me donner, et je vous le livrerai? Et ils convinrent ¹⁸ avec lui de trente pièces d'argent ¹⁹.

16. Et depuis ce temps-là il cherchait une occasion favorable pour le livrer ²⁰.

17. Or le premier jour des azymes ²¹, les disciples vinrent trouver Jésus, et lui dirent : Où voulez-vous que nous vous préparions pour manger la Pâque? *Marc, 14, 12. Luc, 22, 7.*

ŷ. 8. — ¹⁰ Selon saint Jean, il n'y eut que Judas qui s'éleva contre; les autres, ou du moins quelques-uns d'entre eux, ainsi que le raconte saint Marc, témoignèrent tout au plus leur étonnement par quelques gestes.

¹¹ Le parfum, au rapport de saint Marc, valait plus de trois cents deniers, plus de 130 à 135 fr. — * Dans l'allemand, plus de 30 thaler; si l'on prend le thaler pour 3 fr. 75 c., on a 111 fr. 50 c.; il y en a qui évaluent le thaler à 4 fr.

ŷ. 10. — ¹² quoique les disciples n'eussent dit cela qu'entre eux.

¹³ en lui reprochant d'avoir fait une perte inutile.

¹⁴ une démarche noble, inspirée par l'amour et le respect.

ŷ. 11. — ¹⁵ corporellement et visiblement présent.

ŷ. 12. — ¹⁶ Elle l'a fait pour m'embaumer par avance (Voy. *Jean, 19, 39* et suiv.). L'effusion du parfum arriva, suivant l'ordre des temps, avant l'entrée solennelle à Jérusalem (*Pl. h. 21*), et peu avant qu'il s'offrit lui-même comme victime en qualité de souverain prêtre. Ainsi Jésus fut-il, même sur la terre, consacré en qualité de Messie et de grand prêtre.

ŷ. 14. — ¹⁷ Voy. *Ps. 54, 13.*

ŷ. 15. — ¹⁸ D'autres traduisent : ils lui comptèrent.

¹⁹ environ cinquante-six francs. C'était le prix d'un esclave selon 2. *Moys. 21, 32. Comp. Zach. 11, 12.*

ŷ. 16. — ²⁰ car il était un voleur (*Jean, 12, 6*). C'est ainsi que des sentiments tout terrestres et une sagesse charnelle conduisirent un apôtre même à sa perte.

ŷ. 17. — ²¹ Pendant les sept jours de la fête de Pâques les Juifs ne pouvaient pas manger de pain levé (2. *Moys. 12, 15* et suiv.), et c'est pourquoi la fête de Pâques était aussi appelée la fête des pains sans levain. Cette fête commençait le quatorze du mois de Nizan, qui correspond à la moitié de nos mois de mars et d'avril. L'année où Jésus-Christ fut crucifié, le quatorze de Nizan tombait au cinquième jour de la semaine, c'est-à-dire au jour que nous appelons jeudi (Voy. *pl. b. 28, 1*). Ce fut

18. Jésus leur répondit : Allez dans la ville chez un tel ²², et lui dites : Le Maître vous envoie dire : Mon temps ²³ est proche ; je viens faire la Pâque chez vous avec mes disciples.

19. Les disciples firent ce que Jésus leur avait commandé, et préparèrent la Pâque ²⁴.

20. Le soir donc étant venu, il se mit à table avec ses douze disciples.

21. Et lorsqu'ils mangeaient, il leur dit : Je vous dis en vérité, que l'un de vous me doit trahir ²⁵. *Jean*, 13, 21.

22. Cette parole leur ayant causé une grande tristesse, chacun d'eux commença à lui dire : Serait-ce moi, Seigneur ?

23. Il leur répondit : Celui qui met la main avec moi dans le plat, est celui qui me trahira ²⁶.

24. Pour ce qui est du Fils de l'homme, il s'en va, selon ce qui a été écrit de lui ; mais malheur à l'homme par qui le Fils de l'homme sera trahi ²⁷ : il vaudrait mieux pour lui qu'il ne fût jamais né. *Ps.* 40, 10.

25. Judas, qui fut celui qui le trahit, prenant la parole, dit : Est-ce moi, Maître ? Il lui répondit : Vous l'avez dit ²⁸.

18. At Jesus dixit : Ite in civitatem ad quemdam, et dicite ei : Magister dicit : Tempus meum prope est, apud te facio Pascha cum discipulis meis.

19. Et fecerunt discipuli sicut constituit illis Jesus, et paraverunt Pascha.

20. Vespere autem facto, discumbebat cum duodecim discipulis suis.

21. Et edentibus illis, dixit : Amen dico vobis, quia unus vestrum me traditurus est.

22. Et contristati valde, cœperunt singuli dicere : Numquid ego sum, Domine ?

23. At ipse respondens, ait : Qui intingit mecum manum in paropside, hic me tradet.

24. Filius quidem hominis vadit, sicut scriptum est de illo : vae autem homini illi, per quem Filius hominis tradetur : bonum erat ei, si natus non fuisset homo ille.

25. Respondens autem Judas, qui tradidit eum, dixit : Numquid ego sum, Rabbi ? Ait illi : Tu dixisti.

le matin de ce même jour que les disciples adressèrent à Jésus la demande ci-dessus.

ŷ. 18. — ²² chez un tel et un tel : à savoir chez l'homme dont vous rencontrerez le serviteur portant une cruche d'eau (*Marc*, 14, 13). Jésus-Christ envoya Pierre et Jean (*Luc*, 22, 8). Cet homme était apparemment un des adeptes de Jésus ; car Jésus-Christ lui fait parler de son temps, et il s'appelle lui-même maître. Jésus ne désigna pas le nom de cet homme, de peur que Judas ne connût d'avance le lieu de la réunion ; car il aurait pu faire prendre Jésus pendant le repas même.

²³ le temps de ma mort.

ŷ. 19. — ²⁴ ils achetèrent un agneau, l'immolèrent dans le temple (*2. Moys.* 12, 6), et le préparèrent pour le festin dans la maison de celui qui avait été désigné.

ŷ. 21. — ²⁵ Jésus parle en général de cet attentat, afin que celui qui avait la conscience de son crime pût en faire pénitence (Jérôme).

ŷ. 23. — ²⁶ Jésus-Christ s'explique maintenant plus clairement, quoique non encore d'une manière tout-à-fait précise : C'est un de ceux qui mettent avec moi la main dans un même plat. Dans un repas de treize personnes, il devait y avoir sur la table plusieurs plats ; parmi ceux qui trempèrent leur pain avec Jésus dans un même plat, était Judas, placé tout près de lui. Lorsqu'ensuite Jean, sur l'invitation de Pierre, demanda au Sauveur de spécifier la personne (*Jean*, 13, 24), Jésus donna un signe plus précis (*Jean*, 13, 26). Jésus, dit saint Chrysostôme, ne négligea rien pour faire rentrer Judas en lui-même, et quoique ses avertissements ne produisissent aucun fruit, il ne cessa pas de faire tout ce qui était en lui. Ainsi nous-mêmes nous ne devons pas cesser de courir infatigablement à la recherche des pécheurs.

ŷ. 24. — ²⁷ C'est, il est vrai, une chose arrêtée dans les décrets éternels de Dieu, et les prophètes ont prédit (*Ps.* 21 et 39, *Isaïe*, 53) que je mourrai d'une mort violente ; mais celui qui me livra n'est pas pour cela exempt de péché ; un malheur effroyable retombera sur lui. Les mauvaises actions entrent comme quelque chose de réalisé, d'accompli dans les desseins de la Providence ; mais elles n'en sont pas moins pour cela des œuvres libres et volontaires.

ŷ. 25. — ²⁸ C'est vous ! Judas, suivant saint Augustin, fit cette question à voir

26. Cœnantibus autem eis, accepit Jesus panem, et benedixit, ac fregit, deditque discipulis suis, et ait : Accipite, et comedite : Hoc est corpus MEUM.

27. Et accipiens calicem gratias agit : et dedit illis, dicens : Bibite ex hoc omnes.

28. HIC EST ENIM SANGUIS MEUS novi testamenti, qui pro multis

26. Or pendant qu'ils soupaient ²⁹, Jésus prit du pain ³⁰; et l'ayant béni ³¹, il le rompit, et le donna à ses disciples, en disant : Prenez et mangez : CECI EST MON CORPS ³². 1. Cor. 11, 24.

27. Et prenant le calice, il rendit grâces ³³; et il le leur donna, en disant : Buvez-en tous :

28. CAR CECI EST MON SANG, le sang de la nouvelle alliance ³⁴, qui sera répandu pour

basse, après qu'il eut pris le morceau de pain (*Jean*, 13, 27), en s'approchant de Jésus, et Jésus lui répondit à voix basse; car il y avait des disciples qui n'avaient aucun soupçon sur le compte de Judas, croyant (*Jean*, 13, 29) qu'il sortait afin de faire quelque achat à l'occasion de la fête. Du reste, à suivre exactement l'ordre des temps, tous ces avertissements avant la trahison (21-25) doivent, ce semble, ainsi qu'on le voit dans saint Luc, être placés après l'institution de l'Eucharistie (26-29). Saint Matthieu et saint Marc semblent ici, ainsi que dans plusieurs autres circonstances, avoir interverti la suite des faits.

¶ 26. — ²⁹ Dans le grec : Or, pendant qu'ils mangeaient. Ces paroles montrent que ce qui va être raconté est quelque chose de distinct de la manducation de l'agneau pascal; aussi saint Luc (22, 20) dit-il expressément que ce qui suit arriva après le repas. Or ce qui suit maintenant, c'est le don que le Seigneur fait de lui-même en faveur des hommes, la manducation du Seigneur par les hommes, et l'ordre que le Seigneur donne à ses apôtres et à leurs successeurs de renouveler réellement et véritablement pendant toute la suite des siècles le mystère par lequel il se donne et devient notre aliment, comme mémorial de sa mort. C'est l'institution du très-saint sacrifice de la messe, de l'auguste Sacrement des autels, et du sacrement divin de l'Ordre. Tel est l'enseignement de tous les saints Pères et de l'Eglise entière (*Comp. Marc.* 14, 22-25. *Luc*, 22, 19. 20. 1. *Cor.* 11, 23).

³⁰ un petit gâteau compacte et sans levain, comme les Juifs avaient coutume d'en faire pour la fête de Pâques.

³¹ Bénir signifie d'abord : rendre grâces (*Luc*, 22, 19); mais cela signifie aussi, comme on le voit souvent, louer, en sorte que le sens est : Jésus rendit grâces à Dieu et le loua pour le pain qu'il avait destiné à être changé en son corps.

³² Jésus adressa ces paroles à ses disciples en même temps qu'il leur présentait le morceau de pain, et, par conséquent, avant qu'ils le mangeassent; car avant de manger il était nécessaire qu'ils sussent ce qu'ils mangeraient. Le sens des paroles est : Ceci, ce qui extérieurement vous paraît ici sous la forme d'un pain, ce n'est plus du pain, mais mon corps. Saint Luc ajoute : Qui sera livré pour vous (comme victime sur la croix). Ce pain n'est plus du pain; mais mon corps s'offrant pour vous. Or, comme ce n'est pas simplement le corps, mais le corps vivant de Jésus, toute sa personne divine avec sa chair et son sang, avec sa divinité et son humanité, qui a été offert, ainsi par le corps faut-il entendre Jésus-Christ tout entier; et comme on lit à la suite l'expression : qui sera livré pour vous; ou bien : qui se livre pour vous, il s'ensuit que Jésus-Christ tout entier est représenté comme le Christ s'immolant, comme victime. Il faut d'ailleurs se figurer ici le corps de Jésus-Christ comme un corps réel, mais toutefois à l'état surnaturel, tel qu'il fut après sa résurrection (*Luc*, 24, 36 et suiv.), car c'est ce qu'exige la manière surnaturelle dont il se donne à nous, et dont nous en jouissons. Dans toute l'action (de Jésus) il faut évidemment distinguer deux choses : l'oblation et le don que Jésus-Christ fait de lui-même, et la réception de Jésus-Christ par les disciples; le sacrifice et la réception de celui qui est offert — le mystère de toute la religion chrétienne, dont l'essence consiste uniquement dans l'oblation de Jésus-Christ pour le genre humain, et dans l'identification de Jésus-Christ avec la nature humaine par la participation à sa substance et à ses sentiments, par l'union intime (la communion) avec lui, par la transformation de l'homme en lui, autant que cela est possible. Double objet sur lequel le saint concile de Trente (sess. 22, can. 1) a porté la décision qui suit : « Si quel'un dit que dans la Messe un sacrifice vrai et proprement dit n'est pas offert à Dieu, ou que le sacrifice consiste en ce que Jésus-Christ nous est donné pour nourriture, qu'il soit anathème. »

¶ 27. — ³³ ou il le bénit : cela dans le sens de la note 31.

¶ 28. — ³⁴ Jésus-Christ veut dire : Car ceci qui extérieurement vous paraît ici

plusieurs ³⁵, pour la rémission des péchés ³⁶.

29. Or je vous dis *que* je ne boirai plus désormais de ce fruit de la vigne, jusqu'à ce jour auquel je le boirai nouveau avec vous dans le royaume de mon Père ³⁷.

30. Et ayant chanté l'hymne, ils allèrent à la montagne des Oliviers ³⁸.

effundetur in remissionem peccatorum.

29. Dico autem vobis : Non bibam amodo de hoc genimine vitis, usque in diem illum, cum illud bibam vobiscum novum in regno Patris mei.

30. Et hymno dicto, exierunt in montem Oliveti.

sous la forme du vin, n'est plus du vin, mais mon sang; et comme l'alliance que Dieu fit avec les Juifs fut scellée par l'oblation du sang (2. *Moy.* 24, 8 et suiv. *Hébr.* 9, 13 et suiv.), de même la nouvelle alliance que Dieu contracte avec le genre humain tout entier, est conclue, confirmée et scellée par mon sang, c'est-à-dire par mon corps versant son sang.

³⁵ pour tous les hommes (Voy. *pl. h.* 20, 28).

³⁶ Dans le grec : qui est versé. Ce sang étant le sang vrai et vivant de Jésus-Christ, et le sang vrai et vivant de Jésus-Christ ne pouvant pas être conçu sans sa personnalité entière, il s'ensuit que Jésus-Christ tout entier avec son corps, son sang et son âme, avec sa divinité et son humanité, est pareillement présent sous les espèces du vin (Concile de Trente, sess. 14, can. 3). — Mais puisque Jésus-Christ tout entier était déjà présent et nous était donné sous les espèces du pain, quelle nécessité y avait-il qu'il se donnât de nouveau sous les espèces du vin? Si le Sauveur n'avait établi cet adorable mystère que pour nous en rendre participants par la communion, dès-lors on pourrait regarder sa présence sous les espèces du vin comme superflue; mais la divine Eucharistie étant en même temps, et même en premier lieu, un sacrifice qui devait s'offrir d'une manière mystique et non sanglante (note 32), pour représenter et continuer le sacrifice visible et sanglant de la croix, il est facile de donner la raison pour laquelle le Seigneur s'est donné aussi sous les espèces du vin. En effet, la division en espèces du pain et du vin était destinée à figurer la séparation du sang du Sauveur d'avec son corps adorable, et son effusion presque totale (*Jean*, 19, 34), telle qu'elle s'accomplit dans le sacrifice sanglant de la croix, et le changement du vin au corps adorable se fit en conséquence en vue du sacrifice, pour représenter d'avance cette séparation du sang d'avec le corps. Cette relation du calice au sacrifice est aussi la cause pour laquelle les prêtres seuls et les évêques qui l'offrent, et non le reste du peuple, sont dans l'obligation de prendre le calice. Le peuple n'offre pas proprement, il participe seulement au sacrifice, et il lui suffit par conséquent de recevoir le Seigneur sous une espèce, ainsi que l'a prescrit l'Eglise pour de bonnes raisons. — Sur l'ordre du Seigneur de célébrer à l'avenir le sacrifice et la cène, voy. *Luc*, 22, 19. Au sujet de la sainte cène, le saint concile de Trente dit admirablement (sess. 13, ch. 2) : Notre Sauveur a institué ce sacrement, où il répand en quelque sorte la plénitude et les trésors de son amour envers les hommes, comme un mémorial de ses merveilles. Il a ordonné d'honorer sa mémoire par sa réception, et d'annoncer sa mort jusqu'à ce qu'il vienne pour juger le monde. Or, il veut que nous le recevions comme l'aliment spirituel de nos âmes, aliment dont sont nourris et fortifiés ceux qui vivent de la vie de Celui qui a dit : Celui qui me mange vivra pour moi. Il veut que nous le recevions comme une source de salut, où nous nous purifions de nos fautes quotidiennes, et qui nous préserve du péché mortel. Il doit être encore pour nous un gage de la gloire à venir et de notre éternelle félicité, le lien de l'unité de ce corps (de l'Eglise) dont il est le chef, et dans lequel nous devons être unis à lui et les uns avec les autres par le nœud le plus étroit de la foi, de l'espérance et de la charité.

γ. 29. — ³⁷ Ces paroles, comme on le voit par *saint Luc*, 22, 15, furent prononcées avant l'institution de la divine Eucharistie, et se rapportent à la cène en général; mais parce qu'il a été immédiatement auparavant question du vin, *saint Matthieu* les a ici rattachées à la suite de son discours. Le sens est : C'est là le dernier repas que je prends ici-bas avec vous; je serai avec vous un jour dans le royaume de mon Père, assis au banquet céleste que nous célébrerons d'une manière nouvelle, dans la gloire et dans la félicité. L'éternelle félicité est souvent comparée à un festin (*pl. h.* 8, 11).

δ. 30. — ³⁸ selon l'usage, pendant la nuit (*Luc*, 21, 37. 22, 39). Avant la cène pascale, on récitait comme prière les psaumes 112 et 113; et après, les psaumes 115-118.

31. Tunc dicit illis Jesus : Omnes vos scandalum patiemini in me in ista nocte. Scriptum est enim : Percutiam pastorem, et dispergentur oves gregis.

32. Postquam autem resurrexero, præcedam vos in Galilæam.

33. Respondens autem Petrus, ait illi : Etsi omnes scandalizati fuerint in te, ego numquam scandalizabor.

34. Ait illi Jesus : Amen dico tibi, quia in hac nocte antequam gallus cantet, ter me negabis.

35. Ait illi Petrus : Etiamsi oportuerit me mori tecum, non te negabo. Similiter et omnes discipuli dixerunt.

36. Tunc venit Jesus cum illis in villam, quæ dicitur Gethsemani, et dixit discipulis suis : Sedete hic, donec vadam illuc, et orem.

37. Et assumpto Petro, et duobus filiis Zebedæi, cepit contristari et mœstus esse.

38. Tunc ait illis : Tristis est

31. Alors Jésus leur dit : Je vous serai à tous cette nuit une occasion de scandale³⁹; car il est écrit : Je frapperai le pasteur, et les brebis du troupeau seront dispersées⁴⁰. *Marc, 14, 27. Jean, 16, 32.*

32. Mais après que je serai ressuscité, j'irai avant vous en Galilée⁴¹. *Marc, 14, 28. 16, 7.*

33. Pierre, prenant la parole, lui dit : Quand tous les autres se scandaliseraient à votre sujet, pour moi, je ne me scandaliserai point.

34. Jésus lui répartit : Je vous dis en vérité, qu'en cette nuit même, avant que le coq chante⁴², vous me renoncerez trois fois. *Marc, 14, 30. Jean, 13, 38.*

35. Pierre lui dit : Quand il me faudrait mourir avec vous, je ne vous renoncerais point. Et tous les autres disciples dirent aussi la même chose. *Marc, 14, 31. Luc, 22, 33.*

36. Alors Jésus s'en vint avec eux en un lieu appelé Gethsémani⁴³, et il dit à ses disciples : Asseyez-vous ici pendant que je m'en irai là pour prier. *Marc, 14, 32. Luc, 22, 40. Jean, 18, 1-27.*

37. Et ayant pris avec lui Pierre, et les deux fils de Zébédée⁴⁴, il commença à s'attrister, et à être dans une grande affliction.

38. Alors il leur dit : Mon âme est triste⁴⁵;

¶ 31. — ³⁹ vous serez déconcertés en me voyant souffrir sans secours, vous chancellerez dans votre foi et vous m'abandonnerez.

⁴⁰ Voy. *Zuch.* 13, 7 et les notes.

¶ 32. — ⁴¹ Jésus-Christ apparut aux disciples à Jérusalem, avant qu'ils fussent retournés dans leur patrie, en Galilée; mais il parle ici seulement de la Galilée, ainsi que le remarque saint Chrysostôme, parce que là ils n'avaient rien à craindre des Juifs, et que, pour cette raison, ils entendaient plus volontiers parler d'une apparition dans cette contrée.

¶ 33. — ⁴² ou plutôt, comme porte le grec : avant qu'il ait chanté, avant qu'il ait fini de chanter. Le coq avait déjà chanté une fois avant que Pierre eût renié son maître pour la troisième fois (Voy. *Marc, 14, 30. 72*).

¶ 36. — ⁴³ c'est-à-dire pressoir des olives. Il y avait apparemment dans ce lieu plusieurs pressoirs à olives pour la préparation de l'huile.

¶ 37. — ⁴⁴ Jacques et Jean. Ces deux disciples l'avaient vu avec Pierre dans sa transfiguration; ils devaient être aussi les premiers témoins de ses souffrances (Voy. *pl. h.* 17, 1 et suiv.).

¶ 38. — ⁴⁵ Je suis dans les angoisses de la mort. Jésus-Christ ayant uni la nature humaine à sa nature divine, pouvait être accessible aux sentiments humains de tristesse et de douleur; toutefois, comme le remarque saint Augustin, ce n'est pas qu'il y fût obligé, mais c'est qu'il le voulut; car de même qu'il n'a pris la nature humaine en général que par un acte pur de sa liberté divine, de même aussi tout ce qu'il offrit et souffrit, en tant qu'homme, a été absolument libre. Déjà en plusieurs occasions il s'était entretenu avec ses disciples de sa passion et de sa mort, mais il ne montra jamais ni tristesse ni abattement, parce que telle n'était pas sa volonté, quoique, en vertu de sa nature divine, tout ce qu'il devait souffrir, et les motifs pour lesquels il devait souffrir, fussent dès lors présents à ses yeux, auxquels rien n'échappait. En ce moment, voyant sa passion approcher, il ne craignit pas de la commencer par cette immense tristesse qu'il laissa alier jusqu'à ce point, que toutes les puissances de son humanité s'effrayèrent à la vue de l'œuvre qu'il devait accomplir, et que sa volonté humaine fit même entendre le vœu que le calice de sa passion, en tant que cela pouvait être la volonté de Dieu, passât loin de lui.

jusqu'à la mort : demeurez ici, et veillez avec moi ⁴⁶.

39. Et s'en allant un peu plus loin, il se prosterna le visage contre terre ⁴⁷, priant et disant : Mon Père, s'il est possible, que ce calice ⁴⁸ s'éloigne de moi : néanmoins *qu'il en soit*, non comme je veux, mais comme vous voulez ⁴⁹.

40. Il vint ensuite vers ses disciples, et les ayant trouvés dormants, il dit à Pierre : Quoi ! vous n'avez pu veiller une heure avec moi ?

41. Veillez et priez, afin que vous ne tombiez point dans la tentation ⁵⁰ ; l'esprit est prompt, mais la chair est faible ⁵¹.

42. Il s'en alla encore prier une seconde fois, en disant : Mon Père, si ce calice ne peut passer sans que je le boive, que votre volonté soit faite.

43. Il revint encore, et les trouva encore endormis, parce que leurs yeux étaient apesantis ⁵².

44. Et les quittant, il s'en alla encore prier pour la troisième fois, disant les mêmes paroles.

45. Après il vint trouver ses disciples, et leur dit : Dormez maintenant, et vous reposez ⁵³ : voici l'heure qui approche, et le Fils de l'homme va être livré entre les mains des pécheurs.

46. Levez-vous, allons ; voilà celui qui me doit trahir tout près d'ici.

47. Comme il parlait encore, voilà que Judas, l'un des douze, arriva, et avec lui une grande troupe de gens armés d'épées et de bâtons, qui avaient été envoyés par

anima mea usque ad mortem : sustinete hic, et vigilate mecum.

39. Et progressus pusillum, proccidit in faciem suam, orans, et dicens : Pater mi, si possibile est, transeat a me calix iste ; verumtamen non sicut ego volo, sed sicut tu.

40. Et venit ad discipulos suos, et invenit eos dormientes, et dicit Petro : Sic non potuistis una hora vigilare mecum ?

41. Vigilare, et orate, ut non intretis in tentationem. Spiritus quidem promptus est, caro autem infirma.

42. Iterum secundo abiit, et oravit, dicens : Pater mi, si non potest hic calix transire nisi bibam illum, fiat voluntas tua.

43. Et venit iterum, et invenit eos dormientes : erant enim oculi eorum gravati.

44. Et relictis illis, iterum abiit, et oravit tertio, eumdem sermonem dicens.

45. Tunc venit ad discipulos suos, et dicit illis : Dormite jam, et requiescite : ecce appropinquavit hora, et Filius hominis tradetur in manus peccatorum.

46. Surgite, eamus : ecce appropinquavit qui me tradet.

47. Adhuc eo loquente, ecce Judas unus de duodecim venit, et cum eo turba multa, cum gladiis et fustibus, missi a princi-

⁴⁶ pour être témoins de ma douleur, pour apprendre de quelle manière, dans les afflictions, quelles qu'elles soient, on doit recourir à la prière, et afin de me procurer, par la part que vous prendrez à ma tristesse et par vos prières, quelque consolation (Comp. Ps. 68, 21).

ŷ. 39. — ⁴⁷ en signe de la plus profonde humiliation devant son Père.

⁴⁸ cette mort douloureuse (Voy. pl. h. 20, 22).

⁴⁹ qu'il soit fait non selon ma volonté humaine, mais selon votre volonté divine.

ŷ. 41. — ⁵⁰ de peur que vous ne soyez déconcertés à la vue de ce que je vais souffrir. Jésus-Christ ne dit pas : de peur que vous ne soyez tentés, car cela n'est point en notre pouvoir ; mais : de peur que vous ne succombiez dans la tentation. La vigilance à l'égard de tout ce qui peut devenir une occasion de tentation, et la prière du cœur dans la tentation même, obtiennent la victoire.

⁵¹ Ainsi il faut peu compter sur ses propres forces, et sur ses résolutions ; c'est dans la grâce de Dieu qu'il faut mettre sa confiance, d'où il suit que c'est un devoir de la demander avec ardeur.

ŷ. 43. — ⁵² par le sommeil.

ŷ. 45. — ⁵³ Dormez maintenant et reposez-vous ! Ah ! combien cela est intempé- rati dans un moment où je suis le point d'être livré à mes ennemis ! Ce n'était point là une permission que Jésus leur donnait, mais un reproche de ce qu'ils se met- taient si peu en peine de l'approche du danger (Chrys.).

pibus sacerdotum, et senioribus populi.

48. Qui autem tradidit eum, dedit illis signum, dicens : Quemcumque osculatus fuero, ipse est, tenete eum.

49. Et confestim accedens ad Jesum, dixit : Ave, Rabbi. Et osculatus est eum.

50. Dixitque illi Jesus : Amice, ad quid venisti? Tunc accesserunt, et manus injecerunt in Jesum, et tenuerunt eum.

51. Et ecce unus ex eis, qui erant cum Jesu, extendens manum, exemit gladium suum, et percutiens servum principis sacerdotum, amputavit auriculam ejus.

52. Tunc ait illi Jesus : Convertite gladium tuum in locum suum; omnes enim, qui acceperint gladium, gladio peribunt.

53. An putas, quia non possum rogare Patrem meum, et exhibebit mihi modo plusquam duodecim legiones angelorum?

54. Quomodo ergo implebuntur Scripturæ, quia sic oportet fieri?

55. In illa hora dixit Jesus turbis : Tanquam ad latronem existis cum gladiis et⁵⁴ fustibus comprehendere me : quotidie apud vos sedebam docens in templo, et non me tenuistis.

56. Hoc autem totum factum est, ut adimplerentur Scripturæ prophetarum. Tunc discipuli omnes, relicto eo, fugerunt.

57. At illi tenentes Jesum, duxerunt ad Caipham principem sacerdotum, ubi scribæ et seniores convenerant.

les princes des prêtres, et par les anciens du peuple.

48. Or celui qui le trahissait leur avait donné un signal en disant : Celui que je baiseraï, c'est celui-là même, saisissez-vous de lui.

49. Aussitôt donc, s'approchant de Jésus, il lui dit : Je vous salue, Maître. Et il le baisa.

50. Jésus lui répondit : *Mon ami*, qu'êtes-vous venu faire ici? En même temps ils s'avancèrent, se jetèrent sur Jésus, et se saisirent de lui.

51. Alors un de ceux qui étaient avec Jésus⁵⁴, portant la main à son épée, la tira, et en frappa un des serviteurs du grand prêtre, et lui coupa une oreille.

52. Mais Jésus lui dit : Remettez votre épée en son lieu; car tous ceux qui prendront l'épée, périront par l'épée⁵⁵. 1. *Moys.* 9, 6. *Apoc.* 13, 10.

53. Pensez-vous que je ne puisse pas prier mon Père, et qu'il ne m'enverrait pas aussitôt plus de douze légions d'anges⁵⁶?

54. Comment donc s'accompliront les Ecritures⁵⁷, qui déclarent qu'il faut que cela se fasse ainsi⁵⁸?

55. En même temps Jésus s'adressant à cette troupe, leur dit : Vous êtes venus ici armés d'épées et de bâtons pour me prendre, comme si j'étais un voleur : j'étais tous les jours assis parmi vous, enseignant dans le temple, et vous ne m'avez point pris.

56. Mais tout cela s'est fait afin que ce qui est écrit dans les prophètes s'accomplît. Alors les disciples l'abandonnant, s'enfuyaient tous⁵⁹. *Lam.* 4, 20. *Marc.* 14, 50.

57. Ces gens s'étant donc saisis de Jésus, l'emmenèrent chez Caïphe, qui était grand prêtre⁶⁰, où les scribes et les anciens étaient assemblés. *Luc.* 22, 54.

†. 51. — ⁵⁴ Pierre, selon *saint Jean*, 18, 10.

†. 52. — ⁵⁵ Tous ceux qui frappent de l'épée sans y être contraints, méritent que la même chose leur arrive. La pareille leur est ordinairement rendue.

†. 53. — ⁵⁶ La légion romaine était composée de 6000 hommes : douze légions formaient une armée. Le sens est : Je n'ai pas besoin d'un secours humain, puisque je pourrais avoir le secours des anges.

†. 54. — ⁵⁷ les prédictions des prophètes (*Isaïe*, 52, 13-53. et suiv.).

⁵⁸ Je ne souhaite que l'accomplissement de la volonté divine (†. 39); or la volonté divine est, comme l'ont prédit les prophètes, que je souffre et que je meure pour le salut des hommes.

†. 56. — ⁵⁹ de crainte d'être eux-mêmes pris.

†. 57. — ⁶⁰ Suivant le récit beaucoup plus circonstancié qui est dans *saint Jean*, 18, 13. et suiv., Jésus fut d'abord conduit chez Anne, beau-père de Caïphe, puis

58. Or Pierre le suivait de loin jusqu'à la cour du grand prêtre ⁶¹; et y étant entré, il s'assit avec les domestiques pour voir la fin.

59. Cependant les princes des prêtres ⁶² et tout le conseil cherchaient un faux témoignage contre Jésus, pour le faire mourir :

60. et ils n'en trouvaient point, quoique plusieurs faux témoins se fussent présentés. Enfin il vint deux faux témoins,

61. qui dirent : Celui-ci a dit : Je puis détruire le temple de Dieu, et le rebâtir en trois jours ⁶³. *Jean*, 2, 19.

62. Alors le grand prêtre se levant, lui dit : Vous ne répondez rien à ce qu'ils déposent contre vous ?

63. Mais Jésus demeurait dans le silence ⁶⁴. Et le grand prêtre lui dit : Je vous commande par le Dieu vivant de nous dire si vous êtes le Christ, le Fils de Dieu ⁶⁵.

64. Jésus lui répondit : Vous l'avez dit ⁶⁶; mais je vous déclare ⁶⁷ que vous verrez un jour le Fils de l'homme assis à la droite de la majesté de Dieu, et venant sur les nuées du ciel ⁶⁸. *Pl. h.* 16, 27. *Rom.* 14, 10. 1. *Thess.* 4, 13.

58. Petrus autem sequebatur eum a longe, usque in atrium principis sacerdotum. Et ingressus intro, sedebat cum ministris, ut videret finem.

59. Principes autem sacerdotum, et omne concilium, querebant falsum testimonium contra Jesum, ut eum morti traderent :

60. et non invenerunt, cum multi falsi testes accessissent. Novissime autem venerunt duo falsi testes,

61. et dixerunt : Hic dixit : Possum destruere templum Dei, et post triduum reedificare illud.

62. Et surgens princeps sacerdotum, ait illi : Nihil respondes ad ea, quæ isti adversum te testificantur ?

63. Jesus autem tacebat. Et princeps sacerdotum ait illi : Adjuro te per Deum vivum, ut dicas nobis si tu es Christus filius Dei.

64. Dicit illi Jesus : Tu dixisti; verumtamen dico vobis : A modo videbitis Filium hominis sedentem a dextris virtutis Dei, et venientem in nubibus cæli.

ensuite chez Calphe. Peut-être habitaient-ils tous les deux dans une seule et même maison (*Voy. pl. h. §. 3*).

§. 58. — ⁶¹ d'Anne, comme le dit expressément saint Jean. Si les deux grands prêtres avaient la même habitation, saint Matthieu n'avait pas besoin d'ajouter cette circonstance pour plus de précision.

§. 59. — ⁶² Le grec ajoute : et les anciens.

§. 61. — ⁶³ Jésus n'avait ni dit ni voulu dire rien de semblable (*Voy. Jean*, 2, 19).

§. 63. — ⁶⁴ parce que sa défense eût été sans résultat, et que les témoins se contredisant (*Marc*, 14, 59), l'accusé était par là même justifié (*Comp. Isaïe*, 53, 7).

⁶⁵ Je vous enjoins de déclarer devant Dieu si vous êtes le Fils de Dieu qui a apparu en qualité de Messie. — Celui qui déferait le serment à un autre, en récitait lui-même la formule, et celui qui jurait répondait simplement : Amen, oui, ou quelque chose de semblable (*Voy. 3. Moy.* 5, 1. et suiv.).

§. 64. — ⁶⁶ Oui, je le suis ! Jésus prêta ainsi un serment solennel devant les tribunaux touchant sa divinité et sa qualité de Messie.

⁶⁷ Vous ne le croyez pas, mais toutefois je vous déclare, etc.

⁶⁸ A partir de ce moment, le grand prêtre au nom de tout le peuple m'ayant rejeté comme Messie, vous me verrez venir revêtu de la puissance de Dieu et environné de la majesté divine pour vous juger. Etre assis à la droite de Dieu, signifie : avoir le pouvoir de Dieu (*Voy. Ps.* 109, 1). L'avènement du Fils de l'homme sur les nuées du ciel est son avènement pour le jugement (*Comp. pl. h.* 24, 30. avec 25, 31. et suiv.). Le jugement de Jésus-Christ contre les Juifs commença par cette négation éclatante. La destruction de Jérusalem, leur dispersion parmi tous les peuples, leur décadence morale chez toutes les nations, leur endurcissement, les épreuves temporelles qui de temps à autre les frappent, ne sont que des coups particuliers de cette sentence portée contre eux jusqu'au dernier avènement du Seigneur, où il apparaîtra au milieu d'une gloire sensible, pour juger l'univers. Il vient même avec cette gloire, aux yeux de tous les Juifs, pour le jugement particulier au jour de la mort.

65. Tunc princeps sacerdotum scidit vestimenta sua, dicens : Blasphemavit : quid adhuc egemus testibus ? ecce nunc audistis blasphemiam :

66. quid vobis videtur ? At illi respondentes dixerunt : Reus est mortis.

67. Tunc expuerunt in faciem jus, et colaphis eum ceciderunt, alii autem palmas in faciem ejus dederunt,

68. dicentes : Prophetiza nobis, Christe, quis est qui te percussit ?

69. Petrus vero sedebat foris in atrio, et accessit ad eum una ancilla, dicens : Et tu cum Jesu Galilæo eras.

70. At ille negavit coram omnibus, dicens : Nescio quid dicis.

71. Exeunte autem illo januam, vidit eum alia ancilla, et ait his qui erant ibi : Et hic erat cum Jesu Nazareno.

72. Et iterum negavit cum juramento : Quia non novi hominem.

73. Et post pusillum accesserunt qui stabant, et dixerunt Petro : Vere et tu ex illis es : nam et loquela tua manifestum te facit.

65. Alors le grand prêtre déchira ses vêtements⁶⁹, en disant : Il a blasphémé ! Qu'avons-nous plus besoin de témoins ? Vous venez d'entendre le blasphème :

66. qu'en jugez-vous ? Ils répondirent : Il mérite la mort.

67. Alors ils lui crachèrent⁷⁰ au visage, et le frappèrent à coups de poing ; et d'autres lui donnèrent des soufflets, *Isaïe*, 50, 6. *Marc*, 14, 65.

68. en disant : Christ, prophétise-nous⁷¹ : qui est celui qui t'a frappé ?

69. Pierre cependant était au-dehors assis dans la cour⁷² ; et une servante s'approchant, lui dit : Vous étiez aussi avec Jésus de Galilée. *Luc*, 22, 56. *Jean*, 18, 17.

70. Mais il le nia devant tout le monde, en disant : Je ne sais ce que vous dites.

71. Et comme il sortait hors la porte, une autre servante l'ayant vu, dit à ceux qui se trouvaient là : Celui-ci était aussi avec Jésus de Nazareth⁷³.

72. Pierre le nia une seconde fois, en disant avec serment : Je ne connais point cet homme⁷⁴.

73. Puis après ceux qui étaient là s'avancèrent, et dirent à Pierre : Assurément vous êtes aussi de ces gens-là ; car même votre langage vous fait assez connaître⁷⁵.

‡ 65. — ⁶⁹ Car il donna le discours de Jésus pour un blasphème contre Dieu ; or ceux qui entendaient un blasphème devaient, en signe d'horreur et d'affliction, déchirer leurs vêtements (Voy. 4. *Moys*. 14, 6. 4. *Rois*, 19, 1). Suivant saint Jérôme, cette action du grand prêtre renfermait un sens profond. Il déchira ses vêtements pour signifier que le souverain sacerdoce était, à partir de ce jour-là, perdu pour les Juifs.

‡ 67. — ⁷⁰ les serviteurs et les gardes (Voy. *Marc*, 14, 65. *Luc*, 22, 63). Cracher au visage était le signe du dernier mépris (Voy. 5. *Moys*. 25, 9. *Isaïe*, 50, 6).

‡ 68. — ⁷¹ toi, faux messie ! Ils lui avaient bandé les yeux, d'après *saint Marc*, 14, 65.

‡ 69. — ⁷² du grand prêtre Anne (‡ 58). L'histoire du reniement qui suit doit être en partie placée avant que Jésus-Christ fût conduit à Caïphe. Saint Matthieu attachait peu d'importance à raconter les faits d'après l'ordre des temps.

‡ 71. — ⁷³ Suivant *saint Jean*, 18, 24 et suiv., ceci arriva pendant que Jésus-Christ était chez Caïphe. Si les deux grands prêtres habitaient dans une même maison (voy. *pl. h.* note 60), on conçoit pourquoi les saints évangélistes ont placé les trois reniements si près les uns des autres. Dans le grec : Etant entré sous le portique (dans la cour). Comp. *Marc*, 14, 66. Le portique était un lieu couvert, supporté par des colonnes, aux portes des grandes maisons.

‡ 72. — ⁷⁴ Suivant *saint Matthieu* et *saint Marc* (14, 69), ce fut une servante qui, la seconde fois encore, adressa la parole à saint Pierre ; suivant *saint Luc* (22, 58), ce fut un homme ; suivant *saint Jean* (18, 26), ils étaient plusieurs. Ainsi un homme et une femme lui parlèrent en même temps, et saint Pierre répondit à tous les deux.

‡ 73. — ⁷⁵ Les Galiléens avaient un accent particulier. Encore pour ce troisième reniement, *saint Luc* (22, 59) ne parle que d'un homme ; *saint Jean* (18, 26) parle d'un parent de Malchus, et *saint Matthieu* et *saint Marc* (14, 70) parlent de plusieurs. A en juger d'après les différents discours que ceux qui parlent adressent à Pierre, l'homme de saint Luc était différent du parent de Malchus, et l'un et l'autre

74. Il se mit alors à faire des imprécations, et à jurer qu'il ne connaissait point cet homme; et aussitôt le coq chanta ⁷⁶.

75. Et Pierre se ressouvint de la parole que Jésus lui avait dite : Avant que le coq chante ⁷⁷, vous me renoncerez trois fois. Et étant sorti dehors, il pleura amèrement.

74. Tunc cepit detestari, et jurare quia non novisset hominem. Et continuo gallus cantavit.

75. Et recordatus est Petrus verbi Jesu, quod dixerat : Primumquam gallus cantet, ter me negabis. Et egressus foras, flevit amare.

CHAPITRE XXVII.

Jésus-Christ est conduit à Pilate. Désespoir de Judas. Barabbas, meurtrier, est préféré à Jésus. Jésus est couronné d'épines et tourné en dérision. Il est conduit au Calvaire et crucifié entre deux assassins. Des ténèbres couvrent la terre pendant trois heures. Jésus rend son âme à Dieu. Prodiges qui s'opèrent après sa mort. Joseph d'Arimathie l'ensevelit : le tombeau est aéré.

1. Le matin étant venu, tous les princes des prêtres et les anciens du peuple tinrent conseil contre Jésus, pour le faire mourir ¹.

2. Et l'ayant lié, ils l'emmenèrent, et le mirent entre les mains de Ponce-Pilate leur gouverneur ². *Marc*, 15, 1 et suiv. *Luc*, 23, 1 et suiv. *Jean*, 18, 28 et suiv.

3. Cependant Judas qui l'avait trahi, voyant qu'il était condamné, touché de repentir ³ reporta les trente pièces d'argent aux princes des prêtres et aux anciens,

4. disant : J'ai péché en livrant le sang innocent ⁴. Ils répondirent : Que nous importe ? c'est votre affaire.

5. Alors ayant jeté cet argent dans le tem-

1. Mane autem facto, concilium inierunt omnes principes sacerdotum, et seniores populi adversus Jesum, ut eum morti traderent.

2. Et vinctum adduxerunt eum, et tradiderunt Pontio Pilato præsidi.

3. Tunc videns Judas, qui eum tradidit, quod damnatus esset, poenitentia ductus, retulit triginta argenteos principibus sacerdotum, et senioribus,

4. dicens : Peccavi, tradens sanguinem justum. At illi dixerunt : Quid ad nos ? tu videris.

5. Et projectis argenteis in tem-

doivent être distingués de celui ou de ceux qui parlent dans saint Matthieu et dans saint Marc.

¶ 74. — ⁷⁶ pour la dernière fois (Voy. *Marc*, 14, 72).

¶ 75. — ⁷⁷ avant que le coq ait chanté (Voy. *pl. h.* §. 34. Comp. *Luc*, 22, 61).

¶ 1. — ¹ Il y a apparence que tous n'étaient pas venus la nuit chez Caïphe; afin de donner plus de poids à la sentence, ils s'y rassemblèrent tous le matin.

¶ 2. — ² Depuis que la Judée avait été réduite en province romaine (voy. *pl. h.* §. 21, note 21), elle était soumise au préteur de Syrie, mais gouvernée par un préfet. Ce préfet avait dans ses attributions de recueillir les impôts, et il avait en outre le droit de décider, en matière pénale, de la vie ou de la mort. Il faisait son séjour à Césarée, mais pendant la fête de Pâques il se rendait à Jérusalem à cause du concours immense des Juifs, pour y maintenir l'ordre et la tranquillité. Les Juifs conduisirent Jésus à Pilate, parce qu'ils prononçaient bien eux-mêmes sur les cas de mort, mais ils ne pouvaient mettre la sentence à exécution. Les Romains les avaient dépouillés de ce droit depuis quelques années (Voy. *Jean*, 18, 31).

¶ 3. — ³ Judas se voyant trompé dans l'espérance ou il était que Jésus-Christ se délivrerait lui-même, se repentit de ce qu'il avait fait.

¶ 4. — ⁴ Je vous restitue l'argent, remettez Jésus en liberté, car il est innocent

plo, recessit : et abiens laqueo se suspendit.

6. Principes autem sacerdotum, acceptis argenteis, dixerunt : Non licet eos mittere in corbonam, quia pretium sanguinis est.

7. Consilio autem inito, emerunt ex illis agrum figuli, in sepulturam peregrinorum.

8. Propter hoc vocatus est ager ille, Haceldama, hoc est ager sanguinis, usque in hodiernum diem.

9. Tunc impletum est quod dictum est per Jeremiam prophetam, dicentem : Et acceperunt triginta argenteos, pretium appretiati, quem appretiaverunt a filiis Israel :

10. et dederunt eos in agrum figuli, sicut constituit mihi Dominus.

11. Jesus autem stetit ante præsidem, et interrogavit eum præses, dicens : Tu es rex Judæorum ? Dicit illi Jesus : Tu dicis.

12. Et cum accusaretur a principibus sacerdotum et senioribus, nihil respondit.

ple⁵, il se retira et alla se pendre⁶. Act. 1, 18.

6. Mais les princes des prêtres ayant pris l'argent, dirent : Il n'est pas permis de le mettre dans le trésor, parce que c'est le prix du sang⁷.

7. Et ayant délibéré là-dessus, ils en achetèrent le champ d'un potier, pour la sépulture des étrangers⁸.

8. C'est pourquoi ce champ est appelé encore aujourd'hui Haceldama, c'est-à-dire le champ du sang⁹. Act. 1, 19.

9. Ainsi fut accomplie cette parole du prophète Jérémie : Ils ont reçu les trente pièces d'argent qui étaient le prix de celui qui a été mis à prix, et dont ils avaient fait le marché avec les enfants d'Israël¹⁰; Zach. 11, 13.

10. et ils les ont données pour le champ d'un potier, comme le Seigneur me l'a ordonné¹¹.

11. Or Jésus parut devant le gouverneur¹²; et le gouverneur l'interrogea en ces termes : Etes-vous le roi des Juifs¹³? Jésus lui répondit : Vous le dites¹⁴. Marc, 15, 2. Luc, 23, 3.

12. Et étant accusé par les princes des prêtres et les anciens¹⁵, il ne répondit rien¹⁶.

ŷ. 5. — ⁵ La salle du tribunal, où le haut conseil s'était assemblé, était dans un des portiques du temple.

⁶ par désespoir d'obtenir le pardon de son péché. D'après Act. 1, 18, son corps se rompit. On peut accorder les deux récits en supposant que la branche ou la corde à laquelle Judas s'était pendu, s'étant brisée, son corps tomba à terre et se rompit.

ŷ. 6. — ⁷ l'argent qu'on avait donné pour mettre quelqu'un à mort. Ils croyaient par cet argent profaner le trésor du temple, où il n'était pas permis, d'après 5. Moys. 23, 18, de déposer le prix de la prostitution, ni par conséquent l'argent qui avait été donné pour livrer un homme au supplice.

ŷ. 7. — ⁸ pour les Juifs étrangers qui n'avaient point de tombeau particulier, comme en avaient les Juifs qui résidaient à Jérusalem. Le champ de ce potier était, selon toute apparence, alors en vente pour le prix modique de trente pièces d'argent (voy. pl. h. 26, 15), parce que l'argile y était épuisée, et qu'il était devenu stérile.

ŷ. 8. — ⁹ Dans le grec : C'est pourquoi ce champ est appelé champ du sang jusqu'à ce jour.

ŷ. 9. — ¹⁰ avec un des enfants d'Israël, avec Judas.

ŷ. 10. — ¹¹ Voy. l'explication de ce passage prophétique dans Zach. 11, 13, 14, où l'on donne aussi la raison pour laquelle l'Évangéliste rapporte la prophétie au prophète Jérémie.

ŷ. 11. — ¹² Voy. pl. h. ŷ. 2.

¹³ Jésus avait ouvertement déclaré en son interrogatoire, en présence de Caïphe, qu'il était le Messie (Pl. h. 26, 64). Ses accusateurs en profitèrent, et prétextèrent qu'il avait voulu se faire roi des Juifs, et tenté de les porter à se détacher de César (Voy. Luc, 23, 2).

¹⁴ Oui, je le suis; toutefois je ne suis pas un roi terrestre, mais le Roi de vérité, le Messie (Jean, 18, 36, 37) promis aux Juifs. Jésus renouvelle ici en présence du tribunal païen la déclaration qu'il avait faite devant le haut conseil des Juifs, touchant sa dignité divine (Voy. 1. Tim. 6, 13).

ŷ. 12. — ¹⁵ sur plusieurs points (Marc, 15, 3).

¹⁶ car tout était faux (Aug.); sa défense eût été pareillement sans résultat.

13. Alors Pilate lui dit : N'entendez-vous pas de combien de choses ces personnes vous accusent ?

14. Mais il ne lui répondit rien à tout ce qu'il put lui dire; de sorte que le gouverneur en était tout étonné ¹⁷.

15. Or le gouverneur avait accoutumé au jour de la fête ¹⁸ de délivrer au peuple celui des prisonniers qu'il voulait :

16. et il en avait alors un insigne, nommé Barabbas ¹⁹.

17. Comme ils étaient donc tous assemblés ²⁰, Pilate leur dit : Lequel voulez-vous que je vous délivre, de Barabbas, ou de Jésus, qui est appelé Christ ²¹ ?

18. Car il savait bien que c'était par envie qu'ils l'avaient livré ²².

19. Cependant, lorsqu'il était assis dans son siège ²³, sa femme lui envoya dire : Ne vous embarrassez point dans l'affaire de ce juste; car j'ai été aujourd'hui étrangement tourmentée dans un songe à cause de lui ²⁴.

20. Mais les princes des prêtres et les anciens persuadèrent au peuple de demander Barabbas, et de faire périr Jésus. *Marc*, 15, 11. *Luc*, 23, 18. *Jean*, 18, 40. *Act.* 3, 14.

21. Lors donc que le gouverneur, reprenant la parole, leur dit : Lequel des deux voulez-vous que je vous délivre? ils lui répondirent : Barabbas.

22. Pilate leur dit : Que ferai-je donc de Jésus, qui est appelé Christ ?

23. Ils répondirent tous : Qu'il soit cruci-

13. Tunc dicit illi Pilatus : Non audis quanta adversum te dicunt testimonia ?

14. Et non respondit ei ad ullum verbum, ita ut miraretur præses vehementer.

15. Per diem autem solemnem consueverat præses populo dimittere unum vincium, quem voluissent :

16. habebat autem tunc vincium insignem, qui dicebatur Barabbas.

17. Congregatis ergo illis, dixit Pilatus : Quem vultis dimittam vobis : Barabbam, an Jesum, qui dicitur Christus ?

18. Sciebat enim quod per invidiam tradidissent eum.

19. Sedente autem illo pro tribunali, misit ad eum uxor ejus, dicens : Nihil tibi, et justo illi ; multa enim passa sum hodie per visum propter eum.

20. Principes autem sacerdotum, et seniores persuaserunt populis ut peterent Barabbam, Jesum vero perderent.

21. Respondens autem præses, ait illis : Quem vultis vobis de duobus dimitti ? At illi dixerunt : Barabbam.

22. Dicit illis Pilatus : Quid igitur faciam de Jesu, qui dicitur Christus ?

23. Dicunt omnes : Crucifi-

¶ 14. — ¹⁷ il était étonné de sa patience magnanime, de sa force d'âme et de son mépris de la mort.

¶ 15. — ¹⁸ Litt. : au jour solennel, le gouverneur, etc. — au jour de la fête de Pâques (*Jean*, 18, 39).

¶ 16. — ¹⁹ Barabbas avait, au milieu d'une sédition, commis un meurtre (*Marc*, 15, 7. *Luc*, 23, 19).

¶ 17. — ²⁰ Comme il y avait là une multitude de peuple, ainsi que cela est ordinaire dans les jugements publics, mais plus encore à cette époque, à cause de la fête de Pâques.

²¹ que l'on nomme Messie.

¶ 18. — ²² Il espérait que le peuple rassemblé se laisserait moins conduire par la passion, et qu'il demanderait sa liberté : par ce moyen il aurait été dispensé de le relâcher lui-même, ce qui n'aurait pas manqué de lui attirer la haine des grands prêtres.

¶ 19. — ²³ sur une tribune dressée à ciel ouvert, pour prononcer le jugement.

²⁴ Litt. : J'ai beaucoup souffert dans un songe. Le sens est : J'ai eu un songe où des menaces terribles m'ont été faites contre moi et contre vous, si vous condamniez cet innocent à la mort. — Suivant le sentiment de la plupart des saints Pères, ce songe fut envoyé à la femme de Pilate de la part de Dieu, pour lui servir d'avertissement. Le sort de Pilate ne tarda pas en effet à devenir malheureux. Peu de temps après, ainsi que le racontent le juif Flavien Josèphe, et les écrivains chrétiens, il fut accusé, dépouillé de sa place, mandé à Rome pour être jugé, et enfin exilé à Vienne dans les Gaules, où il se donna lui-même la mort.

gatur. Ait illis præses : Quid enim mali fecit? At illi magis clamabant, dicentes : Crucifigatur.

24. Videns autem Pilatus quia nihil proficeret, sed magis tumultus fieret : accepta aqua lavit manus coram populo, dicens : Innocens ego sum a sanguine justis hujus : vos videritis.

25. Et respondens universus populus dixit : Sanguis ejus super nos, et super filios nostros.

26. Tunc dimisit illis Barabam : Jesum autem flagellatum tradidit eis ut crucifigeretur.

27. Tunc milites præsidis suscipientes Jesum in prætorium, congregaverunt ad eum universam cohortem :

28. et exuentes eum, chlamidem coccineam circumdederunt ei,

29. et plectentes coronam de spinis, posuerunt super caput ejus, et arundinem in dextera ejus. Et genu flexo autem eum, iludebant ei, dicentes : Ave, rex Judæorum.

30. Et expuentes in eum, acceperunt arundinem, et percutiebant caput ejus.

31. Et postquam illuserunt ei, exuerunt eum chlamidem, et induerunt eum vestimentis ejus, et duxerunt eum ut crucifigerent.

32. Exeuntes autem invenerunt

fié. Le gouverneur leur dit : Mais quel mal a-t-il fait? Et ils se mirent à crier encore plus fort, en disant : Qu'il soit crucifié.

24. Pilate voyant qu'il ne gagnerait rien, mais que le tumulte deviendrait plus grand, se fit apporter de l'eau, et se lavant les mains devant le peuple, il leur dit : Je suis innocent du sang de ce juste : voyez, vous autres.

25. Et tout le peuple répondit : Que son sang retombe sur nous et sur nos enfants²⁵.

26. Alors il leur délivra Barabbas ; et ayant fait fouetter Jésus, il le leur abandonna pour être crucifié²⁶.

27. Alors les soldats du gouverneur ayant emmené²⁷ Jésus dans le prétoire, rassemblèrent autour de lui toute la cohorte²⁸. *Marc, 15, 16. Ps. 21, 17.*

28. Et après lui avoir ôté ses habits, ils le couvrirent d'un manteau d'écarlate²⁹ ;

29. puis ayant fait une couronne d'épines entrelacées, ils la lui mirent sur la tête, avec un roseau dans la main droite. Et fléchissant le genou devant lui, ils se moquaient de lui, en disant : Salut au roi des Juifs. *Jean, 19, 2.*

30. Et lui crachant au visage, ils prenaient le roseau, et lui en frappaient la tête.

31. Après s'être ainsi joués de lui, ils lui ôtèrent le manteau ; et lui ayant remis ses habits, ils l'emmenèrent³⁰ pour le crucifier.

32. Comme ils sortaient, ils rencontrèrent

†. 25. — ²⁵ Condamnation effroyable portée par ce peuple contre lui-même ! Nous voyons de nos yeux comment elle s'est accomplie, par la condition de cette nation infortunée qui, dispersée dans l'univers entier, porte partout avec elle la malédiction de Dieu.

†. 26. — ²⁶ La flagellation précédait d'ordinaire le crucifiement. On la donnait avec des verges sur le corps nu, qui était attaché à un poteau placé par derrière, et atteignant jusqu'aux hanches. Les verges romaines étaient des courroies parmi lesquelles étaient mêlés des fils de métal qui se terminaient en pointes, ce qui était cause que ceux qui recevaient la flagellation étaient inhumainement déchirés. Pilate fit flageller Jésus dans l'espérance que les Juifs en seraient satisfaits, et qu'ils le relâcheraient (*Voy. Luc, 23, 22. Jean, 19, 1 et suiv.*).

†. 27. — ²⁷ à savoir, après la mise en liberté de Barabbas et la flagellation ; car suivant le récit de saint Jean, Jésus fut livré pour être crucifié aussitôt après le couronnement d'épines, dont il va être question.

²⁸ la cohorte entière. L'exécution du supplice capital était, sous les premiers Césars romains, confiée aux soldats. Le prétoire était le palais du gouverneur qui, d'après la tradition, se trouvait sur la montagne du temple, dans l'enceinte de la forteresse Antonia. La cohorte romaine se composait de plus de six cents hommes ; toutefois elle n'était pas toujours au complet.

†. 28. — ²⁸ Le manteau d'écarlate des soldats descendait jusqu'aux genoux, et il était arrêté par une agrafe sur la poitrine ou sur le côté droit.

†. 31. — ³⁰ au lieu du supplice, hors de la ville (*Jean, 19, 17. 20. Hébr. 13, 12*).

un homme de Cyrène ³¹, nommé Simon, qu'ils contraignirent de porter la croix ³² de Jésus. *Marc*, 15, 21. *Luc*, 23, 26.

33. Et étant arrivés au lieu appelé Golgotha, c'est-à-dire le lieu du Calvaire ³³, *Marc*, 15, 22. *Luc*, 23, 33. *Jean*, 19, 17.

34. ils lui donnèrent à boire du vin mêlé de fiel ³⁴. Mais en ayant goûté, il ne voulut point en boire ³⁵.

35. Après qu'ils l'eurent crucifié, ils partagèrent entre eux ses vêtements, les jetant au sort ³⁶, afin que cette parole du Prophète fût accomplie : ils ont partagé entre eux mes vêtements, et ont jeté ma robe au sort ³⁷. *Marc*, 15, 24. *Luc*, 23, 34. *Jean*, 19, 23. *Ps.* 21, 19.

36. Et s'étant assis, ils le gardaient ³⁸.

37. Ils mirent aussi au-dessus de sa tête par écrit le sujet de sa condamnation ³⁹ : C'EST JÉSUS LE ROI DES JUIFS ⁴⁰.

hominem Cyrenæum, nomine Simonem : hunc angariaverunt ut tolleret crucem ejus.

33. Et venerunt in locum, qui dicitur Golgotha, quod est Calvarie locus.

34. Et dederunt ei vinum bibere cum felle mistum. Et cum gustasset, noluit bibere.

35. Postquam autem crucifixerunt eum, diviserunt vestimenta ejus, sortem mittentes : ut impleretur quod dictum est per Prophetam dicentem : Diviserunt sibi vestimenta mea, et super vestem meam miserunt sortem.

36. Et sedentes servabant eum.

37. Et imposuerunt super caput ejus causam ipsius scriptam : HIC EST JESUS REX JUDEORUM.

γ. 32. — ³¹ Cyrène était la capitale de la Cyrénaïque, une province d'Afrique.

³² Les condamnés portaient eux-mêmes leur croix. Jésus porta également la sienne, vraisemblablement jusqu'en avant de la ville, où Simon rencontra le cortège. Jésus ayant été trop affaibli par la flagellation, il fut nécessaire que Simon lui prêtât secours.

γ. 33. — ³³ à cause des crânes de ceux qui étaient exécutés ; c'était une colline tout près de la ville, au nord-ouest de Jérusalem, — * et hors de la ville. La ville de Jérusalem avait trois murs d'enceinte. Le premier et le second murs étaient anciens, mais ils ne comprenaient que le mont Sion et le mont Moria, et laissaient hors de la ville le Golgotha et tout l'emplacement actuel de l'église du Saint-Sépulchre. Le troisième mur dans lequel fut comprise toute la partie de la ville bâtie sur l'Akra et le Bézéthä, n'existait pas du temps de notre Seigneur. Il ne fut commencé, comme le rapporte Joseph (de *Bel. Jud.*, 5, 4. 2) que sous l'empereur Claude (au moins quarante et un ans après Jésus-Christ), pour protéger la partie de la ville qui était sans murs et dont le nombre des habitants s'était considérablement accru. Ainsi la seule objection plausible qu'on élevait contre l'authenticité du saint sépulchre, s'évanouit par l'étude des faits et la vérité du lieu du tombeau du Sauveur n'est pas contestable. Le tombeau est, il est vrai, maintenant dans l'enceinte des murs de Jérusalem ; mais primitivement il était hors des murs (Comp. 2. *Esd.* 12, 38. *Jean*, 19, 20. *Hébr.* 13, 13 et les remarques).

γ. 34. — ³⁴ Suivent le grec, c'était du vinaigre. C'est la même chose, car le mauvais vin des soldats était aigre. Le fiel, suivant saint Marc (15, 23), était de la myrrhe. On donnait de ce vin aux condamnés avant l'exécution du supplice capital, afin qu'ils sentissent moins la douleur ; car la myrrhe cause une sorte de vertige.

³⁵ parce qu'il ne voulait point adoucir sa douleur, mais mourir dans une pleine connaissance de lui-même.

γ. 35. — ³⁶ Au crucifiement, c'était l'usage que les quatre soldats qui étaient chargés de l'exécution de la sentence partageassent entre eux les vêtements du condamné. Ils jetèrent le sort sur l'habit de dessous qui, étant ordinairement fait d'un seul tissu, ne pouvait se diviser.

³⁷ Les paroles : afin qu'il fût accompli... sur ma robe — ne se trouvent point dans la plupart des manuscrits grecs, ni même dans plusieurs éditions latines ; mais on les lit dans *saint Jean*, 19, 24.

γ. 36. — ³⁸ La garde demeurait auprès des crucifiés jusqu'à ce qu'ils eussent expiré, de peur qu'ils ne fussent enlevés par leurs amis.

γ. 37. — ³⁹ C'était l'usage que l'un des soldats, durant l'exécution de la peine capitale, portât une espèce de tablette sur laquelle étaient écrits le nom et le crime du condamné ; cette tablette était ensuite clouée à la croix.

⁴⁰ Sans aucun doute Pilate avait voulu dire par là : Cet homme s'est donné pour le roi des Juifs, sans l'être, et c'est pour cette raison qu'il a été crucifié ; ce fut par

38. Tunc crucifixi sunt cum eo duo latrones : unus a dextris, et unus a sinistris.

39. Prætereuntes autem blasphemabant eum moventes capita sua,

40. et dicentes : Vah qui destruis templum Dei, et in triduo illud reædificas : salva temetipsum : si Filius Dei es, descende de cruce.

41. Similiter et principes sacerdotum illudentes cum scribis et senioribus dicebant :

42. Alios salvos fecit, seipsum non potest salvum facere : si rex Israël est, descendat nunc de cruce, et credimus ei :

43. Confidit in Deo : liberet nunc, si vult eum : dixit enim : Quia Filius Dei sum.

44. Idipsum autem et latrones, qui crucifixi erant cum eo, improperabant ei.

45. A sexta autem hora tenebræ factæ sunt super universam terram usque ad horam nonam.

46. Et circa horam nonam clamavit Jesus voce magna, dicens : Eli, eli, lamma sabachthani ? hoc est : Deus meus, Deus meus, ut quid dereliquisti me ?

38. En même temps, on crucifia avec lui deux voleurs, l'un à sa droite, et l'autre à sa gauche.

39. Et ceux qui passaient par-là, le blasphémaient, en branlant la tête ⁴¹,

40. et lui disant : Toi qui détruis le temple de Dieu, et qui le rebâties en trois jours ⁴², que ne te sauves-tu toi-même ? Si tu es le Fils de Dieu, descends de la croix. *Jean*, 2, 19.

41. Les princes des prêtres se moquaient aussi de lui, avec les scribes et les anciens, en disant :

42. Il a sauvé les autres, et il ne peut se sauver lui-même. S'il est le roi d'Israël, qu'il descende présentement de la croix, et nous croirons en lui. *Jean*, 2, 18. *Ps.* 21, 9.

43. Il met sa confiance en Dieu ; si Dieu l'aime, qu'il le délivre maintenant ; puisqu'il a dit : Je suis le Fils de Dieu.

44. Les voleurs qui étaient crucifiés avec lui, lui faisaient les mêmes reproches ⁴³.

45. Or depuis la sixième heure du jour jusqu'à la neuvième ⁴⁴, toute la terre fut couverte de ténèbres ⁴⁵.

46. Et sur la neuvième heure Jésus jeta un grand cri, en disant : Eli, Eli, lamma sabachthani ? c'est-à-dire : Mon Dieu, mon Dieu, pourquoi m'avez-vous abandonné ⁴⁶ ? *Ps.* 21, 2.

une permission spéciale de Dieu qu'il s'exprima de telle sorte qu'il faisait connaître distinctement et le vrai caractère de Jésus et la vraie cause de sa mort ; car il était véritablement le roi (le Messie) des Juifs, et c'est pour cela, parce qu'il était roi, qu'il mourut sur la croix, suivant les décrets éternels de Dieu (*Comp. Jean*, 19, 21).

¶ 39. — ⁴¹ par dérision (*Voy. Ps.* 21, 8).

¶ 40. — ⁴² (*Voy. pl. h.* 26, 61. 63. et suiv.).

¶ 44. — ⁴³ Suivant saint Luc, un seulement des meurtriers insultait Jésus. Dans le principe, tous les deux l'insultaient ; à la fin, après que l'autre se fut converti, il n'y en eut plus qu'un.

¶ 45. — ⁴⁴ c'est-à-dire depuis midi jusque vers les trois heures. Les Juifs à cette époque divisaient le jour en douze heures, depuis le lever jusqu'au coucher du soleil ; ces heures étaient inégales, à proportion que les jours étaient plus ou moins longs. La sixième heure était toujours de midi. Autour de Pâques, au temps de l'équinoxe, les heures étaient de la longueur des nôtres, et la neuvième heure tombait en conséquence, d'après notre manière de compter, vers les trois heures de l'après-midi.

⁴⁵ toute la terre (éclairée). Ces ténèbres ne furent pas l'effet d'une éclipse de soleil ou de lune ; car, d'après le cours naturel de ces astres, la lune était alors dans son plein, un semblable phénomène ne pouvait se produire. Ce fut un obscurcissement miraculeux du soleil, qui devait retenir ses rayons alors que la lumière du monde s'éteignait. Aussi l'expression qui est employée dans le texte grec ne désigne-t-elle pas proprement une éclipse du soleil, mais des ténèbres, un obscurcissement en général, quel qu'il soit.

¶ 46. — ⁴⁶ Pourquoi me retirez-vous toute consolation, de telle sorte que non-seulement j'endure sans adoucissement les douleurs du corps, mais encore que je sens mon âme dans le délaissement, comme si vous n'étiez pas uni avec moi ? L'âme

47. Quelques-uns de ceux qui étaient présents, entendant cela, disaient : Il appelle Elie ⁴⁷.

48. Et aussitôt l'un d'eux courut emplir une éponge de vinaigre; et l'ayant mise au bout d'un roseau, il lui présenta à boire ⁴⁸.

49. Les autres disaient ⁴⁹ : Attendez, voyons si Elie viendra le délivrer.

50. Mais Jésus jetant encore un grand cri, rendit l'esprit ⁵⁰.

51. En même temps le voile du temple se déchira en deux depuis le haut jusqu'en bas⁵¹; la terre trembla; les pierres se fendirent; 2. *Par.* 3, 14.

52. les sépulcres s'ouvrirent, et plusieurs corps des saints, qui étaient dans le sommeil, ressuscitèrent ⁵².

53. Et sortant de leurs tombeaux après la résurrection, ils vinrent dans la ville sainte, et furent vus de plusieurs personnes.

54. Le centenier, et ceux qui étaient avec lui pour garder Jésus, ayant vu le tremblement de terre, et tout ce qui se passait, furent saisis d'une extrême crainte, et dirent: Cet homme était vraiment Fils de Dieu.

55. Il y avait là aussi plusieurs femmes qui regardaient de loin, et qui avaient suivi

47. Quidam autem illic stantes, et audientes, dicebant: Eliam vocat iste.

48. Et continuo currens unus; ex eis acceptam spongiam implevit aceto, et imposuit arundini, et dabat ei bibere.

49. Cæteri vero dicebant: Sine videamus an veniat Elias liberans eum.

50. Jesus autem iterum clamans voce magna, emisit spiritum.

51. Et ecce velum templi scissum est in duas partes a summo usque deorsum; et terra mota est, et petrae scissæ sunt,

52. et monumenta aperta sunt: et multa corpora sanctorum, qui dormierant, surrexerunt.

53. Et exeuntes de monumentis, post resurrectionem ejus, venerunt in sanctam civitatem, et apparuerunt multis.

54. Centurio autem, et qui cum eo erant, custodientes Jesum, viso terræ motu et his, qui fiebant, timuerunt valde, dicentes: Vere Filius Dei erat iste.

55. Erant autem ibi mulieres multæ a longe, quæ secutæ erant

humaine de Jésus-Christ était hypostatiquement unie au Verbe divin, et jouissait sans cesse, dans sa partie supérieure, de l'amour de Dieu le Père; mais elle se soumit librement à la volonté du Père, qui était qu'au moment suprême de sa passion, elle fût privée de toutes les consolations que lui procurait la divinité à laquelle elle était unie et l'amour de Dieu le Père. Ce fut de cette privation que partit ce cri plaintif que poussa la partie inférieure : Mon Dieu, pourquoi m'avez-vous abandonné ? Ainsi les saints Pères. Ces paroles sont prises du *Ps.* 21, qui contient une prédiction de la passion du Seigneur. Le Sauveur s'exprima dans l'idiôme alors usité, et qui n'était ni un hébreu pur, ni un syriaque pur, mais un mélange de l'un et de l'autre.

ŷ. 47. — ⁴⁷ qui doit venir au temps du Messie (*Voy. pl. h.* 16, 14, 17, 10).

ŷ. 48. — ⁴⁸ Car Jésus en avait témoigné le désir (*Voy. Jean*, 19, 28, 29). Peut-être aussi auraient-ils souhaité ranimer ses forces, afin de retarder sa mort de quelques instants, et de laisser au prophète Elie le temps de venir à son secours.

ŷ. 49. — ⁴⁹ Dans saint Marc, celui qui parle est celui-là même qui lui donna à boire.

ŷ. 50. — ⁵⁰ Jésus cria à haute voix pour montrer qu'il ne mourait point par nécessité, mais qu'il donnait volontairement sa vie pour les hommes (*Voy. Jean*, 10 18). Jésus rendit le dernier soupir vers la troisième heure, dans le temps même que le sacrifice quotidien de l'agneau, qui était un des types qui le figuraient, était offert dans le temple.

ŷ. 51. — ⁵¹ Le voile qui séparait le Saint du Saint des saints (*Voy. 2. Moys.* 26, 33, 39, 27. 2. *Par.* 3, 14). C'était un signe mystérieux annonçant que par la mort de Jésus-Christ la loi de Moïse cessait, la loi de grâce commençait, le ciel était ouvert, et que les mystères de la religion divine étaient promulgués.

ŷ. 52. — ⁵² à l'imitation de la résurrection du Seigneur, comme le fait entendre ce qui suit, pour preuve que sa résurrection est aussi la résurrection des justes (*Voy. Isaïe*, 26, 19. *Ezéch.* 37, 1. *Dan.* 12, 2, 13). Les impies, à la vérité, ressusciteront aussi, mais ce ne sera pas comme le Seigneur et les justes pour la vie éternelle, mais pour la mort éternelle (*Apoc.* 20, 12. et suiv.).

Jesum a Galilæa, ministrantes ei :

56. Inter quas erat Maria Magdalene, et Maria, Jacobi et Joseph mater, et mater filiorum Zebedæi.

57. Cum autem sero factum esset, venit quidam homo dives ab Arimathæa, nomine Joseph, qui et ipse discipulus erat Jesu :

58. hic accessit ad Pilatum, et petiit corpus Jesu. Tunc Pilatus jussit reddi corpus.

59. Et accepto corpore, Joseph involvit illud in sindone munda;

60. et posuit illud in monumento suo novo, quod exciderat in petra. Et advolvit saxum magnum ad ostium monumenti, et abiit.

61. Erat autem ibi Maria Magdalene, et altera Maria, sedentes contra sepulcrum.

62. Altera autem die, quæ est post parasceven, convenerunt principes sacerdotum et pharisæi ad Pilatum,

63. dicentes : Domine, recordati sumus, quia seductor ille dixit adhuc vivens : Post tres dies resurgam.

64. Jube ergo custodiri sepulcrum usque in diem tertium : ne forte veniant discipuli ejus, et furerent eum, et dicant plebi : Surrexit a mortuis : et erit novissimus error pejor priorè.

65. Ait illis Pilatus : Habetis custodiam, ite, custodite sicut scitis.

Jésus depuis la Galilée, ayant soin de l'assister ⁵³ ;

56. entre lesquelles étaient Marie-Madeleine, Marie, mère de Jacques ⁵⁴ et de Joseph ⁵⁵, et la mère des fils de Zébédée ⁵⁶.

57. Sur le soir ⁵⁷, un homme riche de la ville d'Arimathie ⁵⁸, nommé Joseph, qui était aussi disciple de Jésus, Marc, 15, 42. Luc, 23, 50. Jean, 19, 38.

58. vint trouver Pilate; et lui ayant demandé le corps de Jésus, Pilate commanda qu'on le lui donnât.

59. Joseph ayant donc reçu le corps, l'enveloppa dans un linceul blanc,

60. et le mit dans son sépulcre neuf, qu'il avait fait tailler dans le roc : et puis ayant roulé une grande pierre à l'entrée du sépulcre, il se retira ⁵⁹.

61. Marie-Madeleine et l'autre Marie étaient là, se tenant assises auprès du sépulcre.

62. Or le lendemain qui était le jour d'après celui qui est appelé parasceve ⁶⁰, les princes des prêtres et les pharisiens vinrent ensemble trouver Pilate,

63. et lui dirent : Seigneur, nous nous sommes souvenus que cet imposteur a dit, lorsqu'il était encore en vie : Après trois jours je ressusciterai.

64. Commandez donc que le sépulcre soit gardé jusqu'au troisième jour, de peur que ses disciples ne viennent le dérober, et ne disent au peuple : Il est ressuscité d'entre les morts : et ainsi la dernière erreur serait pire que la première ⁶¹.

65. Pilate leur répondit : Vous avez des gardes; allez, faites-le garder comme vous l'entendez.

γ. 55. — ⁵³ pour avoir soin de son entretien (Voy. Luc, 8, 2. 3. Jean, 19, 25. et suiv.).

γ. 56. — ⁵⁴ de Jacques le Mineur, un des apôtres (Marc, 15, 40).

⁵⁵ Dans le grec : de Josè (Voy. pl. h. 13, 55. 1, 25).

⁵⁶ Salomé (Voy. pl. h. 20, 20).

γ. 57. — ⁵⁷ Après le coucher du soleil, trois ou quatre heures après la mort de Jésus-Christ.

⁵⁸ une ville à six ou sept milles au nord-ouest de Jérusalem, — * dix à douze lieues. Le mille d'Allemagne est d'environ 23,000 pieds, ou de 7,666 mètres. Cette ville est la même que Ramla ou Ramley, qui existe encore avec une population de trois à quatre mille habitants turcs, arabes et chrétiens.

γ. 60. — ⁵⁹ Les tombeaux dans la Palestine étaient ordinairement taillés dans le roc. C'étaient des caveaux avec des niches pour les cadavres. Du dehors on roulait à l'entrée une grande pierre, pour empêcher les animaux d'y pénétrer et de dérober les corps.

γ. 62. — ⁶⁰ On appelle parasceve, préparation au sabbat (Marc, 15, 42), le jour qui précède le sabbat (notre samedi).

γ. 64. — ⁶¹ attendu que tout s'attacherait ensuite à lui.

66. Ils s'en allèrent donc, et pour s'assurer du sépulcre, ils scellèrent la pierre⁶², et y mirent des gardes⁶³.

66. Illi autem abeuntēs, munierunt sepulcrum, signantes lapidem, cum custodibus.

CHAPITRE XXVIII.

Résurrection de Jésus-Christ. Un ange annonce aux saintes femmes la résurrection, et Jésus-Christ leur apparaît. Les gardes sont corrompus par les princes des prêtres. Apparition de Jésus en Galilée. Mission des Apôtres et établissement du pouvoir d'enseigner dans l'Église avec privilège d'infaillibilité.

1. Mais cette semaine étant passée, le premier jour de la suivante commençait à peine

1. Vespere autem sabbati, quæ lucescit in prima sabbati, veuit

¶ 66. — ⁶² de peur que les soldats ne se laissassent corrompre, et ne permissent d'enlever le cadavre.

⁶³ * Suivant saint Jérôme, depuis Adrien jusqu'à Constantin-le-Grand, durant l'espace d'environ 180 ans, on vit une statue de Jupiter sur le lieu de la résurrection, et sur le rocher sur lequel la croix du Sauveur fut dressée, s'élevait une statue en marbre de Vénus. Ces impiétés païennes étaient providentielles : elles devaient servir à faire reconnaître avec précision des lieux si dignes de vénération. Sur ces lieux sacrés Constantin et sainte Hélène, sa mère, firent bâtir une église, comme monument de leur piété. La construction en commença vers l'an 326, et fut terminée vers l'an 336. Or, malgré les catastrophes qu'il a subies dans la suite des siècles, le monument de la foi de Constantin et de sainte Hélène subsiste encore, et c'est celui qui est appelé l'église du Saint-Sépulcre. Il est comme divisé en trois églises particulières : l'église du Saint-Sépulcre à l'ouest, l'église du Calvaire au milieu, et l'église de l'Invention de la Sainte-Croix à l'orient. Dans l'enceinte de l'édifice on montre encore, entre autres objets et lieux sacrés, la table sur laquelle le corps du Sauveur fut déposé et embaumé par Joseph d'Arimathie et Nicodème, le calvaire proprement dit, ou le lieu où le Sauveur fut attaché à la croix, et sa croix élevée entre celle des deux larrons, la colonne de l'*imperium*, la chapelle de l'ange, indiquant le lieu où l'ange, qui apparut aux saintes femmes, était assis, la chapelle souterraine de Sainte-Hélène, et dans un souterrain plus bas encore, dans lequel on descend de la chapelle par onze degrés, l'endroit où fut trouvée la vraie croix, enfin le rocher fendu et l'emplacement où les soldats se partagèrent les vêtements de Jésus, la chapelle de Saint-Longin et la prison où le Sauveur fut renfermé pendant qu'on préparait la croix. L'église du Saint-Sépulcre est celle qui s'élève sur le tombeau même du Sauveur. C'est une vaste rotonde avec un dôme ouvert, par lequel vient la lumière. La grotte du saint sépulcre a huit pieds de long sur sept de large et sept de haut. Cinquante lampes d'argent y brûlent jour et nuit. Le sarcophage, d'un marbre bleu et blanc, a six pieds de longueur, trois de largeur et deux de profondeur. Trois ou quatre personnes peuvent, à côté du sarcophage, trouver place dans la grotte. — Les Latins, les Grecs, les Arméniens et les chrétiens orientaux de tous les rites, célèbrent tour-à-tour les offices divins dans l'église du Saint-Sépulcre. Les protestants sont les seuls qui ne peuvent ni vénérer le monument sacré, ni y célébrer, car ils n'ont point de sacrifice, et ils ne vénèrent point les reliques. Ce sont là, en peu de mots, les principaux lieux sacrés compris dans l'église du Saint-Sépulcre. On a, il est vrai, élevé des doutes sur la question, si tous les faits de la Passion se sont bien accomplis dans les lieux mêmes que l'on désigne comme en ayant été le théâtre. Mais quand la tradition ne serait pas incontestable sur tous les points, ce n'est pas moins une sainte et salutaire pensée de les avoir représentés et de les rappeler près du tombeau du Sauveur au souvenir des cœurs pieux (Comp. 2. Esdr. 12; 38).

Maria Magdalene, et altera Maria, videre sepulcrum.

2. Et ecce terræ motus factus est magnus. Angelus enim Domini descendit de cœlo : et accedens revolvit lapidem, et sedebat super eum :

3. erat autem aspectus ejus sicut fulgur : et vestimentum ejus sicut nix.

4. Præ timore autem ejus exterriti sunt custodes, et facti sunt velut mortui.

5. Respondens autem angelus dixit mulieribus : Nolite timere

à luire¹, que Marie - Madeleine et l'autre Marie² virent pour voir le sépulcre³. *Marc.* 16, 1.

2. Et voilà qu'il se fit un grand tremblement de terre : car un ange du Seigneur descendit du ciel, et vint renverser la pierre⁴, et s'assit dessus.

3. Son visage était comme un éclair, et ses vêtements comme la neige.

4. Les gardes en furent tellement saisis de frayeur qu'ils devinrent comme morts⁵.

5. Mais l'ange s'adressant aux femmes, leur dit : Pour vous, ne craignez point; car

¶ 1. — ¹ D'autres traduisent : Mais après le sabbat, comme l'aurore du premier jour de la semaine commençait à paraître. Littéralement : Or le soir du sabbat, comme le premier jour du sabbat commençait à paraître. Le mot sabbat chez les Juifs désignait non-seulement le septième jour de la semaine, mais encore la semaine même. C'est dans cette double signification qu'il est ici employé, de sorte que le sens est : A une heure avancée de la nuit qui venait après le sabbat, au moment où l'aurore paraît, comme le premier jour du sabbat (de la semaine) commençait à paraître, etc. Les jours de la semaine sont appelés le premier, le second, le troisième, etc. jour du sabbat, de sorte que le premier jour de la semaine correspond à notre dimanche. La résurrection du Seigneur eut ainsi lieu dès le grand matin du dimanche, dans la semaine de Pâques; et il fut dans le tombeau le jour du sabbat (le samedi) tout entier, un certain temps du jour du parascève (du vendredi) et toute la nuit du premier jour de la semaine (du dimanche), d'où il suit qu'il y demeura durant trois jours (voy. *pl. h.* 12, 40). Voici toute la suite des jours de la Passion et de la mort de notre Seigneur : Manducation de l'agneau pascal le 13 de nisan, vers le soir (le jeudi); condamnation, crucifiement et sépulture le 14 de nisan, jour de la Pâque des Juifs (le vendredi); garde mise au sépulcre pendant le 15 de nisan, durant le sabbat (le samedi), qui cette année-là était le grand sabbat, comme tombant dans la semaine de Pâques; résurrection du Seigneur le 16 de nisan au matin, le premier jour de la semaine (le dimanche). La fête de Pâques proprement dite, le 14 de nisan, tombant cette année avant le grand sabbat, est appelée comme tous les jours qui précédaient un sabbat — parascève (*Pl. h.* 27, 62).

² Voy. *pl. h.* 27, 56.

³ pour voir comment elles pourraient embaumer le cadavre (Voy. *Marc.* 16, 1. où Salomé est aussi de la compagnie. Pour la suite à établir dans ce contexte de l'histoire de la résurrection, voy. *Jean.* 20, 1). Elles ne savaient rien touchant la garde. Elle avait été mise auprès du tombeau le vendredi soir, après que les saintes femmes, à cause de l'approche du grand sabbat, se furent retirées chez elles. Pendant le grand sabbat, le jour le plus saint de l'année, elles se tinrent renfermées dans leurs maisons.

¶ 2. — ⁴ La résurrection, ainsi que l'enseignent tous les saints Pères, eut lieu sans que le tombeau fût ouvert. Ce fut l'ange qui le premier l'ouvrit, après que le Seigneur l'eut quitté, pour preuve que la résurrection s'était réellement accomplie. La résurrection est le fondement de notre foi; car si Jésus-Christ n'est pas ressuscité, dit saint Paul (1. *Cor.* 15, 17), notre foi est vaine; l'humiliation de Jésus-Christ ne s'est point changée en gloire, la vie humble, pauvre et crucifiée des chrétiens est sans espérance, la vie mondaine est la vraie gloire, et notre foi n'est rien. Par la résurrection du Seigneur nous avons une preuve certaine que la vie chrétienne conduit non-seulement à l'immortalité bienheureuse de l'âme, mais encore à la glorification du corps, à la délivrance de l'homme tout entier, car sa résurrection est aussi notre résurrection, puisque sa vie est notre vie (*Phil.* 3, 21).

¶ 4. — ⁵ L'ouverture du sépulcre par l'ange arriva pendant que les femmes y venaient. A leur arrivée elles ne trouvèrent plus les gardes. Ces derniers étant revenus de leur effroi, s'étaient relevés et éloignés avec précipitation.

je sais que vous cherchez Jésus qui a été crucifié :

6. il n'est point ici ; car il est ressuscité comme il l'avait dit⁶. Venez et voyez le lieu où le Seigneur avait été mis.

7. Et hâtez-vous d'aller dire à ses disciples qu'il est ressuscité. Et il sera avant vous en Galilée⁷ : c'est là que vous le verrez ; je vous en avertis par avance.

8. Ces femmes sortirent aussitôt du sépulcre avec crainte⁸ et beaucoup de joie, et elles coururent annoncer ceci à ses disciples.

9. En même temps Jésus se présenta devant elles⁹, et leur dit : Je vous salue. Et elles s'approchèrent, embrassèrent ses pieds et l'adorèrent.

10. Alors Jésus leur dit : Ne craignez point. Allez, dites à mes frères¹⁰ qu'ils aillent en Galilée : c'est là qu'ils me verront.

11. Quand elles furent parties, quelques-uns des gardes vinrent à la ville, et rapportèrent aux princes des prêtres tout ce qui s'était passé¹¹.

12. Ceux-ci s'étant assemblés avec les anciens, et ayant délibéré ensemble, donnèrent une grande somme d'argent aux soldats¹²,

13. en leur disant : Dites que ses disciples sont venus la nuit, et l'ont enlevé, pendant que vous dormiez.

14. Et si cela vient à la connaissance du gouverneur, nous l'apaiserons¹³, et nous vous mettrons en sûreté.

15. Les soldats ayant reçu l'argent, firent ce qu'on leur avait dit : et ce bruit qu'ils répandirent dure encore aujourd'hui parmi les Juifs.

vos : scio enim, quod Jesum, qui crucifixus est, quæritis :

6. Non est hic : surrexit enim, sicut dixit ; venite, et videte locum, ubi positus erat Dominus.

7. Et cito euntes, dicite discipulis ejus quia surrexit : et ecce præcedit vos in Galilæam : ibi eum videbitis ; ecce prædixi vobis.

8. Et exierunt cito de monumento cum timore et gaudio magno, currentes nuntiare discipulis ejus.

9. Et ecce Jesus occurrit illis, dicens : Avete. Illæ autem accesserunt, et tenuerunt pedes ejus, et adoraverunt eum.

10. Tunc ait illis Jesus : Nolite timere ; ite, nuntiate fratribus meis ut eant in Galilæam, ibi me videbunt.

11. Quæ cum abissent, ecce quidam de custodibus venerunt in civitatem, et nuntiaverunt principibus sacerdotum omnia quæ facta fuerant.

12. Et congregati cum senioribus, consilio accepto, pecuniam copiosam dederunt militibus,

13. dicentes : Dicite discipuli ejus nocte venerunt, et furati sunt eum, vobis dormientibus.

14. Et si hoc auditum fuerit a præside, nos suadebimus ei, et securos vos faciemus.

15. At illi, accepta pecunia, fecerunt sicut erant edocti. Et divulgatum est verbum istud apud Judæos, usque in hodiernum diem.

¶ 6. — ⁶ Voy. Jean, 2, 19. Pl. h. 12, 40, 16, 21, 17, 9, 20, 19, 26, 32.

¶ 7. — ⁷ Les disciples étaient Galiléens, et il fallait qu'ils retournassent de Jérusalem, où ils étaient venus à l'occasion de la fête de Pâques, en Galilée, lieu de leur demeure. Avant même qu'ils y fussent arrivés, Jésus s'y trouva. Dans la Judée le Seigneur n'apparut qu'à quelques disciples et en secret ; dans la Galilée il se fit voir à tous et publiquement (Voy. pl. h. 26, 32).

¶ 8. — ⁸ avec une sainte crainte.

¶ 9. — ⁹ Le grec ajoute : pendant qu'elles s'en allaient pour annoncer tout cela aux disciples.

¶ 10. — ¹⁰ Jésus-Christ appelle maintenant les Apôtres ses frères. Par sa mort ils étaient devenus des enfants de Dieu, et par conséquent ses frères (Ps. 21, 23).

¶ 11. — ¹¹ Pendant que les saintes femmes se rendirent à la ville, quelques-uns des soldats purent y arriver pour raconter ce qui avait eu lieu.

¶ 12. — ¹² Il semble qu'il n'y eut que quelques-uns des principaux qui se rassemblèrent ; car dans une réunion complète du grand conseil, la corruption aurait eu de la peine à être adoptée, bien que cela ne soit pas entièrement invraisemblable, parce que le grand conseil était dans la nécessité de recourir à tous les moyens pour empêcher que le dernier état des choses ne devint pire que le premier (Voy. pl. h. 27, 64).

¶ 14. — ¹³ nous le persuaderons, — nous l'apaiserons.

16. Undecim autem discipuli abierunt in Galilæam, in montem, ubi constituerat illis Jesus.

17. Et videntes eum adoraverunt : quidam autem dubitaverunt.

18. Et accedens Jesus locutus est eis, dicens : Data est mihi omnis potestas in cælo et in terra ;

19. euntes ergo docete omnes gentes : baptizantes eos in nomine Patris, et Filii, et Spiritus sancti :

20. docentes eos servare omnia quæcumque mandavi vobis : et ecce ego vobiscum sum omnibus

16. Or les onze disciples s'en allèrent en Galilée, sur la montagne ¹⁴ où Jésus leur avait commandé.

17. Et le voyant, ils l'adorèrent : quelques-uns néanmoins doutèrent ¹⁵.

18. Et Jésus s'approchant ¹⁶, leur parla ainsi : Toute puissance m'a été donnée dans le ciel et dans la terre ¹⁷.

19. Allez donc, et instruisez tous les peuples ¹⁸, les baptisant ¹⁹ au nom ²⁰ du Père, et du Fils et du Saint-Esprit ²¹ ; *Marc*, 16, 15.

20 et leur apprenant à observer toutes les choses que je vous ai commandées ²². Et assurez-vous que je suis toujours avec vous

¶ 16. — ¹⁴ des Béatitudes (*Pl. h. 5, 1. 14, 23*)

¶ 17. — ¹⁵ Quelques-uns des disciples, qui, suivant 1. *Cor.* 15, 6, étaient au nombre de cinq cents.

¶ 18. — ¹⁶ Ce qui suit arriva, d'après *saint Marc*, 16, 14 et suiv., non sur la montagne en Galilée, mais lors de la dernière apparition du Seigneur sur le mont des Oliviers, peu avant son ascension. C'est aussi ce qui résulte du contexte même ; car les paroles du texte contiennent les derniers ordres du Seigneur, et la mission des apôtres dans le monde entier.

¹⁷ Le Seigneur dit cela pour signifier que, en vertu de l'autorité et du plein pouvoir qui lui avaient été donnés, il envoyait ses apôtres auprès de tous les peuples, pour leur annoncer la nouvelle du salut.

¶ 19. — ¹⁸ D'autres traduisent le grec : et faites-moi des disciples de tous les peuples.

¹⁹ leur donnant par le baptême (par la purification dans l'eau) la consécration de mes disciples.

²⁰ c'est-à-dire dans la nature. Le nom d'une chose désigne sa substance, et c'est ainsi que dans une infinité de passages de l'Écriture le nom de Dieu est mis pour sa nature [substance] (2. *Moys.* 23, 21. 4. *Moys.* 6, 27. *Ps.* 5, 12. *Mal.* 1, 6). Ainsi le baptême établi par Jésus-Christ est conféré dans la vertu divine.

²¹ Jésus-Christ, dans le nom, dans la nature divine, distingue trois personnes, le Père, le Fils, et le Saint-Esprit, et par là, il donne une expression du mystère de l'adorable et divine Trinité ; car Jésus-Christ ne parle que d'un nom, que d'une nature, mais qui comprend en elle trois personnes (Jérôme, Hil. et les autres Pères). Ne soyez pas assez téméraire pour chercher à comprendre ce mystère, pour en douter ou pour le combattre d'une manière quelconque. Dieu l'a dit : cela suffit. Adorez, et soumettez votre intelligence et votre cœur. Vous le verrez à un jour tel qu'il est, si vous croyez maintenant ce que vous ne voyez pas.

¶ 20. — ²² toute ma doctrine, tous mes commandements ; car ce n'est pas la foi seulement, ou la foi à telles ou telles paroles de Jésus-Christ, mais la foi tout entière, comme Jésus-Christ l'exige, et une foi active par les bonnes œuvres, qui justifie (*Comp. Rom.* 2, 13). Remarquez encore : Jésus, en envoyant ses apôtres dans le monde entier, ne leur dit pas : Écrivez ; mais : Prêchez l'Évangile. Si quelques-uns d'entre eux ont écrit quelque chose, c'a été par circonstances, quoique sous l'impulsion divine. Tous n'ont pas écrit, et ceux qui ont écrit n'ont pas tout écrit (2. *Jean*, 12, 3. *Jean*, 13, 1. *Cor.* 11, 34. 2. *Thess.* 2, 14. 1. *Tim.* 6, 20. 2. *Tim.* 2, 14) ; car ils avaient, à la vérité, reçu l'ordre d'enseigner tout ce qu'ils avaient appris de Jésus-Christ, mais non de tout écrire. Et pour ce qu'ils ont écrit, ils n'ont donné que les paroles, sans y ajouter le sens et l'interprétation de ces paroles. Ils les expliquaient oralement. D'où il suit qu'il faut nécessairement admettre, ainsi que l'enseignement de l'Église catholique, des traditions orales de différentes espèces, qui confirment, éclaircissent et complètent l'enseignement apostolique.

jusqu'à la consommation des siècles ^{23.} | diebus, usque ad consummationem sæculi.

²³ Quoique je me sépare de vous, et que je monte au ciel, toutefois je ne vous abandonne pas entièrement, mais je demeure présent parmi vous d'une manière invisible, et je vous prêterai assistance jusqu'à la fin du monde. Remarquez comment Jésus-Christ donne ici aux premiers pasteurs de son Eglise rassemblés sous Pierre leur chef, le pouvoir d'enseigner, et les assure de sa divine assistance. Ainsi les évêques rassemblés sous leur chef sont infallibles, et soit qu'ils se trouvent réunis en un même lieu, soit qu'ils soient dispersés dans le monde entier, en tout ce qu'ils définissent relativement à la foi et aux mœurs, et qu'ils déclarent être un décret de l'Eglise universelle, Jésus-Christ, la vérité infallible, est avec eux (Comp. pl. h. 18, 16-18. 16, 18). Saint Matthieu termine son Evangile par l'Eglise enseignante, sanctifiante et infallible, parce qu'en elle continue à vivre sur la terre Jésus-Christ enseignant et sanctifiant; la doctrine de l'Eglise est la doctrine de Jésus-Christ, l'esprit de l'Eglise est son esprit, et l'appui qu'elle nous donne son appui : heureux celui qui habite à l'ombre de sa protection! (*Ezech.* 48, 35.)